MAGNUM



18 vitesses avant
4 vitesses arrières
standard

+6 vitesses
rampantes
POWERSHIFT
en option

5 ans, 5 000 heures.

case

LA TERRE DE CHEZ NOUS

Le seul hebdomadaire agricole d'expression française à rayonnement national en Amérique

Volume 61, numéro 31 — Longueuil, 20 septembre 1990 UN CAHIER — 48 PAGES Port payé à Montréal

FINI LE CONFLIT DU LAIT !

Il était «vâchement» temps... Vendredi dernier à 11 h 59 la Fédération des producteurs de lait, le Conseil de la Coopération, Agropur et l'Association des transporteurs signaient une entente de principe à Saint-Hyacinthe et mettaient ainsi fin au tristement célèbre conflit du lait. Les parties impliquées en étaient venues à un accord inextremis dans la nuit du 12 au 13 septembre. Du même coup, toutes les poursuites devant les tribunaux étaient abandonnées. Le monde coopératif devient ainsi le maître d'oeuvre dans le transport du lait alors que la Fédération conserve le pouvoir de diriger le lait. D'un côté comme de l'autre, tout le monde se dit satisfait. Et prêt à passer aux choses sérieuses.

p. 3

GATT: FRONT COMMUN À L'HORIZON

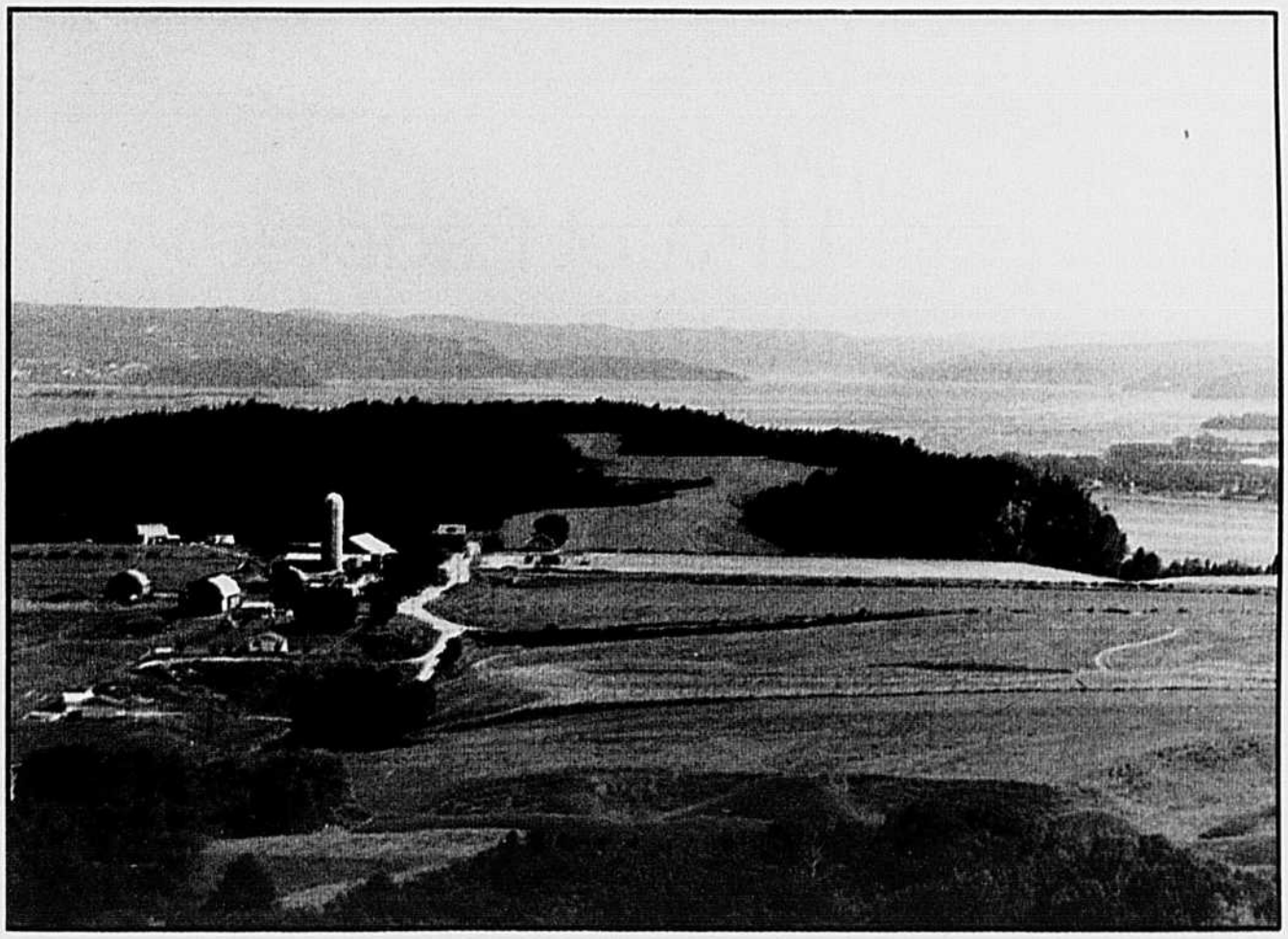
En dernière heure, nous apprenons que l'UPA et la Coopérative Fédérée envisagent de faire front commun dans le dossier du GATT. Après avoir rencontré les négociateurs canadiens dirigés par M. Germain Denis, la direction de l'Union et la Fédérée leur ont laissé un message très clair: on vous a à l'oeil!

p. 3

AU-DELÀ DE L'ARTICLE 2

Avec la fin du conflit du lait entrait en vigueur le 12 septembre la nouvelle loi sur la mise en marché des produits agricoles. Au-delà de l'article 2, qui a attiré l'attention de la majorité des observateurs, on semble toutefois avoir oublié que la nouvelle loi modifierait plusieurs aspects des plans conjoints.

p. 24



Au Saguenay-Lac-Saint-Jean: «Rester en agriculture et en vivre» dans un environnement exceptionnel. Ferme du Canton Tremblay, dos au fjord du Saguenay.



Le président de l'Union des producteurs agricoles, **Jacques Proulx**, s'est vu décerner mercredi dernier la Médaille d'or du très grand mérite agricole et le titre de Commandeur. M. Proulx a accepté cet honneur avec beaucoup de fierté et d'humour au nom de tous les producteurs agricoles du Québec.

Médaille d'argent

À la ferme Vachalê, gagnante de la Médaille d'argent du Mérite agricole 1990, tout le monde met la main à la pâte... et possède sa carte de BTG... «bouche-trou général». En clair, cela signifie qu'on se partage les tâches pour arriver aux résultats exceptionnels dont nous parle Victor Larivière.

p. 8

Boues résiduelles

Tout juste avant que ne s'ouvre à Hull un colloque sur la valorisation des boues des stations d'épuration, Jean-Charles Gagné a rencontré M. Pierre Six, un ingénieur français bien au courant de ce dossier. M. Six nous apprend qu'il y a déjà une quinzaine d'années qu'on utilise les boues résiduelles à fins agricoles en France.

p. 19

Le nucléaire et les pissenlits

Victor Larivière a vu de ses yeux des pissenlits géants près de la centrale nucléaire de Gentilly II. On se souviendra que plusieurs producteurs s'étaient aussi plaints plus tôt cette année dans cette région. On parlait alors d'animaux difformes et d'un nombre effarant d'avortements. La Table de concertation régionale en environnement de la Mauricie organisait une rencontre d'information sur ce sujet.

p. 20

NOS LECTEURS TROUVERONT EN PAGES 11-12-37 ET 38 UN VOLET CULTUREL ET UN BULLETIN DE VOTE DIRECTEMENT RELIÉS AU SPECTACLE D'OUVERTURE DES ÉTATS GÉNÉRAUX

Actualité 2-3-6-7-8-10
Classées .....27 à 33
Courrier de
Marie-Josée 22
Marchés 44-47
MAPA 14-15
Opinion rurale 5-6
Situation dans
les productions 45

60e CONGRÈS DE L'UPA DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Défendre les acquis Mais comment?

Saguenay-Lac-St-Jean
Yves Ouellet

« Rester en agriculture et en vivre », c'est le thème qui s'imposait pour le 60e congrès annuel de la Fédération de l'UPA au Saguenay-Lac-Saint-Jean. C'est du moins ce qu'affirmait le président régional M. Germain Simard en rappelant les points forts et les grandes luttes de la dernière année. S'arrêtant aux manifestations sur les politiques agricoles fédérales en juin 89 ainsi qu'aux assemblées consultatives plus récentes, M. Simard a lancé le congrès en posant la volonté très ferme des producteurs régionaux de défendre leur profession.

Dès le départ, il a fustigé la position du gouvernement fédéral quant à ses politiques économiques et dénoncé l'absence de perspective d'avenir du ministère de l'Agriculture du Québec.

Afin de mieux consolider sa vision du futur, l'UPA régionale, à l'instar des autres régions, avait dressé un profil local de l'agriculture pour le congrès et pour le Sommet économique du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Avec un nombre exceptionnel de réponses lors de l'enquête, on a recensé 1 634 fermes qui suscitent un apport économique total d'environ 120 millions de dollars. On observe ici une croissance accélérée du statut de propriété en société et en compagnie.

Quant aux productions régionales, on a souligné la progression des cultures horticoles, des céréales, de la production de pommes de terre de semence, des veaux lourds et des bleuets à la ferme.

Toutefois, la production agricole au Saguenay-Lac-Saint-Jean demeure le lait avec 1 082 producteurs opérant 830 fermes. La production moyenne par ferme y est supérieure à la moyenne nationale alors que le rendement par vache est inférieur à la moyenne québécoise.

Ici comme ailleurs, le mot magique, après avoir été « spécialisation » durant des années, est maintenant « diversification ».

En panel

Lors de discussions subséquentes autour d'un panel sur l'agriculture régionale et l'agro-alimentaire, le congrès a réuni à la même table des représentants du secteur forestier, de la distribution, de la transformation, de la formation, de la consommation et des municipalités. Des propos émis par les représentants de ces secteurs, les participants au congrès ont plus spécifiquement retenu certains points qui les préoccupent davantage. La difficulté à bien comprendre les nouveaux besoins des consommateurs fait problème pour les agriculteurs de la région. Difficulté à définir les besoins actuels et à distinguer les tendances durables des vogues publicitaires. D'autre part, plusieurs intervenants ont aussi manifesté leur attachement à la ferme familiale qui demeure encore la structure privilégiée.

M. Jacques Proulx, président de l'UPA, venu rencontrer ses commettants sur place, a d'ailleurs abondé en ce sens en soulignant l'attachement des membres aux « fermes familiales de grosseur moyenne diversifiées qui ont le plus de chance de passer à travers les changements qui se dessinent pour l'avenir. »

Le maire de la ville de Saint-Félicien, M. Benoît Laprise, qui était l'hôte du congrès a, pour sa part, vigoureusement critiqué la centralisation des entreprises de transformation qui provoque le déclin de l'agriculture régionale, la désertion des jeunes et le pillage des ressources naturelles. M. Laprise a suscité l'approbation de la majorité en proposant la priorité à la société rurale et à la notion de développement durable mise de l'avant de façon concrète dans la région.

On a bien senti au cours de ce congrès que, au Saguenay-Lac-Saint-Jean aussi, les producteurs agricoles vivent dans la crainte du changement et dans l'incertitude engendrée par les politiques nationales et internationales. Ils se sentent impuissants devant ces situations et de longues discussions ne sont pas arrivées à les rassurer.

Ils reconnaissent l'importance capitale de la formation et appuient en ce sens les initiatives du cégep d'Alma qui s'impose comme un leader régional sur ce terrain.

M. Jacques Proulx, dans une allocution fort appréciée, a voulu lancer un cri d'alerte face au déclin généralisé du monde agricole. Il a profité de l'occasion, comme il le fait dans toutes les régions du Québec, pour inciter les producteurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean à une prise de conscience valorisante, à la solidarité et à l'action. Pour enclencher ce processus, il les a conviés aux États-généraux du monde rural qui se dérouleront en février prochain.

Pagé part... en vacances

Denis Lessard

À Québec, les rumeurs de remaniements ministériels arrivent avec la même régularité que les saisons. Peu seront surpris d'avoir lu dans les quotidiens, il y a quelques jours, l'habituelle liste des déplacements possibles, voire probables, chez les lieutenants du premier ministre Robert Bourassa.


M. Michel Pagé

Après la crise amérindienne et la baisse de popularité du gouvernement dans les sondages, une chaise musicale quelques jours avant la rentrée parlementaire du 16 octobre est aussi prévisible que la neige cet hiver!

Ce qui est moins habituel toutefois c'est qu'à l'avance, certains ministres disent carrément qu'ils souhaitent tirer leur révérence. C'était le cas, la semaine dernière, du titulaire du MAPA, Michel Pagé, qui depuis plusieurs mois a passé le mot sur la colline parlementaire; après 17 ans de politique dont cinq à l'Agriculture, avec une famille de cinq jeunes enfants, on peut avoir envie de rentrer dans ses terres... pour cultiver son jardin.

Ministre relativement jeune, il aura 41 ans le 4 décembre, M. Pagé n'a pas caché qu'il avait eu des offres intéressantes du secteur privé.

Une fois les rumeurs de départ publiées, ironiquement le ministre Pagé s'est empressé de les nier, se disant: «surpris et désolé» d'entendre de telles rumeurs. Mais il s'empresse d'ajouter que «cinq ans à ce ministère là, c'est tout un travail», qu'il est prêt pour de nouveaux défis et qu'il serait «légitime» pour quelqu'un qui a donné 17 ans à la vie publique de songer à une carrière moins trépidante.

Ras le bol

La vérité dans tout cela? Michel Pagé en a ras le bol du MAPA. Déjà l'automne dernier, lors de la formation de la nouvelle équipe Bourassa après l'élection, il rageait d'avoir à remettre ses vieux souliers de ministre de l'Agriculture. Il laissait savoir à tout venant qu'il souhaitait un autre ministère. Cette année, tout indique qu'il sera satisfait. Rencontrant la presse mercredi, M. Pagé a évoqué une rencontre privée avec M. Bourassa et indiqué dans des termes à peine voilés que le premier ministre lui préparait une autre place. Dans ce cas, il serait remplacé par Yvon Picotte, ministre des Affaires municipales qui regarde ailleurs depuis que son gouvernement a décidé de pratiquer des coupes sombres dans les budgets des cités et villes. Quand les libéraux formaient l'opposition, c'est M. Picotte et non Michel Pagé qui intervenait dans les dossiers agricoles.

Si des pépins survenaient dans la préparation de la chaise musicale, un remaniement est une opération complexe où M. Bourassa doit tenir compte des susceptibilités de chacun, M. Pagé continuerait alors de servir à l'Agriculture. Mais dans ce cas, pas pour bien longtemps.

Autre première, le ministre Pagé a aussi indiqué qu'il avait reçu des «signaux» du secteur privé. De tels aveux sont rares car ils exposent les ministres aux tirs de l'opposition, qui flaire toujours le conflit d'intérêts. Le nom de Michel Pagé a flotté tout l'été comme dirigeant de Métro-Richelieu. On lui a préféré finalement deux anciens de Provigo, MM. Pierre Lessard et Paul Gobeil, un ex-collègue de M. Pagé.

Comment expliquer qu'un ministre puisse reluquer un tel poste dans une entreprise dans le secteur précis qu'il a mandat de surveiller par une armée d'inspecteurs? «M. Pagé n'a rien sollicité, l'initiative est venue du secteur privé. Il n'y a jamais eu d'offres fermes», a-t-on expliqué à la TCN au cabinet du ministre Pagé.

Quoi qu'il en soit, après s'être entretenu avec M. Bourassa, le ministre Pagé assurait qu'il resterait au sein du gouvernement et qu'après quelques semaines de vacan-

suite à la page 47

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DU MONDE RURAL

Où en est le monde rural? Y a-t-il déclin des activités régionales? Les États généraux du monde rural réuniront, en février 1991, ceux et celles qui font le monde rural. Pour en savoir plus long, le président général, Jacques Proulx, sera l'invité des rencontres régionales:

- de la Gaspésie
  le jeudi 13 septembre 1990
  à 17 h 00
  à l'Hôtel Bellevue, à Cap-aux-Meules
- de la Gaspésie
  le vendredi 14 septembre 1990
  à 17 h 00
  à l'Auberge Hunguedo, à Maria
- des Laurentides
  le dimanche 16 septembre 1990
  à 14 h 00
  au Château Montebello à Montebello

Pour plus de renseignements, téléphonez à votre bureau régional de l'UPA.

ÉVÉNEMENTS À VENIR

24 sept., 20 h 00, soirée d'information sur la santé des troupeaux porcins organisée par le Syndicat des producteurs de porcs de la région de St-Hyacinthe, à la Faculté de médecine vétérinaire, **St-Hyacinthe**.

25 sept., 13 h 00, visite de culture sur billons, ferme de M. Jean Asnong, 327, route 133, **Pike-River** (Inf.: (514) 248-3652).

27 sept., 13 h 30 à 15 h 30, démonstration d'une nouvelle technique de travail avec le Rotochisel, Ferme de M. Jean-Paul Guillette, 178, rang d'Argenteuil, **St-Damase** (En cas de pluie, démonstration remise au lendemain).

29 sept., 10 h 00 à 16 h 00, journée de conférence avec M. Jean-Guy Reynard, spécialiste français en régie d'élevage, organisée par le Centre de développement d'agrobiologie du Québec et le cégep de Victoriaville, au grand auditorium du cégep, **Victoriaville** (Inf.: Locana Sans-regret (819) 358-5839).

GATT

UPA et Fédérée: même combat

L'UPA s'occupera de maintenir la pression sur le gouvernement fédéral jusqu'à la fin de la ronde actuelle de négociations du GATT. Et il semble que la Coopérative Fédérée travaillera conjointement avec l'Union dans ce dossier. La décision aurait été prise le 17 septembre lors d'une réunion de la Commission professionnelle de l'Agriculture qui réunit l'UPA et la Coopérative Fédérée.

Lors de cette rencontre, la Commission a rencontré des représentants du gouvernement fédéral avec en tête de la délégation M. Germain Denis, le sous-ministre chargé des négociations commerciales. Il semble que les propos de M. Denis ont montré que le fédéral défend à Genève une position pas trop éloignée des demandes des organisations agricoles québécoises. Néanmoins, l'UPA et la Coopérative Fédérée ont décidé de demeurer vigilants et de montrer au fédéral que les producteurs agricoles suivront de très près les faits et gestes des négociateurs canadiens. Rappelons que d'ici au 15 octobre, les délégations à Genève doivent déposer la liste de leurs programmes agricoles, les sommes dépensées dans ces programmes et les offres de réduction du soutien qu'ils sont disposés à faire.

L'UPA mobilisera l'ensemble de ses fédérations spécialisées au cours des prochaines semaines. On leur demande de mettre de la pression sur les députés et ministres fédéraux par des lettres, des téléphones, des rencontres et même quelques manifestations s'il le faut. L'UPA demandera aussi aux députés provinciaux d'appuyer le mouvement agricole. Du côté de la Coopérative Fédérée, *La Terre* n'avait pu rejoindre de porte-parole au moment d'aller sous presse. Mais la Fédérée aurait décider d'agir dans le même sens dans les prochaines semaines.

A.B.

TRANSPORT DU LAIT:

Un Accord de principe qui scelle la paix

André Belzile

«Aux termes des négociations qui ont été entreprises entre les parties au sein du Comité technique sur la convention de transport du lait présidé par Guy Jacob, sous-ministre au MAPA, un Accord de principe a été signé par les parties à St-Hyacinthe, le 12 septembre 1990.» Ce court paragraphe, qui sert de préambule à l'Accord de principe, permet d'espérer une paix, peut-être fragile mais que plusieurs souhaitent durable, entre la coopération et le syndicalisme agricole dans le secteur laitier.

En effet, maintenant qu'il y a eu accord sur la question du transport, la nouvelle convention de mise en marché du lait pourra enfin être mise en vigueur. L'Accord de principe permet au monde coopératif de devenir le maître d'oeuvre dans l'application quotidienne du transport du lait mais la Fédération conserve toujours le pouvoir de diriger le lait. Les coopératives ont accepté d'annuler toutes les procédures judiciaires qu'elles ont intentées. La signature de l'Accord de principe signifie que la convention de mise en marché du lait pourra enfin entrer en vigueur.

L'Accord de principe a été finalisé dans la nuit du 12 au 13 septembre dernier. Il a été entériné par toutes les parties (Fédération, Conseil de la Coopération, Agropur, Transporteurs) le lendemain et les poursuites retirées. Et le vendredi à 11 heures 59, toutes les parties ont signé la nouvelle convention de mise en marché.

Les grandes lignes de l'Accord de principe sont les suivantes:

— On mettra sur pied un comité de rationalisation du transport regroupant la Fédération, la Coopérative Fédérée et Agropur. Les transporteurs sont exclus. Le comité devrait entreprendre ses travaux 30 jours après la mise en vigueur de la convention de transport. On peut résumer son mandat brièvement en disant qu'il doit viser la situation idéale: un seul camion ramassant le lait dans un rang quand c'est possible. L'objectif visé est de diminuer la facture de transport assumée par les producteurs (60 millions par année) pour le ramassage, la livraison, le transport spécial et le transport inter-usine. On tentera aussi de favoriser l'approvisionnement des usines directement de la ferme.

— Dans les 90 jours de l'entrée en vigueur de la convention, les parties commenceront à discuter de péréquation provinciale du transport: il s'agira de déterminer si la péréquation sera d'abord appliquée régionalement puis provincialement ou directement au niveau provincial.

— Dans les 60 jours de la mise en vigueur, les parties négocieront de nouveaux tarifs de transport.

— On rédigera un contrat individuel avec chaque transporteur. La coopérative signera le contrat pour les producteurs sociétaires et la Fédération pour les producteurs non sociétaires. Chaque transporteur se verra assigner une coopérative à qui il communique ses demandes et rapports et de qui il reçoit ses instructions. Tous les contrats signés par les coopératives avec les transporteurs devront être approuvés par la Fédération.

— La Fédération demeure responsable de la direction du lait vers les usines. Mais les communications avec les transporteurs sont la responsabilité de la coopérative concernée.

— Les frais de transport spécial et inter-usine seront payés par le fonds d'indemnisation prévu à la convention de mise en marché du lait, une fois que la rationalisation du transport sera réalisée.

— Tous les litiges pouvant survenir à toutes les étapes de l'application de l'Accord de principe et de la convention seront soumis à l'arbitrage de la Régie des marchés agricoles et alimentaires.

La saga du transport du lait

9 août 1989: La Régie des marchés agricoles rend une décision arbitrale en rapport avec la question du transport du lait; cette décision déplaît souverainement aux coopératives.
30 août 1989: Les coopératives demandent au Conseil des ministres de réviser la décision arbitrale du 9 août 1989.
19 septembre 1989: Les Coopératives déposent en cour supérieur du Québec une requête pour faire déclarer nulle la décision arbitrale du 9 août 1989.
février 1990: Comme la convention de mise en marché est en vigueur jusqu'au 31 juillet 1990, la Fédération tente de commencer les négociations pour une nouvelle convention de mise en marché; les coopératives refusent malgré les efforts du ministre Pagé.
avril 1990: En présence de Guy Jacob, sous-ministre au MAPA, les parties en cause (Fédération, Coopératives et industries privées) commencent à négocier face à face une nouvelle convention de mise en marché.
29 juin 1990: Les parties signent un accord de principe pour une nouvelle convention de mise en marché; mais la Fédération refuse de la signer tant que la convention sur le transport ne sera pas réglée et que les coopératives n'auront pas retiré toutes leurs poursuites.
31 juillet 1990: La convention de mise en marché expire: elle sera prolongée de mois en mois jusqu'au 14 septembre 1990.
12 septembre 1990: Une entente de principe sur la question du transport intervient: la nouvelle convention de mise en marché pourra donc être mise en vigueur; dès que la rédaction de la nouvelle convention de transport sera terminée, elle aussi pourra être mise en vigueur.

A.B.

RÉACTIONS AU RÈGLEMENT DE CONFLIT

Un soupir de soulagement unanime

André Belzile

Pour toutes les parties intéressées au conflit du lait, un sentiment unanime: «Ouf, c'est terminé. Nous pourrons maintenant passer à autres choses». C'est ce qui se dégage des premières déclarations recueillies par *La Terre* juste après la signature de la convention de mise en marché

Claude Rivard

Pour le président de la Fédération des producteurs de lait du Québec, les signatures — de la convention de mise en marché et de l'accord de principe sur le transport — et le retrait des procédures permettent de faire table rase.

«Nous allons enfin pouvoir travailler ensemble pour relever les défis auxquels est confrontée l'industrie laitière québécoise.» Et parmi ces défis, M. Rivard cite la baisse de consommation surtout du côté des produits plus gras, l'ouverture de nouveaux marchés surtout au Canada et le développement de nouveaux produits laitiers.

«On va enfin pouvoir travailler dans des dossiers concrets, comme la rationalisation du transport, plutôt que dans le vide, comme dans une poursuite juridique.»

Pour la Fédération, elle-même, Claude Rivard est conscient qu'elle doit passer à autres choses. «Avec le comité ad hoc, nous sommes en marche vers le rapprochement des deux pools de lait, si les producteurs le veulent.» Et la Fédération devrait aussi s'efforcer dans les prochaines semaines de mobiliser ses membres contre les démarches d'Ottawa au GATT.

Enfin, M. Rivard a tenu à souligner le travail de conciliation de Guy Jacob, le sous-ministre du MAPA. «Au début, nous étions très loin les uns des autres. Si on a parlé des ententes Trudeau il y a dix ans, on devrait parler des ententes Jacob cette année.» Et il souligne que, malheureusement on enterrait Me Marcel Trudeau, le jour même où on signait l'accord de principe.

Yvon Dinel

Pour le président du Conseil de la coopération laitière, les accords dans le transport et la signature de la convention de mise en marché sont très satisfaisants. «Nous avons réussi à négocier et à signer sans arbitrage. Le ministère a joué le rôle qu'il devait jouer soit celui de médiateur pour que le secteur laitier puisse passer à autres choses et relever les défis qui l'attendent.»

M. Dinel se déclare très satisfait que la convention de mise en marché favorise les usines situées en régions périphériques. Il s'agit d'un dossier très important pour les 5 coopératives laitières régionales qui devraient fusionner leurs activités très prochainement.

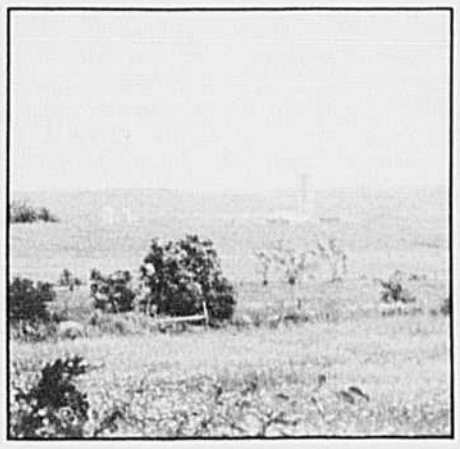
Dans le dossier du transport, la coopération a rencontré, selon Yvon Dinel, ses trois objectifs. On a reconnu que les transporteurs n'étaient pas propriétaires de leur route: on ne leur fournira dorénavant qu'une liste indicative de producteurs et un volume indicatif de lait. On a reconnu aussi qu'il fallait des contrats individuels et non un contrat avec l'Association qui représente les transporteurs. «Nous serons ainsi moins vulnérables car tous ces contrats ne viendront pas nécessairement à échéance en même temps.» Enfin, pour M. Dinel, on a atteint la cogestion du transport: la Fédération et les coopératives vont négocier ensemble la rationalisation du transport.

En terminant, M. Dinel soulignait que les deux parties avaient manifesté de la bonne volonté et que la rédaction technique de la convention de transport ne devrait pas poser de problèmes.

Claude Lambert

Pour le président du Conseil de l'industrie laitière, qui représente les industriels privés, «il s'agit d'une heureux événement pour l'industrie laitière québécoise». Selon M. Lambert, l'industrie pourra consacrer ses énergies à se développer plutôt qu'à se battre pour la matière première, entre autres en développant de nouveaux marchés.

«L'entente résulte d'efforts honnêtes de la part de tout le monde. Et nos membres sont satisfaits même si ce n'est pas encore l'idéal.» Pour M. Lambert, il était important que tous reconnaissent que la Fédération en tant qu'intervenant neutre devait demeurer responsable de la direction du lait.



Agropur

Chez Agropur, on n'avait que peu de commentaires à émettre. Le directeur des relations publiques, M. Ken McCaughey, s'est quand même déclaré «bien content que cela soit réglé». Pour lui, cela a pris un peu plus longtemps qu'il ne l'aurait souhaité mais maintenant, pour les trois prochaines années, on pourra s'occuper des autres défis à relever.

La TPS fait une première victime

L'annonce surprise que Québec allait imposer une taxe sur les produits et services (TPS) a déplu à plusieurs. Elle a, entre autres, provoqué la démission du ministre du Travail et du Revenu, M. Yves Séguin. M. Séguin avait toujours été opposé à l'idée d'une TPS québécoise. Et en tant que ministre du Revenu, il aurait été responsable de la perception de cette nouvelle taxe. On ne connaît d'ailleurs pas encore les détails de fonctionnement de la TPS pour les agriculteurs mais une chose est sûre, c'est que rien ne devrait changer avant le premier janvier 1992.

Cette démission rend encore plus tangible un remaniement ministériel dans les prochaines semaines. Le ministre Pagé a déjà claironné sur toutes les scènes qu'il ne voulait pas revenir à l'Agriculture (voir autre texte p. 2). Et comme la dernière fois, c'est le nom d'Yvon Picotte qui revient comme un des successeurs possibles à Michel Pagé.

A.B.

L'ÉDITORIAL



Jacques Proulx, président général

La loi 49, monsieur Pagé, ne partez pas sans elle

Les rumeurs à l'effet que monsieur Pagé quitterait le ministère de l'Agriculture d'ici quelques semaines se font de plus en plus persistantes. Loin de nier ces rumeurs, le Ministre lui-même déclarait à la presse qu'il était temps pour lui de passer et de penser à autre chose, après cinq «longues» années au Ministère.

Évidemment, comme tout homme politique, monsieur Pagé s'attend à ce que l'histoire fasse un bilan positif de son séjour à la tête d'un des ministères les plus exigeants du gouvernement du Québec. À cet égard, il est possible qu'on dise de lui un jour qu'il a fait un bon travail; mais il est possible aussi qu'on dise le contraire. Quoi qu'il en soit, l'heure n'est pas encore au bilan.

Pour l'instant, monsieur Pagé est encore en poste et avant son départ, il y a une chose qu'il doit absolument régler avant de quitter et de prétendre au devoir accompli.

Il s'agit bien sûr de l'abolition de la loi 49, cette fameuse loi qui, à partir de 1992, obligera l'ensemble des producteurs à garantir tous les prêts de l'Office du crédit agricole, c'est-à-dire, à assumer tous les frais inhérents aux faillites de leurs voisins.

Cette loi, faut-il le rappeler, risque de devenir extrêment coûteuse pour l'ensemble des producteurs et productrices du Québec. Dans un contexte de mondialisation et de récession économique, en effet, le risque de difficultés financières, donc de faillites, est plus élevé que jamais.

Mais il y a plus. En transférant aux producteurs la responsabilité de garantir tous les prêts agricoles de l'État, le gouvernement a beaucoup moins intérêt à doter le Québec de politiques agricoles performantes et adaptées. À la limite, par exemple, pourquoi continuerait-il à investir autant dans la stabilisation agricole s'il n'est plus financièrement responsable des faillites?

À n'en point douter, monsieur Pagé connaît bien le dossier. Depuis deux ou trois ans, l'UPA n'a cessé de le harceler sur cette question. Comme Ministre de l'Agriculture, responsable et soucieux de la santé économique de cet important secteur économique, monsieur Pagé ne peut donc partir sans abolir cette mauvaise loi.

Ce geste de monsieur Pagé donnerait un signal clair à l'ensemble de la classe agricole que, devant la tempête qui s'annonce, peu importe les résultats des négociations du GATT, le gouvernement du Québec et son Ministre de l'Agriculture entendent bien soutenir les gens qui, quotidiennement, travaillent et vivent de la production agricole au Québec.

BILLET

Cultiver nos propres valeurs

C'est avec une indéniable fierté que j'ai accepté la proposition des dirigeants d'assumer la fonction de secrétaire général de l'UPA. Une fierté développée durant seize ans à la Fédération des producteurs de volailles, mais particulièrement entretenue au cours des neuf dernières années où mes fréquents contacts avec les producteurs à titre de secrétaire m'ont dévoilé toute leur richesse et leur simplicité.

Ces années se sont écoulées rapidement, dans un climat de franche camaraderie et de saine harmonie. Mais le moment était venu d'explorer d'autres horizons, d'envisager de nouveaux défis. De toutes ces années, je retiens toutefois quelques leçons que l'expérience m'a enseignées, et particulièrement que l'essentiel réside bien davantage dans nos acquisitions que dans nos théories. Et aujourd'hui même si les défis sont encore imprécis, voire même abstraits, je les aborde avec l'assurance de mes expériences passées, que j'entrevois partager au cours des prochaines années.

D'abord une conviction à la cause des producteurs agricoles, une absolue certitude que leurs valeurs sont fondamentales, universelles et à la fois humanistes.

Une conviction que les objectifs sont raisonnables et que leur atteinte ne se fait pas contre mais avec et pour l'ensemble de la société.

Une absolue conviction que ce contrat social fait partie de l'équilibre que tout système démocratique et civilisé doit rechercher.

Ensuite une persévérance dans les actions entreprises. Rome ne s'est pas bâtie en une seule nuit, le proverbe le dit bien. L'histoire du syndicalisme agricole témoigne d'un cheminement en dents de scie, mais dont la progression ne s'est jamais démentie. Il faut conserver cette vision du développement et poursuivre sur cette voie. En partant de la création des coopératives à la gestion des approvisionnements et ensuite aux agences de vente, les producteurs ont démontré leur ténacité à s'équiper d'outils pour influencer la mise en marché de leurs produits. Au-delà des remises en question normales et essentielles, par-delà les attaques extérieures pour contester et souvent sabrer les formules éprouvées, les producteurs doivent résister et défendre leur «pain gagné» parce qu'ils ont raison. Et comme d'aucuns disent: «cette cause est juste».

Il nous faut également cultiver la confiance. Une confiance non pas aveugle mais réelle, celle qui pousse les individus à se surpasser, qui les convainc qu'ils sont utiles et importants, et qui grandit les êtres.

Cette confiance doit aussi être dirigée vers nos partenaires sociaux, politiques et économiques. Même si les objectifs sont opposés et parfois conflictuels, notre devoir est de confronter nos visions respectives. L'évolution des pensées et jusqu'à un certain point de la société découle de ces chocs idéologiques. Il est souvent étonnant de découvrir au-delà des mots et des comportements des similitudes quant aux principes. Une confiance judicieusement consentie est généralement le meilleur gage d'harmonie et de réussite.

Et finalement je propose le respect. Le respect des individus, des idées et des institutions. Une organisation ne fonctionne et ne résiste que si elle respecte ceux et celles qui l'habitent. Une organisation ne progresse que si elle respecte ceux et celles qu'elle côtoie et, même dans certains cas, affronte.

Ce respect fait partie intégrante du passé agricole. Mes prédécesseurs ont tous démontré leur grande fidélité à la personnalité propre du monde rural. Le respect pour les gens de la terre et leur noblesse se perçoit à travers tous les témoignages que rapporte «L'Histoire du syndicalisme agricole[1]».

Ce sont ces grandes valeurs que vous possédez déjà que je vous invite à cultiver et à propager dans toute notre action collective. Je m'engage à les faire miennes, à les rendre vivantes dans la conduite des affaires de l'Union.

Issu d'un milieu urbain, il n'était pas nécessairement naturel et dans l'ordre des choses que j'adhère à la cause agricole. À plusieurs reprises, j'ai eu l'occasion de remettre en question ce choix, mais à chaque fois j'ai renouvelé mon engagement toujours plus convaincu que les valeurs et les objectifs que la classe agricole et le monde rural défendent sont ceux dont on creuse le terroir.

Avec votre apppui, celui des dirigeants et des nombreux employés de l'Union, la cause qui est la vôtre peut devenir une préoccupation pour l'ensemble de la société, et c'est dans ce sens que je souhaite la diriger.

Serge Deschamps
Secrétaire général de l'UPA

1 Histoire du syndicalisme agricole au Québec — Boréal Express. Jean-Pierre Kesteman, J.-M. Kirouac, Guy Boisclair.

La fameuse question du lait

Lettre ouverte à
monsieur François Daoust

À la lecture de votre point de vue dans l'Opinion rurale, je n'ai pu m'empêcher de sursauter tellement tout vous paraît simple et facile.

Comment se fait-il que vous n'ayez pu être intégré en 1977, alors que la FPLQ devait, par entente depuis 1972, mettre à la disposition pour intégration à chaque année 5 % du total des ventes en classe 1? Depuis 1980, ce sont les augmentations des ventes seulement qui sont disponibles pour intégration.

Si on limite à 50 % la détention de quota de classe I, comment peut-on répartir le marché alors que la consommation représente seulement 25 % de la production totale de lait au Québec? Peut-être pourrons-nous entrevoir une amélioration au début du 22e siècle? J'aimerais ici vous citer une phrase de notre ex-président, M. Jacques Boucher, au début des années 80: «Le marché du lait de transformation appartient à tous les producteurs du Québec.» Je crois que pour la nouvelle décennie, en enlevant le mot «transformation», cette citation serait sûrement encore de son temps.

Je crois, M. Daoust, que le problème actuel soulevé dans notre région ne vient pas du fait qu'un producteur possède ou non du quota de classe I. C'est plutôt dû au fait que chaque litre de quota de classe I enlève environ 3 kilogrammes de matière grasse au pool II, et ce, sans limite et avec un système de compensation illogique et fonctionnant à l'inverse (plus on en fait, moins on compense). Les producteurs que je représente demandent simplement de la logique et du bon sens: «À chaque pool un prix, mais aussi à chaque pool, ses responsabilités pour ses sous-produits.»

Au pool 2, les frais intra-quota couvrent les frais d'exportation pour la poudre, et le hors quota pour la poudre et le gras sur le marché international.

Nous demandons donc aux producteurs du pool I du Québec d'agir en gens responsables et de compenser équitablement les producteurs du pool 2 pour les 5,44 millions de kilogrammes de matière grasse déversés en 1988-1989, soit une augmentation de 12 % par rapport à l'année précédente. En appliquant la formule de compensation de l'écrémage du pool I actuellement en vigueur, le taux de l'écrémage passera de 0,72 $ à environ 0,55 $ par hectolitre. Où est la logique?

Si on veut parler de la publicité payée, sachez que depuis 2 ans, les producteurs de transformation fournissent près de 10 % du budget de la publicité du pool I (0,02 $ par hectolitre de pool 2 équivaut à environ 0,06 $ par hectolitre de pool I).

On peut également parler des montants fabuleux payés par les producteurs de transformation pour écouler en 1988-1989 les 6,6 millions de kilogrammes de beurre produits par la crème québécoise du pool I et écoulés sur les marchés du pool 2.

Pendant qu'on essaie d'améliorer notre transformation pour aller chercher des marchés plus payants (fromages fins surtout), des gens qui pensent comme vous ont augmenté de près de 400 000 kg de matière grasse (près de 500 000 kg de beurre) par année le déversement sur le marché du pool 2 depuis 1984-85.

Vous semblez offusqué d'entendre parler d'expropriation (sûrement qu'il y aurait un mécanisme de compensation prévu), mais j'espère que vous n'étiez pas conscient de l'appropriation du quota de pool 2.

Pour terminer, je crois que nous avons tous intérêt à nous asseoir ensemble pour discuter, conclure de nouvelles ententes et nous unir afin de faire face aux grands défis des années à venir (libre-échange, GATT, etc.).

Le Syndicat des producteurs laitiers du centre du Québec
Jacques Corriveau, président

À propos des vétérinaires volants

Depuis le début de juin, on annonce à grand renfort de publicité dans les journaux: «Une équipe «volante» de médecins vétérinaires pour les agriculteurs des régions dites éloignées.» Par cette entente, le ministre Pagé entend régler le problème de disponibilité de services vétérinaires en régions éloignées. Innovation dans le domaine, la banque de remplacement se veut en fait une équipe de médecins vétérinaires disponibles en tout temps dans les zones «désignées.»

Or dans les faits ce n'est que de la poudre aux yeux; en juin, aussitôt que le programme fut publicisé dans les journaux, j'ai fait application. Le 26 juin... Le Dr Denis Sanfaçon, directeur de la santé animale me répondit: Votre demande de remplacement relative au maintien de services vétérinaires en zones désignées a été évaluée et vous avez été jugé admissible. En date de la présente, nous avons transmis votre demande à l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec qui est responsable de la gestion de la banque de disponibilité. Il ajoutait: je vous remercie du souci que vous avez d'assurer une continuité de service à votre clientèle.

Je n'ai reçu à date aucune réponse de l'AMVPQ. Les vétérinaires «volants» s'étaient sans doute envolés... en vacances. Disponible en tout temps, dites-vous! Le jour où ce programme n'existera pas seulement pour les journaux, Faites-moi signe! Les vétérinaires «volants» quand ça sera effectif, ça va boucher certains trous. Conformément à l'article 29.01 de l'entente section 1.3: la durée minimale de remplacement ne peut-être inférieure à 14 jours. «Donc si je veux me faire remplacer pendant la chasse à l'orignal cet automne, je devrai prendre deux semaines au lieu d'une... sinon pas de remplaçant. Je trouve quand même agréable que l'on me force à prolonger ma saison de chasse.... enfin un bon geste. Qu'est-ce qu'on ne ferait pas pour être admissible! Donc je dois m'absenter plus de 14 jours pour un maximum de un mois par année. On paie 100 $ par jour à mon remplaçant; les autres modalités, je ne les connais pas; mais j'ai fait application en juin, on voudra, sans doute, m'en informer le jour où le programme existera vraiment.

On appelle cela une solution de pompier; on aurait dû au lieu de cela rendre les tarifs plus équitables, c'est-à-dire rendre aussi payants les services vétérinaires donnés aux agriculteurs éloignés que ceux donnés aux agriculteurs proches des cliniques. Je m'explique: actuellement, il est 5 à 6 fois plus payant de donner du service aux clients proches qu'à ceux qui sont plus éloignés.

Ici dans la région de Mont-Laurier, je peux faire 2 visites à l'heure en parcourant à peine 10 kilomètres tandis que pour faire une visite à Ste-Anne-du-Lac je dois parcourir 100 kilomètres et ça prendra deux heures...

Ce qui donne: Mont-Laurier, 2 visites à 24,75 $ = 49,50 $ moins 10 kilomètres à 0,30 c = 3,00 $ reste 46,50 $ pour une heure.
Ste-Anne-du-Lac, 1 visite donne 46,25 $ moins 100 kilomètres à 0,30 c donc moins 30,00 $ reste 16,25 $ pour deux heures 8,25 $/heure.

Quand je dois aller à Maniwaki, ou bien que le vétérinaire de Maniwaki vient faire une visite à Mont-Laurier ça donne 71,25 $ pour 155 kilomètres donc 155 à 0,30 c = 46,50 $ reste 24,75 $ pour plus de 2 heures. Pourquoi dans ces conditions serait-on intéressé à couvrir la région voisine quand l'un des deux s'absente; dois-je faire appel à son côté missionnaire. Pourquoi irais-je couvrir Maniwaki en son absence? Pourquoi les vétérinaires de St-Jovite viendraient secourir mes clients. Ce n'est pas payant les longues distances et on vient de prolonger cet état de fait pour trois autres années dans notre nouvelle entente.

On continue à rendre encore moins payants les cas éloignés tout comme dans l'entente précédente.

Ainsi le tarif de base (0 à 25 kilomètres) passe de 23 $ à 25,75 $ d'avril 88 à avril 93; une augmentation de 2,75&t&$; pour la même période, le tarif pour la distance de 45 à 50 kilomètres passe de 44,50 $ à 47,25 $ et pour de 75 à 80 le tarif va de 69,50 $ à 72,25 $; peu importe la distance toujours la même augmentation 2,75 $... La devise de l'ASAC semble être: la distance n'a pas d'importance: Il n'est donc pas surprenant qu'année après année notre pouvoir d'achat diminue; dans ces conditions, comment voulez-vous que je puisse concurrencer les autres vétérinaires dans l'embauche d'un confrère; dois-je lui dire: si tu viens travailler ici ne t'attends pas à gagner ce que les autres gagnent pour un travail équivalent parce que quand tu iras au loin, tu ne feras que 8,00 $ de l'heure au lieu des 72 $ de l'heure qu'a négociés notre syndicat. Pour l'avenir, qui peut-on espérer comme remplaçant? Un semi-retraité amateur de chasse et de pêche$ Un amateur de solitude? un mal pris?

En attendant, la moindre absence pose un grave problème pour les agriculteurs. L'UPA continue à chercher l'oiseau rare; ils savent eux que c'est la seule solution durable, valable. L'UPA va continuer à faire mon ouvrage lors de mes absences, va prier pour que je n'aie plus besoin de vacances, va prier pour ma santé, c'est rassurant ça fait beaucoup de monde qui prie pour moi!

Jean-Jacques Jetté
médecin vétérinaire
Mont-Laurier

LA TERRE DE CHEZ NOUS

Le seul hebdomadaire agricole d'expression française à rayonnement national en Amérique

Fondé en 1929

éditeur
L'Union des producteurs agricoles
Maison de l'UPA
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Tél. (514) 679-0530
Fax (514) 679-5436

Directeur: Hugues BELZILE
Rédacteur en chef: Michel BÉLAIR
Secrétaire de rédaction: Rosaline D.-LEDOUX
Rédacteur en chef adjoint, responsable des publications spécialisées: France GROULX
Responsable de la production: Carole LALANCETTE
Directeur de la publicité: Réjean POULIOT
Représentants publicitaires: Christian GUINARD, Réal LOISEAU, Robert BISSONNETTE
Représentant hors Québec: Joseph-D. GAGNON
Tél. Toronto (416) 670-9603
Fax (416) 670-9620
Responsable du tirage: Micheline COURCHESNE
Administration: Jocelyne GAREAU
Composition et montage: Rive-Sud Typo Service Inc.
Impression: Imprimerie Transmag

Publié le jeudi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, 20 $; 2 ans, 34 $; 3 ans, 42 $
Chèque ou mandat à l'ordre de ***La Terre de chez nous*** *et adressé au:*
Service du tirage
La Terre de chez nous
Maison de l'UPA
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil, Québec J4H 3Y9
(Pas d'argent comptant S.V.P.)

Dépôt légal:
Bibliothèque nationale du Québec - 1990
Bibliothèque nationale du Canada ISSN 0040 - 3830
Enregistrement No 1051
Courrier de deuxième classe

CO-OP®
CÉRÉALES
MAÏS
SILAGE PRO
SOJA KG
MÉLANGES-
PROFIT

L'approche canadienne au GATT n'a pas changé

La présente fait suite à l'article intitulé «Canada: double jeu au GATT», qui a été publié dans votre journal le 23 août dernier.

Je peux vous assurer que l'approche du Canada à l'égard des négociations commerciales multilatérales au sein du GATT n'a pas changé.

Nos objectifs demeurent les mêmes depuis le début de l'Uruguay Round en 1986, à savoir:

* une réduction importante des subventions qui faussent les échanges, y compris l'élimination des subventions à l'exportation;
* une libéralisation substantielle de l'accès aux marchés internationaux;
* de nouvelles règles commerciales globales qui s'appliquent également à tous les pays, y compris l'élimination des exceptions propres à un pays;
* la clarification de l'article XI, et une meilleure discipline sur les droits compensateurs, et;
* un cadre visant à empêcher l'utilisation abusive des réglementations sanitaires comme obstacles déguisés au commerce.

Au Sommet de Houston, qui a eu lieu du 9 au 11 juillet dernier, le Premier ministre s'est joint à ses collègues des autres pays pour accepter, comme «moyen d'intensifier les négociations», le texte du président du Groupe de négociation en agriculture, M. Aart de Zeeuw.

Même si le Canada croit que le texte du président constitue un point de départ pour la poursuite des négociations, il a clairement laissé savoir qu'on se préoccupait vivement de certaines omissions notamment celles concernant la nécessité de renforcer l'article XI et d'éliminer les subventions à l'exportation.

J'ai rencontré M. de Zeeuw dernièrement à Genève pour renforcer le message de nos négociateurs en ce qui concerne la position canadienne. M. de Zeeuw m'a de nouveau assuré que son texte n'écarte pas la possibilité d'en arriver à un accord, comme le propose le Canada, sur l'éclaircissement et le renforcement de l'article XI du GATT.

Comme il l'indique dans un communiqué diffusé le 14 juillet, le gouvernement n'a pas changé ses objectifs et sa position de négociation à cet égard, et il demeure engagé à ce que l'article XI soit clarifié et bonifié et que l'objectif de l'élimination des subventions à l'exportation soit poursuivi.

Jusqu'ici les positions canadiennes au NCM ont toujours été élaborées dans le cadre d'un processus de consultation avec les agriculteurs, les transformateurs de produits agricoles et les gouvernements provinciaux. Cette consultation a largement facilité la tâche de nos négociateurs, qui est principalement de défendre les intérêts de notre secteur agricole. Je m'attends à ce que ce processus de consultation se poursuive au cours des derniers mois de l'Uruguay Round.

Pierre Blais

Kverneland

BIENVENUE
À
LA TOURNÉE DES CHAMPIONS (1990)

À l'exemple de plus de **4 000 agriculteurs depuis 1986, venez essayer vous-même** les charrues portées, semi-portées et réversibles de la fameuse gamme «VARI-O-MAT» de **Kverneland**.

Accompagné d'une équipe technique expérimentée, **Jean-Charles Marcil**, expert laboureur de classe internationale, partagera avec vous ses connaisssances en techniques d'ajustement et mise au point de charrues, pour obtenir des labours efficaces, générateurs de bons rendements.



JEAN-CHARLES MARCIL
CONSEILLER TECHNIQUE

HORAIRE: 1:15 p.m. à 4:30 p.m.
Beau temps/mauvais temps

ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX AVEC PARTICIPATION KVERNELAND:

Date	Localité	Ferme
25 sept. 1990	Coaticook Cté Stanstead	L.E. Nadeau (Émile & Lucien Nadeau) 529, rue Mogan
26 sept. 1990	Ste-Marie-de-Blandford Cté Nicolet	Morald (Gérald Beauchesne) 1020, rue des Pionniers
27 sept. 1990	Baie-du-Febvre Cté Yamaska	Rosemont (Rosario & Edmond Manseau) 164, rang Bas-Pays Brûlé



KVERNELAND EN «ÉVIDENCE» AU CONCOURS MONDIAL 1990...
— **Lieu et date:** Zeewolde, Hollande, les 22-23 septembre 1990.
— **Participants enregistrés:** 56, dont 53 utiliseront une charrue Kverneland.
— **Ole Gunnar Kverneland** (voir photo ci-haut) pilotera une équipe d'appui technique Kverneland composée de 8 spécialistes.

SUIVEZ CETTE CHRONIQUE POUR L'ITINÉRAIRE DE «LA TOURNEE»
OU TÉLÉPHONEZ À:

KVERNELAND INC., DRUMMONDVILLE
(819) 477-2055

Roch Rioux répond à Pierre Gaudet

La présente lettre s'avère pour moi la phase terminale d'un malaise dont l'importance s'est traduite par le volume de la correspondance qu'il a engendré.

Quoique vous m'en fournissiez l'occasion, je n'entends pas davantage repartir une autre polémique sur le dossier de Mme Chicoine, productrice de Rawdon, même si vous vous fondez sur ce dossier pour réitérer que je me suis livré à des manoeuvres dilatoires. Les hésitations qu'a connues le cheminement de cette plainte, notamment le retrait de cette dernière par son auteure, le virage «réglementaire» effectué par le conseil municipal et la reprise d'instance par des tiers ne sauraient justifier que ces événements étrangers au commissaire lui soient attribués comme manoeuvres dilatoires.

On ne saurait non plus qualifier de dilatoire le fait que ce soit «à ma demande» qu'un avis juridique ait été produit me refusant la compétence de continuer l'examen de cette plainte. Quiconque entretient des doutes sérieux sur sa compétence sur un sujet aussi important que le zonage de production par les municipalités dans le contexte du droit de produire des agriculteurs doit s'en assurer s'il a le minimum de sérieux professionnel, avant que les tribunaux ne le lui fassent savoir. Et c'était le cas dans l'espèce.

Que la réponse ait été négative ne m'apparaît pas une raison suffisante pour qu'on déduise que je recherchais une telle conclusion. À une question impersonnelle me fut donnée une réponse tout aussi impersonnelle.

Pour moi la loi ne peut être manipulée ni être torturée pour lui faire exprimer des droits qu'elle ne comporte pas. Le désir de voir s'exercer une compétence ne saurait se substituer aux termes de la loi.

Au-delà de la lettre de la loi il est intéressant de noter que, malgré les nombreuses commissions parlementaires qui ont eu comme sujet de discussion, «le droit de produire», l'on n'a pas introduit de texte législatif véhiculant en ce domaine une politique destinée à être appliquée par les fonctionnaires. Si le législateur avait eu cet objectif, il l'aurait exprimé explicitement dans la loi. D'autant plus que depuis la cause de Sabrevois s'était glissée dans notre droit une jurisprudence claire que seul un texte législatif pouvait déplacer.

J'en déduis qu'on ne peut tenir rigueur aux fonctionnaires d'un environnement juridique aussi explicite.

Enfin, pour terminer, vous avez, dites-vous, écrit votre éditorial à titre de vice-président et conséquemment au nom du monde agricole. Sans apporter plus d'importance qu'il ne le faut à cette question, je me permets de suggérer que ceci ne transparaît pas de la page éditoriale; il m'a fallu, pour l'apprendre officiellement, attendre de lire la lettre de M. Lavigne du 20 août 1990. Je crois humblement que si l'on veut qu'un écrit soit perçu «es qualité» rigueur oblige d'abord le signataire.

J'arrête donc ici un échange démotivant sur un événement qui a laissé planer l'idée qu'au lieu d'agir dans la plus simple rigueur juridique, comme je crois l'avoir toujours fait dans mes fonctions antérieures, j'aurais au contraire été à l'affût de tout ce qui pouvait m'épargner des responsabilités, en somme d'être un tire-au-flanc. Ne soyez donc pas étonné, comme vous le dites si bien, que ces propos «m'aient si durement atteint».

Quoi qu'il en soit des modifications qu'apportera éventuellement le législateur à cette organisation, car il faudra bien qu'il en arrive là, et quoi qu'il advienne de l'orientation, sinon du chemin, qu'on indiquera au titulaire actuel, je reprendrai, selon votre expression, le collier avec plus de vigueur que jamais. De toute façon et en accord avec vous, je ne doute aucunement que le problème du zonage agricole se réglera avec (?) ou sans moi.

Roch Rioux
Commissaire aux plaintes en matière de protection du territoire agricole

Non à l'exploitation des producteurs de lait industriel par leurs semblables

M. François Daoust, votre lettre parue dans *La Terre de chez nous* du 23 août 1990 s'en prend aux producteurs de lait industriel que vous exploitez. Ces derniers ne sont pas responsables des erreurs que vous avez commises. Si on avait tous fait comme vous, quel prix calculez-vous que vous auriez payé votre classe I?

Dans le temps, vous avez agi en égoïste en pensant à vos intérêts personnels. Après avoir posé ce geste, vous vous tournez vers le syndicalisme et vous demandez que l'on protège ses intérêts.

Lorsqu'on pense à ses intérêts personnels d'abord, il faut laisser le libre marché établir les règles du jeu. À partir du moment où l'on réglemente, il faut donner l'équité à tout le monde.

De plus, le consommateur consomme de plus en plus son lait à 2% de gras et bientôt à 1%. Le gras qui provient de cet écrémage, vous ne détenez pas de quota pour le couvrir, vous le «bumpez» sur le marché en le transformant en beurre, ce qui fait que nous, on se ramasse avec des coupures de quota. On ne peut même pas jeter notre hors quota sans que «l'environnement» s'en mêle.

Je présume qu'aujourd'hui vous êtes devenu un ardent syndicaliste, non pas pour défendre les droits de l'ensemble de vos confrères mais plus pour protéger vos privilèges tout comme plusieurs administrateurs de la Fédération d'ailleurs.

Vous parlez d'expropriation, parole citée dans un éditorial de *La Terre de chez nous* et empruntée à un soi-disant économiste qui a laissé la Fédération parce que c'était trop embarrassant de répondre aux questions des producteurs de lait. Au départ, M. Lafleur est de mauvaise foi ou ne comprend pas la portée du mot «exproprié» qui signifie «dépossédé». Lorsqu'il étale ses chiffres, qui est-ce qui nous dit s'ils sont véridiques ou pas, est-ce une erreur, de l'incompétence ou de la manipulation?

Or, replaçons les choses dans leur contexte au lieu de charrier comme le font les dirigeants et permanents de la Fédération qui se servent de *La Terre de chez nous* comme journal de propagande pour créer la controverse parmi les producteurs.

Ce que nous voulons, c'est qualité égale, prix égal.

Vous dites que tous les producteurs peuvent s'acheter de la classe I en vendant de la transformation. Or, encore là, vous pensez à vous remplir les poches car si demain tous les producteurs se lançaient dans ce piège, le prix du quota de consommation grim-

suite à la page 47

SIROP D'ÉRABLE

Faudra-t-il contingenter la production?

Jean-Charles Gagné

Voté en décembre dernier, le plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec ne possède pas tous les leviers nécessaires pour atteindre les objectifs alors fixés. Le Comité de mise en marché de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec (FPAQ) soumet donc à la consultation quatre propositions visant à dégager la marge de manoeuvre nécessaire pour y arriver. Des consensus devraient se dégager assez facilement à propos de l'implantation d'une agence de vente obligatoire, maintes fois réclamée par les producteurs acéricoles, de même qu'au sujet du choix d'un mode de ramassage et d'entreposage du sirop en vrac. Encore ne faut-il pas sous-estimer les contraintes résultant de l'exigence posée par la Coopérative « Les producteurs de sucre d'érable du Québec » de ramasser le sirop de ses membres. Les discussions risquent d'être plus orageuses au sujet de l'adoption d'un plan de commercialisation doté d'un budget de 1,3 million de dollars et de l'implantation d'une forme de contingentement.

Le rapport final du Comité de mise en marché (« Comité ») de la FPAQ reconnaît l'impact limité du plan conjoint sur la négociation des prix du sirop en vrac pour la récolte 1990. D'une part, trois acheteurs (la Coopérative « Les producteurs de sucre d'érable du Québec », « Les produits de l'érable Beaudry Inc. » et « Acé-Bio ») occupant une place majeure sur le marché, ont très tard et après cinq dernières années devraient permettre à la Fédération de connaître assez précisément la quantité de sirop en vrac offerte et d'établir les prix.

Les ventes effectuées directement du producteur au consommateur et les ventes au détail dans les chaînes d'alimentation ne seraient pas affectées par ce mécanisme centralisé.



beaucoup d'efforts pour l'un d'entre eux, signé une convention. Les autres acheteurs (une trentaine selon les documents de la FPAQ) ont transigé directement avec les producteurs rendant ainsi le marché très fluctuant. D'autre part, les surplus estimés à 30 millions de livres en début de saison ont joué un grand rôle dans la détermination de prix par ailleurs fort controversés. La même situation prévaut alors que les surplus de la récolte 1990 s'établissent à 45 millions de livres au 1er septembre.

Agence de vente obligatoire

La vente du sirop d'érable en vrac dans un contexte de libre marché place les acheteurs en position de force face aux producteurs quant à la négociation des prix. Aussi le « Comité » propose-t-il la création d'une agence de vente obligatoire pour la mise en marché en commun du sirop d'érable en vrac. La Fédération verra à négocier, au nom de tous les producteurs acéricoles du Québec, les quantités et les prix avant de livrer la marchandise aux transformateurs et/ou exportateurs, éliminant ainsi les intermédiaires. Dans l'hypothèse où les acériculteurs rejetteraient toute forme de contingentement, la Fédération pourrait tout de même bâtir une grille de prix avant la récolte. Les données recueillies par les syndicats régionaux quant au nombre d'entailles en opération combinées à la moyenne de production par entaille des

Contingentement

Ici, les opinions sont très partagées. Les régions en développement favorisent une gestion des surplus en laissant libre cours au principe de l'offre et de la demande. Les autres régions insistent sur le contingentement pour obtenir de meilleurs prix et éviter les surplus de production. Tous se rallient cependant à l'idée de minimiser l'impact de l'entrée en production de nouveaux acériculteurs en période de surproduction.

Le Comité a exploré deux formes de contingentement : celle basée sur le volume de production (ou quota) et celle fondée sur le nombre d'adhérents (permis de production). En vertu de la première formule, tout nouveau producteur devrait faire une demande de quota avant la période de production à la Fédération. Selon les estimations de production, le marché potentiel d'écoulement du produit, les abandons de production connus, etc., la Fédération déciderait de l'opportunité de délivrer un quota. Un risque demeure : l'équilibre entre les marchés du vrac et du détail pourrait être rompu par les producteurs qui produisent au-delà de leur quota et écoulent les surplus sur le marché du détail. Les quotas pourraient être fixes, flexibles (permettant de produire, par exemple, jusqu'à 125% du quota détenu avec un prix différent pour la production hors-quota) ou flottante (autorisant un pourcentage de production établi par la Fédération en fonction de la demande globale). Le Comité ne fait pas état du fonctionnement de l'attribution des quotas : par exemple, seront-ils donnés au départ et monnayables par la suite?

Le contingentement basé sur le nombre d'adhérents suppose que chaque producteur détienne un permis de production émis par la Régie des marchés agricoles du Québec et administré par la Fédération. En période où l'offre dépasse la demande, la Régie n'émettrait pas de permis. Certaines limites de cette formule sautent aux yeux : puisqu'il n'y a pas de quotas, aucune limite de production ne pourrait être imposée. De plus, la réglementation étant moins sévère et les preuves plus difficiles à établir dans les cas de poursuites peuvent constituer des incitatifs à la transgression.

Coup d'oeil sur la production...

La production mondiale de sirop d'érable frise les 60 millions de livres depuis 1988, une hausse appréciable comparativement aux années 85, 86, 87 où elle n'a pas atteint les 45 millions de livres. Le Québec, avec ses 40 millions de livres produites au cours des trois dernières années, accapare les deux tiers du marché mondial. On remarque une relative stabilité au chapitre du nombre d'entailles au plan mondial, quelque 28 millions étant répertoriées. Une faible progression a été enregistrée au Québec alors que les entailles sont passées de 18 millions en 1989 à près de 19 millions en 1990. Au cours des trois dernières saisons, le rendement par entaille s'est situé au-delà de deux livres, le sommet ayant été atteint en 1988 avec 2,4 livres. La Fédération des producteurs acéricoles du Québec (FPAQ) contrôle quelque 43,6 % (soit 20 millions de livres) des 46 millions de livres de sirop d'érable constituant le surplus de production accumulé au 1er septembre 1990. La Banque de sirop d'érable (BSE), seule ou conjointement avec l'UPA, en détient 7,62 millions de livres. Répartis en classes selon leur qualité, ces surplus donnent le portrait suivant : 22,8 % de catégorie AA, 34 % de catégorie A, 31,7 % de catégorie B et le reste entre les catégories C et D.

J.-C.G.

Ramassage et entreposage

Le Comité propose que la Fédération effectue le ramasage et l'entreposage de toute la production de sirop d'érable du Québec pour être en meilleure situation de négociation avec les acheteurs. Des discussions ont par ailleurs débuté avec la Coopérative « Les producteurs de sucre d'érable du Québec » qui tient à garder le lien avec les sociétaires.

En pratique, le Comité suggère que les petits volumes soient acheminés par les producteurs eux-mêmes à un entrepôt local temporaire. Les gros volumes de production seraient ramassés directement à la ferme par la Fédération. Le transporteur livrerait le sirop des entrepôts locaux et des gros producteurs au plus proche des cinq entrepôts régionaux (Beauce, Dorchester, Bas-Saint-Laurent, Québec (Portneuf) et Centre du Québec (Plessisville)). La majorité des transactions pourraient être effectuées à partir d'un entrepôt central d'une capacité d'environ 12 millions de livres situé dans la région de Québec. Toute l'opération de ramassage pourrait être confiée à forfait à des transporteurs privés. Le Comité estime que toute l'opération ramassage et entreposage devrait coûter 6,9 cents/livre.

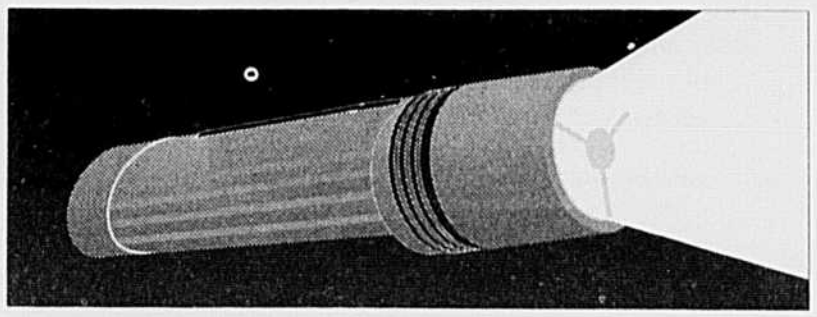
D'autres éléments seront sans doute intégrés dans le cadre de cette consultation : la progression constante de la production en provenance du Nouveau-Brunswick et le potentiel de production des terres de la Couronne.

ne tardez pas et profitez de nos avantages:

CHOIX
ESCOMPTES
ET PRIMES

CO-OP®

En commandant dès maintenant vos semences, vous vous assurez d'un meilleur choix. Cumulez vos achats et augmentez votre escompte.



En prime jusqu'au 30 septembre 1990, vous obtiendrez GRATUITEMENT une lampe de poche* ultra robuste.

Communiquez avec votre représentant Coop aujourd'hui même.

*Achat minimum requis

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
Productions végétales

LA FERME VACHALÊ, MÉDAILLE D'ARGENT DU MÉRITE AGRICOLE 90:

D'abord une réussite humaine

Victor Larivière

Gagner la médaille d'argent au concours du Mérite agricole c'est un exploit auquel aspirent tous les agriculteurs d'élite. Pourtant, la plus grande satisfaction des lauréats de cette année, les Charbonneau de Sainte-Anne-des-Plaines, tient davantage du type de relations humaines qu'ils ont réussi à bâtir au fil des années. Dans leur cas, la solidité de l'entreprise repose autant sur des rapports harmonieux entre les cinq propriétaires que sur une saine gestion.

Tout a commencé en 1972, quand Jean-Louis Charbonneau, le père, offrait à ses quatre fils, Pierre, Daniel, Benoît et Guy, la possibilité de devenir actionnaires à 25 % chacun. Plutôt que de vendre la ferme, le père reçoit jusqu'à la fin de ses jours une rente viagère équivalant au salaire de ses fils. Ce type de transfert de ferme, pour le moins original, permet à chacun de trouver son compte: pas d'endettement d'un côté et une retraite graduelle avec revenu assuré de l'autre.

Un partage équitable

Sauf pour Guy, qui est très impliqué à l'UPA et dans les cercles d'amélioration du bétail, les trois autres frères et leur beau-frère, Richard Maheu, devenu actionnaire l'an dernier, travaillent à plein temps à la ferme. Les femmes, pour leur part, occupent toutes un emploi à l'extérieur de l'entreprise.

Les cinq propriétaires ont convenu entre eux que l'aspect humain était à ce point important qu'ils s'accordent tous le même salaire. Ce que Guy va chercher ailleurs est partagé également. Même si chacun est affecté à une tâche particulière, soit les animaux, les champs, la mécanique, la gestion et l'entretien général, personne n'est compartimenté et tous mettent la main à la traite et aux gros travaux. Et on ne compte pas les heures...

L'entraide est la règle chez les Charbonneau. Comme le souligne le père, tous ont leur carte de BTG, c'est-à-dire de bouche-trou général. Ce partage des tâches et cette souplesse d'adaptation permettent à chacun de prendre trois semaines de vacances par année et une fin de semaine sur deux de congé. Et cela est fort apprécié de tous...

La réflexion avant l'exécution

Avant d'entreprendre n'importe quelle activité qui sort de l'ordinaire, on prend le temps d'en discuter. Comme l'explique Guy, le principal gestionnaire de l'entreprise, « la réflexion et la mise en commun des idées précèdent l'exécution chez nous. La bonne communication, c'est ce qu'il y a de plus important à la Ferme Vachalê ». Jean-Louis, son père, avoue qu'il avait souffert de ne pas avoir de frère avec qui partager le travail, lorsqu'il s'est établi sur la ferme paternelle. Les choses se sont bien arrangées pour lui avec cinq fils. Il leur a toujours laissé la chance de s'impliquer à fond dans les décisions avant de leur laisser la place.

Aujourd'hui, à toutes les trois semaines, il y a une réunion officielle des cinq actionnaires pour planifier les activités à venir. Auparavant chacun a noté dans un calepin les sujets à discuter qui le concernent plus particulièrement. À chaque matin autour d'un café, après la traite des vaches, on met aussi en commun l'agenda de la journée.

On reconnaît qu'il y a des divergences de point de vue à l'occasion. Parfois même ça discute fort, les Charbonneau n'ont pas la langue dans leur poche. Mais, on s'arrange pour régler ces désaccords sans rancune au fur et à mesure qu'ils se produisent.

Une ascension exemplaire

Ce n'est pas un hasard si la Ferme Vachalê a pu décrocher la médaille d'argent au Mérite agricole. Qu'on en juge par l'ascension fulgurante de la production laitière depuis dix ans: en 1980, 6 864 kg de moyenne par vache, en 1984, 7 578 kg et l'an dernier 10 014 kg. Ce dernier chiffre représente environ 3 000 kg de plus que la moyenne du Québec.

Au niveau de la classification du troupeau, on retrouve cinq vaches excellentes, 32 très bonnes, 39 bonnes et plus et quatre bonnes. Toute une performance!

La Ferme Vachalê compte 210 têtes de Holstein pur sang dont environ 70 vaches en lactation à l'année. Sur les quelque 200 hectares de sol drainé, on cultive 82 ha de maïs (ensilage, humide et grain), 43 ha de luzerne et de foin, 36 ha d'orge et 21 ha de soya.

Des bâtiments impeccables et un aménagement soigné impressionnent n'importe quel visiteur qui se présente sur cette ferme modèle de Sainte-Anne-des-Plaines. Et dire que la décision de se présenter au Mérite agricole a été difficile à prendre et qu'on a attendu deux jours avant la fin des inscriptions pour compléter le formulaire!

Au moment du banquet de remise des médailles, la semaine dernière à Québec, Daniel Charbonneau était tout ému de voir que leur entreprise familiale avait atteint ce sommet. Il en était tout chaviré en voyant le vidéo tourné par le MAPA sur la Ferme Vachalê.

Les projets

Guy Charbonneau envisage qu'on peut encore, sans augmenter le troupeau, améliorer sa qualité et ses rendements. Il se dit modérément optimiste devant les changements qui se préparent au GATT. La formule de contrôle de l'offre appliquée au Québec en production laitière commence à être comprise par les producteurs américains et elle est appliquée depuis quelques années en Europe. Il ne craint pas outre mesure l'envahissement de nos marchés, mais il invite tout de même ses confrères producteurs à demeure vigilants.



Ce qui retient le plus l'attention chez les récipiendaires de la médaille d'argent au Mérite agricole 1990, les Charbonneau de Sainte-Anne-des-Plaines, ce sont les arrangements qui existent entre les actionnaires. D'abord le père, Jean-Louis, n'a pas vendu sa ferme mais l'a cédé à ses fils en échange d'une rente viagère équivalant au salaire des autres partenaires de l'entreprise. Ensuite, chacun des cinq propriétaires reçoit le même revenu peu importe sa fonction sur la ferme. À la ferme Vachalê, l'argent passe après les relations humaines. Posant devant cette entreprise impeccable, on reconnaît ici dans l'ordre habituel, Pierre, Daniel, Jean-Louis, Benoît, Richard Maheu (beau-frère) et Guy Charbonneau.

LE CONCOURS CÉRÈS 1991



Président d'honneur du Concours Cérès 1991 — M. Florent Fortier, président du Concours Cérès et M. Gaétan Lussier, nouveau Président d'honneur échangent des idées sur les préparatifs du prochain Concours Cérès lors d'une récente réunion des organisateurs.

Présenté dans le cadre du Salon de l'agriculteur et portant le nom de la déesse mythologique des moissons, le Concours Cérès vient consacrer la réussite exceptionnelle parmi les entreprises agricoles au Québec, peu importe le type ou la région de production.

Modifié quelque peu, le Concours Cérès nous revient cette année avec trois catégories de participants:

- Première catégorie: ferme dont quatre personnes/année et moins y travaillent;
- Deuxième catégorie: ferme dont cinq personnes/année et plus y travaillent;
- Troisième catégorie: exploitants établis depuis moins de 10 ans sur une ferme.

Les principaux critères de sélection pour chacune des trois catégories demeurent une administration saine, une très bonne rentabilité, un souci de préserver l'environnement et un sens de l'innovation en matière de développement.

Rappelons que les firmes lauréates du prix d'excellence dans chacune des catégories se mériteront une bourse de 1 500 $ en plus du trophée Cérès 1991 tandis que les finalistes recevront toutes un trophée Cérès en reconnaissance de leur performance.

Il est important de souligner que la date limite pour la réception du formulaire de participation a été reportée au **30 septembre 1990** et que les formulaires d'inscription peuvent être obtenus auprès du **Salon de l'agriculteur, C.P. 34, Boucherville, Qc, téléphone (514) 655-2636.**

Pride

AgriMaster™
INOCULATS D'ENSILAGE

INOCULAT de MAÏS HUMIDE

- Bactéries spécifiques au maïs humide
- Meilleure conservation de votre récolte
- Meilleures performances de vos animaux
- Bactéries vivantes: 300 000 par gramme de maïs

... la concurrence nous laisse froids!



Semences Pride
C.P. 26085 Comptoir Postal Normandie
Montréal (Québec) H3M 3E8 (514) 334-2835

PETITES NOUVELLES

Bombe pour sauterelles

(ASP) Connues comme l'une des sept plaies d'Égype, les invasions de sauterelles continuent de ravager les cultures dans de nombreux pays. Or voici qu'un insecticide biologique mis au point aux États-Unis pourrait aider à les contrôler. Cet insecticide est un minuscule animal appelé Nosema locustae. Cet animal parasite le tissu gras du criquet et provoque la mort de l'insecte au bout de trois semaines. Cet insecticide biologique est une véritable bombe à retardement sans le moindre danger pour l'environnement. Le CRDI subventionne son introduction en Inde.

Femelle demande mâle vigilant

(ASP) Pour une perdrix femelle, se choisir un mâle est très important. Cette espèce est monogame et l'union d'une femelle et d'un mâle dure toute la vie. Le biologiste Jens Dahlgren, de l'Université de Lund, en Suède, s'est mis en tête de savoir ce que la femelle recherchait chez le mâle. Il s'est vite aperçu que les mâles belliqueux n'intéressaient guère les femelles. Et à sa grande surprise, il ne découvrit aucun caractère morphologique (grosseur de l'oiseau, couleur du plumage, etc.) pouvant expliquer le choix des femelles. Intrigué, le biologiste finit par remarquer que les dames perdrix avaient un faible pour les mâles vigilants, ceux qui étaient constamment à l'affût du danger. Pendant que son compagnon fait le guet, la femelle est plus à même de chercher la nourriture et d'élever les poussins. Sécurité avant tout!

La Chine et le Canada soignent le canola

(ASP) Les échanges Canada-Chine à propos d'une plante céréalière, le canola, sont un bel exemple de coopération internationale. Durant les années 1960, des scientifiques canadiens ont développé une variété de colza qu'ils ont appelée canola. Cette plante produit de l'huile végétale de grande qualité. Or dans les provinces de l'Ouest, des champignons attaquent les racines du canola et nuisent aux récoltes. Le remède se trouvait en Chine. Les Chinois cultivent le colza depuis des millénaires. Ils possèdent des variétés qui résistent bien à cette maladie. Un échange de gènes a permis au Canada de développer une variété de canola résistante aux champignons. De leur côté, les Chinois sont en train d'adopter le canola. Le CRDI a parrainé les recherches.

OFFSET DISK 281
pour un meilleur mélange des résidus avec le sol



- TRAVAIL DU SOL AU MINIMUM
- INCORPORE LES RÉSIDUS
- ESPACEMENT DES DENTS DE 28" - 32"
- DÉFONCE LE SOL JUSQU'À 7" SOUS LA COUPE DES DISQUES

Pour un meilleur rendement fiez-vous aux experts en outillage de préparation du sol.

Consultez votre concessionnaire White

ACTON-VALE ÉQUIPEMENTS ACTON INC. (514) 546-3207	L'ÉPIPHANIE MACHINERIES FOREST INC. (514) 588-5553	SABREVOIS LES ÉQUIP. GUILLET INC. (514) 346-6663	ST-GEORGES EST ÉQUIPEMENT F. CÔTÉ INC. (418) 228-2000	TROIS-PISTOLES ÉQUIPEMENTS D'AUTEUIL ENRG. (418) 851-3772
ALMA J.B. MALTAIS LTÉE (418) 668-5254	MONTMAGNY CTRE AGR. COULOMBE DE MONTMAGNY (418) 284-1677	ST-CUTHBERT PIERRE-AIMÉ HOULE INC. (514) 836-3626	STE-MARTINE ÉQUIPEMENTS COLPRON INC. (514) 427-2339	
AMQUI GARAGE THÉRIAULT & COUTURE INC. (418) 629-2521	NAPIERVILLE L'ÉQUIPE LABRIE INC. (514) 245-0301	ST-DAMASE LES ÉQUIP. H. PALARDY INC. (514) 797-3325	THURSO (HECTOR LABELLE ÉQUIP. ENRG. (819) 986-7783	

Des plantes aquatiques pour les étangs de ferme

Clôde de Guise

Nombreuses sont les fermes où les étangs, les lacs artificiels et les ruisseaux sont négligés. La prolifération d'algues entraîne la stagnation de ces plans d'eau qui sont pourtant un atout important en agriculture. On le sait, l'eau attire de nombreux oiseaux, des grenouilles et des crapauds qui mangent des quantités phénoménales d'insectes prédateurs des cultures. De même, il est connu depuis la nuit des temps que plusieurs plantes aquatiques ont des capacités filtrantes, nettoyantes et oxygénantes. Des études sont en cours pour recréer l'équilibre naturel des bassins d'eau à l'aide de ces plantes.

Le lagunage

Bien sûr, à cause de son climat chaud, la Californie est chef de file dans cette recherche. Le lagunage, par exemple, qui est un procédé naturel d'épuration des eaux, est une technique qui consiste à subdiviser un grand plan d'eau en bandes horizontales et d'y introduire diverses variétés de plantes aquatiques.

Les plantes sont ici utilisées comme supports aux colonies bactériennes, assurant l'épuration efficace de l'eau qui traverse lentement les colonies végétales installées. Les éléments polluants comme l'azote, certains métaux lourds, le phosphore, etc. sont absorbés par les plantes et à la sortie du lagunage on obtient une eau de qualité. L'inconvénient de ce procédé est qu'il nécessite une surface de sol importante.

Créer un équilibre

Pour les plans d'eau plus modestes, il est peu utile d'investir dans le lagunage. Une bonne connaissance des fonctions des diverses plantes aquatiques et de leur interaction devrait suffire pour restaurer un bassin d'eau qui commence à être pollué.

Les plantes aquatiques éliminent les éléments organiques; elles contribuent aussi à la réduction des germes bactériens et aident à la sédimentation des particules en suspension.

Le parc-plage de l'Île Notre-Dame est un exemple de l'utilisation efficace des plantes aquatiques dans le procédé de filtration de l'eau. La firme responsable, Ron Williams/Asselin, Ackaoui, a consulté des ingénieurs et des botanistes du Jardin botanique de Montréal. Six procédés d'épuration de l'eau sont en présence : le pompage de l'eau, l'aération, la filtration à l'aide de plantes aquatiques (plus de 125 000 plants) et de sable et finalement l'irradiation à l'ultra-violet. Les résultats sont très concluants. Une eau fortement oxygénée comme celle-ci empêche la prolifération bactérienne.

Robert Lapalme et Danielle Bilodeau, spécialistes dans la culture et la reproduction des plantes aquatiques, ont créé une petite entreprise de distribution de ces plantes. À Fleur d'eau est située dans la région de Bedford. Ils ont fourni le tiers des plantes d'eau utilisées au parc-plage. Au cours de l'hiver, Robert et Danielle donnent des conférences sur les jardins d'eau et l'équilibre naturel des plans d'eau grâce aux plantes aquatiques.

Danielle Bilodeau explique que les quenouilles filtrent les éléments organiques; que la jacinthe d'eau agit comme une éponge en absorbant certains métaux lourds; que les nénuphars grâce à leur large feuillage ombrageant la surface de l'eau empêche le réchauffement de celle-ci en la maintenant à une température stable, conservant ainsi un taux d'oxygène appréciable.

« Observer la vie d'un plan d'eau et comment se crée l'équilibre entre les divers éléments qui le composent est tout simplement fascinant », aux dires de ces deux spécialistes. Mais il reste à faire de nombreuses recherches pour atteindre l'efficacité maximum dans la restauration des cours d'eau en implantant des plantes aquatiques utiles et en contrôlant les plantes aquatiques nuisibles ou qui prolifèrent en trop grand nombre. Une chose est certaine, il vaut la peine de se pencher sur la question pour assainir l'environnement et profiter pleinement de ce que la nature peut nous enseigner. Les plans d'eau ajoutent à la valeur des terres mais aussi à la qualité de vie. Il est donc important de s'en soucier et d'éviter que les eaux croupissent et stagnent inutilement.

Enfin, un aménagiste paysager québécois qui s'intéresse beaucoup aux plans d'eau, Claude Girouard, part pour les six prochains mois en Californie. Sa recherche porte, entre autres, sur les piscines naturelles. À l'aide des plantes aquatiques appropriées, il ne serait plus nécessaire de recourir aux bouillons chimiques actuellement utilisés pour maintenir une qualité d'eau potable pour la baignade. Voilà une manière de rendre l'utile à l'agréable et une motivation supplémentaire pour ne pas négliger cette richesse qui sommeille peut-être sur la ferme.



Joindre l'utile à l'agréable en redonnant vie à vos plans d'eau pour l'utilisation des plantes aquatiques appropriées.

Pour en savoir plus sur les plantes aquatiques : À Fleur d'eau, 6, route 237, Stanbridge-East (Québec) J0J 2H0. Tél. (514) 248-7008.

En Bref

Restauration du Saint-Laurent

Hydro-Québec reconstituera le milieu humide situé sous les lignes à haute tension de l'Ange-Gardien grâce au remplacement d'un remblai de plus de 3 000 mètres carrés par une stabilisation végétale. À Beaupré, des problèmes d'érosion sévère amènent la compagnie Abitibi-Price à stabiliser les berges de la rivière des Vases à l'aide d'un perré (enrochement). Les terrains des Pères Rédemptoristes sur la Côte-de-Beaupré font aussi l'objet de travaux de restauration suite à l'enlèvement d'un remblai de plus de 1 000 mètres carrés à l'automne 1989.

Comité international pour la qualité de l'environnement

Le projet d'implanter un site d'enfouissement à Constable, dans l'État de New York, à un mille des frontières canadiennes, est à l'origine de ce comité international formé de citoyens canadiens et américains. On craint qu'une partie des 45 000 tonnes de déchets qui y seraient enfouis annuellement n'empruntent les fossés qui se déversent directement dans la rivière Châteauguay, près de Huntingdon. Cette région à vocation largement agricole n'entend pas exposer son environnement à de larges quantités de déchets urbains.

Cours sur les pesticides en Saskatchewan

Les producteurs agricoles de la Saskatchewan bénéficient maintenant d'un cours par correspondance concernant la manipulation sécuritaire des pesticides. Conçu par l'Université de Saskatchewan, cette formation est disponible au coût de 35 dollars incluant l'inscription et tous les outils pédagogiques requis. Les agriculteurs peuvent se soumettre volontairement à un examen final qui, s'il est réussi, leur procure un certificat émis par l'Université de Saskatchewan. Dans cette province canadienne, aucune législation n'oblige certaines catégories d'agriculteurs à détenir un certificat de compétence contrairement au Québec (1991) et à la Colombie-Britannique.

« Ma ferme porcine »

Dans le cadre de son 25e anniversaire, la Fédération des producteurs de porcs du Québec (FPPQ) invite les fils et les filles de producteurs et productrices à participer à un concours de dessin sur le thème « Ma ferme porcine ». Douze gagnants et gagnantes se partageront plusieurs prix surprise et verront leur dessin publié dans le calendrier 1991 de l'encan électronique. Les dessins doivent parvenir au bureau de la FPPQ, à Longueuil, avant le 30 septembre prochain.

Nouveau groupe de recherche sur une maladie porcine

Les causes de la maladie porcine appelée « Pneumonie interstitielle et syndrome hyperthermie-anorexie-avortement de la truie (HAAT) » seront détectées scrupuleusement grâce à la constitution d'un nouveau groupe de recherche. Les chercheurs des différents partenaires impliqués (ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec — secteurs recherche et développement de même que le service de la pathologie —, l'institut Armand-Frappier, la Faculté de médecine vétérinaire (GRIMP) et Vetrepharm Research Inc.) joindront donc leurs efforts pour mieux cerner cette maladie.

BÂTIMENTS D'ACIER PRÉFABRIQUÉS
Adaptés à vos besoins — Installation si désirée
Projet clef en main
Vente et service — Établie depuis 25 ans



Dépositaire
Weda Cor
Construction Nauva Inc.
Gilles ou Lucien Azzuolo
TÉL. (514) 495-2520 / FAX (514) 495-9419

JARDINIERS-MARAÎCHERS — PRODUCTEURS DE PATATES
Nous avons tout ce qu'il vous faut :
Sacs, boîtes, casseaux, coffres, etc.
Machines à coudre et fil. Scelleuses
60e
1930-1990
413, Route 122
Saint-Germain
(Québec) J0C 1K0
Tél. (819) 395-4223
Télécopieur (819) 395-2087
Emballage
Packaging
Coderre INC
Manufacturier de sacs

Hommage aux artistes québécois

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DU MONDE RURAL



Dans le cadre des États généraux du monde rural convoqués pour les 3, 4 et 5 février 1991, nous sollicitons la participation de tous et toutes, et ce, dans tous les secteurs d'activités. Pour les artistes qui se sont inspirés du monde rural, nous avons imaginé un hommage. Nous voulons saluer leur talent à nous faire rêver, imaginer, pleurer, rire, comprendre, aimer... juger le monde qui nous entoure.

Collaborant étroitement avec l'Union des artistes, nous avons composé un jury, soupesé les talents et les oeuvres pour aujourd'hui en appeler au verdict populaire. Cet hommage tirera son sens de votre participation. Vos oeuvres et vos artistes préférés seront reconnus lors du spectacle d'ouverture des États généraux, le dimanche 3 février prochain.

Je me prends à rêver que vous votiez massivement pour que, comme par magie, ce soir-là, nous soyons tous ensemble unis par la même culture.

Jacques Proulx
Président



Il était dans l'ordre que l'Union des artistes réponde avec empressement et enthousiasme à l'invitation de l'UPA pour qui ses États généraux n'auront de sens que dans leur environnement et leur dimension pleinement culturels.

Ce que les artistes apportent, c'est la mémoire — mémoire de ce que nous avons été pour mieux comprendre ce que nous sommes et ce que nous voulons être.

Par leurs mots, leurs chants, leurs rythmes, par leurs images gravées ou peintes, les créateurs de ce pays, comme des éclaireurs, ont longtemps été les seuls à montrer le chemin tant parcouru qu'à faire. L'Union des producteurs agricoles s'en est souvenu sur la route qui l'aura menée ainsi d'hier à aujourd'hui à demain.

Nous ne pouvions manquer un tel rendez-vous conscients, comme l'a si bien dit le poète, qu'aucune race ne peut prospérer si elle n'apprend d'abord qu'il y a autant de dignité à cultiver un champ qu'à composer un poème.

Serge Turgeon
Président
Union des artistes

CATÉGORIE CHANSON

LA BITT À TIBI

Môi je viens de l'Abitibi
môi je viens de l'Abitibi
môi je viens d'un pays
qui a un ventre en or
môi je viens d'un pays
où il neige encôre

Dans môn pays qu'ôn dit hôrs de la carte
mô ôncle Edmônd travaillait sôus la terre
mais il creusait dans l'ôr sa prôpre môrt
môn ôncle Edmônd nôus a mis sur la carte
Dans môn pays qui a grandi
il paraît qu'aux tôuttt premiers temps
ôn y gagnait beaucôup d'argent
il y a de l'ôr en barres qui dôrt ici
il y a même des poignées de pôrte en ôr
en cuivre en fer qui vônt de l'autre bôrd

J'aimais jôuer dans la fanfare
pôur épater tôuttt les pétards

Raoul Duguay

AH QUE L'HIVER

ah que l'hiver tarde à passer
quand on le passe à la fenêtre
avec des si et des peut-être
et des vaut mieux pas y penser

l'homme est parti pour travailler
la femme est seule seule seule
l'homme est parti pour travailler
la femme est seule à s'ennuyer

ah que le jour tarde à venir
quand on se lève avec l'étoile
et on a beau lever la toile
la nuit s'étire à n' plus finir

l'homme....

ah que le jour est donc pas long
que la noirceur vient donc d'avance
quand l'homme est loin c'est pas la danse
il faut rester à la maison

l'homme...

c'est du dedans c'est du dehors
la femme attend l'homme voyage

Gilles Vigneault

HYMNE AU PRINTEMPS

Les blés sont mûrs et la terre est mouillée
Les grands labours dorment sous la gelée
L'oiseau si beau hier s'est envolé
La porte est close sur le jardin fané

Comme un vieux râteau oublié
Sous la neige je vais hiverner
Photos d'enfants qui courent dans les champs
Seront mes seules joies pour passer le temps
Mes cabanes d'oiseaux sont vidées
Le vent pleure dans la cheminée
Mais dans mon coeur je m'en vais composer
L'hymne au printemps pour celle qui m'a quitt.

Quand mon amie viendra par la rivière
Au mois de mai, après le dur hiver
Je sortirai, bras nus, dans la lumière
Et lui dirai le salut de la terre

Félix Leclerc

SCHEFFERVILLE, LE DERNIER TRAIN

Il n'y a plus rien au Roxy
Depuis quelques mois
Y a d'la neige dans la porte
Du vieux cinéma
Dans la rue un chien jappe
Et se prend pour un loup
La nuit tombe sur la ville
Qui m'a donné le jour

Aujourd'hui, ça me fait mal
De voir tout le monde partir
C'est icitte que chu né
C'est là que j'veux mourrir

Et au bout de la ligne
C'est l'histoire qui décide
Si le poids de nos rêves
Nous entraîne dans le vide
Je suis monté à pied
Sur la côte du radar
J'ai vu mourrir ma ville
Sous le soleil du nord

Mais c'est pas moé qui va changer
Le cours de la vie
Si y a personne qui reste
J'm'en va partir aussi

Michel Rivard

LES ETATS GÉNÉRAUX DU MONDE RURAL

Hommage aux artistes québécois

CATÉGORIE CINÉMA

LA VRAIE NATURE DE BERNADETTE,

écrit et réalisé par Gilles Carle

En 1972, est vraiment inspiré du retour à la terre que faisaient à l'époque nombre de citadins. Bernadette Brown, fière féministe nature se trouve ainsi confrontée à la mentalité conformiste des habitants du village où elle s'installe.



LES BRÛLÉS,

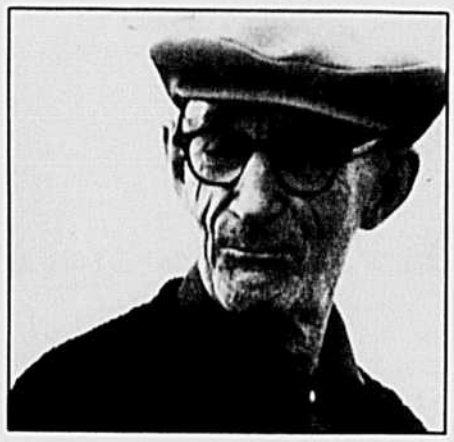
un long métrage réalisé à l'Office National du film par Bernard Devlin

En 1958, nous replace à l'époque où l'on tentait de se relever de la crise économique des années 30 en prônant un retour à la terre. On suit donc des colons qui montent s'installer dans le Nord québécois.

LES TISSERANDS DU POUVOIR,

réalisé par Claude Fournier

Raconte l'histoire des centaines de Canadiens-français qui se sont exilés aux États-Unis dans la première moitié du vingtième siècle. Le film exprime les difficultés de survie de la culture francophone isolée de ses racines.



POUR LA SUITE DU MONDE,

de Pierre Perrault et Michel Brault

Ce documentaire en noir et blanc réalisé en 1963 est le premier long métrage de Pierre Perrault. Une pêche au marsouin devient le cadre de la parole, de la réflexion, de l'envie de participer à l'éveil d'un pays.



MON ONCLE ANTOINE,

un scénario de Clément Perron

Réalisé par Claude Jutra en 1971, avait été consacré en 1984 comme étant le meilleur film canadien de tous les temps. Le film se situe dans le quotidien d'une petite ville minière, et la trame dramatique suit l'évolution d'un adolescent qui épie les adultes, découvrant ainsi les plaisirs de la sexualité et la hantise de la mort.

LE SURVENANT,

de Germaine Guèvremont

Le roman de Mme Guèvremont lui aussi radiodiffusé dans les années 50 est devenu au début des années 60 un succès incontestable de la télévision. La lente poésie du Chenal du Moine, la douceur triste des Îles de Sorel, des personnages canadiens-français accrochés à leur argile que vient confronter le vent du large par l'arrivée du Survenant. Des créatures inoubliables : le père Didace, Amable, Phonsine, Angélina et son Survenant.

LES BELLES HISTOIRES DES PAYS D'EN HAUT,

de Claude-Henri Grignon

Le roman de Grignon adapté d'abord pour la radio et ensuite pour la télévision a inscrit dans l'inconscient de chacun, des personnages et des situations d'une véracité telle qu'ils sont presque devenus des mythes. «Séraphin» est devenu un adjectif synonyme d'avare. Cette épopée de la colonisation du Nord a marqué toute une génération de téléspectateurs.

CATÉGORIE PEINTURE



RODOLPHE DUGUAY
Le bûcheron, Huile sur carton, Collection particulière.

RODOLPHE DUGUAY

Le nom de Rodolphe Duguay s'est toujours enveloppé de mystère. Il est pourtant considéré par les connaisseurs comme le peintre de la terre québécoise et surtout de son petit coin de Nicolet qu'il n'a quitté que pour un séjour d'études à Paris. Duguay (1891-1973) a fait un peu de tout et toujours avec bonheur. Il s'avère un maître dans un des secteurs les plus importants de la peinture québécoise : le paysage. Il fut suivant son voeu le plus cher : «l'homme de la terre et des champs».



MARC-AURÈLE FORTIN
Paysage près de Baie-Saint-Paul, 1946, Musée du Québec.

MARC-AURÈLE FORTIN

Ce peintre né à Ste-Rose, au nord de Montréal, possède un style très personnel et un coloris extraordinaire. Il a poussé selon les critiques au-delà du possible l'épopée merveilleuse de l'impressionnisme des Monet et des Pissaro. Fortin (1888-1970) vécut en marge des critiques officiels. Grand peintre de la vie rurale des alentours de Montréal, il le fut aussi au pays de Charlevoix, comme en témoigne la toile ci-haut.

CATÉGORIE TÉLÉROMAN

Téléromans qui ont le mieux reflété le monde rural, s'en sont inspiré et ont laissé des traces profondes dans l'esprit du public par leur qualité et leur portée sociale.

LE TEMPS D'UNE PAIX,

de Pierre Gauvreau

Le grand succès paysan des années 80 à la télévision de Radio-Canada. La beauté du pays de Charlevoix, l'intensité des personnages, l'humour et la parlure des gens ont fait de ce roman l'une des peintures les plus aimables du Québec rural de l'entre deux guerres. Ti-Coune et Rose-Anna, sont des versions du Beau Blanc et d'Angélina. Zidore Leclerc ne le cède en rien au Père Ovide. Un reflet fidèle de nos campagnes avec leurs habitants et leurs notables.

UNE NOUVEAUTÉ

Une poule qui pond de la pub...

Québec et environs
Diane Hayfield

Qui aurait pu croire que la coquille d'oeuf deviendrait un jour un véhicule publicitaire?

Les poules n'ont pas appris à écrire des messages subliminaux, mais la technologie s'est chargée de trouver un moyen efficace pour communiquer avec les consommateurs.

Cette fois, il n'y a pas de mystère, pas de secret à la Caramilk. Ici, c'est une imprimante au laser très performante qui écrit les messages en rose magenta.

C'est une entreprise agro-alimentaire de Saint-Bernard de Beauce, Les Oeufs Blais et Breton, qui a eu la brillante idée d'écrire de courts messages sur la coquille des oeufs. Après une expérience pilote menée dans les magasins, Blais et Breton a décidé d'aller de l'avant, les consommateurs ayant bien répondu à cette nouvelle approche.

À la suite d'une entente conclue avec les Boulangeries Weston, un million d'oeufs ont été imprimés selon les besoins du client.

Ce contrat s'est échelonné sur six semaines. On pouvait lire des messages différents tels « La santé goûte bon, quand c'est Weston » ou « Déjeuner santé: Pain léger Weston ».

L'entreprise de la Beauce négocie actuellement avec d'autres compagnies majeures dans l'alimentation pour parapher d'autres contrats.

Il s'agit d'une première en Amérique du Nord. Selon le directeur du marketing pour la firme Blais et Breton, Réjean Bouchard, le concept existe déjà en Europe. La compagnie Kodak annonce notamment de cette façon.

C'est un concours de circonstances qui a fait en sorte que l'idée s'est d'abord concrétisée de l'autre côté de l'Atlantique, car son entreprise travaillait depuis un certain temps à mettre au point une technologie efficace. L'encre utilisée est de nature végétale et non toxique pour la santé.

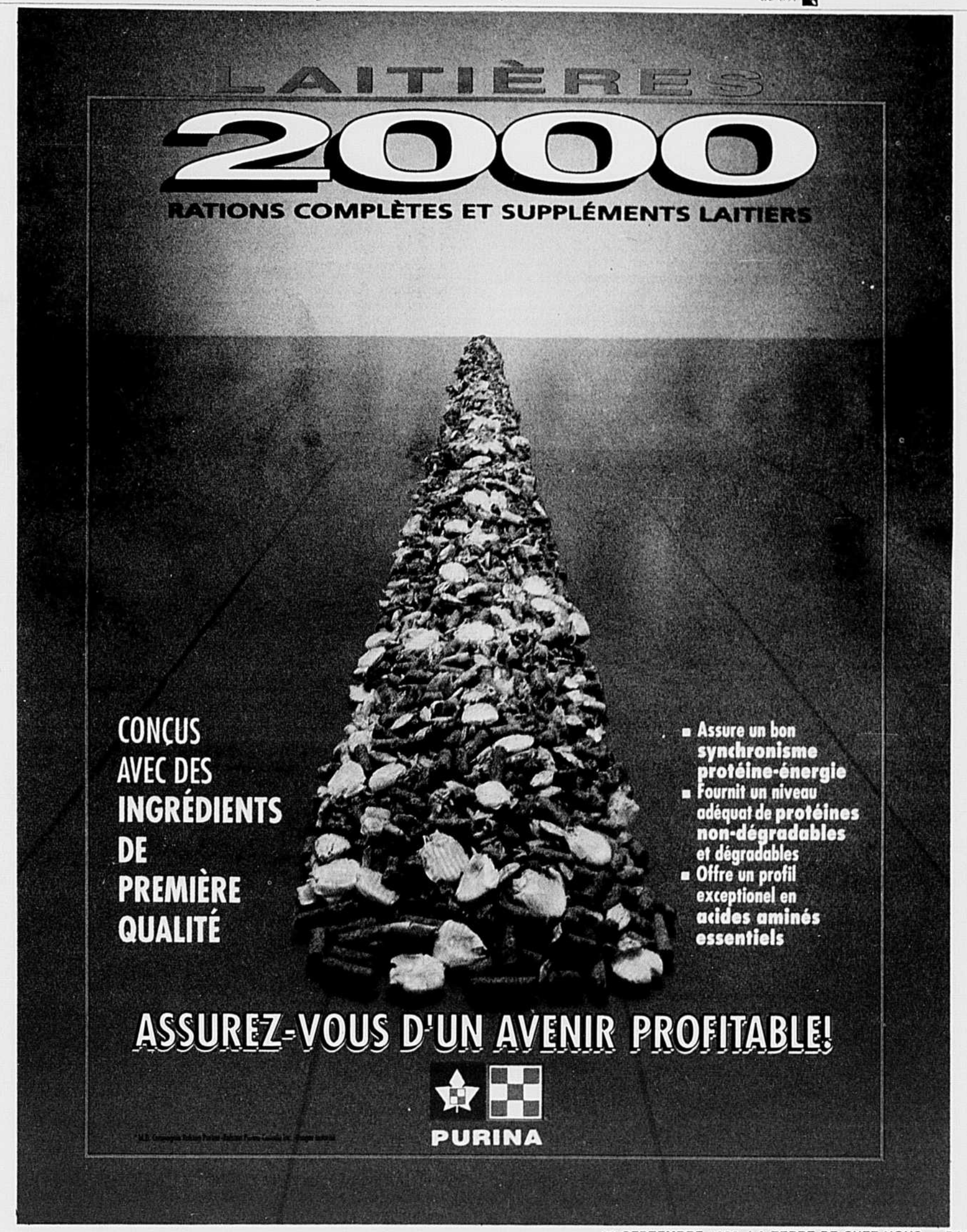
C'est un véhicule publicitaire peu onéreux, de dire M. Bouchard, surtout lorsqu'on considère que les oeufs sont omniprésents dans la majorité des foyers québécois.

Il en coûte quatre cents la douzaine pour faire imprimer un message publicitaire sur la coquille.

Les Oeufs Blais et Breton est actuellement le plus gros producteur indépendant au Québec avec une production de 25 % de l'ensemble des oeufs du Québec. Il distribue plus de 16 millions d'oeufs par année du Nouveau-Brunswick jusqu'à Montréal.

L'entreprise familiale oeuvre dans le domaine de la production et de la classification des oeufs depuis plus de 25 ans. Elle emploie environ 35 personnes mais le nombre d'employés se situe entre 250 et 300 si on tient compte de l'ensemble de ses activités.

Elle a été la première à commercialiser la demi-douzaine d'oeufs en plastique transparent avec la date de consommation imprimée sur chaque oeuf, au début de 89.



GATT: article 2:

Le grand marchandage planétaire

■ **Après avoir traité du GATT la semaine dernière, ce deuxième article porte sur les présentes négociations commerciales multilatérales appelées les négociations de l'Uruguay Round ou de la Ronde Uruguay.**

Le contexte historique des négociations commerciales multilatérales

Il convient de se rappeler que le rôle majeur du GATT est de favoriser les échanges commerciaux entre les pays. Le GATT est né après la Deuxième Guerre mondiale dans un contexte international de reconstruction et de coopération politique et économique entre les pays. C'est d'ailleurs au cours de cette période que furent créées plusieurs institutions internationales dont l'Organisation des Nations unis et ses institutions spécialisées. Les grandes puissances économiques occidentales voulaient alors stabiliser le commerce international et éviter que se répète **la grande récession économique des années trente.** En restreignant alors les échanges internationaux par des mesures protectionnistes, les nations industrialisées avaient ainsi contribué à aggraver et à prolonger cette longue crise économique d'une dizaine d'années.

Afin d'empêcher les gouvernements de recourir trop facilement au protectionnisme en période de difficultés économiques et sous la pression des intérêts nationaux, il fallait établir un système de règles et de disciplines pour le commerce international, permettant à la fois de normaliser et de libéraliser ce commerce. L'établissement d'un tel système ne pouvait s'élaborer que progressivement par étapes successives ou par rondes de négociations. Il faut de longs et difficiles pourparlers pour amener plusieurs dizaines de pays à se donner des règles internationales, à renoncer à une partie de leurs pouvoirs de pays souverain et à adapter leurs politiques commerciales à des pratiques internationales définies. Ces cycles ou ces rondes de négociations sont souvent considérées comme des opérations de grand marchandage planétaire, parce que les pays s'échangent alors des concessions et des avantages réciproques et s'entendent sur des droits et des obligations à respecter par chacun d'eux.

De 1948 à 1980, il y a eu ainsi sept rondes de négociations dont le nom est rattaché à la ville ou au pays où chaque ronde est officiellement lancée. La réduction des tarifs douaniers fut la principale préoccupation de ces différentes séries de négociations. Historiquement, les tarifs douaniers ont été la mesure protectionniste la plus universellement utilisée par les pays pour protéger leur économie. Pour libéraliser le commerce, il fallait d'abord réduire les tarifs douaniers des pays et les consolider, c'est-à-dire les soumettre à un programme connu et appliqué de réductions, afin d'éviter leur remontée au premier événement.

La septième ronde de négociations fut le Tokyo Round qui s'est poursuivi durant six ans, soit de 1973 à 1979. Ses résultats se sont traduits par une réduction moyenne de 34% des tarifs douaniers, échelonnés sur une période de sept ans, c'est-à-dire de janvier 1980 à janvier 1987. De plus, le Tokyo Round a contribué à renforcer le cadre légal du GATT, en établissant de nouvelles règles sur les subventions et les mesures compensatoires, les obstacles techniques au commerce, les marchés publics, l'évaluation douanière et les licences d'importation. En plus de la réduction des tarifs douaniers, le Tokyo Round a donné lieu à la signature de 13 accords spécifiques dont sept concernant les règles du GATT, deux les pays en voie de développement et quatre les marchés de produits : marchés publics, aéronefs civils, **produits laitiers et viande bovine.**

En 1981 et 1982, une sérieuse récession économique a provoqué une remontée sensible du protectionnisme. De plus, plusieurs questions de plus en plus importantes au plan international ont incité plusieurs pays à promouvoir le lancement d'une nouvelle ronde de négociations multilatérales.

L'Uruguay Round : aperçu général

C'est en septembre 1986, à Punta del Este, en Uruguay, que fut officiellement lancée cette huitième ronde de négociations du GATT. Celle-ci doit s'attaquer à plusieurs problèmes mondiaux de plus en plus épineux : l'accroissement de la concurrence mondiale et des différends commerciaux attribuables à l'arrivée sur la scène internationale de nouvelles puissances industrielles et de nouveaux pays exportateurs de matières premières ; la création d'associations économiques régionales qui fait craindre un protectionnisme continental plutôt qu'à un échelle des pays ; l'écart croissant de revenus entre les pays industrialisés et les pays en développement, aux prises avec une dette énorme ; une croissance accrue du commerce des services par rapport au commerce des marchandises. En **agriculture**, l'Uruguay Round doit apporter une solution à la crise agricole internationale caractérisée par une surproduction de plusieurs denrées, l'instabilité des échanges et des prix et l'accroissement des mesures et des crédits publics de soutien à l'agriculture.

La déclaration ministérielle de Punta del Este a clairement identifié les enjeux majeurs des présentes négociations :

— mettre un terme à l'introduction de nouvelles mesures protectionnistes et promouvoir des politiques qui élimineront les obstacles au commerce ;
— pour la première fois dans l'histoire du GATT, poursuivre des négociations globales dans le domaine de **l'agriculture** ;
— réduire ou éliminer les barrières tarifaires et non tarifaires afin d'améliorer l'accès aux marchés ;
— mener des négociations sur des questions « nouvelles » comme le commerce des services, les questions de propriété intellectuelle dans un contexte commercial et les mesures d'investissement reliées au commerce ;
— élargir et renforcer le mandat du GATT.

Pour organiser ces vastes pourparlers entre les 95 pays membres du GATT, 15 groupes de négociations se rattachant à trois grands domaines furent constitués. Le premier domaine concerne principalement l'accès au marché et il comprend six groupes de négociations portant sur les droits de douane et les mesures non tarifaires, les accords du Tokyo Round, **l'agriculture**, les ressources naturelles, les produits tropicaux, les textiles et les vêtements. Le deuxième domaine inclut les nouveaux sujets de discussions, à savoir le commerce des services, les mesures concernant les investissements liés au commerce et finalement les droits de propriétés intellectuelles (brevets, marques, droits d'auteur) aussi liés au commerce. Le troisième domaine de négociations comprend les questions relatives aux règles commerciales et au fonctionnement du GATT. Ces questions préoccupent six groupes de négociations : les mesures de sauvegarde, les subventions et les mesures compensatoires, le code antidumping, le règlement des différends, l'examen du texte de l'Accord général, le fonctionnement du GATT.

Les questions spécifiquement **agricoles** seront discutées au Groupe de négociations sur l'agriculture. Toutefois, les résultats de nombreux autres groupes de négociations pourront aussi modifier l'environnement commercial des échanges de produits agricoles, tels la réduction des tarifs douaniers ainsi que les amendements et les additions aux règles commerciales s'appliquant aux pays et au fonctionnement du GATT.

En participant activement à ces négociations, le Canada veut accroître son accès aux autres marchés, afin de maintenir et d'augmenter ses exportations de produits **agricoles et alimentaires**, de produits miniers, forestiers et marins. De plus, il cherche à augmenter ses ventes de produits, d'équipements et de services dans les industries énergétiques et les transports. Finalement, le développement du commerce des services (consultation, assurances, traitement de l'information) intéresse aussi le Canada. Bien que représentant 20% de la valeur du commerce mondial, le commerce des services a jusqu'à maintenant été exclus de la juridiction du GATT. Les négociations actuelles visent donc à conclure certains accords cadres s'appliquant désormais au commerce des services majeurs comme les communications et les transports, les services informatiques et financiers, le génie-conseil, les professions, la construction, le tourisme et l'hôtellerie.

Le **Québec** a aussi beaucoup d'intérêt à protéger et à promouvoir par ces négociations du GATT car ses exportations internationales de 23 milliards de dollars en 1988 sont équivalentes à 16% de son PIB. Avec les autres provinces, le Québec participe à l'élaboration des propositions canadiennes que le Canada dépose à Genève sur chaque sujet de négociations. Les représentants du Québec formulent des propositions avec le souci constant de défendre les intérêts économiques et culturels québécois, de préserver le statut constitutionnel et de conserver au gouvernement une importante marge de manoeuvre en matière de développement économique. Plus spécifiquement, le Québec attache une grande importance aux négociations portant sur **l'agriculture**, les textiles et les vêtements de même que sur les services.

Les présentes négociations et l'agriculture

Le secteur des textiles et des vêtements ainsi que l'agriculture sont deux domaines traditionnels de négociations qui restent cependant les questions les plus litigieuses des pourparlers actuels. Ces deux secteurs concernent les grands pays occidentaux ainsi que de nombreux pays en développement qui sont exportateurs. Dans le passé, l'agriculture et les textiles ont fait l'objet d'un traitement d'exception par rapport au commerce des autres marchandises. Les échanges de ces produits sont encore soumis à de nombreuses restrictions (quotas, licences d'importation, accords d'autolimitations, barrières techniques) contrairement au commerce plus libre prévalant dans la plupart des autres secteurs.

Pour la première fois, les négociations sur l'agriculture portent sur les politiques agricoles intérieures des pays en plus de s'intéresser aux politiques commerciales. La déclaration de Punta del Este a prévu une réforme globale des politiques agricoles sur quatre points majeurs : a) le soutien interne, comprenant toutes les mesures de soutien des prix, d'aide à l'investissement et de subventions des intrants ; b) la protection aux frontières qui inclut les tarifs douaniers et les autres obstacles aux échanges, tels les quotas et les licences d'importation ; c) l'aide à l'exportation ; d) les normes sanitaires et phytosanitaires.

Concernant le soutien interne, l'enjeu global des négociations est de diminuer le niveau global de soutien en abaissant les prix de soutien et les subventions à l'agriculture. Au sujet de la protection aux frontières, la réforme envisagée cherche à éliminer toutes les barrières possibles aux échanges et à mieux définir les conditions d'accès aux marchés. Quant à l'aide à l'exportation, la réforme veut créer des conditions de concurrence loyale en renforçant les règles commerciales et en éliminant les subventions à l'exportation.

(à suivre la semaine prochaine)

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Le Québec agricole est publié chaque semaine dans *La Terre de chez nous*
La rédaction est faite par la Direction des communications en collaboration avec les divers services du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.
Secrétaire de rédaction: François Linteau

Pour la qualité de leur action en milieu agricole

Trois Québécois reçoivent le diplôme de « Très grand mérite spécial »

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, monsieur Michel Pagé, vient d'honorer d'une façon particulière trois personnalités québécoises qui ont contribué, par leur implication exceptionnelle, à l'avancement de l'agriculture québécoise. C'est en vertu d'une disposition de la Loi sur le mérite agricole que le gouvernement du Québec peut accorder cet honneur.

Le ministre Pagé a donc profité du gala annuel de l'Ordre du mérite agricole pour remettre la décoration de « Commandeur » et le diplôme de « Très grand mérite spécial » à MM. Alphonse-Roger Pelletier, Jacques Proulx et Paul-Émile St-Pierre.

Depuis la création du Concours du mérite agricole il y a 100 ans, 185 personnes, incluant celles qui sont honorées cette année, ont ainsi été décorées par le gouvernement du Québec.

Les personnes honorées

M. Alphonse-Roger Pelletier, président de la Coopérative Fédérée de Québec

Producteur agricole de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, M. Pelletier a fait sa marque dans la coopération agricole. De 1957 à 1973, il était président de sa coopérative locale, soit la Coopérative agricole de la Côte-Sud. Depuis lors, il oeuvre au sein de la Coopérative Fédérée de Québec. Elu au Conseil d'administration en 1973, il fut rapidement promu par ses pairs au Comité exécutif où il siège depuis 1974. Il détient le titre de président de cet organisme depuis 1987.

En plus de son rôle de président, M. Pelletier est membre de diverses associations et siège au sein de plusieurs conseils d'administration, soit : la Fédération canadienne de l'agriculture, le Conseil de la coopération du Québec, la Société de développement international Desjardins (SDID) et le Marché Central Métropolitain Inc.

Bien enraciné dans son milieu, M. Pelletier, dont la famille y exploite une ferme laitière depuis huit générations, est associé depuis peu avec son fils cadet dans une nouvelle entreprise laitière après avoir établi deux autres de ses fils dans cette même production.

M. Jacques Proulx, président général de l'Union des producteurs agricoles

Issu d'une longue lignée d'agriculteurs en Estrie, producteur laitier et éleveur d'agneaux et de moutons, M. Jacques Proulx est une figure avantageusement connue au Québec ; en effet, il est l'actuel président général de l'Union des producteurs agricoles (UPA), poste auquel il a été réélu à cinq reprises depuis 1981.
M. Proulx est impliqué dans le syndicalisme agricole depuis plus de 25 ans, occupant divers postes électifs, dans sa région et dans des organismes concernés par les productions spécialisées. Il a été également actif dans le réseau des commissions scolaires locales et régionales.



Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. Michel Pagé, a remis la décoration de « Commandeur » de l'Ordre du mérite agricole et le diplôme de « Très grand mérite spécial » à trois personnalités pour souligner leur contribution exceptionnelle à l'évolution de l'agriculture. Il s'agit de MM. Jacques Proulx, président général de l'Union des producteurs agricoles, Paul-Émile St-Pierre, ex-président de la Coopérative Fédérée de Québec et Alphonse-Roger Pelletier, l'actuel président du même organisme.
De g. à dr. : M. Robert Middlemiss, ministre délégué, M. Jacques Proulx, son épouse Pauline, Mme Jeanne St-Pierre, et son époux M. Paul-Émile St-Pierre, Mme Gemma Pelletier et son époux M. Alphonse-Roger Pelletier, et le ministre Pagé.

M. Proulx est également vice-président de la Fédération canadienne de l'agriculture, président du Conseil d'administration de la Société d'assurance générale Les Coopérants, vice-président du conseil d'administration des Coopérants-assurance-vie et membre des comités consultatifs sur le commerce international du Canada (SAGIT — Sectorial Advisory Group for International Trade).

M. Paul-Émile St-Pierre, ex-président de la Fédérée

Cet agriculteur originaire de Saint-Pierre-Baptiste dans le comté de Mégantic, copropriétaire d'une ferme à vocation agricole et forestière, s'est continuellement impliqué à tous les niveaux pour promouvoir la coopération. C'est ainsi qu'on a pu le voir tour à tour président local des Jeunes Ruraux Catholiques et de l'UPA, administrateur puis président de la Société coopérative agricole de Laurierville, administrateur de la Compagnie du Marché Central Métropolitain Ltée, membre de la Régie de l'assurance récolte du Québec, administrateur de la Fédération canadienne de l'agriculture, administrateur de Les Élevages Cobec Inc. avant de devenir membre du Conseil de la Coopération laitière et président de la Coopérative Fédérée de Québec.

Parallèlement à ces fonctions, la participation de M. St-Pierre a été sollicitée à titre de président, de vice-président, ou d'administrateur dans de nombreux organismes provinciaux ou nationaux dont les intérêts sont voués à l'agriculture. M. St-Pierre est régisseur à la Régie des marchés agricoles du Québec depuis 1987. ■

À Lévis, le 9 novembre 1990

Colloque sur la pomme de terre

Le Conseil des productions végétales du Québec (CPVQ) annonce la tenue de son colloque sur la pomme de terre le 9 novembre 1990 à l'hôtel-motel Rond-Point de Lévis.

Cette journée dont le thème est « Réflexion sur la production » devrait permettre aux intervenants de faire le point afin d'atteindre un plus haut degré de perfection dans cette production très spécialisée.

Sous la présidence de M. Pierre-Thomas Sylvestre, agronome au Centre d'épuration et de certification de pommes de terre de La Pocatière, ce colloque recevra des conférenciers qui traiteront de : la gestion de la matière organique dans un sol à pomme de terre, rationaliser la fertilisation, les pulvérisateurs, les traitements de protection efficaces de la semence et son calibre ainsi que la problématique du marketing de ce divin tubercule.

Les personnes intéressées à cette importante journée peuvent s'inscrire en remplissant le formulaire avant le 24 octobre 1990, accompagné d'un chèque de 30$ ou 20$ (voir coûts d'inscription) émis à l'ordre du Ministre des Finances du Québec et daté du moment de l'envoi. Aucun remboursement ne sera effectué. Le nombre de places étant restreint, nous ne pouvons assurer une présence aux participants le matin de l'événement. Faites parvenir votre demande d'inscription à :
Colloque sur la pomme de terre
CPVQ
200-A, chemin Sainte-Foy, 2e étage
Québec (Québec)
G1R 4X6

Aucune inscription ne sera acceptée par téléphone. Le coût d'inscription de 30$/personne inclut le repas du midi. Pour informations additionnelles, tél. (418) 646-5766.

COLLOQUE SUR LA POMME DE TERRE

Réflexion sur la production

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

(à retourner au CPVQ, 200-A, chemin Ste-Foy, 2e étage, Québec, G1R 4X6, avant le 24 octobre 1990)

NOM: _____ PRÉNOM: _____
(En majuscules S.V.P.)

ADRESSE: _____

_____ CODE POSTAL: _____

TÉLÉPHONE: BUR.: ( ) _____ RÉS.: ( ) _____

PROFESSION: _____

SECTEUR D'ACTIVITÉ: _____

POUR LES EMPLOYÉS DU MAPAQ: _____
Signature du (de la) supérieur(e) immédiat(e)

Retourner accompagné d'un chèque de 30 **$ (avec le repas du midi)** ou de 20 **$ (sans le repas du midi)** émis à l'ordre du ministre des Finances du Québec. L'inscription doit parvenir avant le 24 octobre.

LAIT NOUVELLES

André Belzile

Roch Voisine dehors?

La Fédération des producteurs de lait du Québec a demandé à trois agences de publicité de lui soumettre des projets pour une nouvelle campagne de publicité, selon le journal « *Les Affaires* ». Il semble qu'on essaiera d'élargir le public cible de la campagne : on sait que depuis plusieurs années, la publicité du lait s'adresse en particulier aux adolescents. On tentera de rejoindre les 15 à 29 ans mais aussi les 30 à 49 ans.

Toujours selon la même publication, la directrice de la promotion à la Fédération, Mme Nicole Dubé, reconnaît que : « ce n'est pas mal de dire que nous sommes insatisfaits de la performance publicitaire de Roch Voisine ». Mais elle a aussi fait remarquer que Roch Voisine n'était pas le porte-parole officiel des producteurs de lait. Et il n'est pas certain que la prochaine campagne publicitaire inclura un porte-parole. « Il est de plus en plus difficile de trouver un porte-parole qui touche tous les groupes cibles. »

Agropur et quotas

Selon la dernière édition d'Agropur Nouvelles, 3 200 sociétaires de cette coop, sur 4 300, détiennent un quota de lait de consommation. Ces quotas représentent 130 millions de litres de lait sur une base annuelle. Entre mai et juin dernier, le quota de lait de consommation des sociétaires a augmenté de 5 % grâce à des achats mais aussi à l'intégration de 101 sociétaires. Les quotas de lait de transformation détenus par les sociétaires d'Agropur s'élèvent à 800 millions de litres de lait à 3,6 % de matière grasse ou 28 millions de kilos de gras.

En Ontario

L'utilisation des quotas de mise en marché en Ontario s'est terminée à la fin juillet avec un pourcentage de 101,1 %. L'an dernier, l'utilisation avait été de 103,0 %. On a obtenu un résultat de 101,1 % en combinant une utilisation de 102,2 % des quotas de lait et de 86 % des quotas de crème.

Pour l'instant, l'Ontario n'a pas déterminé le pourcentage de remboursement des frais hors quotas. Mais on prévoit que le remboursement se fera dans la paye des producteurs ontariens d'octobre.

Les Ayrshire informatisées

Le 26 juillet dernier, on a tourné une page d'histoire dans la vie de la race Ayrshire. En effet, une Ayrshire ontarienne de deux ans a été classifiée par ordinateur. C'était une première mondiale pour la race. Ayrstein Lovely Popsicle E.T. a obtenu la cote « Très Bonne ». Les projections pour sa première lactation sont de l'ordre d'une MCR de 197 en lait, 185 en gras et 207 en protéine.

Les chocs à l'est

La restructuration des économies agricoles des pays de l'Est a commencé à faire des vagues. Par exemple, les agriculteurs français ont pris d'assaut les mairies et préfectures pour réclamer de l'aide. Les éleveurs souffrent beaucoup de la sécheresse qui frappe une bonne partie de l'Europe. Mais ils sont aussi aux prises avec des prix très bas pour leur viande ovine et bovine.

Une des causes des bas prix de la viande se trouve en Allemagne de l'Est. En se rapprochant de sa consoeur de l'ouest, l'Allemagne de l'Est a sabré dans les prix garantis aux producteurs agricoles. Cela a provoqué une vente massive d'animaux. Et ce n'est pas terminé. En effet, l'Europe vit sous un régime de quota dans la production laitière. L'Allemagne de l'Est devra donc aussi s'y soumettre. On prévoit alors que de 500 000 à 700 000 animaux devront être abattus pour en arriver à une baisse de 20 % de la production de lait.

Pas le dimanche

Un producteur de lait ontarien, M. Gilbert Janssen, poursuit l'Office de mise en marché du lait de l'Ontario. Il demande le remboursement des frais de 23 000 $ que l'Office lui a chargés pour aller chercher son lait une autre journée que celle prévue. Voyez-vous, le ramassage sur la route de lait de M. Janssen se fait le dimanche. Mais M. Janssen, par conviction religieuse, refuse de travailler le dimanche. L'Office lui charge donc des frais supplémentaires (23 000 $ depuis 1981) pour aller chercher son lait un autre jour de la semaine. M. Janssen juge cette pratique discriminatoire. Il y aurait en Ontario 90 producteurs de lait à qui on charge de tels frais supplémentaires. Le jugement devrait être rendu en octobre.

Entre coop

La Coopérative des consommateurs de Lorette a décidé de s'approvisionner en lait à la Crémerie de Trois-Rivières plutôt que chez Natrel. Ainsi quatre magasins coopératifs de la région immédiate de Québec s'approvisionnent à Trois-Rivières plutôt qu'à Québec. Pourtant Natrel, formé par Agropur et Purdel, produit à Québec les produits de marque Laval et Cité. Les deux organisations citent des raisons économiques. La Coop des consommateurs obtient son lait moins cher de Trois-Rivières alors que chez Natrel on avoue ne pas pouvoir compétitionner avec le prix proposé par l'entreprise de Trois-Rivières.

QUALITÉ et PRIX



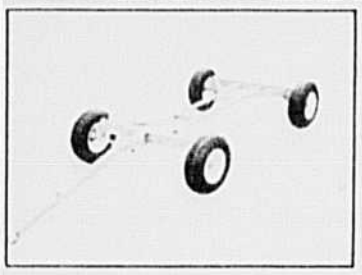
REMORQUE À GRAIN 475 MINOTS ET 550 MINOTS KILLBROS.
VIS de 12"¾.
Temps de déchargement: 3½ min.
Hauteur de déchargement: 14'
Pneus: 23.1 × 26
NOTRE PRIX: (475 minots) **8 500,00 $**
NOTRE PRIX: (550 minots) **8 750,00 $**



BOÎTE À GRAIN MODÈLE 550 MINOTS, KILLBROS.
Montée sur wagon 18 tonnes avec freins.
Pneus: 21.5L × 16.1
Régulier: 9 850,00 $
NOTRE PRIX: **8 500,00 $**

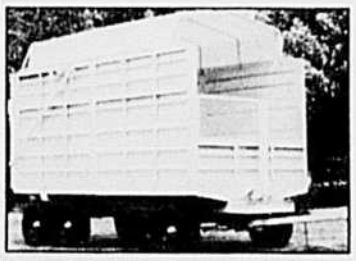


CHOIX DE BOÎTES À GRAIN NEUVES
225 minots 1 200,00 $
300 minots 1 500,00 $
430 minots 1 900,00 $



CHOIX DE WAGONS POUR BOÎTES À GRAIN ET AUTRES UTILISATIONS

8 tonnes 4 pneus 11L × 15, 8 ply	1 200,00 $
10 tonnes 4 pneus 11L × 15, 8 ply	1 450,00 $
10 tonnes 4 pneus 11.00 × 20" de camion	1 750,00 $
12 tonnes 4 pneus 11.00 × 20 de camion	2 100,00 $
13 tonnes 4 pneus 14.80 × 20	2 400,00 $



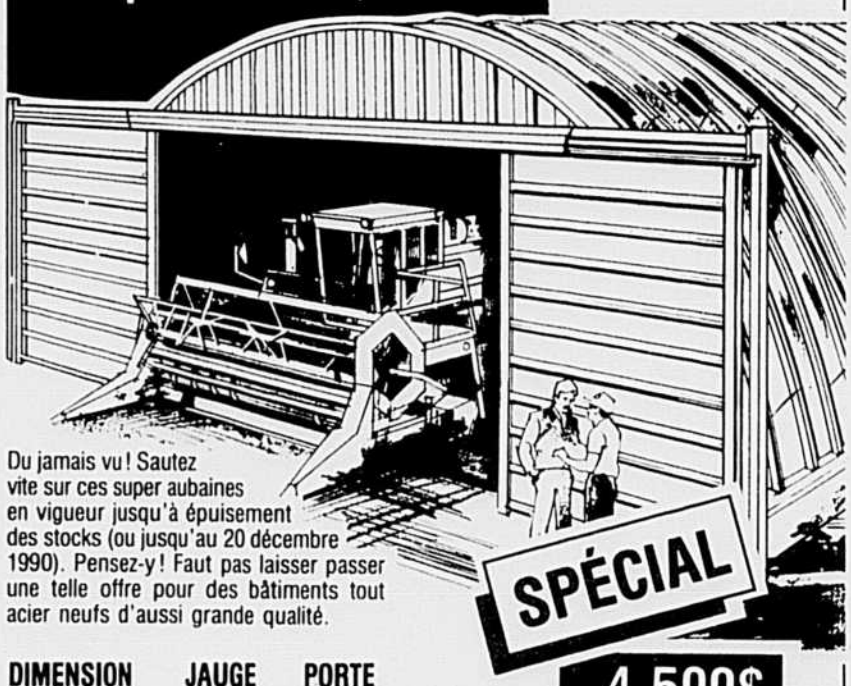
GROSSE REMORQUE DOMPEUR # NORMAND
pour le grain et l'ensilage
montée sur wagon Normand
Modèle 3396, 12 tonnes.
NOTRE PRIX: **8 000,00 $**

NOTE: Ces prix sont pour les machines en inventaire un léger supplément pour les frais de livraison.

MACHINERIE SIMARD INC.
4300, VACHON
(autoroute 20) sorties 177 et 179
DRUMMONDVILLE, QC J2B 6V4
Tél.: Bureau: (819) 474-1910
Rés.: Claude Allie (819) 477-5486

FORD NEW HOLLAND

Bâtiments Archidrome à partir de 4,500$



Du jamais vu! Sautez vite sur ces super aubaines en vigueur jusqu'à épuisement des stocks (ou jusqu'au 20 décembre 1990). Pensez-y! Faut pas laisser passer une telle offre pour des bâtiments tout acier neufs d'aussi grande qualité.

SPÉCIAL

DIMENSION	JAUGE	PORTE	
26' x 40' x 12'	22	12' x 9'0"	4,500$
30' x 50' x 14'	22	12' x 12'6"	5,900$
36' x 60' x 17'	22	15' x 14'6"	8,500$
40' x 80' x 18'	20	18' x 14'7"	12,300$

AUTRES SPÉCIAUX SUR DEMANDE.

Appels à frais virés acceptés.

USC

LA CORPORATION D'ACIER UNGAVA USC LTÉE
3100, boul. Losch
St-Hubert (Québec)
Canada J3Y 3V8
Tél.: (514) 678-4444
Fax: (514) 678-4441

EN CREUSANT

LA POUSSIÈRE DE CIMENTERIE:

Une source de potassium pour la plante

La poussière de four est un sous-produit obtenu en phase primaire dans le processus de la fabrication du ciment. Elle constitue une préoccupation environnementale pour les industries du ciment et possède une valeur potentielle pour l'agriculture. Celle-ci est déterminée de deux façons : la première en la considérant du point de vue **chaulant** pouvant améliorer le pH et diminuer l'acidité du sol, et, la deuxième en tant que **fertilisant** à cause de son contenu en potassium et en autres éléments (soufre, calcium, magnésium et éléments mineurs) nécessaires à la croissance des plantes.

Pour le maïs, la pomme de terre, l'orge et la luzerne

Au collège Macdonald, une expérience conduite en chambre de croissance a permis de déterminer la valeur fertilisante et la valeur comme pierre à chaux du produit. L'expérience se faisait sur le maïs et visait trois niveaux d'application de poussière de four soit: un niveau 0, un niveau 1/2 de la dose nécessaire pour combler le besoin en chaux agricole, un niveau dose totale pour combler le besoin en chaux. Les comparaisons furent faites avec le muriate de potassium (K Cl) et la pierre à chaux agricole.

En chambre de croissance, les meilleurs résultats furent obtenus avec l'équivalent de la moitié du besoin en chaux. Avec les applications plus élevées, il y eut diminution de la croissance et de la matière sèche dans le maïs. L'analyse des plantes permit de déterminer que cette diminution de croissance résultait d'une diminution de phosphates dans la plante. Les mêmes résultats furent observés avec la pierre à chaux agricole et à tous les niveaux d'application.

L'application de la poussière de four a provoqué une augmentation du contenu en potassium dans la plante équivalant au pourcentage contenu dans le produit. Il est logique de penser que l'utilisation de poussière de four a comme résultat d'augmenter le potassium absorbé par les plantes en plein champ.

Ces résultats avec le potassium ne sont pas uniques. Ils furent observés par M. van Lierop, Mme Tran et M. Morissette du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et Allied Ciment Inc., en 1972. Ces chercheurs avaient conclu que le potassium dans la poussière de four était égal en disponibilité, au muriate de potassium ou sulfate de potassium pour les pommes de terre, l'orge ou la luzerne.

Par conséquent, la poussière de four est vraiment un produit utile pour l'agriculture et les niveaux d'application devraient être équivalents à environ la moitié de la dose de pierre à chaux agricole. Dû à l'absorption du potassium par la plante, il faudrait réduire, voire même éliminer les apports de potassium dans la fertilisation, car, la poussière de four apporte des pourcentages intéressants de potassium, de soufre et de magnésium au sol.

En conclusion, ce produit qui était un résidu dans les industries du ciment est devenu, aujourd'hui, un produit très valable pour l'agriculture. Son utilisation comme fertilisant et comme amendement des sols, renforce nos efforts dans une démarche de récupération au niveau de l'environnement.

(Au Québec, les poussières de four sont connues sous le nom commercial de TUBREX.)

** Collaboration spéciale*
A.F. MacKenzie, Ph.D.
collège Macdonald

EN BREF

Jean-Charles Gagné

2,6 millions pour «Partenaires de l'environnement»

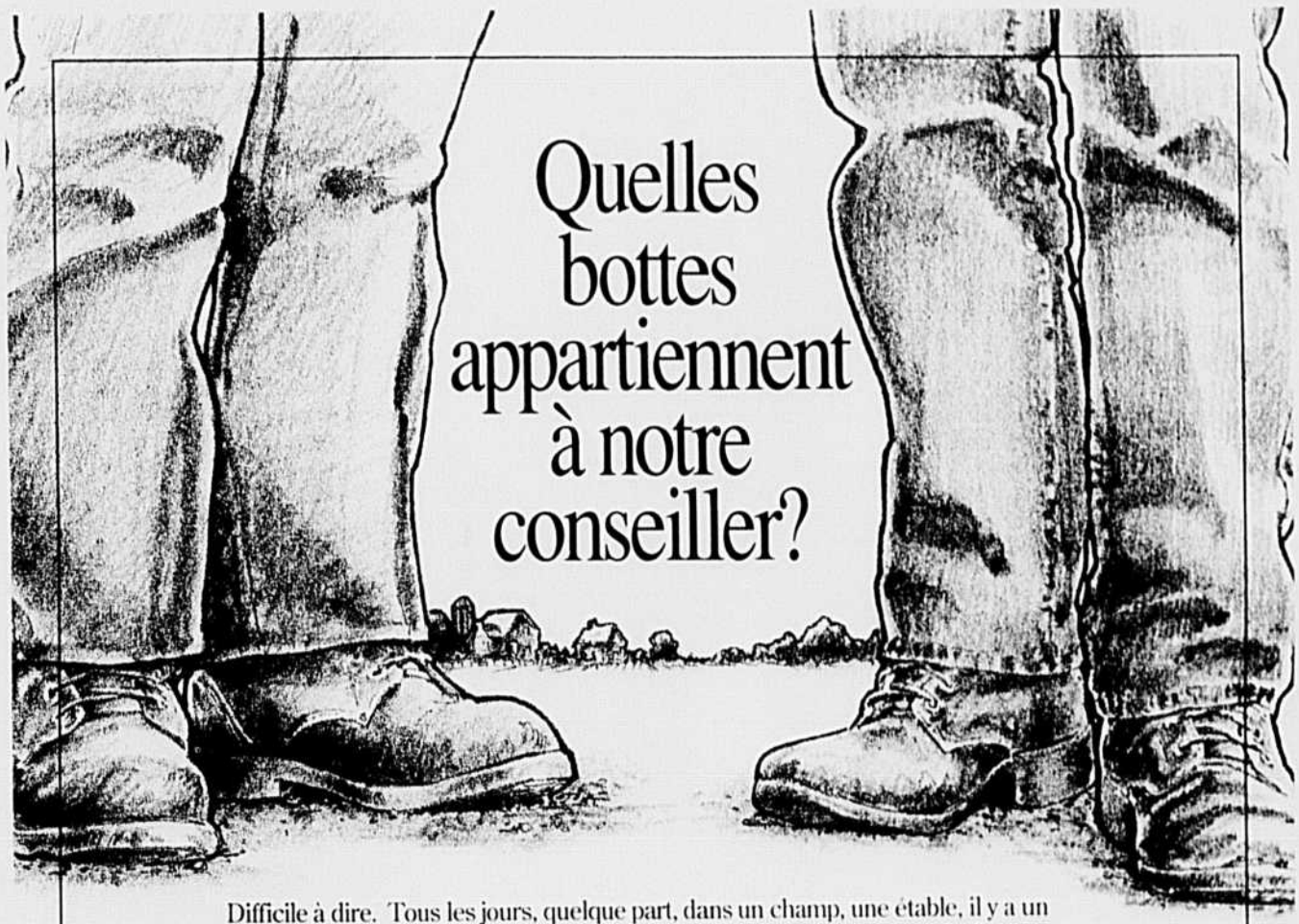
89 projets approuvés dans le cadre du programme «Partenaires de l'environnement» par le ministère fédéral de l'Environnement bénéficieront de subventions totalisant 2,6 millions de dollars. Cette aide financière porte à 9,4 millions de dollars la contribution fédérale à ce programme pour une première année de fonctionnement. Axé sur le soutien des initiatives locales visant à résoudre des problèmes environnementaux, «Partenaires de l'environnement» est basé sur une participation financière égale entre le gouvernement fédéral et le secteur privé. Les groupes communautaires, les clubs philanthropiques, les groupes environnementaux, etc., ont jusqu'au 1er décembre pour soumettre leurs demandes à Environnement Canada.

Centre environnemental de l'Europe centrale et orientale

Le Canada poursuit sa démarche pour constituer un partenariat à l'échelle planétaire au sujet des questions d'environnement. Il versera 1,5 million de dollars, au cours des trois prochaines années, au Centre environnemental régional de l'Europe centrale et orientale situé à Budapest. Cette implication s'ajoute à la création d'un Institut international pour un développement durable, à Winnipeg, et à l'appui accordé au fonds multilatéral visant à aider les pays en développement à éliminer les substances destructrices de la couche d'ozone.

Moins de pesticides sur les tomates

La méthode «Tom-Cast» (abréviation de «tomato forecasting») permet de réduire le nombre de pulvérisations et de mieux adapter le moment d'application aux besoins des plants de tomates. Ces pulvérisations sont nécessaires pour contrôler les maladies comme la brûlure alternarienne, la tache septorienne et l'anthracnosa. Les producteurs de tomates ont réalisé des économies d'un million de dollars en application de pesticides cette année, soit un demi-million par pulvérisation. Sans compter les sommes épargnées au chapitre de la main-d'oeuvre et des frais de pulvérisation. Cette méthode est basée sur la détermination précise du facteur de risque de maladie (le «DSV» — disease severity value) pour les plants de tomates calculée grâce à des données sur les niveaux d'humidité et les températures moyennes recueillies par des mini-stations météorologiques situées à des endroits stratégiques. La méthode «Tom-Cast» mise au point sous l'égide du collège de Ridgetown du ministère de l'Agriculture de l'Ontario suscite un intérêt grandissant chez nos voisins du sud.



Difficile à dire. Tous les jours, quelque part, dans un champ, une étable, il y a un conseiller de la Société du crédit agricole qui parle affaires avec un agriculteur.

C'est normal pour lui d'avoir les pieds sur terre, près de vous. Nous l'avons spécialement choisi pour sa formation et son expérience pratique de l'agriculture. Le financement agricole est notre seule spécialité.

C'est pourquoi il n'y a personne comme la Société du crédit agricole pour vous accompagner pas à pas dans la réalisation de vos projets.

Vous projetez l'achat de terre, d'animaux, d'équipement, de quota? Vous pensez à construire ou à rénover une maison, une grange, une remise à machinerie?

Peu importe que vous commenciez ou que vous soyez déjà bien établi, la Société du crédit agricole est là pour vous aider à réaliser vos projets. Par exemple, avec l'hypothèque à risque partagé, un produit unique conçu spécialement pour l'agriculteur.

L'analyse de vos projets mérite l'attention d'une équipe entièrement vouée à l'agriculture. Pourquoi ne pas faire un bout de chemin ensemble? Venez en discuter avec nous.

Société du crédit agricole Canada
Farm Credit Corporation Canada

Édifice Champlain, Bureau 2000, 2700, boul. Laurier, C.P. 3600, Ste-Foy (Québec) G1V 4C7 (418) 648-3993

Investir dans une bonne affaire... l'agriculture canadienne.

Un après-midi avec Marie-Ange Bouchard

Rosaline Ledoux

Le nom de Marie-Ange Bouchard m'était resté en mémoire. Elle avait tenu les « pages féminines » de *La Terre de chez nous* à la fin des années 40 et au début des années 50. Je m'attendais donc à trouver une personne confite dans ses souvenirs et un peu folklorique. Surprise : la Marie-Ange qui m'est apparue dans son bel appartement de l'Oasis, à St-Jean-sur-Richelieu, est une grande dame élégante, racée, spirituelle et peu ordinaire.

Au mur du grand vivoir, une galerie de photos révélatrices : « Ici, dit-elle, c'est ma mère : une Landry, elle a dans l'oeil la nostalgie propre aux Acadiens. Plus loin, c'est mon père : descendant des Bouchard, de Baie-St-Paul. Ses ancêtres, les frères Bénoni et Pantaléon Bouchard avaient répondu à l'appel de Salaberry. Comme ils étaient dans la milice, ils sont venus se battre à Châteauguay. Ils ont décidé de s'installer à St-Valentin de Lacolle. Moi, je suis née à Sherbrooke, par hasard. Mon père d'une famille de sept garçons avait dû s'expatrier pour gagner sa vie comme conducteur de tramways. Il n'a d'ailleurs pu revenir sur la terre qu'une quinzaine d'années plus tard. »

Une enfance particulière

Et Marie-Ange de continuer : « Nous avons par la suite vécu à Montréal, pas loin de la Ferme St-Gabriel, tenue par les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame. C'est devenu aujourd'hui un lieu historique important du sud de Montréal. Dans ma petite enfance j'allais y chercher oeufs et lait. Je me souviens du jour de l'armistice, en 1918, dans les rues de Montréal, tout ce qui pouvait faire du bruit était utilisé : cloches, sifflets d'usine, chaudrons.

Par la suite, au grand plaisir de mes parents, nous sommes revenus vivre sur la terre dans St-Valentin.

Maman avait perdu sa mère à six ans. Elle avait donc dû devenir trop tôt responsable dans sa famille. Comme elle ne voulait pas pour moi d'une vie semblable à la sienne, malgré l'opposition de ses belles-soeurs, elle a voulu me faire instruire. Il y avait pourtant aussi chez nous sept garçons et j'étais l'aînée. Dès que j'ai pu déchiffrer mes lettres, je suis devenue une passionnée de la lecture. Tout ce qui me tombait sous la main faisait l'affaire ; je passais des après-midi au grenier pour feuilleter les vieux journaux, les prix d'examen des oncles et tantes. Il faut dire qu'il y avait beaucoup de religieux et de religieuses dans les deux familles de mes parents. Ça donnait un climat de culture dans la maison. »

Les désirs et les moyens

Certains croient facilement qu'avant la Révolution tranquille des années 60, le Québec entier vivait dans la noirceur de l'ignorance. Rien de plus faux. Il y avait partout dans nos campagnes d'importants noyaux de savoir et beaucoup de nos agriculteurs, même peu instruits, avaient un énorme goût d'apprendre.

« Mes parents étaient abonnés au Devoir, depuis 1910. Quand ils travaillaient, je leur faisais la lecture à haute voix. Mon grand-père qui ne savait pas lire me prenait près de lui, dès mes premières années de classe et me faisait parler de géographie, d'histoire, de l'Église, de la France. Ils avaient peu de moyens, mais ils étaient pleins de désir.

Il faut dire aussi que nous avions des institutrices extraordinaires. Dès mes premières années, quand j'avais fini mes travaux et que les autres divisions réclamaient la maîtresse, cette dernière me faisait lire « L'histoire de France racontée aux enfants ».

Une des soeurs de maman devenue veuve avec sept enfants en très bas âge passait les longues heures de la nuit à dévorer des livres. C'est cela qui lui a aidé à tenir le coup.

Une jeunesse austère

Pensionnaire très tôt chez les Dames de la Congrégation, envoyée même à Richmond, dans les Cantons de l'Est, pour perfectionner son anglais, Marie-Ange doit avouer : « Maman nous tenait très serrés, c'était ainsi à l'époque... Dans son esprit, il n'y avait personne d'assez bien pour moi. Les garçons n'avaient pas beaucoup de chance de franchir le seuil de la porte. »

Aussi, à 23 ans, Marie-Ange entre à la Congrégation Notre-Dame, elle devait y demeurer six ans. « J'y avais plus de liberté qu'à la maison... mais ma santé a flanché et je suis sortie. J'y ai connu des femmes extraordinaires, dont Mère Ste-Anne-Marie, l'instigatrice des premiers cours classiques pour filles. Ensuite, j'ai enseigné quelques années. Un jour, je lis dans le Devoir sous la plume de Germaine Bernier qu'un cours en service social était offert à Montréal. Je m'y suis pointée et y ai fait un cours de travailleuse sociale. C'était la grande époque où l'on croyait vraiment que l'on pouvait s'en sortir enfin, comme peuple. Ce furent des années riches de rencontres exceptionnelles. »

Ensuite, Marie-Ange s'activa auprès des plus démunis des quartiers de Montréal. Attachée pendant une certaine période à l'hôpital Général, elle devait retracer dans les quartiers chauds de la ville les personnes contaminées par les maladies vénériennes. Elle le faisait avec sa spontanéité habituelle, comme le commente une amie de toujours, Marthe Beaudry : « Marie-Ange avec son audace tranquille et sa facilité de contact réussit à se sortir de toutes les difficultés. »

C'est d'ailleurs cette même Marthe Beaudry qui recommande à Marie-Ange d'aller voir le rédacteur en chef de *La Terre de chez nous* de l'époque, Dominique Beaudin, qui cherchait une journaliste pour ses pages féminines. Quelqu'un qui savait écrire...

La phase agricole

Mme Bouchard garde un bon souvenir de ses années au service des agriculteurs et des femmes en agriculture. Elle instaura en 1949 le courrier de Marie-Luce, l'ancêtre de l'actuel courrier de Marie-Josée. Luce, de « lux » pour lumière. Les journalistes de cette époque ne manquaient pas d'idéal et de goût de servir, accentué chez Marie-Ange par ses antécédents et son métier de travailleuse sociale.

Tout en feuilletant les albums de ses années à *La Terre*, Mme Bouchard commente : « Ce qui me frappait c'était la grande misère psychologique des jeunes filles de cette époque. Celle aussi des femmes, des mères. L'isolement de ces personnes, le manque de ressources pour aider à comprendre et à vivre leurs difficultés. » Responsable de quatre pages dans le journal, une d'article de fond, celle du courrier et les autres de technique, Mme Bouchard a mis au service des rurales de cette époque une plume alerte et vivante.

Toujours à l'affût de l'aide aux plus démunis, Marie-Ange répondit ensuite à l'appel des ruraux du nord de l'Ontario. L'abbé Louis Lévesque voulait y fonder un journal bilingue, le mensuel « Ce mois-ci » qui aiderait les gens à se sentir plus proches les uns des autres. Marie-Ange avoue : « J'ai connu là-bas dans ces pays de colonisation des femmes qui sont vraiment mortes d'ennui, dans ce pays rude et loin de toutes les attaches qu'elles avaient quittées. »

Ses plus belles années

Quand on demande à Mme Bouchard quelles furent ses plus belles années, elle répond spontanément : « C'est à partir de 1961, quand ici dans St-Jean, le responsable du Service social me demanda de travailler auprès des gens âgés. Il me dit : « Vous avez carte blanche, organisez tout, comme vous l'entendez. »

C'était pour Marie-Ange, pour la première fois de sa vie l'occasion de montrer enfin ce dont elle était capable. Elle fonda de toutes pièces les premiers maillons de ce qui devait devenir les regroupements de l'Âge d'Or du Québec.

Au début, on appelait ces groupes les « Clubs des trois fois vingt ». Ensuite vinrent les regroupements de femmes seules. Partout Marie-Ange déploya ses talents de ferment dans la pâte. Marthe Beaudry qui devait elle aussi devenir journaliste à *La Terre* et qui connut Marie-Ange à l'École de service social de l'Université de Montréal signale : « Marie-Ange a le don particulier d'inciter les gens à agir. Elle reste en retrait,

suite à la page 19



Mme Bouchard est visiblement fière de vivre dans le cadre moderne de l'Oasis à St-Jean-sur-Richelieu.

Photos La Terre



Marie-Ange Bouchard passe un moment agréable en remémorant ses souvenirs avec un lecteur de toujours de *La Terre*, M. Julien Massé autrefois de Mont-St-Grégoire.

En France, on utilise les boues d'épuration depuis 15 ans

Jean-Charles Gagné

La valorisation agricole des boues des stations d'épuration des eaux usées ne fait plus peur en France où 45% du volume est répandu sur les champs. Tant le ministère de l'Agriculture que celui de l'Environnement souscrivent à cette façon de disposer des boues urbaines. L'Agence de l'Eau Artois Picardie a mis en place, depuis 1976, un système original procurant une grande sécurité aux agriculteurs utilisateurs : des normes rigoureuses quant à la présence de métaux lourds, des conditions d'utilisation bien définies et des analyses multiples ont évité tout déboire significatif et ont permis des économies substantielles tant aux collectivités qu'aux agriculteurs. M. Pierre Six, ingénieur d'encadrement depuis 1979 à la Chambre d'Agriculture du Nord, estime que les agriculteurs sont en position de force puisqu'ils n'ont pas un besoin vital des boues d'épuration et qu'à ce titre, ils sont en droit d'exiger des compensations.

Alors que seulement 35% de la population fait l'objet d'un assainissement en France, les boues produites par les stations d'épuration des collectivités équivalent à 3 millions de tonnes (à un taux de 20% de matière sèche). Au tournant de l'an 2000, 60% de la population devrait faire partie du réseau de traitement des eaux usées. En 1988, entre 5 et 10% du volume des boues urbaines était incinéré, environ 5% était composté tandis que près de 45% était mis en décharge. La part prépondérante de la production de boues urbaines assurées par quelques stations d'épuration importantes est frappante alors que 2% d'entre elles représentent près de 50% de la capacité de traitement.

Une approche à privilégier

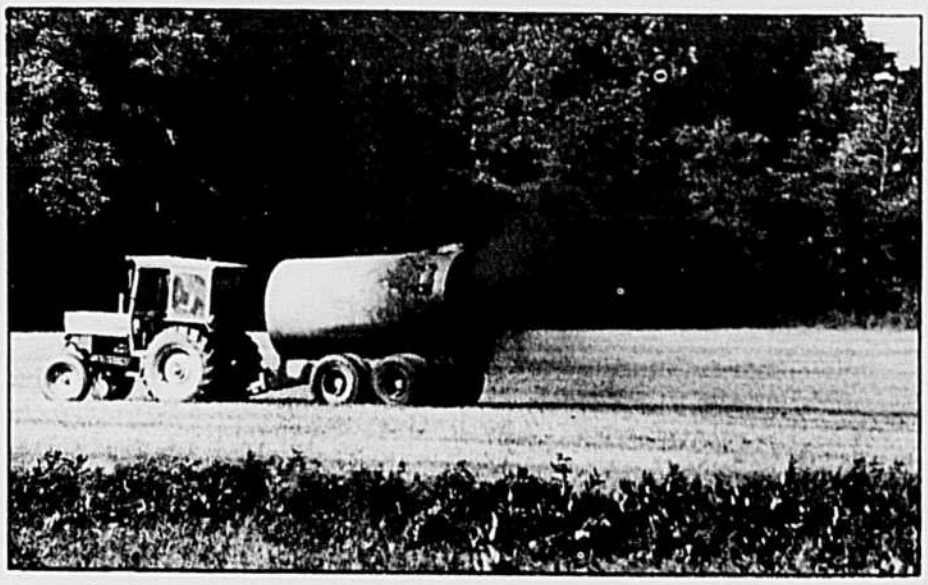
M. Six affirme que la valorisation agricole des boues doit être privilégiée à chaque fois qu'elle est possible d'un point de vue environnemental, technico-économique et réglementaire. Il s'agit en effet de la seule solution qui permette, dans une perspective de réduction de la consommation des ressources naturelles grâce au recyclage des déchets, de restituer aux sols les éléments minéraux et organiques dont ils ont besoin et de remplacer partiellement d'autres apports.

Les concentrations de métaux lourds déterminent l'opportunité d'utilisation agricole des boues et constituent la première limitation à leur valorisation. « Nous recommandons toujours aux agriculteurs de demeurer en deça des teneurs limites pour les métaux lourds. Il ne faut cependant pas prendre panique face aux métaux lourds: ils sont omniprésents dans notre assiette et on les retrouve dans les déjections animales en raison du mode d'alimentation auquel ils sont soumis. De plus, il ne faut pas perdre de vue le phénomène de dilution des métaux lourds sur toute la superficie où ils sont épandus : les boues d'épuration sont apportées au sol dans la proportion de 5 tonnes de matières sèches pour 4000 tonnes de terre par hectare » précise ce docteur en sciences.

« Dans la mesure où les résidus des stations d'épuration risquent de toute façon d'être déposés sur des terres agricoles, leur épandage devient hautement souhaitable car il ne soustrait pas de sol pour la pratique de la profession agricole contrairement à la mise en décharge ou à l'enfouissement des cendres résultant de l'incinération » indique M. Six.

Compensations aux agriculteurs

«Si les agriculteurs ne peuvent se passer de la valorisation de leurs déjections animales, ils peuvent par ailleurs très bien le faire au sujet des boues » souligne M. Six. Bien sûr, les boues possèdent une valeur intrinsèque en azote, en anhydride phosphorique, en potasse, en matières organiques, en chaux. D'où une certaine économie d'engrais. Les compagnies productrices s'en plaignent d'ailleurs. Les agriculteurs doivent toutefois prendre en compte les frais inhérents aux contraintes additionnelles rattachées à leur manipulation et tenter de se faire indemniser. « Les frais d'épandage des boues liquides sont de l'ordre de 15 à 25 francs le mètre cube (entre 3 et 5 dollars)

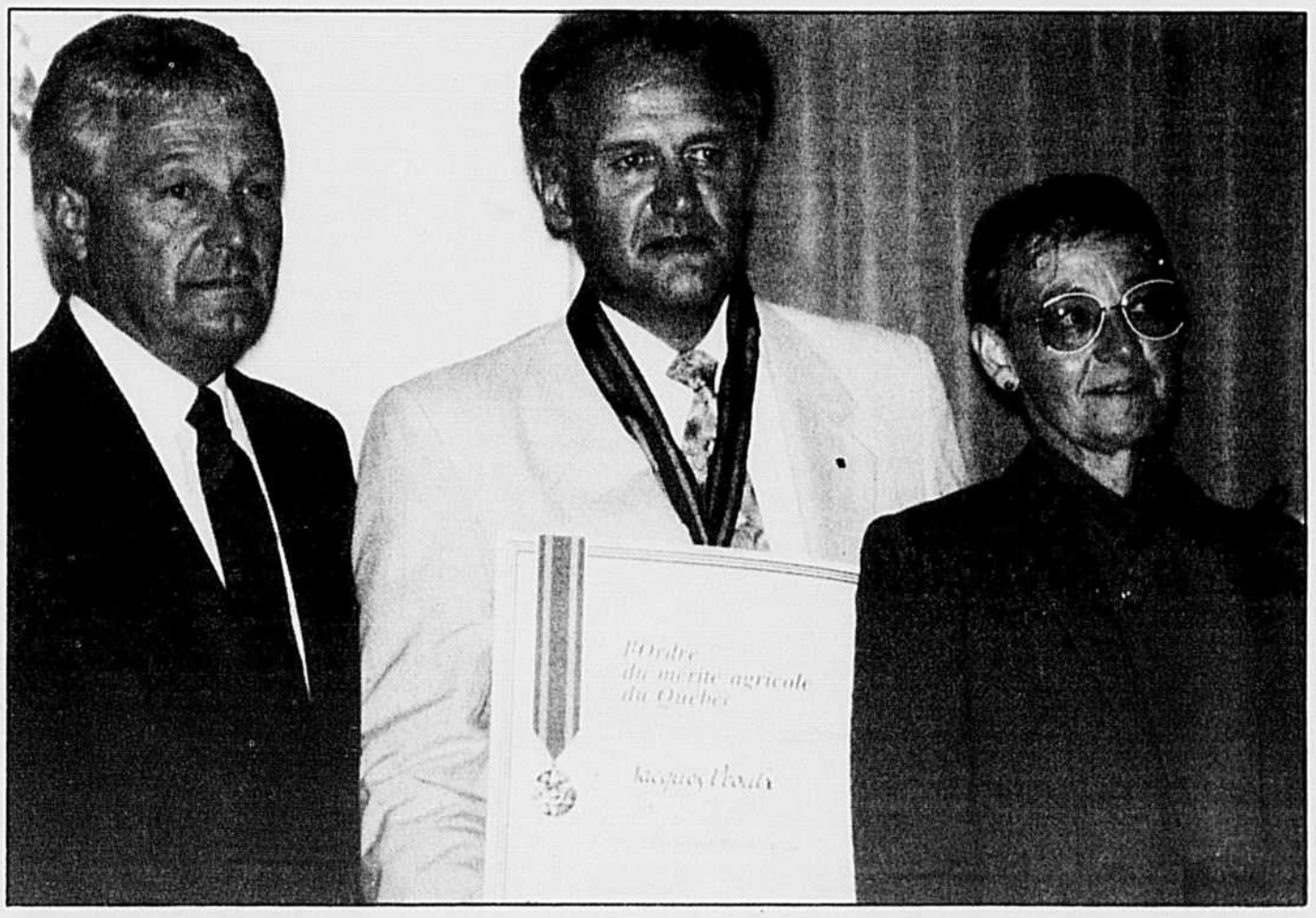


et sont le plus souvent pris en charge par les collectivités. On le comprend quand on considère qu'il faut en moyenne une journée pour couvrir un hectare avec les boues liquides comparativement à 15 ou 20 hectares pour l'épandage d'engrais chimiques. Pour les boues déshydratées, les collectivités prennent souvent en charge, partie ou totalité des frais de transport, les agriculteurs faisant leur affaire de la reprise, de l'épandage du produit et de l'enfouissement » raconte M. Six. Les agriculteurs peuvent bénéficier de subventions pour se doter du matériel approprié pour procéder à l'épandage.

Curage des cours d'eau

Aucune commune mesure entre la valorisation agricole des boues et le curage/nettoyage des cours d'eau pour éliminer l'envasement consécutif au rejet des eaux usées. Déposées sur les berges et étendues sur une bande de cinq à dix mètres, ces tonnes de matière extraites du lit du cours d'eau entraînent des problèmes de phytotoxicité ou d'abreuvement des animaux. Les agriculteurs riverains héritent ainsi de pollutions dont ils ne sont pas les auteurs ce qui contraste curieusement avec la situation parfois décrite au Québec où on accuse les agriculteurs d'utiliser les rivières comme voie d'élimination de leur pollution. Dépassées les teneurs limites en contaminants fixées pour le sol, les produits du curage ne peuvent plus être déposés sur les rives, mais acheminés sur des sites appropriés. Les coûts énormes qui en résultent encouragent l'implantation de stations d'épuration et la valorisation agricole des boues.

Signalons que la bande riveraine pour contenir la pollution diffuse originant des exploitations agricoles semble inexistante en France... sauf qu'on souhaite qu'une bande de 10 mètres environ sera accessible aux touristes.



Le président général de l'UPA, M. Jacques Proulx, a été l'un des trois récipiendaires du diplôme et de la médaille de *Grand commmandeur de l'Ordre du mérite agricole du Québec* dans la catégorie du *Très grand mérite spécial*. On le voit ici au centre avec à sa g. le ministre délégué à l'Agriculture, aux Pêcheries et à l'Alimentation, M. Robert Middlemiss et, à sa droite, son épouse Pauline Thibodeau elle-même agricultrice qui partage avec son époux la ferme d'élevage d'agneaux à St-Camille de Wolfe. Nos plus sincères félicitations à Jacques Proulx.

Photo La Terre de chez nous

Un après-midi...

suite de la page 18

mais elle inspire. C'est cette humilité-là doublée d'un caractère et d'une disponibilité peu commune qui lui ont le plus servi. Elle apprit à danser pour l'apprendre aux autres. Elle montra à de bons ex-agriculteurs à devenir des animateurs et des communicateurs. »

Ce que Marie-Ange commente à sa façon : « J'ai enseigné toute ma vie. » Aujourd'hui, à sa retraite, Mme Bouchard déploie sa disponibilité au service de sa famille et des autres compagnons et compagnes qui vivent à l'Oasis, une maison pour retraités.

Elle montre avec fierté un album où elle a colligé la vie et les photos des membres de sa famille : des ancêtres, des frères et de leurs enfants. « Mes neveux et mes nièces m'aiment bien je crois, mais c'est encore moi qui les aime le plus. »

Cette femme célibataire continue d'être le lien entre tous les membres de sa famille. Elle en est le coeur. Depuis le départ de sa mère, c'est encore cette vocation de « mère suppléante » qui donne le plus de joie à Marie-Ange Bouchard.

Dans ce très beau complexe de l'Oasis de St-Jean, elle continue d'inspirer et de rassembler les gens. Ses vieux lecteurs la retrouvent et lui parlent avec affection de *La Terre* et de toutes les beautés qu'elle a suscitées suivant le mot si beau de Giono : « La terre ne vit que des vertus qu'elle engendre. »

EN BREF

Bactérie à la rescousse des lieux contaminés

Découverte à l'Université du Minnesota, une bactérie naturelle (flavobacterium) introduite dans un lieu contaminé se nourrit de pentachlorophénol, produit chimique polluant le sol et l'eau largement utilisé dans les agents de conservation du bois.

PISSENLITS GÉANTS AUTOUR DE GENTILLY

Le réacteur nucléaire serait mis en cause

Victor Larivière

Des pissenlits avec des feuilles de trente pouces de long, des tiges florales de plus d'un pouce de diamètre, beaucoup de trèfles à deux têtes, d'autres difformes avec des feuilles mêlées aux fleurs, un grand nombre de trèfles à quatre et à cinq feuilles, voilà ce que Raymond Alie de Sainte-Cécile-de-Lévrard a retrouvé dans ses champs cette année. Et cela l'inquiète. *La Terre de chez nous* est allée voir sur place.

Est-ce que les rejets de gaz de la centrale nucléaire de Gentilly II pourraient avoir une influence sur ces phénomènes pour le moins bizarres? Soeur Estelle Lacoursière, biologiste à l'Université du Québec à Trois-Rivières, a vu ces plantes. Elle pense qu'il peut y avoir plusieurs causes à ces mutations génétiques, comme l'utilisation de pesticides ou d'autres produits chimiques. Pourtant des observateurs américains et japonais ont détecté des spécimens semblables de pissenlits monstrueux suite à l'accident nucléaire de Three Mile Island en 1979.

La Terre de chez nous faisait alors écho des effets possibles des réactions nucléaires sur les plantes et les animaux dans son édition du 5 juin 1986. C'est en se rappelant avoir lu sur le sujet que Raymond Alie a fait un rapprochement avec ce qui se passe chez lui. En 1986, le département de santé communautaire de Pennsylvanie avait refusé d'étudier les pissenlits géants en affirmant que les radiations étaient trop faibles pour causer des mutations génétiques.

C'est le même genre de réponses que la Commission de contrôle d'Énergie atomique du Canada donnait le mois dernier à ceux qui faisaient un rapprochement entre les malformations congénitales qui se produisent plus que normalement autour de la centrale de Gentilly et les retombées radioactives.

Des producteurs de lait et d'agneaux ont pourtant constaté plus d'avortements que d'habitude chez leurs animaux depuis quelques années. Personne n'ose trop en parler de peur que cela ne crée un vent de panique injustifiée dans la population. On se sent vraiment démuni face à ce phénomène pour le moins inquiétant. Les réponses que l'on reçoit d'Énergie atomique du Canada se veulent toujours rassurantes. Par contre, de plus en plus de personnes mettent en doute les affirmations des experts.

La face cachée du nucléaire

C'était pour donner des points de vue que l'on n'entend presque jamais sur les dangers du nucléaire que la Table de concertation régionale en environnement de la Mauricie organisait lundi dernier à Trois-Rivières une soirée d'information sur la question.

Pour être sécuritaires, les centrales nucléaires ne doivent pas avoir de défaillances techniques, ni d'erreurs humaines. Pourtant, affirme Soeur Estelle Lacoursière, le directeur de la centrale, M. Boucher, admet qu'il y a eu des défaillances à Gentilly depuis un an et que des travailleurs ont fait preuve d'irresponsabilité pendant la grève de l'an dernier.

Autres interrogations de la conférencière: peut-on démontrer que les gaz qui s'échappent dans l'air et les rejets dans l'eau ne sont pas nocifs? Pourquoi attend-on la nuit pour rejeter ces gaz s'ils ne sont pas dangereux? Qu'est-ce qu'un niveau acceptable de pollution quand on parle de radioactivité? Est-ce normalement acceptable de produire de l'électricité avec le nucléaire et de laisser des déchets dangereux pendant des milliers d'années sans endroits permanents pour les stocker? S'il en coûte 500 millions de dollars par année pour combler le déficit du nucléaire au Canada, ne serait-il pas plus avisé d'investir davantage dans des énergies plus naturelles et moins dangereuses?

« Pour survivre le nucléaire a besoin de secret »

Cette affirmation de Peter Walden, avocat de Sherbrooke, tient au fait que Énergie atomique du Canada cache une grande partie de la vérité à la population. Jamais, poursuit-il, cette entreprise de l'État ne mentionne les risques du nucléaire, comme les malformations congénitales ou ce qui arrive aux animaux malades ou mort-nés dans la région de Gentilly. Il avertit les propriétaires de vérifier leur police d'assurance. Ceux-ci s'apercevront qu'ils ne sont pas couverts contre le risque nucléaire.

Advienne un accident comme celui de Tchernobyl en mai 1986, les personnes situées à 30 kilomètres de la centrale de Gentilly seraient mortellement atteintes et il y aurait des effets graves jusqu'à 150 kilomètres plus loin selon la direction des vents, ajoutait-il. Suite à cet accident en URSS, des rennes du nord de la Suède sont devenus impropres à la consommation humaine. Des renards qui avaient consommé de cette viande contaminée par la radioactivité en ont perdu tous leurs poils.

Le Canada dix fois plus permissif

Une enquête de Greenpeace démontre que les limites de radiations au Canada sont les moins sévères de tous les pays industrialisés ayant des centrales nucléaires. Selon Ian Farley, venu d'Ontario pour cette soirée d'information à Trois-Rivières, le Canada est dix fois plus permissif que les autres pays pour les rejets de tritium dans l'atmosphère. Le tritium est un gaz issu de l'eau lourde (deutérium), le type de combustible nucléaire utilisé par les réacteurs CANDU, comme celui de Gentilly. En suspension dans l'air, ce gaz peut être absorbé par les poumons, entrer dans le sang et se loger près du noyau de certaines cellules, affirme un rapport des Nations Unies. Personne n'a encore donné la preuve que le tritium dans l'atmosphère n'était pas dangereux pour les êtres vivants. Au contraire, des mutations génétiques chez les plantes et les animaux ont été constatées aussi en Ontario dans les régions avoisinant les vingt centrales nucléaires qu'on y retrouve.

Comment ne pas être inquiet, affirmait-on à cette rencontre de Trois-Rivières, lorsque Hydro-Québec qui gère la centrale de Gentilly est en même temps chargée de prendre les données sur les rejets dans l'environnement. Il y a là toutes les apparences d'un conflit d'intérêt.



améliore la performance de Roundup® pour réduire les frais de répression du chiendent.

Si vous utilisez présentement le Roundup à raison de 2 litres à l'acre dans 20 gallons d'eau, vous pouvez bénéficier d'une économie importante en adoptant le Frigate. Par exemple, en se basant sur un coût de 12,90 $ le litre pour le Roundup, votre coût sera donc de 25,80 $ à l'acre à un taux de 2 litres à l'acre.

Avec le Frigate, vous pouvez réduire votre dose de Roundup à seulement 1 litre à l'acre dans 20 gallons d'eau. Basé sur un prix de 12,90 $ le litre pour le Roundup et de 3 $ à l'acre pour le Frigate, votre coût total ne sera que de 15,90 $ à l'acre ... ce qui représente une économie de 9,90 $ à l'acre.

L'addition du Frigate assure une absorption accrue de Roundup, pour donner une répression plus efficace et uniforme du chiendent.

Comparez le Frigate aux autres agents tensio-actifs ... à n'importe quel prix. Il n'existe aucun autre «duo» qui allie aussi bien l'économie à l'efficacité que le Frigate et le Roundup.

FERMENTA ASC
Fermenta ASC Limitée
(Québec) (514) 829-3848 (Ontario) (416) 643-6560
(Maritimes) (902) 368-3260 (Ouest canadien) (519) 225-2434

*Frigate est une marque déposée de Fermenta ASC Corporation. *Roundup est une marque déposée de Monsanto Company, U.S.A.

EN BREF

L'énergie en agriculture

L'agriculture moderne dépend largement d'un approvisionnement stable en énergie pour alimenter des activités telles que le travail du sol, le chauffage, la ventilation, la climatisation, la réfrigération, la transformation, etc. De plus, le secteur agro-alimentaire consomme indirectement de l'énergie pour la production d'engrais, le fonctionnement de la machinerie et l'emballage.

En 1980, la consommation énergétique du secteur agro-alimentaire représentait environ 11 % de la consommation totale au Canada. La production primaire consomme 28 % de l'énergie employée, la balance étant répartie de la manière suivante entre la transformation et l'emballage (22 %), la distribution (18 %), l'entreposage et la préparation (32 %). Les carburants pour équipements motorisés comptent pour près de 60 % de l'énergie consommée par la production agricole primaire à la ferme. À cela, il faut ajouter 25 % pour les engrais.

Source « Comité pour une agriculture durable »



Lynne Dion

M. François CANIVET directeur des Semences PRIDE Québec est heureux d'annoncer la nomination de Mme Lynne DION, au poste de directrice régionale pour la région Centre-Est de la province de Québec. Elle sera chargée à ce titre de superviser la vente et la distribution des produits PRIDE par l'intermédiaire d'agents locaux.

Diplômée de l'Institut de Technologie Agricole de St-Hyacinthe, Mme DION possède une expérience pratique de l'agriculture grâce aux différents stages de perfectionnement qu'elle a effectués au Québec et dans l'ouest du pays. Elle travaillera en collaboration avec les trois directeurs régionaux déjà en poste, Jean-Marie GOERIG, Martin LAPOINTE et Jean-Pierre DESNOYERS.

Après une année complète de présence sur le marché québécois, le nouveau réseau commercial PRIDE est en pleine progression. Il y a désormais un agent PRIDE dans presque toutes les régions de la province. Nous sommes donc en mesure d'offrir aux agriculteurs québécois les semences de maïs, de plantes fourragères et de soya, ainsi que l'inoculat AgMaster qui constituent la gamme complète des produits PRIDE.

Pride®

Semences Pride
C.P. 26085
Comptoir Postal Normandie
Montréal (Québec) H3M 3E8
(514) 334-2835

MON NEZ DANS VOTRE CUISINE

L'A B C des menus

«Menu mal composé, dîner manqué», disait le célèbre gastronome Brillat-Savarin. Déjà à cette époque de l'histoire on connaissait les bienfaits d'un bon menu. Élaborer des menus est parfois synonyme de cauchemar pour un bon nombre de consommateurs. Cependant, cette tâche ne devrait pas être laissée au hasard. Comment peut-on avoir une alimentation équilibrée et variée sans la planification des repas?

Lorsqu'il s'agit de composr des menus, on doit tenir compte de nombreux facteurs: la valeur nutritive des aliments, le budget, les saisons, les goûts, les aversions ainsi que l'âge et l'activité de chacun. Il faut aussi ajouter à cette liste le temps et l'équipement dont on dispose pour la prépration des repas.

Les conseillères en alimentation d'Agriculture Canada vous suggèrent de planifier les menus une semaine au moins à l'avance. Ceci en vue de simplifier la tâche de faire ses emplettes, d'utiliser les dessertes et de profiter des prix spéciaux. Prévoyez, s'il y a lieu, la préparation de lunch pour le travail ou pour l'école.

Le Guide alimentaire canadien est l'outil idéal pour planifier des menus équilibrés, aux trois repas de la journée. On peut obtenir un exemplaire de ce guide en s'adressant à la nutritionniste de votre province ou de votre région.

Voici les principales étapes à suivre lors de l'élaboration des menus. Choisissez d'abord, les plats principaux du midi et du soir. Assurez-vous qu'une portion du groupe de la viande et substituts est incluse à chacun de ces repas.

Accompagnez le plat principal de légumes crus ou cuits, éléments essentiels de contraste au point de vue texture, forme et couleur. On ne devrait pas servir deux légumes de même saveur, tels que du chou et du chou-fleur, à un même repas. Pensez à varier la forme des légumes en vue de plaire à l'oeil et d'aiguiser l'appétit.

Les desserts doivent complémenter le plat principal. Ainsi, choisissez un dessert plus léger, si le plat principal est un ragoût. Faites le choix entre les fruits frais ou transformés, les desserts à base d'oeufs, de fromage ou de lait plutôt que les gâteaux ou les tartes.

Pour compléter les menus, servez des salades ou des soupes. Évitez de faire figurer au même repas une soupe-crème et un dessert à base de lait.

Planifiez aussi le déjeuner et les goûters de sorte qu'ils apportent les éléments nutritifs nécessaires à chaque jour.

Le choix du breuvage est laissé à votre discrétion; cependant le lait est essentiel pour les enfants.

Une fois la planification complétée, vérifiez les qualités esthétiques, nutritives et économiques des menus. Les menus sont-ils monotones à cause du manque de variété dans les modes de cuisson, ou d'un manque de contraste dans les couleurs, les saveurs ou les textures?

Pour vous mettre sur la bonne piste, voici un modèle de base pour chacun des repas d'une journée où figurent les quatre groupes d'aliments du Guide alimentaire canadien.



Sandwiches «fibrement» bons

La préparation d'une boite à lunch permet de contrôler la qualité des aliments consommés le midi et fait aussi réaliser d'importantes économies.

Cependant, 300 lunchs pas année, ça devient vite fastidieux et monotone! Jour après jour, le problème de l'éternel sandwich au fromage ou à la viande nous harcèle. Que de fois n'avons-nous rêvé d'une fée bienveillante qui ferait apparaître, d'un coup de baguette magique, un château de sandwiches différents et irrésistibles!

Quoiqu'elles n'aient rien de magique, les garnitures suggérées sont simples et rapides à préparer. Elles se congèlent très bien. On peut donc confectionner une grande quantité de sandwiches à l'avance et les congeler pour sauver du temps le matin. C'est ça, la «magie» des lunchs!

- Fromage suisse râpé, noix hachées, raisins secs et mayonnaise.
- Beurre d'arachides, carottes râpées et yogourt nature.
- Fromage cottage ou ricotta, tranches de cantaloup, amandes effilées.
- Thon émietté, fromage cheddar en lamelles, persil et laitue.
- Poulet et mangue en tranches, mayonnaise et laitue, fromage cottage ou ricotta, ananas broyés et noix hachées.
- Pois chiches écrasés, beurre de sésame, ail et jus de citron.
- Beurre d'arachides, noix et dattes hachées, miel.
- Jambon et papaye en tranches, laitue.
- Fromage en lamelles, tranches d'avocat et de tomate, laitue.

DÉJEUNER

Fruit, jus de fruits ou de tomates
Céréale à grain entier ou raffinée, avec lait
Pain ou muffins
Viande ou substituts, au goût

DÎNER

Souper ou jus
Viande ou substituts
Légumes cuits ou crus
Fruit ou dessert à base de lait

SOUPER

Soupe ou jus
Viande ou substituts
Légumes cuits ou crus
Fruit ou dessert à base de lait

Du pain et du beurre sont ajoutés au repas selon les besoins de chacun.

Maintenant que vous connaissez les tactiques de base, mettez-vous à l'oeuvre. Profitez bientôt de la saison d'automne pour inclure aux menus la gamme des fruits et légumes frais. Tous les bons chefs planifient leurs menus, pourquoi pas vous?

PARLONS BRICOLAGE

Compagnon de lit

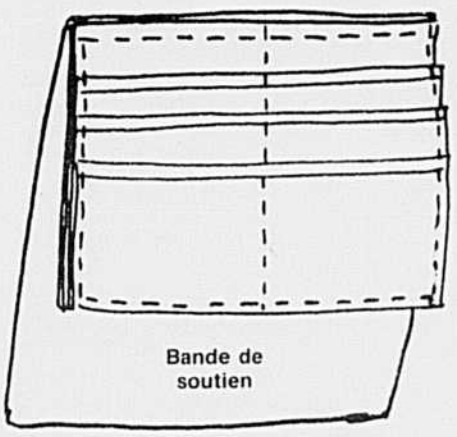
Béatrice Boily

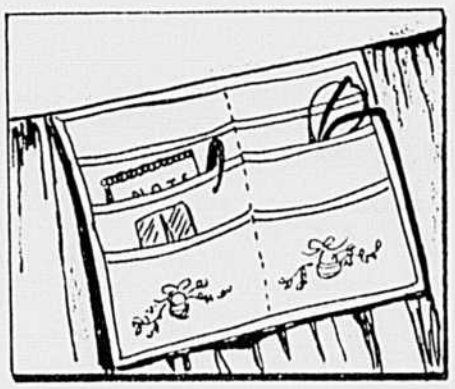
Fini le désordre sur la table de nuit! Voici la solution à votre problème: des pochettes pratiques qui sont soutenues par une bande de tissu glissée entre le matelas et la base de lit. Ces pochettes peuvent recevoir lunettes, carnet de notes, stylo, agenda, etc. Elles peuvent être brodées ou ornées de dentelle. Le biais qui les entoure peut s'harmoniser avec votre décor.

Matériel:
— 70 cm de coton blanc,
— 35 cm d'entoilage (de préférence autocollant),
— 3 mètres de biais,
— fil assorti,
— fil à broder (facultatif).

Fabrication:
1. Dans le coton blanc, tailler:
— 2 rectangles de 27 x 32 cm pour le fond,
— 2 rectangles de 24 x 32 pour la pochette du fond,
— 2 rectangles de 21 x 32 cm pour la pochette du centre,
— 2 rectangles de 18 x 32 cm pour la pochette de devant,
— 1 rectangle de 45 x 62 cm pour la bande de soutien.

2. Broder les motifs sur le rectangle de la pochette de devant (18 x 32 cm); le point de broderie est un point ordinaire et le point pour les feuilles correspond aux #1 et 2 de l'illustration.



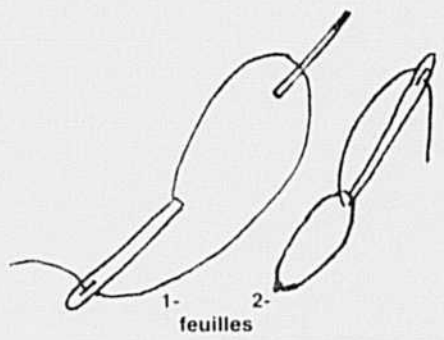


3. Dans l'entoilage, tailler:
— 1 rectangle de 27 x 32 cm pour le fond,
— des lisières de 24 x 32 cm, 21 x 32 cm, 21 x 32 cm pour les poches,
— 1 rectangle de 45 x 31 cm pour la bande de soutien.

4. Avec un fer chaud, coller l'entoilage sur l'envers d'un des morceaux correspondants; mettre l'autre morceau sur celui-ci, envers sur envers. Le rectangle d'entoilage de 45 x 31 cm va sur l'envers de la moitié du rectangle de 45 x 62 cm. Replier celui-ci en deux, endroit sur endroit, et coudre autour, laissant ouvert au bas. Retourner à l'endroit et repasser.

5. Poser un biais au haut de chaque rectangle des pochettes. Assembler en superposant les pochettes. Épingler celles-ci sur le rectangle du fond. Faire la couture au centre des pochettes pour les diviser en deux. Bien fixer l'entrée des poches par une couture large. Épingler aussi le bord non fini de la bande de soutien au haut du rectangle du fond. Faire une couture à grand point tout autour du rectangle de fond.





6. Poser un biais tout autour du rectangle.

Pour poser, étendre la bande de soutien entre le matelas et la base de lit. Ce sera bien utile pour mettre de menus articles à portée de la main.

Raoul Vennat, Inc.
3971, St-Denis, Montréal H2W 2M4
Tél. (514) 849-2412
Nous avons toujours nos très beaux patrons VENNAT pour nappes, taies, faux-draps, tabliers, etc... Nécessaire pour le concours artisanat textile du Québec 1990. Pour la broderie toile Aida 52" de large, couleur blanc et écru. Pour débutante en broderie livre DMC 7,95 $, livre recommandé. Encyclopédie des ouvrages de dames 29,95 $.
Commandes téléphoniques & postales acceptées

LE COURRIER DE MARIE-JOSÉE

CONDITIONS DU COURRIER : Se présenter — âge, sexe, situation, — Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale : pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée. Adressez vos lettres à : « Le Courrier de Marie-Josée », La Terre de chez nous, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil J4H 3Y9.

« Parlons pour une fois des épouses d'immigrants... »

Q/ Je suis une lectrice de la région des Bois-Francs. J'ai 25 ans, mariée et je travaille avec mon mari dans une exploitation agricole que nous avons achetée il y a trois ans. J'aime beaucoup votre courrier, aussi je voudrais aujourd'hui aborder un sujet dont on n'a, je crois, jamais parlé dans vos colonnes : la situation des femmes d'immigrants.

Nous, nous sommes au Québec, depuis 3 ans. Au début, cela n'a pas été facile, car nous nous retrouvions tout seuls, dans un pays inconnu, avec un « drôle de parler »... Mais nous avons appris à aimer ce pays et ses habitants, maintenant, notre vie est ici. Mon mari n'a eu aucun problème à s'intégrer : il a une bonne nature et beaucoup de bonne volonté. Il faut dire que les voisins nous encouragent beaucoup. Mais on dirait que les femmes d'immigrants souffrent beaucoup plus de nostalgie envers le pays laissé et la famille qui y est restée. Elles ont aussi davantage de problèmes, car elles se retrouvent seules, sans amis. Les femmes de la paroisse sont vraiment très gentilles et essaient de nous intégrer, mais d'après ce que j'ai pu voir et entendre, cela n'a pas grand succès auprès des autres immigrants.

En ce qui me concerne, il n'y a aucun problème, que ce soit d'intégration ou de relation sociale. Je me sens ici chez moi et j'invite les autres femmes à faire des efforts pour s'adapter, au lieu de tout le temps comparer le Québec à la France, à la Suisse ou à l'Allemagne (selon l'origine). C'est cela le malheur. Les gens comparent trop deux continents qui sont très différents, d'une culture différente et d'un mode de vie pas comparable du tout.

Le plus difficile ce sont les parents que l'on a laissés là-bas, d'autant plus qu'ici, la famille a beaucoup d'importance. Les lettres que l'on peut échanger, les rares coups de téléphone ne remplacent pas la visite rendue à ses parents ou à une vieille tante qui étaient si heureux de nous avoir avec eux et qui au fond de leur coeur ne nous pardonnent pas de les avoir abandonnés pour s'en aller dans un pays lointain, où d'après eux, à tout coup, il doit y avoir encore des Indiens... Ce sont eux qui nous donnent le plus de remords, en nous envoyant des lettes qui rappellent que nous leur manquons beaucoup.

J'aimerais avoir par votre courrier, les réactions d'autres femmes, immigrantes ou non, pour éventuellement entrer en contact avec elles et aider celles qui arrivent ou qui ont besoin d'un petit coup de main.

Brigitte de France

R/ Merci chère Brigitte d'apporter un son de cloche neuf à notre courrier. C'est en effet un sujet dont on n'a jamais discuté. Il prend ampleur avec l'arrivée d'immigrants de plus en plus nombreux dans nos paroisses rurales québécoises.

Le phénomène en inquiète plusieurs qui oublient qu'à une certaine époque nos ancêtres à tous furent ici des immigrants qui durent connaître les rigueurs de l'adaptation à un climat et à une dureté de vie remarquable à l'époque. On oublie facilement que la petite femme du Belge, de l'Allemand ou du Suisse d'à-côté s'ennuie du vieux pays et éprouve de la timidité à entrer en contact avec les habitants d'une paroisse où tout est organisé.

Je suis certaine que votre lettre va susciter des réactions nombreuses qui aideront l'intégration des nouveaux venus qui arrivent ici avec une expérience dont on a souvent beaucoup à apprendre. Vous avez raison de redouter la comparaison qui est si néfaste. Nous agissons de même quand nous sommes à l'étranger, beaucoup de nos phrases commencent par « Nous autres, au Canada... » Merci encore.

Marie-Josée

ADIEU FOURMIS

Pour répondre à celle qui signait Françoise et sujet : « Délivrez-nous des fourmis ».

Nous en avions au point que ça montait sur les murs et l'on en retrouvait partout. Nous avons donc employé un produit vendu dans un Centre Jardin sous le nom suivant : Insecticide liquide contre les fourmis, bouteille jaune 100 ml. C-I-L dans un cercle orange. Nous déposions ce liquide sur un petit plastique le long des plinthes électriques et les fourmis viennent se gaver de ce produit et l'apportent à leur nid. Pour nous ça été très efficace, nous en avons mis une fois et tout a disparu. Cette année nous n'en avons plus revu même s'il a fait très humide.

Heureuse de vous rendre ce service.

Louisette

N.B. : Si non trouvé dans les Centres Jardin de chez vous, adressez-vous au fabricant : Chipman, membre du groupe C-I-L Inc., Laval, H8S 1G3.

SAVOIR TOUT FAIRE

À citadine ou fermière, j'ai lu votre appel dans un précédent courrier. Il me fait plaisir de vous donner mon opinion sur les questions que vous posez. Je suis un agronome de la région du Lac-St-Jean.

Il m'apparaît très risqué de se lancer en agriculture, c'est-à-dire, dans une entreprise assez grosse pour en vivre, sans avoir l'expérience nécessaire, ou du moins, une certaine expérience, car il faut être polyvalent pour pouvoir résoudre tous les problèmes qui surviennent sur une ferme.

Y vivre quelques jours, aider le propriétaire dans ses travaux, ça donne peut-être une fausse idée de la vie d'agriculteur, car on n'en voit pas alors toutes les implications : posséder une entreprise, en supporter les coûts financiers, être présent sept jours par semaine sans pratiquement pouvoir prendre des vacances ou être malade (dans le cas d'une entreprise laitière), prendre les bonnes décisions au moment opportun dans des domaines aussi différents que le troupeau, les champs, la machinerie ou les bâtisses, c'est bien différent qu'une semaine de vacances dans un décor bucolique. Exploiter une telle ferme sans expérience c'est probablement plus difficile que de faire une bonne soudure sans expérience comme soudeur.

Votre attitude semble plutôt le résultat d'un sain réalisme que d'un manque d'amour, car vous ne voulez pas que votre époux prenne une décision douteuse, pas assez éclairée et en même temps très lourde de conséquences : ça c'est plutôt une preuve d'amour.

Ce serait peut-être une bonne affaire de s'associer avec son frère ou un autre, mais à ce moment-là, il faudra que l'entreprise soit plus importante, de façon à faire vivre deux familles, à moins que l'autre soit seulement un pourvoyeur de fonds et continue de travailler à l'extérieur.

Agro. du Lac

CHASSER LES OISEAUX

Q/ Je suis un agriculteur de Grand-Métis. J'aimerais savoir s'il existe un moyen sûr d'éliminer les oiseaux qui viennent chercher refuge en grand nombre dans la grange. Un moyen qui devrait être sans danger pour les autres animaux qui habitent les mêmes lieux.

Ti-Parle

R/ Je remercie à l'avance les correspondants qui voudront bien vous dépanner.

OUI GERMAIN : Le nom Germain vient évidemment du germain et signifie « homme de guerre ». Les hommes de ce nom devraient avoir le caractère combatif et volontaire, énergique, ils aiment la lutte et savent triompher des opposants. Ils ont une énorme confiance en eux, justifiée par leur intelligence et leur esprit qui leur permettent de résoudre les problèmes les plus délicats, par l'astuce ou l'autorité.

POUR RÊVER

Félicitations pour le courrier de Marie-Josée. Vous apportez une aide précieuse aux agriculteurs(trices).

Je suis fils de cultivateur, je demeure temporairement à la ville. Je suis astrologue. J'ai 39 ans, je m'intéresse aussi à la signification des rêves depuis plusieurs années ; j'ai eu des chroniques dans des journaux, j'ai fait l'analyse des rêves en ligne directe sur les ondes de la radio (CHLT-630 radio) à Sherbrooke.

Je m'intéresse beaucoup aux plantes et leurs propriétés, etc.

Je vous envoie le rêve d'un client ainsi que sa signification. Je peux vous en faire parvenir un ou deux par mois, si cela vous intéresse. Je pense que les gens comprendront mieux leurs rêves.

Le gens peuvent me joindre au numéro suivant : (819) 821-4644 pour l'analyse personnelle de leurs rêves (gratuit). Condition : les gens doivent dire qu'ils ont vu l'information dans le courrier de Marie-Josée dans *La Tere de chez nous*.

Patrons *La Terre de chez nous*



5536: 5138: 5002:

5536 — Quatre morceaux pour votre garde-robe d'automne. Facile à réaliser. Tailles 8 à 18.

5138 — Vaches joyeuses pour amuser toute la famille. Treize po de haut. Vêtements inclus.

5002 — Un joli crochet pour réchauffer vos automnes.

Adressez vos commandes à *La Terre de chez nous*, Service des patrons, 7 Curity Ave., Toronto (Ontario) M4B 3L8. Vos NOMS et ADRESSES EN LETTRES MOULÉES. Disponibles dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas le numéro. Utilisez un mandat-poste. Prix pour tous les patrons : 3,25 $ chacun plus 75¢ de frais de poste. Patrons en anglais avec lexique en français. Pas de timbre-poste.

QUE SIGNIFIE CE RÊVE?

Monsieur Denis, j'ai rêvé que j'étais seul dans une belle grande maison blanche. Chose curieuse, il n'y avait aucun meuble dans la maison. Je me promenais, en cherchant les meubles. Tout était propre dans la maison avec de beaux planchers en bois verni.

Jean

Jean, la solitude en vous est grande et vous souffrez en silence. Vous êtes dans une période où vous faites le point sur votre vie affective ou amicale. Vous aimeriez vous faire de nouvelles connaissances. Vous espérez rencontrer une personne qui pourrait vous comprendre et vous aimer.

La maison représente votre intérieur ; la maison **blanche** est un indice que vous êtes honnête.

André Denis

Votre proposition me semble intéressante. Nos lecteurs sont libres de vous écrire si bon leur semble.

« TU N'ES PAS FOLLE »

Pour répondre à Fleurette qui aime ses vaches.

Je suis une mère de famille, j'ai 60 ans. Tu n'es pas folle, moi ausi j'ai les mêmes caractères que toi. Je suis une personne qui ne se concentre pas sur le coup. Après avoir réfléchi, on se dit avoir fait des gaffes, mais c'est seulement nous qui pensons de la sorte.

Les autres ne nous remarquent pas bien. Quand nous sommes partis et que la soirée est passée, la vie reprend et chacun a ses défauts et ses qualités. Tu dois avoir une double intuition, c'est pour cela que les choses dites se remémorent dans ton cerveau.

Respecte l'idée des autres et fonce dans la vie, il faut se dire que la terre est semée de plusieurs sortes de caractères. Il faut s'accepter tel qu'on est. La vie arrange bien des choses.

Rendue à 60 ans, je vois la terre et ses composantes très splendides, remplies de joies et de bonheur. Il faut arrêter de regarder son égo, son moi. Sois souriante, fonce, regarde les choses avec beauté comme la nature, les arbres, les fleurs et tu seras changée de part en part.

Une amie qui te comprend.

UNE AUTO : PRIVILÈGE OU ENNUI?

Je suis une lectrice de 25 ans, célibataire. Je vous écris sur le sujet des autos pour les filles. Je trouve que la réponse que vous avez donnée le 11 juillet est très véridique. C'est malheureux pour nous les filles qui possédons des autos.

J'ai eu ma première voiture à l'âge de 20 ans. Le but principal était de voyager pour mon travail en dehors de ma ville. Il faut dire que j'en suis très fière et que je suis assez cowboy selon les dires de ma famille. Mais je ne pourais plus m'en passer.

Je pense que les garçons ont l'orgueil très mal placé. Au contraire, ils devraient être fiers de sortir avec une fille qui réussit bien sa vie et qui possède une voiture.

Je dois vous avouer malheureusement que lorsque je disais que j'avais mon propre véhicule, cela m'a nui à plusieurs reprises. Il faut ajouter que lorsqu'on avance dans la vingtaine, on devient peut-être plus indépendante, sans qu'on s'en rende compte vraiment. On me le reproche quelquefois.

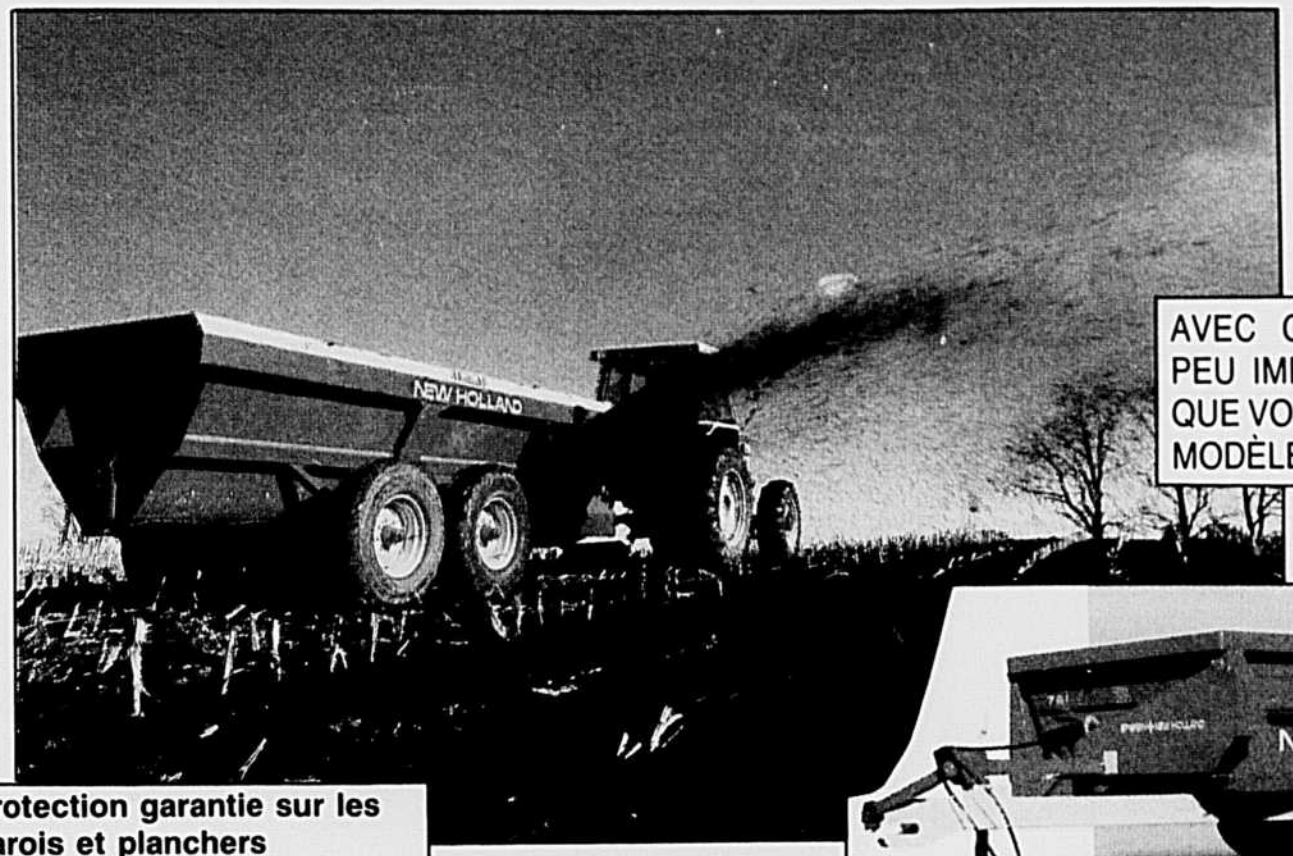
Tout cela me laisse plus indifférente qu'avant. Je travaille dans le domaine de l'informatique et considère que je réussis assez bien ma vie, parce que je fais ce que j'aime et que ça compte énormément à mes yeux. Je pense que quelques-uns peuvent m'envier dans cela, mais que voulez-vous on ne peut réussir dans tous les domaines.

Popo

Merci de vos commentaires. Comme on le signalait, il est plus facile pour un garçon de fréquenter une fille conventionnelle qui accepte tout de son ami, plutôt qu'une femme qui a des idées et des attitudes plus autonomes. Je vous souhaite le succès en tout. Même en amour.

ÉPANDEURS À FUMIER
LES PREMIERS EN AMÉRIQUE DU NORD

Ford
FORD
NEW HOLLAND



AVEC CES 9 MODÈLES DIFFÉRENTS, PEU IMPORTE LA SORTE D'ÉPANDAGE QUE VOUS PRATIQUEZ, NOUS AVONS LE MODÈLE QUI VOUS CONVIENT.



Protection garantie sur les parois et planchers

Depuis de nombreuses années, la Protection garantie a garanti l'obtention de parois gratuites si celles d'une boîte épandeur New Holland rouillaient d'un travers à l'autre alors que le reste de l'épandeur fonctionnait encore.

PROTECTION GARANTIE

La Protection garantie couvre maintenant les nouveaux planchers composés de fibre de verre sur tous les modèles. Si le plancher devint défectueux, sous utillisation normale, par suite de pourriture, corrosion, gonflement, gauchissement ou contraction, vous obtiendrez un nouveau plancher, gratuitement. Cette protection est garantie pour la durée de l'épandeur.



Ford Credit

Informez-vous de nos programmes de financement à taux réduit et de location chez votre concessionnaire le plus près

LES CONCESSIONNAIRES FORD NEW HOLLAND À VOTRE SERVICE ET POUR LONGTEMPS

ALFRED
Alfred Farm Equipment Co. Ltd.
(613) 679-4340

ALMA
Équipements J.M.A.R. inc.
(418) 668-0145

BLACK-LAKE
G. Guillemette et fils
(418) 423-4737

CAP-SANTÉ / ST-NARCISSE
(Cté Champlain)
Trudel & Piché Agricole inc.
(418) 285-1811 / 328-3788

CHICOUTIMI
Gobeil Équipement ltée
(418) 549-3956

DALHOUSIE STATION
Fernand Campeau et Fils inc.
(514) 269-2737

DRUMMONDVILLE
Machinerie Simard inc.
(819) 474-1910

HUNTINGDON
Les équipements Bonenberg inc.
(514) 264-6673

IBERVILLE / PIKE-RIVER
Guillet & Robert inc.
(514) 347-5596 / (514) 248-4311

LENNOXVILLE
Équipement B. Morin inc.
(819) 569-9611

MASKINONGÉ
Équipement G. Gagnon
(819) 227-2245

MIRABEL
Équipements M. Touchette inc.
(514) 433-9775 — 438-4233

MONTMAGNY
Équipement Bolduc inc.
(418) 248-0458

PARISVILLE
Henri Côté et Fils
(819) 292-2000

RIMOUSKI / POINTE-AU-PÈRE
Garage Daniel Lévesque inc.
(418) 722-7414 / (418) 775-2218

RIVIÈRE-DU-LOUP
Équipements Agricoles KRTB inc.
(418) 867-1062

ST-AGAPIT
Machineries Jean Roy inc.
(418) 888-5111

ST-CÉLESTIN
C. Lafond & Fils inc.
(819) 229-3664

ST-GUILLAUME
Machinerie St-Guillaume inc.
(819) 396-3088

STE-HÉNÉDINE
J. Dubreuil & Fils ltée
(418) 935-3633

ST-HYACINTHE / GRANBY
Aubin & St-Pierre inc.
(514) 774-5356 / (514) 378-9822

ST-JACQUES-DE-MONTCALM
Équipements Bruno Roy inc.
(514) 839-7244

ST-RÉMI
Garage J.L. LeFrançois inc.
(514) 454-2233

ST-THOMAS-DE-JOLIETTE
Garage Raymond Lasalle inc.
(514) 756-2121

ST-VICTOR
Les Équipements Agricoles
Luc Boucher
(418) 588-6891

VARENNES
Équipements Inotrac inc.
(514) 652-6991

VICTORIAVILLE
Maheu & Frères ltée
(819) 752-5575

WEST-BROME
Machinerie Agricole Pagé
(514) 263-1700

WOTTON
Équipement Proulx & Raiche inc.
(819) 828-2661

LA NOUVELLE LOI SUR LA MISE EN MARCHÉ

Des changements majeurs au-delà de l'article 2

André Belzile

C'est officiellement le 12 septembre, en même temps que se réglait la « guerre du lait » que la nouvelle loi sur la mise en marché des produits agricoles a été mise en vigueur par décret du conseil des ministres. Dans le brouhaha causé par la bataille sur l'article 2 du projet de loi, on a oublié que la nouvelle loi modifierait en profondeur certains aspects des plans conjoints. On pense, entre autres, aux agences de vente volontaires, aux catégories de producteurs et aux règles entourant la gestion des quotas de production.

Les agences volontaires

Le ministre Pagé avait décidé à l'automne 1987 de remettre à jour la loi sur la mise en marché des produits agricoles. Il avait alors mandaté un comité spécial sous la conduite du président de la Régie des marchés agricoles du Québec, Me Gilles Prégent, d'entreprendre des consultations et de faire des propositions. Un premier projet de loi, la loi 160, a été déposé à l'Assemblée nationale en juin 1989 puis un second, le projet de loi 15, a été déposé le 12 décembre 1989.

À l'occasion de cette mise à jour, le syndicalisme agricole et la coopération se sont affrontés à propos de l'article 2 du projet de loi. La loi précisait auparavant que les plans conjoints n'étaient que des moyens supplétifs de mise en marché ordonnée et ne devaient pas concurrencer l'organisation coopérative. On aurait voulu enlever toute référence aux coopératives dans cet article. Et c'est là que la bataille a vraiment commencé. Mais on a ainsi relégué dans l'ombre certaines dispositions très importantes du projet de loi.

Par exemple, dorénavant un plan conjoint voté par les producteurs a tous les pouvoirs permis par la loi sauf ceux qui sont nommément exclus du projet de plan conjoint. Auparavant, on était dans la situation inverse : un plan conjoint ne contenait que les pouvoirs expressément inclus dans le projet. La nouvelle loi a aussi clarifié le statut des producteurs qui font aussi la commercialisation de leur produit : ils sont assujettis aux droits et obligations de ceux qui produisent le produit visé par le plan et de ceux qui mettent en marché ce produit.

Les premières versions du projet de loi amenaient une prohibition quasi totale des agences de vente volontaires. En effet, l'organisme chargé d'administrer un plan conjoint, un office de producteurs dans le jargon de la loi, ne pouvait pas s'engager dans une entreprise faisant la transformation ou le commerce du produit visé par le plan. En plus, un administrateur d'un office ne pouvait pas être administrateur d'une entreprise qui faisait le commerce du produit visé. Enfin, un office ne pouvait pas détenir de capital action d'une entreprise commerciale.

Virtuellement, on empêchait ainsi la mise en place de compagnies comme Pomexpan, Pomexper ou Cérégrains. En effet, les fédérations concernées (pommes de terre, pommes et cultures commerciales respectivement) détenaient au moment de la création de la compagnie des parts dans ces entreprises qui faisaient de la commercialisation.

Pour l'UPA, ces restrictions étaient en fait à peu près les seules dispositions du projet de loi qui allaient carrément à l'encontre de ses demandes. L'Union n'a pas réussi à les faire abolir mais à les faire adoucir. Dans la version finalement adoptée par l'Assemblée nationale en juin dernier, on a introduit une possibilité d'exceptions.

Premièrement, un administrateur d'un office peut administrer une entreprise qui fait le commerce du produit visé si cette entreprise en fait aussi la production. C'est donc dire, par exemple, qu'un producteur emballeur de pommes de terre pourra continuer d'être administrateur de la Fédération des producteurs de pommes de terre qui administre le plan conjoint.

Deuxièmement, les restrictions de lien entre un office et une entreprise sont toujours dans la loi mais la Régie peut exempter un office de l'application de ces restrictions. Donc si la Régie juge que des liens commerciaux entre un office et une entreprise peuvent être nécessaires pour la mise en marché efficace d'un produit, elle peut le permettre. Mais elle peut par contre donner cette permission pour une période déterminée et aux conditions qu'elle juge à propos.

Catégories de producteurs

Plusieurs plans conjoints regroupent des types de producteurs assez différents. Qu'on pense au plan conjoint des producteurs de porcs qui regroupe les producteurs de porcelets et les producteurs de porcs de marché : les premiers vendent leurs produits aux seconds. Qu'on pense aussi au plan conjoint des producteurs de bovins qui regroupent les producteurs de lait qui mettent en marché leurs veaux laitiers et leurs vaches de réforme, les producteurs de veaux lourds (de grains ou de lait), les producteurs de bouvillons et les producteurs vaches-veaux. Il n'est pas toujours certains que tous ces groupes à l'intérieur d'un même plan conjoint ont forcément les mêmes intérêts en terme de mise en marché.

La nouvelle loi a donc créé le concept de la catégorie de producteurs : un office peut regrouper ses producteurs en groupes selon leurs activités. Elle peut convoquer une assemblée générale ne regroupant qu'une catégorie de producteurs.

Elle peut soumettre à cette catégorie de producteurs un projet de règlement « qui les vise exclusivement ». Suite à cette démarche, l'office peut adopter ce règlement qui entre en vigueur selon les dispositions de la loi. Donc, un office pourrait consulter un seul groupe de producteurs (les producteurs de bouvillons ou les producteurs de porcelets par exemple) pour les matières qui les concernent exclusivement.

Les quotas

Dans certaines productions contingentées, la propriété des quotas de production est passée au cours des ans des mains des producteurs dans les mains de non-producteurs, par exemple des meuneries, des couvoirs... Dorénavant, « seule la personne ou la société qui produit le produit visé par un plan peut être titulaire d'un contingent délivré par un office et l'exploiter ».

Donc pour avoir droit de conserver son quota, une entreprise devra produire elle-même le produit visé par le plan. Bien entendu, la loi respecte les droits acquis des non-producteurs qui possèdent actuellement des quotas : ils pourront conserver ces quotas même s'ils ne produisent pas le produit visé.

L'office a aussi le droit de déterminer les conditions de transfert du quota « d'un producteur à un autre ». On devrait ainsi limiter la possession des quotas par des non-producteurs à la situation actuelle. Si un non-producteur vend du quota, il devra le faire à un producteur. Et l'inverse devient impossible.

USINE DE TRANSFORMATION DE POMMES DE TERRE

Projet unique au Québec et rentable

Bas-St-Laurent
Normand Martin

RIMOUSKI — Le projet régional d'une usine d'emballage et de transformation de pommes de terre dans le Bas-Saint-Laurent serait rentable. C'est ce qui se dégage de l'étude de faisabilité du Groupe Mallette & Associés.

Le président du conseil d'administration, M. Jean-Marie Lafrance, flanqué du secrétaire et du trésorier, MM. Gérard Plourde et Jean-Marie Boudreau, a indiqué que le projet est évalué à 5,5 millions de dollars et créerait de 30 à 40 emplois, dans l'axe Mont-Joli/Trois-Pistoles.

La production de la future usine est évaluée à six millions de dollars dès la première année et serait absorbée par les marchés du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et de la Côte-Nord. L'usine régionale offrirait un produit ensaché et transformé allant du simple sac de pommes de terre lavées à des patates précuites, de toutes grosseurs et sans additif. C'est d'ailleurs dans cet aspect de la transformation que réside le caractère unique du projet.

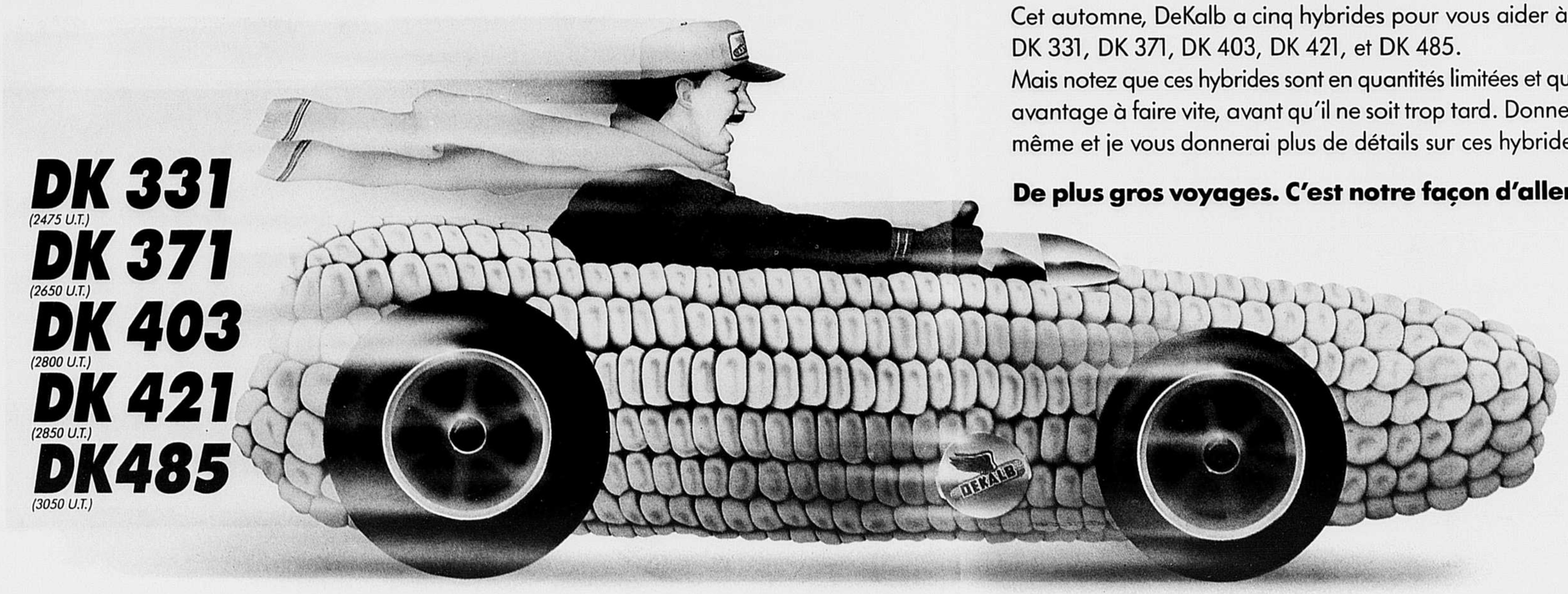
Les porte-parole du comité provisoire ont noté qu'il existe un potentiel d'une centaine de producteurs entre Matane et La Pocatière. Ceux-ci cultivent une superficie de 1 200 acres sur une possibilité de 3 000 et produisent annuellement 530 000 quintaux de pommes de terre. L'implantation d'une telle usine de transformation pourrait augmenter de 40 % la production régionale.

L'étude Mallette retient quatre municipalités en vue de la construction de l'usine : Mont-Joli, Rimouski, Saint-Fabien et Trois-Pistoles. Les avantages offerts par ces municipalités sont présentement à l'étude. Chose certaine, le choix de l'emplacement idéal doit tenir compte de la proximité d'un parc industriel, d'un approvisionnement adéquat en eau potable avec usine de traitement des eaux usées (débit de 180 000 gallons à la minute), enfin des coûts de transport.

Des 5,5 millions de dollars requis pour démarrer le projet, 1 250 000 $ seront investis par les divers promoteurs, une somme équivalente étant demandée en subventions gouvernementales, tandis qu'un montant de trois millions de dollars serait emprunté des institutions financières. Les producteurs appelés à approvisionner l'usine, ainsi que les employés, seront invités à prendre des parts-actions dans le projet. Le montant de ces actions aurait été fixé par unité à 200 $ l'acre de patates.

Il va sans dire que ce projet suscite beaucoup d'espoir dans le Bas-Saint-Laurent, jadis (il y a 20 ans) la deuxième région productrice de pommes de terre au Québec. L'apport de cette usine constituerait un regain pour l'économie régionale.

DEKALB PREND D'LA VITESSE



Cet automne, DeKalb a cinq hybrides pour vous aider à faire de plus gros voyages : DK 331, DK 371, DK 403, DK 421, et DK 485.
Mais notez que ces hybrides sont en quantités limitées et qu'ils disparaissent vite. Vous auriez donc avantage à faire vite, avant qu'il ne soit trop tard. Donnez-moi donc un coup de fil aujourd'hui même et je vous donnerai plus de détails sur ces hybrides de hautes performances.

De plus gros voyages. C'est notre façon d'aller plus loin sur la voie du succès.

DEKALB

DeKalb Canada Inc.,
St.-Pie, Québec
J0H 1W0

RADIO TÉLÉ

LE DROIT DE VOTE

Cette semaine, *La Terre de chez nous* vous donne le pouvoir d'exercer votre droit de vote. De prendre des décisions qui vont infléchir le cours des événements des États généraux de février 1991. Quel meilleur mariage que celui de l'agriculture et de la culture. Aussi prenez donc quelques minutes de votre temps pour exprimer vos opinions sur les films que vous avez préférés, les téléromans que vous avez le plus aimés, les toiles, les sculptures, les romans ou les poèmes qui vous ont le plus inspirés.

Et cela toujours en tenant compte de la qualité des oeuvres mais aussi de l'influence qu'elles ont pu exercer sur vous en tant que ruraux. Des oeuvres qui elles aussi évidemment ont pris racine dans notre milieu, s'en sont inspirées et ont donné un reflet important de ce que nous sommes.

Il y a probablement des secteurs que vous connnaissez moins, la poésie ou la peinture, même le théâtre, dont évidemment on entend parler, mais qui reste un phénomène plutôt urbain. Que cela ne vous empêche pas de nous envoyer votre opinion, même si vous laissez quelques carreaux blancs. Dans des domaines plus familiers et plus accessibles comme le roman, la chanson, les téléromans vous aurez sûrement le goût de vous exprimer. Et faites-le le plus rapidement possible, car du résultat de vos réponses, un metteur en scène va s'inspirer et programmer un spectacle qui sera montré au Reine-Élisabeth, à Montréal, à la soirée des États généraux du monde rural.

Bien sûr que d'autres catégories auraient pu être choisies, mais il fallait se limiter à ce qui touche davantage le monde rural. Dans la radio-télévision, par exemple, vous serez peut-être étonnés de n'y retrouver que les téléromans. Il aurait été difficile de pointer autre chose qui a laissé autant de souvenirs impérissables à cause de la durée des diffusions.

Les émissions rurales de Radio-Canada n'ont pas été oubliées. Le jury qui a pointé des oeuvres à soumettre au vote était unanime à déclarer que le Réveil Rural et la Semaine Verte méritaient amplement d'être honorés. Mais on n'a pas ouvert de catégorie dans ce domaine pour la simple raison qu'il n'y avait pas là de concurrence. On peut être assurés que lors de la soirée de février, ces émissions de prestige ne seront pas oubliées.

Pas plus que d'autres créateurs dans des domaines aussi différents que la caricature, la recherche artistique, les musées, la chanson western, ne pourront être mis de côté.

Voilà pourquoi après l'énumération des oeuvres proposées, vous pourrez ajouter les choix de votre cru. Et de même que dans la huitième catégorie où l'on vous demande quel est l'artiste qui d'après vous a eu la plus grande influence sur le monde rural, vous avez toute latitude pour citer qui vous voudrez.

À côté des géants comme Leclerc, Vigneault, vous pouvez avoir le goût de parler de Willie Lamothe, la Bolduc, Albert Chartier, l'abbé Maurice Proulx, Françoise Gaudet-Smet.

La période pour proposer un vote par le journal n'est pas la meilleure, car elle coïncide avec celles de la rentrée et des gros travaux de récolte. Mais par un bon dimanche, prenez donc cinq minutes pour exprimer votre opinion et nous dire plus longuement si vous le désirez ce que vous aimeriez voir illustrer ou magnifier. Merci à tous. Je vous reviendrai à la mi-octobre, vous accordant deux semaines de vacances. Reposez-vous bien!

Marie-Stéphane

LA SEMAINE VERTE

Dimanche le 23 septembre 1990 à midi

Le dossier: Mirabel, 20 ans après l'expropriation.

La chronique horticole: La rhubarbe.

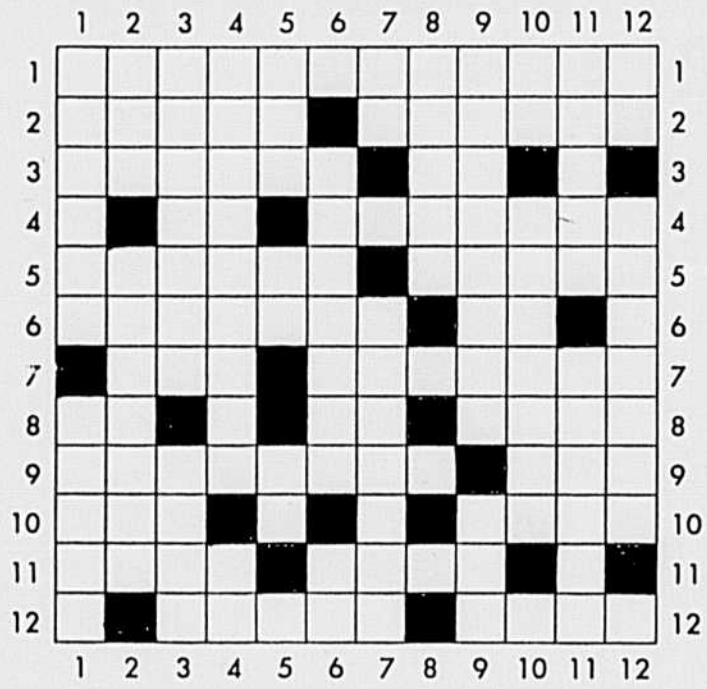
Invitée en studio: Jocelyne Ouellette de la Société immobilière de Mirabel.

Court sujet: Marcel Mazoyer, expert en développement international.

SOLUTION DU 13 SEPTEMBRE



MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

1- Impropre à l'agriculture.
2- Canne à pêche. - Parasite des bovins.
3- Algue gélatineuse des sols humides. - Chrome.
4- Cérium. - Pieu servant de tuteur à certaines plantes.
5- Plante toxique pour les animaux. - Source d'enseignement.
6- Évaluer. - Mercure.
7- Au golf, petit cheville. - Trèfles cornus.
8- Mammifère arboricole. - Déchiffré. - Transpirai.
9- Porc. - Argile rouge.
10- Pronom personnel. - Fait tort.
11- Produit de la poule. - Il enveloppe la chambre à air.
12- Fruit du sorbier. - Femelle du canard.

VERTICALEMENT

1- Plante grimpante. - Principe actif des graines du persil.
2- Cap d'Espagne. - Orifice respiratoire de la feuille.
3- Plante parasite. - Droit du propriétaire (Dr.).
4- Postérieur. - Nom chinoins du Bouddha.
5- Prénom masculin. - Oblat-Marie. - Cobalt.
6- Fruit de l'aubépine. - Plomb.
7- Quatre. - Outil de charpentier.
8- Animal de la ferme.
9- Arrachage des arbres. - L'un des quatre évangélistes.
10- Brome. Personne qui loue des chambres.
11- Fidèle. - Fruit.
12- Dans. - Inséré sur l'axe, sans pédoncule (Bot.).

LA CORNE D'ABONDANCE
CKVL - 85 au cadran
Samedi de 6h à 7h a.m.
Samedi, 22 septembre 1990

* La relève agricole
* Subventions aux producteurs de lait
* La recherche agricole
* Nouveau code des pesticides

PRIX AUX ENCANS SPÉCIALISÉS DE VEAUX D'EMBOUCHE

	Encan Bic	Encan St-Stanislas	Encan Lac-à-la-Croix	Encan Masson
	12/09/90	13/09/90	15/09/90	17/09/90
	470 têtes	192 têtes	1 237 têtes	500 têtes
BOUVILLONS				
GROSSE OSSATURE				
400 lb et moins	112-124	112-122	110-122	120-130
401 - 500	100-126	105-120	110-122	120-130
501 - 600	94-122	103-118	105-120	105-117
601 - 700	88-111	100-115	101-117	95-112
701 - 800	92-107	98-109	97-108	99-109
801 et plus	77-90	95-105	91-100	—
MOYENNE OSSATURE				
400 lb et moins	90-108	90-98	96	—
401 - 500	93-110	87-100	—	—
501 - 600	87-107	82-98	84-92	—
601 - 700	—	80-93	91-99	—
701 - 800	—	82-92	95	—
801 et plus	—	78-92	75-89	—
TAURES				
GROSSE OSSATURE				
400 lb et moins	90-111	98-108	92-106	93-109
401 - 500	86-108	88-98	91-105	90-105
501 - 600	87-111	85-97	89-103	87-102
601 - 700	87-96	—	88-101	86-97
701 - 800	80-92	—	95-100	—
801 et plus	—	—	80-83	—
MOYENNE OSSATURE				
400 lb et moins	81-98	74-83	75	—
401 - 500	79-87	75-86	87-100	—
501 - 600	74-87	74-79	72-85	—
601 - 700	70-82	—	74-82	—
701 - 800	—	—	80	—
801 et plus	—	—	86	—

Encans du Québec
SOURCE: MAPA / Agriculture Canada
Diffusion des prix: — Répondeur téléphonique d'Agriculture Canada (514) 381-2856
— Service d'information sur les marchés de l'UPA (418) 654-4882

Encans de l'Ontario
Diffusion des prix: — Répondeur téléphonique de Northern Cattle Network 1-800-461-9622 (819 et 514 seulement)

La grille de chez nous

Lorsque tous les mots retrouvés dans la grille auront été encerclés soit de façon horizontale, verticale ou diagonale, les lettres restantes créeront le mot-mystère.

MOT-MYSTÈRE (7 LETTRES)

GOUVERNEMENT D'UN PAYS

F	C	E	T	C	A	M	A	N	D	A	T
I	O	P	I	N	I	O	N	S	O	E	P
T	N	E	R	T	S	I	N	I	M	U	E
A	S	S	E	M	B	L	E	E	I	Q	I
L	U	T	G	O	O	T	L	G	N	I	T
S	L	I	I	N	U	A	T	E	I	T	A
I	A	O	M	P	N	B	A	S	O	I	R
G	T	R	E	O	U	E	T	I	N	L	C
E	V	D	I	O	L	D	E	T	O	O	O
L	I	T	N	E	M	E	L	R	A	P	M
C	A	N	A	D	A	C	H	A	R	T	E
N	O	I	T	I	S	O	P	P	O	R	D

ACTE
ASSEMBLÉE
CANADA
CHARTE
CONSULAT
DÉBAT
DÉMOCRATIE
DÉPUTÉ
DOMINION
DROIT
ÉTAT
LÉGISLATIF
LOI
MANDAT
MINISTRE
NATIONALE
NOM
OPINION
OPPOSITION
PARLEMENT
PARTI
POLITIQUE
RÉGIME
SIÈGES

Solution de la grille **Sentiment de dévotion:** piété.

ANNONCES CLASSÉES

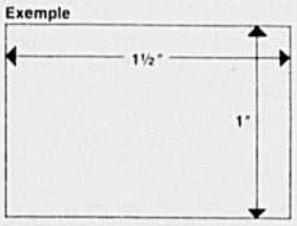
COÛT DE L'INSERTION

- *Annonce sans cadre: 47¢ le mot.*
- *Prix minimum (20 mots et moins): 9,40 $ la parution.*
- *Titre en capitales et caractère gras: supplément de 4,75 $ la parution.*
- *Annonces encadrées et encans: 3,15 $ la ligne agate (14 lignes = 1 pouce: 2 cm = 11 lignes).*
- *Supplément pour annonce avec numéro de case réservée: 7,00 $ la parution.*
- *Rabais de 20 % pour cinq (5) insertions consécutives et plus d'un même texte.*
- *Indiquez CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, no de téléphone, code régional, nombre d'insertions, etc. (lettres moulées).*

COMMERCIALES

Les annonces classées commerciales se distinguent des autres annonces classées par les caractéristiques suivantes: elles comportent un logo, une photo, un cadre spécial, une trame, un renversé, des caractères plus grands, etc.
Tarif ... 3,50 $ la ligne agate (14 lignes au pouce).

Exemple



Annonce classée commerciale 49,00 $ moins rabais si applicable

Pour plus d'informations communiquez avec nos représentants publicitaires
Christian Guinard ou Réal Loiseau

LES ANNONCES CLASSÉES SONT PAYABLES À L'AVANCE

VISA MasterCard **ACCEPTÉES**

Le paiement et les textes doivent parvenir aux bureaux de la TCN le **jeudi avant 12 h 00 (midi)** précédant la date de publication. Adressez toute demande de renseignements comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES
LA TERRE DE CHEZ NOUS
Maison de l'UPA
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Tél. (514) 679-0530 Ligne directe Montréal: 521-4850

AIGUISAGE

AIGUISAGE de clippers pour tondre les animaux. RAYMOND BLIER, 1969 des Erables, Plessisville G6L 2E5. Après 17h00 (819) 362-7569 et fin de semaine. 11/10

AIGUISONS lames pour chevaux, moutons et vaches, finition à l'huile pour rendement supérieur. Vente, service sur Aesculap et Sunbeam, (819) 623-6622. 3/91

À LOUER - DIVERS

CONDO EN FLORIDE

À LOUER à Miami et West Palm Beach. On parle français. Télévision française. Sécuritaire. Tél.: (514) 773-3963, (514) 549-4935. 4/10

ANIMAUX À VENDRE

ATTENTION

Je suis acheteur de bonnes jeunes vaches fraichement vêlées ou près du vêlage et aussi de troupeaux complet. Paierais argent comptant. Tel. entre 19h00 et 21h00.

à frais virés
(514) 549-4163

L'ASSOCIATION CHAROLAISE

Le Charolais
au
National Annuel 1990
au Parc Jarry
de Montréal

Jugement:
vendredi 21 sept. 90
à 11 heures

Le pique-nique:
Dimanche le 23 sept.
à 11 heures

L'encan de femelles charolaises:
Dimanche le 23 sept.
à 13 heures

Brigitte Saint-Vincent
secrétaire-propagandiste
Case Postale 1650
Berthierville, Qc
J0K 1A0
Tél. (514) 836-6119

★ **SUPER**

Choix de **VACHES LAITIÈRES** contrôlés officiel, pur sang et croisées vêlant en tout temps. Pouvons **ÉCHANGER** contre génisses ou taures saillies. Somme acheteurs de troupeau complet ou roulant.

Pour information:
L'ÉQUIPE TRUDEAU
(514) 649-1122

La femelle Hereford imbattable!!!
+ les veaux recherchés
ASSOCIATION HEREFORD DU QUÉBEC
131, Bergeron ouest
Granby, Qc J2G 8C6
Hugh Peckham
Secrétaire propagandiste
Tél. (514) 372-4855

FAUT VOIR ÇA!
p. 31
FERME SMA

VACHES LAITIÈRES À VENDRE

VACHES et TAURES Holstein pur sang ou croisées, vêlées ou devant vêler sous peu. Échange accepté (boeufs, etc.). NORMAND THERRIEN, 110 Montée Allard, St-Jacques, cté Montcalm (face à la CO-OP). Tél.: ferme (514) 839-2749. 3/91

VACHES à lait pur sang ou croisées, fraiches vêlées ou devant vêler sous peu, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à JACQUES OUIMET, 3805, Côte Terrebonne, St-Louis de Terrebonne, Route 344. Tél.: (514) 471-8181. JNO

HOLSTEIN-PLUS EN LAIT À VENDRE

Vaches et taures croisées ou pur sang, fraiches vêlées ou devant vêler sous peu. 50 à 80 lb par jour. Échange accepté.
JEAN-MARC LEBLANC INC.
St-Sylvère, cté Nicolet
(819) 285-2929 ou 2322
JNO

VACHES LAITIÈRES à vendre, fraiches vêlées ou vêlant sous peu. S'adresser à CLÉMENT CHOINIÈRE, 116 route 139, ST-ALPHONSE DE GRANBY, sortie 68 autoroute des Cantons de l'Est. (514) 375-4022. 20/12

RANCH CHAROLAIS

Plus de 100 têtes pur sang enregistrées, incluant 15 taureaux de 1 à 2 ans. Nous vendons aussi semences et embryons congelés de taureaux très prestigieux et populaires. Prix des plus compétitifs. FERME: Gilles Robin (418) 248-4517. JNO

VACHES laitières pur sang à vendre, aussi JEUNES TAUREAUX de mère T.B. ou Ex. EMBRYONS. Ferme Stanfold Holstein Inc., Princeville, (819) 364-5789. 3/91

VACHES et TAURES LAITIÈRES Holstein, croisées ou pur sang, vêlées ou devant vêler sous peu. ACHETEUR de troupeaux laitiers. DONALD JOYAL, St-Marcel, cté Richelieu. Tél.: (514) 794-2863. 11/01

ROMANOV: BEAUX BÉLIERS 6 mois à 2 ans; bons indices, désaisonnés, prolifiques. AGNELLES. CARDIN & LESSARD, R.R. 3, COATICOOK, J1A 2S2. (819) 849-4577. 27/9

LIMOUSINS

2 Taureaux "fullblood" fils de Michelin 3 ans; fils de Thunderbolt 4 ans; quelques VACHES et TAURES disponibles début octobre. Tél.: (418) 354-2468. 20/9

BORDER COLLIE enregistrés, parents travailliants, bon ramener vaches, moutons. CANARD de Moscovy. PONEY Shetland. BERGERIE ÉCHO DE LA VALLÉE (819) 362-2531. 20/9

SIMMENTAL: Bon choix de JEUNES TAUREAUX et TAURES Simmental pur sang et "fullblood", prêts pour reproduction en '91. (514) 588-5656. 1/11

SANGLIERS à vendre. Tél.: le soir entre 18h00 et 21h00 (514) 539-2785. 27/9

HEREFORD, vaches et veaux, taure et taureau d'un an, enregistrements disponibles. PIERRE COCHAUX, Saint-Gilles (Lotb.). Tél.: (418) 888-4886. 27/9

POULAIN Percheron 6 mois, noir, pur sang, très calme, dompté au licou. Acheteur sérieux seulement, heures des repas (418) 253-5882. 27/9

CHAROLAIS

Choix de TAUREAUX avec indice de plus 100. Jean-Guy Lemay. Tél.: le soir (418) 926-3773. 27/9

TROUPEAU CHAROLAIS: 36 Têtes pur sang enregistrées, 15 ans de sélection, jeunes vaches lignée Torker, Poker King Jr. Tél.: (418) 878-2611. 27/9

7 GÉNISSES pur sang dont 1 NIP, à vendre. Troupeau classifié, contrôlé. Région Nicolet. Tél.: (819) 336-4281. 27/9

DORSET

BÉLIERS d'un an et plus et AGNELLES, enregistres P.E.G. Bergerie CHAMI. Tél.: (514) 787-3725. 27/9

50 JEUNES BREBIS croisées Suffolk-Hampshire. Tél.: le soir (819) 562-5541. 20/9

CHEVAUX BELGES P.S.E.

JUMENT avec pouliche '90 saillie pour '91; (4) JUMENTS saillies pour '91; POULICHE 2 ans; ÉTALON 3 ans classé B recommandé, (819) 752-6547. 4/10

TROUPEAU de 50 jeunes VACHES DE BOUCHERIE croisées Simmental-Charolais-Limousin. Tél.: (514) 548-2158. 4/10

LIMOUSIN FULLBLOOD

15 VACHES avec veau, 4 vêlant sous peu, 6 BOEUFS de 18 mois et plus. Tél.: (819) 752-6547. 4/10

HOLSTEIN

TAUREAUX pur sang de 6 à 12 mois, pour le service. Mère T.B. ou EX. jusqu'à 30 000 lb lait. Livraison incluse. PIERRE CARON 137 rang 11, Plessisville (819) 362-7682. 4/10

VACHES ANGUS gestantes, 900$ et plus; TAURES ANGUS gestantes, 800$ et plus; GÉNISSES 1990, 400$ et plus. Après 19h00 (819) 839-3350. 4/10

SIMMENTAL FULLBLOOD

Magnifique troupeau Simmental "fullblood", à vendre au complet ou par lot, provenant d'insémination ou de transplantation embryonnaire. Ferme Elsener Forgues. (418) 424-3259. 4/10

AGNELLES croisées F1, DLS Romanov. Tél.: (514) 589-3282, (514) 952-0268. 20/9

20 BREBIS DORSET de 2 ans à vendre, enregistrées ou non au choix. Tél.: après 18h00 (514) 887-7582. 20/9

AGNELLES F2 (filles de hybrides A), 3/4 Dorset 1/4 Finnois ou 1/2 Suffolk 1/4 Dorset 1/4 Finnois. Toutes nées doubles ou triples, indices 100 et plus, prêtes pour l'accouplement. Bas prix. St-Joseph, Kamouraska (418) 493-2310. 20/9

BREBIS hybrides F1 croisement Romanov. Dorset. Tél.: après 18 h 00 (819) 458-2835. 20/9

ROMANOV: beliers et brebis gestantes avec indice et BÉLIERS DORSET avec indice, à vendre. Tél.: (819) 826-3066. 27/9

72 TRUIES GESTANTES

72 Truies 1re portée, mise-bas du 27 septembre au 10 novembre. Tél.: (514) 549-4991, (514) 549-4548. 27/9

TAUREAU NEW JERSEY de 7 mois, prix 600$ livraison comprise. Tél.: TONY jour (514) 671-1216, soir (514) 671-6471. 27/9

SIMMENTAL

ÉLEVEURS: Augmentez la valeur de votre troupeau de veaux avec de superbes boeufs de JoyView Simmental Mansonville, domicile du grand champion et champion de réserve Expo Brome 1990. Peter Trutschann (514) 292-5885, (514) 672-0263. 11/10

TAURES et GÉNISSES

Taures HOLSTEIN ou AYRSHIRE pur sang ou croisées, vêlées ou devant vêlées sous peu d'EMBRYONS de qualité; GÉNISSES pur sang de bonne qualité également disponibles. BOVITEQ, 1425 Grand Rang St-François, St-Hyacinthe, (514) 774-7949. 11/10

JUMENT grise Arabe 4 1/2 ans, environ 15 mains, docile, très belle et en sante, prix 1 350$. Tél.: (514) 346-8732. 11/10

LIMOUSIN: 2 TAUREAUX "fullblood" de 18 mois, avec indice, VACHES et TAURES gestantes; TAURES vides ainsi que VEAUX de l'année. Tous pur sang. Prix raisonnable. Tél.: jour (514) 293-3601, soir (514) 293-6565. 11/10

2 JUMENTS Belge pur sang, avec attelage et sleigh, à vendre ou à échanger pour vaches. (819) 847-0902, (819) 843-7233. 11/10

PIEDMONTAIS

Sujets "fullblood", embryons frais, congelés ou gestants. Semences C.I.A.Q., Élevage B.W.F., 1429 route 222, Valcourt. Tél.: (514) 532-3592. 15/11

BÉLIERS ROMANOV

Très beaux sujets prolifiques. Béliers d'un an et plus, avec indice. Tél.: (819) 569-0918. 11/10

?? CHAROLAIS ??

La solution pour augmenter vos revenus sans grossir le troupeau, taureaux, génisses, vaches gestantes, à vendre. FERME GIRARDEAU & LAPLANTE, 123 - 3e rang est, St-Joachim Shefford. Tél.: (514) 539-3946. 11/10

SIMMENTAL

VACHES gestantes et TAURES de l'année, pur sang et "fullblood". Tél.: (418) 562-5644.

VENTE DE TAURES

65 TAURES et GÉNISSES Holstein pur sang enregistré, mères contrôlées. Portes ouvertes le 22, 23 SEPTEMBRE. Prix affichés. FERME JILIBER, Marcel Julien, 180 Pied de la côte, Masquinongé, J0K 1N0.

4 CHÈVRES p.s. Alpine en gestation (janvier), excellente lignée laitière, CHEVRETTE 5 mois. Chèvrerie Les Filles Du Roi, Carignan (514) 658-5224.

JUMENT blonde de 1 600 lb, en bonne santé, docile, excellente pour le trait. Inf. (514) 588-3539, (514) 588-2174.

JUMENTS Percheronne 8 et 10 ans; aussi POULAIN de l'année noir pur sang. Tél.: (819) 228-5679.

TAUREAU SIMMENTAL

Fullblood enregistré, 2 ans. St-Félix-de-Kingsey (819) 848-2706. 27/9

10 BELLES TAURES 20 mois, croisées Simmental, saillies à taureau Limousin, dues janvier, février; ÉVAPORATEUR eau d'érable 5 x 14 Waterloo, (819) 365-4486. 27/9

BELGE

UNE POULICHE de 15 mois, pur sang. Tél.: (514) 792-3099. 27/9

20 TRÈS BELLES BREBIS croisées, 130$ chacune. Cause: manque de place. Region Bas St-Laurent. Tél.: (418) 536-5615. 4/10

VACHES HEREFORD vêleront Charolais de janvier à avril. Estrie. Tél.: (819) 876-5444. 4/10

SUISSES BRUNES, à vendre. R. Moscatelly. Tél.: (514) 793-2357. 4/10

TROUPEAU de 275 BREBIS dont environ 40% Suffolk, 25% Dorset, 10% Finnois et 25% autres; 8 BÉLIERS. Cause: mortalité, (418) 268-3496. 4/10

BLANC BLEU BELGE

La semence d'une dizaine de taureaux BLANC BLEU BELGE est disponible au Canada. Pour renseignements: embryons, gestations, sujets purs et croisés: LA GANTOISE INC., R.R. 1, Lefaivre, Ontario. Tél.: (613) 679-4133. 22/11

BLANC BLEU BELGE: TAUREAUX pur sang, génisses, gestations et croisés. Alphonse Gillet (613) 679-4179. 22/11

VACHES à boeuf Charolais Simmental, à vendre. Tél.: avant 8 h 00 a.m. (418) 883-2089. 18/10

CERVIDÉS à vendre: DAIMS, CERFS Sika et CERFS Européens; aussi 3 INCUBATEURS pour aviculture. Charny. Tél.: soir (418) 832-4297. 18/10

BROWN SUISSE PUR SANG

TAURES et jeunes VACHES vêlant cet automne, aussi quelques GÉNISSES. Troupeau sous contrôle officiel, (819) 849-7535. 18/10

Charolais Simmental Hereford

(Surplus d'inventaire) 60 têtes d'un très beau jeune troupeau de 200 têtes doivent être vendues. Tél.: (819) 364-5005, (819) 364-2944. 18/10

ANIMAUX DEMANDÉS

RECHERCHE SIMMENTAL

Jeune vache Simmental avec indice 100 et plus inscrite au P.E.G. Tél.: ÉRIC (418) 289-2763. 4/10

À VENDRE - DIVERS

BULK TANK

Neufs et usagés. Reconditionnés et calibrés en place. Échange accepté. Tank pour réserve d'eau, 400 à 500 gallons. Zero pour eau d'érable. LOUISEVILLE RÉFRIGÉRATION. Tél.: (819) 228-4468. 20/9

MANGEOIRE de marque Pronovost 20' longueur, presque neuve pour servir ensilage ou herbe coupée. Tél.: (514) 885-3905. 27/9

ENFIN!!!



UNE SOLUTION AUX MANGEOIRES MOUILLÉES

L'anti-éclaboussure arrête l'animal d'éclabousser l'eau de l'abreuvoir.

- S'installe sur tous les genres d'abreuvoirs.
- Construit en polyéthylène très résistant et durable.
- Garde la moulée, les mangeoires et les stalles sèches et propres.

Voyez votre vendeur ou communiquez avec

Les Distributions
JAD-VENT Ltée
R.R. No 1
Ayr, Ontario N0B 1E0
(519) 632-7471

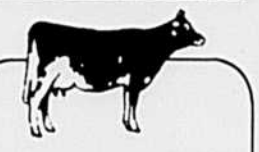


MAINTENANT OUVERT
SUR LE SITE DES ENCANS DE LA FERME
Ouverture du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 et tous les soirs d'encan.

Ketchum
ACCESSOIRES D'ÉLEVAGE
142, Martineau
St- Hyacinthe
(Québec) J2S 8B1
Sortie 133, autoroute 20
Inf.:
Réal Sauvage, gérant
Christian Daniel, gérant
Tél. (514) 796-1414

CHAUX DE MAGNÉSIUM

Magnésium min. 35 %
Pouvoir Neutralisant min. 85 %
CHAUX CALCIQUE
Pouvoir Neutralisant min. 85 %
Les 2 chaux sont conforme aux exigences dela norme BNQ 0419-070.
Livraison et épandage dans un rayon de 100 milles et plus de Montréal à un prix très compétitif.
Pour informations supplémentaires communiquer avec:
Y. & R. Paquette inc.
Mirabel
(514) 476-0471



AIMEZ-VOUS AVOIR MAL AU PIED? VOS VACHES NON PLUS!

Confiez la taille de leurs sabots à des experts.

Rendez-vous sur appel
(819) 879-7572
Frais virés acceptés
Prix très compétitifs
TAILLE ÇA BEAU ENR.

SUPERBOWL ABREUVOIR TERMOS
sans électricité



- 30% plus d'isolation que la compétition.
- Épargne 100 $ d'électricité par an.
- Système de porte brevete.
- En service depuis 5 ans.
- Eau fraiche en été.

A.E.C. TÉL. (514) 584-3686
FAX: (514) 584-2922
Demandez votre vendeur le plus proche.

POUTRE D'ACIER pour ponceau, câble d'acier, structure de bâtisses 240" x 36", câble en nylon, attachements, poulies, crochets, extincteur, panier de broches, "chain block" (manuel, électrique et air), chariots élévateurs, ponts roulants, compresseurs, etc. (514) 464-8711. 25/10

Bertrand Grégoire
Richard Grégoire
B.R. GRÉGOIRE
TRANSPORT EN VRAC
TRANSPORT et ÉPANDAGE DE PIERRE À CHAUX
668, St-Calixte
Plessisville, Qc
G6L 1N6
Jour-Soir
(819) 362-8582
Sans frais (Jour)
1-800-461-8813
CHAUX HAUTE TENEUR EN MAGNÉSIUM (CAMION DE FLOTTAISON)

BATTERIES ÉLECTRIQUES

Maintenant disponible au Canada, la fameuse batterie pour clôture Gallagher, pas besoin d'isolateur, bon pour 30 milles et avec isolateur 60 milles, pas besoin de couper le foin sous la clôture.
Aussi ABREUVOIRS chauffés et BALANCES pour peser les animaux.

JOCELYN AUTOTTE

St-Joachim-de-Courval, cte Yamaska, J0C 1H0. Tél.: (819) 397-2972. JNO

ACÉRICULTEUR

Vous avez une autorisation à détruire les animaux qui vous causent des dégâts dans vos érablières, nous avons les produits pour les éliminer. Produits garantis. St-Hyacinthe (514) 773-3552. 18/10

TENSION PARASITE

Prix spécial FILTRE HAMMOND, 495$ l'unité. St-Hyacinthe. Tél.: (514) 773-3552. 18/10

SYSTÈME D'ALIMENTATION liquide Big Dutchman, pour 2 000 porcs, 83 valves, 83 mangeoires acier inoxydable, panneau de contrôle MC 44, en fonctionnement, (514) 539-3689. 20/9

SYSTÈME D'IRRIGATION

Goutte à goutte, 16 valves contrôlées par ordinateur, seulement 2 ans d'utilisation. Faut vendre avant début octobre. Tél.: (819) 376-1025. 20/9

BARILS de plastique, bois et métal, différentes grandeurs, pour quais flottants, entreposage, décoration, etc.; CHAUDIÈRES de plastique 3 et 4 gallons industrielles. Gros et détails. Achat et vente (514) 772-5273. 20/9

Équipement complet POULAILLER 3 étages, 75' long, soigneur automatique, abreuvoir, fournaise gaz propane. Tél.: (514) 568-5490. 20/9

SERRE Ovalteck 25 x 95, tout équipée, aussi TRACTEUR avec lift, 1 500$. Tél.: (514) 568-3883. 27/9

SOIGNEUR à poulets automatique de marque Chore-Time. Tél.: (819) 398-2307. 4/10

BULK TANK

À vendre par le propriétaire, SURGE 800 gallons, blanc, compresseur 5 hp, très propre. Wotton (819) 828-2840. 20/9

30 RUCHES, machineries, réservoir filtreur pression, mélangeur, système d'air motorisé avec couvercle pour mûrissement, etc. Prix surprenant... (514) 246-3335. 20/9

1 250 BOÎTES À LÉGUMES neuves, à vendre. Tél.: (514) 265-3364. 4/10

DISTRIBUTEUR à concentré pour vaches, marque Smart-Feeder, modèle 600, très bon état; aussi TABLE pour taille de sabots des vaches. Tél.: (418) 862-3744. 4/10

Pour moins cher que l'achat d'un silo: SACS d'une tonne pour MAÏS HUMIDE. Ils peuvent servir plus d'une fois. Réservez maintenant. Tél.: (514) 796-4620. 20/9

TRÉMIES

30 Trémies Wet Feeder, doubles, acier inoxydable, 2 simples. Tél.: (418) 475-6641, 475-6893. 20/9

2 000 CHAUDIÈRES à eau d'érable en aluminium, 2 gallons. Tél.: (514) 323-5900. 20/9

RÉCEPTION DE PIPELINE

Chore Boy, au complet, 2" x 2", avec compresseur de 4 hp et récuperateur d'huile. Tél.: (819) 858-2601. 11/10

REMORQUE "GOOSE NECK" pour transport de chevaux, bétails ou autres, 2 essieux, plancher 20' x 6 1/2', hauteur 6 1/2', freins électriques, charge nette 12 000 lb, 10 000$ incluant installation, (819) 737-8018. 20/9

SIROP D'ÉRABLE

Sirop de classe "A", à vendre en vrac ou en gallon. Tél. soir: (819) 287-4362.

500 RUCHES complètes à vendre avec équipements de ferme apicole. Tél.: (514) 885-3472. 11/10

AIL: SEMENCE locale, PLANTEUR-AIL 2 rangs, sarcleur 2 rangs + boite Towell, FORD LIFT pneumatique, 4 500 lb, 4 cylindres, gaz, 3 200$. (514) 454-3409. 27/9

RÉSERVOIR acier inoxydable 3 000 gallons, à vendre, refait à neuf, isolé, valeur 10 000$, vendrais 3 500$ ferme. (819) 752-2382.

GÉNÉRATRICE ONAN

30 KW, moteur Ford 6 cylindres, 1974, en très bonne condition, prix 5 000$. Tél.: (514) 467-7620.

CAGES à lapins tout équipées, maternité, tapis, suces, mangeoires. Tél.: (819) 396-2191. 11/10

Chauffage serre électrique

Bouilloire électrique 350 kw, bouilloire eau chaude bois, huile, bran scie, 2 m b.t.u.; brûleur à l'huile Mectron modèle 20, entrée électrique 600 ampères, 550, fan de 48", serre 30 x 40 en acier, (418) 642-2191. 11/10

10 RUCHES avec abeilles total 60 hausses, extracteur 4 cadres reversibles Jones, réservoir, couteau, enfumoir, etc. Bas prix 600$. (514) 793-2543.

RÉSERVOIR acier inoxydable 500 gallons, GROS BANC DE SCIE moteur 2 forces 220. Tél.: (514) 439-7254.

COUTEAU électrique pour balles rondes, marque OMC, 110 volts, 2 000 t. min., excellente condition Region Mauricie. (418) 328-8245. 27/9

2 SERRES de 148 pi. avec arche en bois, incluant fournaises et fans. Tél.: (514) 437-8514. 27/9

CAGES À LAPINS

Cages à lapins à vendre avec equipements, 1 an d'usure, très bon prix. Tél. après 18 h 00 (613) 525-2650, (514) 451-5650. 27/9

CABINE 300$ et pelle 200$ pour chargeur Inter 2 000$, CONTROLE hydraulique triple 300$, POULIE pour Inter 75$, POMPE Duro 150$, CHAUFFERETTE kerozene 50$, SÉPARATEUR 50$. Soir (514) 467-0829, jour (514) 464-5446. 27/9

EVAPORATEUR Samuel Mercure 2 1/2 x 8, 2 PANNES à plis, 2 PLATS. Très propres. Tél.: (819) 228-3721. 4/10

SCIES à viande commerciales reconditionnées: 2 HOBART modèle 5212, 1 850$ unité; 2 BIRO modèle 22, 1 550$ unité; 1 BIRO modèle 33, 2 400$, 1 BIRO modèle 11, 1 350$; aussi 3 BLOCS de boucher Michigan: (2) 24" x 30", 395$ unité, (1) 30" x 30", 595$. Tél.: (418) 681-6366. 18/10

REFROIDISSEUR à lait De Laval 1 000 gal., peu usage, avec 2 refroidisseurs 2 forces chacun, très propres, prix 7 000$. (514) 795-3382. 18/10

ÉVAPORATEUR

Waterloo 6 x 14 avec 3 pannes de 2' en acier inoxydable et 1 panne 6 x 10 en fer blanc. Tél.: (819) 364-5856. 18/10

BATTERIES NEUVES Trans-Canada pour camions, tracteurs, autos, etc. Bas prix, garantie, réparation. ROZON BATTERIES, 228 Jean-Talon, St-Luc, (514) 348-0807; (514) 348-2370. 7/2

BÂTIMENTS

MÉTAL R.P.S. INC.
30, Marie-Victorin
PIERREVILLE, Cte Yamaska
R. ST-ONGE
18 ans à votre service
Industriels
STRUCTURE D'ACIER
APPROUVÉ PAR INGÉNIEUR
Tél. (514) 568-3509
Agricoles — Commerciaux
PRIX DÉFIANT TOUTE COMPÉTITION

STRUCTURES D'ACIER

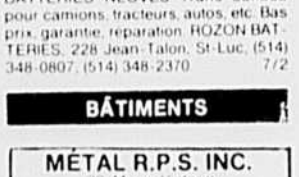
Pour bâtiments agricoles et commerciaux approuvés par ingénieur, largeur 15' à 70', hauteur et longueur tel que désiré. À votre service depuis 1972 à travers la province. Estimation gratuite. Prix compétitif. Camion avec grue hydraulique pour installation. Int.: SOUDURE ANDRÉ VERMETTE INC., St-Simon Bagot, cte St-Hyacinthe, QC, J0H 1Y0. Tél.: (514) 798-2240. JNO

REDRESSEMENT - LEVAGE TRANSPORT DE BÂTIMENTS

TRAVAUX en toutes saisons. HILAIRE GAGNÉ INC., St-Cyrille, Cte Drummond, président Jean-Paul Gagné. Tél.: (819) 397-2333. 4/10

ÉTABLE FROIDE avec structure de metal de 60 pi. x 120 pi. Tél.: (418) 424-3259. 4/10

BOIS - MATÉRIAUX



Tuyaux pour ponts "Neufs ou Usagés"
En plastic Big O, ciment fibre de verre, tôle galvanisé, acier jusqu'à 1/2 po d'épaisseur, de 12 po jusqu'à 12 pieds de diamètre, de longueur différentes.
Réservoir en acier 250 gallons jusqu'à 20 000 gallons en stock.
Prix défiant toutes compétitions.
Spécialité: gros diamètre dans le second. Livraison partout.
Le Spécialiste du Ponceau Enr.
143, Rang 10, Lefebvre, Qc, Cte Drummond
Tél. (819) 394-2490

TUYAUX J. FRASER INC.

Tuyaux en acier ondulé, galvanisés, tuyaux de plastique pour ponceaux, diamètres disponibles de 4" à 8". FOSSES SEPTIQUES. Tout en inventaire. (514) 467-9750, 795-3466. JNO

PORTES DE GARAGE neuves et usagées. S'adresser du mercredi au samedi jour (819) 228-2569, (819) 228-4440. 25/10

GRANDES PORTES DE GARAGE

SPÉCIAL! Fabricant de portes de garage, en bois et en acier, ou aluminium isolé à l'uréthane, ouvre-portes électriques résidentiels et industriels. Vente, installation. PORTES DE GARAGES L.D.G. 2045 Visitation, Joliette. Bur. (514) 756-2309, rés. (514) 759-5311. JNO

TUYAUX POUR PONTS

SPÉCIALITÉS: Multiplate de 5' à 16' de diamètre, ondulation 2" x 6", la meilleure qualité sur le marché. Distributeur autorisé: PLASTIQUE BIG "O" et ondulé en acier galvanisé.
CONSTRUCTION COURVAL INC.
St-Zéphirin, cte Yamaska
Tél.: (514) 564-2130. 11/10

POTEAUX pour lignes électriques, seconds, de 10 à 35 pi., 1$ le pied linéaire. Jacques Lefebvre. Tél.: (514) 568-2691. 27/9

CAMIONS À VENDRE

CAMION citerne Ford diesel, 1971, pour épandage fumier liquide, 3200 gallons, système hydraulique, mécanique A-1, passé à l'inspecion. Tél.: (514) 754-2538. 20/9

CAMION Inter 2070A, 1975, avec boîte à moulée 18', idéal pour transport de grains. Tél.: (514) 568-2175. 4/10

Camion CHEVROLET C-65, 1973, 10 roues, moteur 427, transmission 5 - 4, avec plate-forme, inspecté, très propre. RÉJEAN (418) 832-6196. 4/10

CAMION tracteur Ford LT 9000, 10 roues, moteur Cumming 350, essieux 18-44, transmission 12513, très propre, méc. A-1, prix 32 000$. (514) 564-2051. 11/10

FORD F-350, 1978, 1 1/2 tonne, moteur 351, 5 vitesses, plate-forme. Réjean (418) 832-6196. 18/10

COMMERCE À VENDRE

COMMERCE AGRICOLE à vendre. Région de Montréal. Chiffre d'affaires intéressant. Expansion sans limite. Tél.: le soir (514) 792-3290. 27/9

COMMERCE D'ÉQUIPEMENT DE FERME
Territoire établi, bon chiffre d'affaires. Après 19 h 00 (514) 346-1851. 27/9

CORRESPONDANCE

JEUNE HORTICULTEUR gaspésien (26 ans), à la tête d'une entreprise florissante, aimerait correspondre avec jeune femme amoureuse de la nature, pour partager les joies, les peines, les espoirs et beaucoup de tendresse. S.V.P. Écrire à MICHEL D., C.P. 10, Newport, cte Gaspé, P.Q., G0C 2A0. 20/9

Agriculteur suisse, célibataire, 48 ans désirant s'installer au Canada recherche dame ou demoiselle, en vue de mariage. Viendrait éventuellement chez elle si exploitante, toute région. Écrire avec photo sous référence: 17-129739 Publicitas SA, CH-1630 BULLE, Kirschgartenstrass 14, CH-4010 Basel, Suisse.

JEUNE HOMME 22 ans, 175 lb, région Québec, aimerait correspondre avec fille 19 à 22 ans, but sérieux mais amical avant tout. Photo appréciée. Écrire à La Terre de chez nous, CASE 190, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, J4H 3Y9.

HOMME célibataire 32 ans, non-fumeur, sobre, aimerait rencontrer fille 25 - 35 ans, aimant la vie à la campagne. Écrire à La Terre de chez nous, CASE 196, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, J4H 3Y9. 27/9

HOMME veut rencontrer cultivateur pour aider aux travaux et amitié. Toutes régions. Frais vires acceptés. Marcel. Tél.: (514) 953-4461; (418) 832-8629. 18/10

DIVERS

DEVENEZ distributeur du traitement de BATTERIES MBC uniques au monde. Int.: MBC, 1390 Rome, app. 12, Brossard QC, J4W 2T4. 11/10

EMPLOIS DEMANDÉS

HOMME CÉLIBATAIRE voulant retourner sur une terre, cherche travail temps partiel. Toutes régions. Frais vires acceptés. (514) 953-4461; (418) 832-8629. 20/9

SEMI-RETRAITÉ 49 ans, instruit, consciencieux, serait disponible pour travailler sur petite ferme d'élevage, pour une éventuelle association, priorité travail d'équipe. Écrire à La Terre de chez nous, CASE 194, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, J4H 3Y9. 27/9

FOIN - GRAIN - PAILLE

ACHÈTE foin et paille
VENDS ripe de bois sec
RENÉ NORMANDIN
Mont-St-Grégoire
Tél. (514) 347-7714

FOIN ET PAILLE
MAXIFARM INC.
François Savaria, prop.
Achat et vente foin, paille, ripe; aussi transport de maïs
610, De Lorraine, Boucherville
Bureau: (514) 674-6194
(514) 655-2858 JNO

ACHAT et VENTE de FOIN et PAILLE, transport inclus à 100 km de Montréal. FERME PHILIPPE SIMARD, Mirabel. Tél.: (514) 478-1516. 25/10

ROLLAND GOSSELIN commerçant FOIN, PAILLE, RIPE de bois sec en sac, transport au Québec et États-Unis. ST-LAZARE, Bellechasse. Tél.: (418) 883-3608. 11/90

JEAN-MARC ROBERT ENR. Achat et vente de FOIN et PAILLE, au Québec et au États-Unis. Tél.: (514) 293-4591. 6/91

FOIN, PAILLE à vendre. Transport inclus. GASTON HÉBERT, St-Jean-Chrysostôme, Lévis. Tél.: (418) 839-4472. 1/11

FOIN à vendre. 40 000 balles, à vendre rapidement à bas prix, bonne qualité, premier arrivé premier choix. Tél.: (418) 823-2345. 27/9

LES ÉLÉVATEURS BENOIT INC.

ACHAT et VENTE: mais sec et humide, blé, orge, avoine. Transport ST-DENIS. Tél.: (514) 787-2440. 27/9

FOIN en balles rondes enrobées, 1re coupe de cette année + 2e coupe plus tard. Alcide Doiron, St-Raphaël, (418) 243-2830. 20/9

Achat, vente et transport de FOIN, PAILLE, RIPE. Au Québec et USA. GILLES COACHE. Napierville. Tél.: (514) 245-7909. 18/10

FOIN à vendre, 10 000 balles, 0,75$ la balle foin 1990 et 0,50$ foin 1989. Christian Morin, St-Hilaire Dorset, Beauce-Sud. Tél.: l'avant midi ou après 18 h 00 (418) 459-6847. 4/10

ACHAT et VENTE de FOIN et PAILLE. Transport au Québec. BLANCHARD & BÉLISLE ENR., St-Hyacinthe. Tél.: (514) 773-1741, (514) 773-3846. 2/91

PAILLE à vendre. Belle PAILLE D'ORGE. Tél.: (514) 754-2538. 20/9

Balles de FOIN rondes, mélange lotier, trèfle, mil. Tél.: (613) 679-2603. 27/9

CHERCHE cultivateurs intéressés à vendre FOIN 1re et 2e qualité pour l'année '90-'91. Balles minimum 50 lb, minimum 750 à 900 balles par voyage. PIERRE CADIEUX (613) 679-4886. 4/10

FOIN à vendre bonne qualité, balles carrées, balles rondes sèches et balles rondes humides enveloppées, aussi PAILLE à vendre. Tél.: (418) 328-3248. 20/9

1 500 Balles rondes de FOIN SEC ou ENROBÉ, 1re ou 2e qualité, de 6$ à 25$. Près Drummondville. (819) 395-2937. 4/10

1 000 Balles rondes 4 x 4 FOIN HUMIDE emballé, 50 à 65% d'humidité, 25$ la balle à la ferme. Région Valcourt. Tél.: (819) 858-2037. 11/10

MAÏS-GRAIN HUMIDE

ACHAT et VENTE à l'année. P.E.D. RAINVILLE INC. Tél.: (514) 799-5000 ou cellulaire (514) 771-8088. 11/10

FOIN à vendre: 5 000 balles de mil, luzerne et trèfle, récolte '90. Région de Montmagny. Tél.: (418) 259-7685. 20/9

FOIN

Achat et Vente de foin, mil, luzerne et trèfle. Tél.: (514) 658-3302. 11/10

FOIN à vendre, 1re coupe. Tél.: (819) 353-2402, (819) 353-1395.

BALLES RONDES

FOIN: 150 balles rondes enrobées, 1re coupe. Région Portneuf. Tél.: (418) 286-3789. 4/10

MACHINES - OUTILLAGE

C'EST LE TEMPS DE FAIRE DE BONNES AFFAIRES
1 tracteur MF 360/2 -50ch, (neuf) 16 300 $.
1 tracteur MF 383/2 -73ch, (neuf) 18 300 $.
Financement disponible sur place
Les Équipements YVON RIVARD inc.
(514) 478-2588
271, Lepage
Ste-Anne-des-Plaines, Qc
J0N 1H0

EXCAVATEUR KELLY



Bâti comme les gros
4 modèles disponibles
Profondeur de creusage
6'6" - 8'6" 10'6" - 12'6"
Benne de 9" à 36" disponible
Aussi
Fourche pour chargement du fumier, pouvant s'installer sur hydraulique 3 points.
Pour informations:
Les Distributions
Payeur
5379 est, rue King
Ascot Corner
(Sherbrooke) Québec J0B 1A0
Tél. (819) 821-2015

SUPER SPÉCIAUX DE BATTEUSES DÉFIANT TOUTE COMPÉTITION

MASSEY FERGUSON 850 hydro, (3) 510, (3) 410, (5) 300 gaz, (1) 300 diesel; J.DEERE 7700 turbo, 6600, 4400; INTER 715, 105, 203; CASE 600; OLIVER 430 etc... Plus de 40 BATTEUSES en inventaire avec choix de tables et de pièces de seconde main. (514) 836-4596, (514) 836-6589. JNO

LIQUIDATION
Pièces charrues SKJOLD
2 pour 1
ÉQUIPEMENTS H. PALARDY INC.
51, Principale
St-Damase, Qc, J0H 1J0
Tél. (514) 797-3325

Distributeur des Équipements HILL
- ☐ combine à patates, carottes, ognons
- ☐ andaineuses 2 rangs, 4 rangs
- ☐ cribles, boîtes 16' à 28'
- ☐ équipements spécialisés
- ☐ convoyeur d'entrepôt avec toutes options

HILL
Arthur Valois
Notre-Dame-du-Bon-Conseil
(819) 336-2262
Fax (819) 336-2262

PIÈCES USAGÉES pour TRACTEUR à chenille de marque Inter TD 14, TD 15, TD 18, TD 20 B-C, 250 B-C, très bons spéciaux sur lots; aussi BULLDOZER TD 14, 1 CHARGEUR sur chenille TD 15, avec divers équipements; "BUCKET" à gravier, à "ships", GRAPPIN à billots, "winch", pelle à fossé, bulldozer, bulldozer grip. TASCHEREAU, Abitibi. (819) 796-2715. 4/10

FINANCEMENT DISPONIBLE SUR LA PLUPART DE CES MACHINERIES EN STOCK

TRACTEUR 4 RM

WHITE 2-105, 1977, 2 500 hres, 4 RM, pneus 20 x 38, condition A-1; FORD 4000 gaz "selecto speed"; J.D. 1630, 2 RM + loader J.D., 9 000$; BELARUS 611, 2 RM, cabine, 1 500 hres, 3 sorties d'huile, très propre, 75 HP; I.H. 1066, 135 HP, cab, 20 x 38, 1976, propre, 11 000$; DEUTZ-ALLIS DX-140, 4 RM, cab + air, 140 hp, trans. 248 synchro, 2 600 hres, 1981, 6 cylindres, turbo, pneus 20 x 38.

Faucheuses-cond. rotatives

DEUTZ-ALLIS 10 1/2 pi. avec conditionneur rouleau, 7 800$; VICON 241 rotative 8' semi-portée, 4 300$; AUTOMOTRICE N.H. 1495, table 12 pi., cabine, 1 177 heures, très propre; N.H. 488 et 489; I.H. 1190, 1 an d'usure; I.H. 990; HESSTON hydro swing, 1014, 12'.

MOISSONNEUSES

DEUTZ-ALLIS GLEANERS conventionnelles ou rotatives; F2 hydro, moniteur, pneus 23 x 26 à riz, 430 + 13 pi.; I.H. 93 table 8 pi., très propre, 3 500$; GLEANER N5, 1981, 1 500 heures, tous les moniteurs, pneus 24 x 32, 630, 15 ou 18'; OLIVER 535 gaz, équipement pour grains et fèves blanches, 6 500$, très propre; E3, 10 pi. + 3 rangs maïs et céréales; UNI SYSTEM BATTEUSE 818, nez 4 rangs + table 13' soya.
CHARRUE JOHN DEERE 2800, 5 + 1, 12 à 20", 5 800$.

ÉQUIPEMENT BARABY INC.

1050 ch. St-Ignace, St-Ignace, Stan
Tél.: (514) 296-4411, 296-4545
Après 18 h 00 (514) 378-7323
JNO

TRACTEURS

CASE 1210, 65 HP, 2 RM avec pelle "quick attach", FORD 8600, 110 HP, cabine et roues doubles, UNIVERSAL 590 DT, 65 HP, 4 RM et cabine, M.F. 245, 45 HP, 7 000$, I.H. 624, 5 500$; BELARUS 420, 50 hp, cab., chargeur, 4 500$.

FOIN

Encore quelques très bonnes machineries à foin. Prix spéciaux de fin de saison. FAUCHEUSES: (2) N.H. 479, 495 (12'), 1469 (9') automotrice, cabine, HESSTON PT 10 et 1010 hydro swing; PRESSES lance-balles: N.H. 269, 271, 273, 311, 320, I.H. 425, 430, M.F. 224; PRESSES sans lance-balles: M.F. 12, J.D. 346, N.H. 273, 315; PRESSE ronde Gehl 4' x 5' à courroies; FOURRAGÈRES N.H. S717, 718, (2) N.H. 890 avec soufleur. Très gros choix de TÊTES à maïs 1 ou 2 rangs pour fourragères N.H.; SOUFFLEURS ensilage: I.H. 56, N.H. 28, (2) BOÎTES ensilage N.H. et 4 Dion, 1 WAGON à balles N.H. 1012, 56 balles, 2 950$.

GRAIN

BATTEUSE White 5542 "Wheatland" à gaz avec table de 13', BATTEUSE M.F. 760, table de 15', nez à maïs 6 rangs; BOÎTES à grain neuves 225 minots, 1 200$, 300 minots 1 500$, 430 minots 1 900$, 550 minots, 1 950$. Gros choix de WAGONS à très bon prix.

DIVERS NEUFS

CHARRUE KVERNELAND 3 versoirs réversible automatique, spécial 9 000$, LIFT A PALETTES 3 pts, capacité 4 000 lb 4 000$; TARIÈRES FORD "heavy duty" avec mèches 9": 1 000$, avec mèche 12": 1 200$; FAUCHEUSES à disques VICON KM 321, 10'6"; WAGON Valac 4 roues neuf 11L x 15, 8 plis, 8 tonnes, 1 200$, 10 tonnes 1 450$, 6 roues tandem Valac, 1 750$, 4 roues 20" pour boîtes à grain ou ensilage 12 tonnes, 2 100$; BOÎTES à foin Valac 20', 2 000$; PANIERS à foin 3 000$ etc... etc... LIVRAISON DISPONIBLE AVEC LÉGER SUPPLÉMENT.

MACHINERIE SIMARD INC.

4300 Vachon (autoroute 20), sorties 177 et 179, DRUMMONDVILLE, J2B 6V4 (819) 474-1910. JNO

MOULANGE-BLOWER

Moulange-blower Wetmore pour maïs humide ou maïs épis humide. P.S.D. (514) 584-3598. 20/9

FOURRAGÈRE N.H. 717, nez à maïs 1 rang; HACHE-PAILLE Wic; DÉBOULEUR silo Patz. Tout en excellent état. Votre offre? (514) 583-3460. 20/9

CHARRUE JOHN DEERE

CHARRUE John Deere 2800 semi-portée, 4 versoirs, presque neuve, avec ajustement automatique. Tél.: (514) 799-4444. 20/9

UNI SYSTEM New Idea 702, 3 rangs, avec éplucheuse et égreneuse, mécanique A-1. Si intéressé, tél.: (514) 799-4704. 20/9

TRACTEUR FORD 7700, 1978, pneus neufs avant, cabine Ford, pneus radiale arrière, "dual power", moteur 4 cyl. diesel, turbo, cylindres "loab monitor", prix à discuter, (418) 888-3543. 27/9

CHARRUE Kverneland 4 versoirs semi-portée automatique; CHARGEUR Case à attache rapide pour tracteurs David Brown 990, 995, 1210, 1410, (418) 588-3317. 20/9

TRACTEURS

M.F. 3545, CASE 2290, DEUTZ-A. 7085 (4wd), cab et loader, 330 hres, INTER 724 loader 1850, OLIVER 1655 cab, 4 RM, OLIVER 1855, A.C. 7020 P/shift, M.F. 3545, 4 RM, 1 200 hres, CASE 2290, CASE 430 lift avant, M.F. 1085 r/doubles, BELARUS 500 cab.

BATTEUSES

Gleaner L2, Gleaner N5, 4 RM, Gleaner F2, Massey 510, Inter 105, White 7300. Choix de CHISELS usagés; MOULANGE N.H. 355.
ÉQUIPEMENTS H. PALARDY INC.
51 Principale, St-Damase, cté St-Hyacinthe. Tél.: (514) 797-3325. JNO

TRAILER DOMPEUR 8 roues, boîte acier 18'x 8 x 7, capacité 15 tonnes; CHARRUE Overum semi-portée, 4 versoirs, ajustable 12 à 18"; SILO conique 14' diamètre, capacité 70 tonnes. Tél.: (514) 588-3753. 20/9

MOISSONNEUSE-BATTEUSE Inter no 93, CRIBLEUR à grain Forano no 150. Tél.: (418) 629-5316. 20/9

CHARRUE OVERUM 3 raies ajustables 12, 14, 16, 18, haut dégagement; 2 VOITURES à foin; 2 POP-UP marque Henry. L'Épiphanie (514) 588-5000. 20/9

CABINES à tracteur de 300$ à 1 000$. Tél.: (819) 398-2405. 20/9

80 CHARRUES EN STOCK

4 John Deere 2800, 5 à 7 raies, 15 KVERNELAND 2 à 7 raies, 15 OVERUM 2 à 7 raies; 15 FISKARS 2 à 5 raies;, 10 INTER 730, 735, 720, 450, 5 WHITE 3 à 6 raies, WIL RICH 5 raies trainante, 2 KONSKILDE 3 et 4 raies, 3 CHARRUES FISKARS 1 raie délonceuse; 10 HERSES à disques 28 à 60, 15 VIBRO de différentes largeurs; 2 CHOPPERS 38 et 33, VIBRO Alloway 18'; 2 ÉPANDEURS Inter 570, 3 FAUCHEUSES N.H. et John Deere, PRESS DRILL Inter au 6 pouces; 2 OFF SET; 6 SEMOIRS M.F., John Deere 8100, Inter, MACHINERIE YVON & CLAUDE VINCENT INC. 305, rte 122, sortie 170, aut. 20, St-Edmond (Drummond) JOC 1K0, (819) 395-4624, rés. (819) 477-0183. JNO

SEMOIR

Semoir Inter 13 disques semi-porté no 10, à vendre, en parfaite condition, bas prix. Tél.: (418) 453-2145, (514) 453-2805. 20/9

HACHE-PAILLE Wic, moteur 11 forces, 3 mois d'usage, GÉNÉRATEUR Surge 15000 watts sur P.T.O.; "CORN SNAPPER" N.H. 2 rangs; SÉCHOIR à foin + noteur 5 forces; CHOPPER N.H. 36. Après 20h00 (514) 246-2186. 4/10

ATTENTION!

TRACTEUR INTER 986, 1978, roues doubles, pneus 16.8 x 38, 4 200 hres; TRACTEUR White modèle 2155, 1980, roues doubles 20.8 x 38, 2 800 hres; PÉPINE 580 B CASE benne arrière extensible 24", avant 80", 4 000 hres. Tous en très bonne condition de travail. Cause: abandon de la culture. TERRE À LOUER ou À VENDRE. Tél.: soir (514) 835-4925, 835-7803. JNO

TRACTEUR

Case Inter Maxum 5140, avec pelle, cabine, équipé au complet, 28 heures. Tél.: (514) 461-1988. 27/9

BATTEUSE Massey Ferguson 80, en bonne condition, moteur neuf. Tél.: (418) 276-7899. 27/9

BATTEUSE Inter 715, diesel, pneus à riz, 13' faux, en bon état, prix spécial. Tél.: (514) 478-1516. 27/9

MOISSONNEUSES-BATTEUSES: J.D. 7720, 6620, 4420, 7700, 6600, 4400, 3300, 95; M.F.: 550, 510, 300, 35; INTER: 815, 715, 615, 105, 93, 80; WHITE: 8600, 7300, 525; FOURRAGÈRES INTER: 781, 550, 350, J.D.: 3940, 3800, 38, 34; HESSTON: 7020; BOÎTES À ENSILAGE DION; PRESSES LANCE-BALLES: N.H. 315; J.D. 336; ANDAINEUSES J.D. 800; M.F. 43; TRACTEURS: J.D. 2130, 2010; FORD: 7600, 6700, 5000; INTER 633, 4 X 4, 624, 4 X 4; CUB À GAZON M.F. 275, 175, 202; INDUSTRIEL 130, 35; CONVOYEUR À FOND TÔLE; SEMOIR INTER 620, 510, 24 roulettes x 6"; J.D. 8300, 24 X 6 et autres; HERSE À DISQUES à liquide, roues doubles; PÉPINE 3 pts; CHARRUES ET ÉPANDEURS À FUMIER. Contactez nous pour vos besoins en moissonneuse-batteuse et APRÈS COMPAREZ. LAVOIE ÉQUIPEMENT AGRICOLE INC., 476 Des Pionniers ouest, L'ISLET, G0R 2B0. Tél.: (418) 247-3773. 27/9

BATTEUSE

Inter 1680, 1987, tout équipée, 800 heures, 4 roues motrices avec la tête 6 rangs 1063, comme neuve. (518) 298-8877. 27/9

Équipements pour crucifères

PLANTEUSE Powell 4 rangs, 4 unités, neuve, 7 000$; CONVOYEUR neuf 30' largeur, 3 500$; COUTEAU pour arracher les plants, 300$; TRAILER fermé 12' long x 5 1/2' large, 6' haut, avec freins et barre de torsion; capacité 14 000 lb, tandem, 5 000$; PLATE-FORME de wagon en acier 8.4 x 24' long, neuve; BALLE WAGON New Holland 1010, 3 000$. (514) 258-3565. 27/9

TRACTEUR Oliver Super 55 gazoline 12 volts, 2 500$; SOUFFLEUR McKee 2 rouleaux 72 po., 750$. Tél.: (418) 837-2690. 27/9

ÉPANDEUR à fumier John Deere modèle 660, 300 minots, 2 ans d'usage seulement. Tél.: (514) 435-1104. 27/9

TRACTEURS

I.H.C. 474 hydro; I.H.C. 3588, 4 x 4, pneus neufs; I.H.C. 886 cab.; I.H.C. 1086 cab.; M.F. 184-4 cab.; J.D. 4430; FORD 7000 cab.; WHITE 4-150; DEUTZ DX 160 (1000 hres); KUBOTA 4000.
PLUS DE 20 TRACTEURS À GAZON USAGÉS EN INVENTAIRE.

COMBINES

M.F. 510 diesel; M.F. 550; M.F. 300 cab.; M.F. 750 hydro.; N.5 (940 HRES) 2 ATTACHEMENTS, COMME NEUF; J.D. 6620 avec table, J.D. 7720, 4 x 4; J.D. 4420; J.D. 6600 D., 4 x 4; J.D. 4400 D.; J.D. 8820, 4 x 4, 1 800 HRES avec table.

NEZ À MAÏS

J.D. 4 rangs, modèle 443; J.D. 6 rangs modèle 643; I.H.C. 4 rangs modèle 843.

SPÉCIAL

GRAIN CAR 500 minots, avec cylindre.
P.S. Pièces usagées de BATTEUSES: M.F., J.D., Inter et White.
ROUES DOUBLES de toutes les grandeurs pour tracteurs et batteuses; PRESSES à balles rondes; CULTIVATEURS semi-portés et CHISEL PLOW 9 à 13 dents; FAUCHEUSE rotative Vicon 3 ans d'usure, 6 500$; ROULEAUX Brillon, HERSES à roulettes semi-portées (régulières et off set); FOURRAGÈRES N.H. modèle 718 et 770 avec pick-up à foin et nez à maïs; FOURRAGÈRE Inter modèle 830 avec pick-up à foin et nez à maïs; CHARIOTS élévateurs de 3 000 lb à 8 000 lb intérieur et extérieur. S'adresser aux:

JOCELYN HOULE INC.

705 Joseph-Arthur, Joliette
Tél.: (514) 756-0501. 27/9

TRACTEUR

CASE INTER 1896, 4 x 4, 100 forces P.T.O., 690 heures; CHARRUE John Deere modèle 2810, 5 versoirs, (819) 295-5300. 27/9

ARRACHEUSE à carottes FMC traînante, complètement hydraulique; ARRACHEUSE à carottes sur 3 pts marque ASALIST. Tél.: (514) 952-6330. 27/9

CASSEUSE-ÉGRENEUSE

New Idea 2 rangs, très bonne condition, peu usagée, prix 2 000$. Tél.: (514) 588-5656. 27/9

CONSIGNATION D'UN CLIENT

FOURRAGÈRE John Deere 5460, 4 x 4, avec pick-up à foin et nez à maïs, 2086 hres, 39 500$; CHARRUE Inter 720, 5 raies, automatique, 4 500$; FOURRAGÈRE Inter 720, avec pick-up, 5 500$; TABLE John Deere 216 Flex, 4 500$, NEZ à maïs Deutz Allis 6 rangs, 2 ans d'usage, 10 500$; NEZ à maïs Massey Ferguson 1143, comme neuf, 5 500$; REMORQUE neuve 24', 12 tonnes, 6 500$; REMORQUE neuve 18', 6 tonnes, 2 500$; TRACTEUR ALLIS CHALMERS 6060, 4 x 4, avec pelle, très propre, 18 500$; TRACTEUR INTER 886 cabine avec air, 1981, 16 500$. GIL BEAUDRY, Winchester (613) 774-3661. 27/9

SEMOIR Inter "press drill" 620, 24 disques doubles 7", avec boîte à mil, prix 5 800$. Tél.: (819) 398-2405. 27/9

SOUFFLEUSE à neige Ford 7'; PLANTEUR à maïs 4 rangs Cyclo 400; RÉCOLTEUSE à pommes de terre Lockwood 2 rangs (514) 826-3785, 826-3145. 27/9

LOADER sur chenille, camion dompeur 6 roues, chopper, tracteur Inter 484 diesel, charrue, épandeur engrais, abreuvoirs, parées en fer, etc. Faucheuse-conditionneuse. Écureur 60' gauche état neuf. (418) 829-2992. 27/9

AGI POMPE marque Houle pour réservoir creusé à même le sol, très bonne condition. Tél.: (514) 588-4439. 27/9

BATTEUSE M.F. 300 al gaz, table 10', nez 3 rangs, "quick attach", cabine, très bonne condition. Particulier. (514) 293-3908.

CASSEUSE à légumes largeur 30"; 2 ÉGRENEUSES à choux de Bruxelles avec convoyeur et crible, le tout sur chariot mobile, (819) 289-2062. 20/9

SÉCHOIR à grain Farm Fan modèle AB 12 B, excellente condition, 220 volts, entièrement automatique, 4 tonnes/heure, prix 8 800$, (613) 987-2153. 20/9

CASSEUSE à maïs New Idea 1 rang, très propre. St-Césaire. Tél.: (514) 469-2888. 20/9

AGI-POMPE HOULE

Modèle 3 points hydraulique, longueur 10 pi., avec hélice pour porcs ou vaches. Reconditionné, en très bonne condition. Tél.: le soir (819) 398-7456. 11/10

TRACTEUR 1980, Ford 1600, 1 500 heures; COUCHE avec châssis; WAGON en fer 2 roues; HERSE à roulettes. Tél.: (514) 689-1269. 4/10

CHARIOT ÉLÉVATEUR Clark 2000 lb, roues dures; COUPEUSE à patates Sylvain Brothers Inc. Le tout très propre. Tél.: (418) 828-9313.

TRACTEUR Kubota 6950, 4 RM, 2 300 heures; CHARRUES Kverneland 3 raies, hydraulique. Tél.: après 18 h 00 (514) 772-2703. 4/10

BATTEUSE J.Deere 4400, 1977 "rotary screen", air climatisé, hache-paille, table à grain 12', nez à maïs, 1 900 heures, 18 000$. (819) 398-2405. 4/10

POMPE SARRAZIN

Modèle 3 points hydraulique à jet pour porcs ou purot, profondeur 8 pi., en très bonne condition, prix 1 500$. Tél.: soir (819) 398-7456. 11/10

TRACTEUR spécial très flottant, 4 x 4, pneus 34 x 67 x 20. À VENIR VOIR! BULLDOZER John Deere 350, avec lame auto-nivelante et "winch". (514) 568-2175. 4/10

ÉPANDEUR à engrais Tive-Jet 1212, FAUCHEUSE Inter C-28; 2 PNEUS à riz 18.4 x 30, avec jantes de roues et calcium pour tracteur 624 ou 724; UNITÉ CHAUFFANTE électrique pour silo à grain. (819) 377-2816. 4/10

BATTEUSES I.H. AXIALES

INTER 1440, hydro, axiale flow, pneus 30.5 x 32 riz, 6 rangs maïs, table à grain 13', A-1; INTER 1440 hydro, pneus 23.1 x 34 riz, table à grain 13', nez 6 rangs, A-1.

BATTEUSE A.C. modèle E

Avec table à grain 10', nez à maïs 3 rangs, très propre.

ÉQUIP. M. TOUCHETTE INC.

Mirabel. Tél.: (514) 438-4233, 433-9775. 4/10

GÉNÉRATRICE Fidelity 25 000 watts, sur roues, avec P.T.O. et fils, 2 500$. Tél.: (819) 398-2405. 4/10

SOUFFLEUSE À NEIGE, tendeuse à bois, remorque dompeur, 4 ROUES à foin, abreuvoirs chauffants, barrière de tête, ventilateur à foin, monte-balle, etc. (418) 424-3259. 4/10

ARROSEUSE 500 gallons, rampe 50' auto-flottante avec correction de nivelage hydraulique, contrôle électrique 5 sorties avec compensateur de pression. Jour (514) 469-3358, (514) 469-5154. 4/10

TRACTEUR Landini 8860, 1989, 75 HP, 4 roues motrices, pneus 13.6Z4 avant, 16.939 arrière, diff. avant, no spin., 650 hres, comme neuf, 19 700$; VIS à grain 8 x 55 Snowco, 2 100$. (514) 583-6707. 20/9

TRACTEUR OLIVER 2855 FWD, 1973, cabine Michon, moteur neuf. Tél.: (514) 464-2511, 1-800-363-9397. 20/9

TRACTEUR M.F. 135 diesel, avec chargeur 32, benne à neige et benne à terre, année 1974. État neuf. Soir (514) 652-6243. 20/9

ARRACHE-PATATE

Marque Asa-Lift, 1 rang, complètement hydraulique, enlève coton, empocheur, prix 13 000$. Tél.: (514) 473-1400. 20/9

CHARGEUR Lessard modèle L4 231 DP s'installe sur Ford 6600 et autres tracteurs de ferme, pompe à l'avant, pelle de 7 1/2' x 3' incluse. (514) 649-3660. 20/9

CHARGEUR M.F. modèle M.F. 235 s'installe sur M.F. 165 et autres tracteurs de ferme, pelle de 4' x 3' + fourche à fumier incluse, (514) 649-3660. 20/9

CHARRUE FISKARS 4 raies semi-portée, en très bon état. Tél.: (514) 371-6304. 20/9

TRACTEUR M.F. 285, 1980, 3 900 heures, avec cab. M.F. et "multi power", moteur reconditionné en neuf, pompe hydraulique neuve, (514) 772-2838. 20/9

ÉPANDEUR À FUMIER

John Deere 680, tout équipé, prix 6 100$. Chicoutimi. Tél.: (418) 549-8773. 20/9

CHARRUE Overum Sweeden 4 raies, déclencheuse semi-portée ajustable, CHARRUE Kverneland 3 raies ajustable lame automatique portée, presque neuve, 2 500$ chacune. J.C. Cormier (514) 787-2593. 20/9

WAGON MÉLANGEUR

Mélangeur, malaxeur, alimenteur Knight 1981, 170 pi.3, à vis, balance digitale, fonctionne sur PTO ou 220 volts, idéal pour RTM, à l'état neuf. Tél.: (418) 251-3127. 20/9

CHARRUE M.F. 99, 4 versoirs 12", déclenchable hydraulique sur 3 points, CHARRUE Ferguson 2 raies 10". En parfaite condition, (514) 258-3057. 20/9

FOURRAGÈRE New Holland 707, att. 3 points, demande 1 500$; SOUFFLEUR ensilage New Holland, prix 200$. Tél.: (514) 247-2219. 20/9

2 VIDEURS à silo Patz 20' et 24', avec moteur, modèle 98 B à grande roue, VOITURE ensilage Dion 3 batteurs sur train Normand 12 tonnes, 3 essieux, très bonne condition, (514) 347-9151. 20/9

CHOPPER N.H. 38, très propre, 2 850$; TARIÈRE à piquets, neuve, 650$, DÉBROUSSAILLEUSE neuve, 5', 850$; HERSE à disques, 36 disques, Inter, 1 000$; 2 VIBRO Ber Vac 3 pts, rouleau double 9 1/2', 11 1/2', 1 000$ chacun. Après 17 h 00 ou avant 8 h 00 a.m. (514) 792-2394. 20/9

CHISEL ou "mulch-tiller" John Deere 1710, 11 pattes. Tél.: soir (514) 773-5173, (819) 398-2475. 20/9

TRACTEUR avec cabine M.F. no 275, avec chargeur et sortie d'huile double, en bonne condition, seulement 1 990 heures. Tél.: (514 568-6133. 20/9

ROULEUSE Machinex avec moteur 5 hp; aussi NIVELEUSE 9 pi. sur pneus; FORD Capri 1981. Tél.: (819) 389-2171. 20/9

SUPER SPÉCIAL

PICK-UP à maïs humide 2 rangs Inter, 1 an d'usage, à l'état neuf. Valeur de 5 000$ pour 1 200$. Tél.: (418) 926-3522

ARRACHEUSE 2 rangs vrac, arracheuse 1 rang vrac, planteur à patate 2 rangs Inter, boîte à patate vrac 16', convoyeur à patates 22', classeur à patate avec table à rouleaux, machinerie à ensacher double. De 17 h 00 à 19 h 00 (819) 378-1300, (819) 376-1684. 27/9

ÉPANDEUR à paille sur PTO; HERSE à roulettes Ford 28, comme neuve; COUPEUSE à asperge (table rotative). (514) 358-4160. 27/9

SOIGNEUR automatique Pow-R-Trac Seeder marque Badger. Tél.: (418) 486-7357. 27/9

TRACTEUR Ford County '73 Super 4, avec pelle à neige, pelle à gravier 1 1/4 verge, contrepoids, chaîne à piton. (418) 486-7357. 27/9

CASSEUSE-ÉPLUCHEUSE

UNI SYSTEM 702, pneus à riz, 3 rangs, avec éplucheuse, moteur diesel. Tél.: (514) 792-3584. 11/10

RÉCOLTEUSE Lockwood MK 76 avec tablier à courroie, 17 000$ u.s.; ANDAINEUSE Lockwood MK 15, 1985, tablier à courroie, 11 500$ u.s. ÉQUIPEMENT J.A.C. (418) 672-4761. 11/10

BATTEUSE J.D. 4420

Tout équipée, air climatisé, table à maïs #443, table à soya #213 et hache-paille. Tél.: (514) 347-8051. 11/10

ÉPANDEUR à fumier liquide Côté 1 000 gallons, avec pompe de chargement à l'avant, tandem, 3 ans d'usure, 4 500$. (819) 828-2704, 828-3270. 11/10

FANEUR N.H. 162; RÂTEAU N.H. 256; PRESSE N.H. 316 lance-balles 70, hydraulique, 4 VOITURES à foin ridelle 8 x 20, (514) 584-2375. 11/10

TRACTEUR J.D. 3130, pneus 16.9 x 38, très propre, 2 100 heures. Tél.: (514) 799-4003. 11/10

TRACTEUR FORD 7710, 4 x 4, cabine, air climatisé, 1988, 700 heures; TRACTEUR FORD 3910 avec toit, 1985, 900 heures, (514) 584-2375. 11/10

CHARRUE Overum-Sweeden, semi-portée, 4 raies, 2 cylindres; ÉPANDEUR tandem 5676 New Holland, 2 panneaux hydrauliques; HERSE-O-PLANE 12', 3 points; BOÎTE à grain TURNCO sur wagon Normand 8 t. Faut voir! (819) 289-2633. 11/10

ÉQUIPEMENTS USAGÉS

TRACTEURS: Deutz DX 160, 4 RM, cabine, Case I.H. 7130, 4 RM, 24 vitesses, 485 heures, Case 2290, cabine air Ford.

PIÈCES DÉTACHÉES

Case 1070, I.H. 434
MARLEAU GARAGE LTÉE, St-Bernardin, Ontario (613) 678-2033. 11/10

ARROSEUSE Hardy mini variant, 3 ans d'usage, 3 925$; MONTE-BALLES 24', moteur 3/4 force, 300$; CRIBLE à grain avec moteur, 100$; CRIBLE à grain pour antiquité, 50$. Terrebonne (514) 477-9467. 11/10

BATTEUSE DEUTZ ALLIS

1986, modèle MK 53, hydrostatique, 145 forces, 4 RM, équipée au complet, 381 hres d'usage sur la même ferme, table à grain 15'. Cause: abandon de culture. Ferme St-Damien Inc. Soir (514) 835-4925, 7803. 11/10

DÉBROUSSAILLEUSE BIG BEE, largeur 60", couteau flottant, presque neuve, 950$; CHIPPER à bois "Machete" 24 PTO, "synchro-feed", bonne condition, 2 600$, (418) 453-2482. 11/10

BATTEUSE John Deere 7700, table à maïs 6 rangs, table à grain 16', très bonne condition, 25 000$; VIS à grain Sakundiak 51', 8" sur roues, 1 500$; TRACTEUR Inter 1466, 145 hp, avec roues doubles, 10 000$; CHARRUE Inter 720, 4 versoirs, semi-portée automatique, 3 000$, (514) 632-1513. 11/10

DISQUE SCHAEFER modèle FW-460-24 de 24'6" largeur, 66 disques avec 9" d'espace, en bonne condition. Tél.: (54) 246-2150. 11/10

FOURRAGÈRE CASE I.H. 781, + pick-up à foin et "corn snapper" pour maïs humide, comme neuve. Prix total 15 500$. (819) 375-5910, 375-7624. 11/10

CHARRUE John Deere 2800, 4 raies, tout équipée, 5 000$ et une autre CHARRUE John Deere 2800, 6 raies, tout équipée, 5 000$; SEMOIR 510, 16 disques doubles, coffre à mil combiné engrais, 3 500$; 2 ROULEAUX sur pneus, de fabrication domestique, 1 000$ chacun. Tél.: (514) 258-2789. 11/10

BATTEUSE FORD 630, avec table à grain, nez à maïs, en excellente condition, prête pour la récolte. Tél.: (418) 362-2830. 11/10

SÉCHOIR à grain Moridge 400, VIS de chargement PTO, en très bon état de marche. Berthier. Tél.: (514) 836-7142. 11/10

CHARRUE et SARCLEUR complet, pour tracteur Farmall Cub, prix 225$. Tél.: (514) 663-2836.

OFF SET John Deere 370, 20' large, 6 000$; CHOPPER à maïs Brady 12', 1 600$. Tél.: (819) 398-2405. 18/10

SOIGNEUR à courroie 12" Silo-Matic x 125', 1 500$; 2 CONVOYEURS 12" à courroie (41', 37'), 1 avec couverture, 500$ chacun, (514) 783-6667, (514) 783-6538.

TRACTEUR FORD cabine de compagnie, pelle "quick attach", 4 roues motrices. Nicolet. Tél.: (819) 293-5656.

TIMBERJACK

Moteur 353 GM, 1973, chaînes aux 4 roues, très bonne condition. St-Sulpice. Tél.: (514) 589-6752.

CHARRUE Inter 540, 4 raies, semi-portée. Tél.: (514) 293-6439.

TRACTEUR Massey Ferguson 298, 1984, 88 hp, 1 600 heures, 16.9 x 38, 2 sorties d'huile doubles, avec chargeur double action "quick attach" 246, 3 buckets, pas de cabine, parfaite condition, 18 500$. (514) 632-4688.

CASSEUSE à épi New Idea 1 rang, parfaite condition, prix 900$ discutable. Tél.: (514) 244-8802.

TRACTEUR INTER 1066 diesel, turbo, cabine, pneus à riz, sortie d'huile, moteur refait à neuf de 2 ans. Tél.: (514) 796-3454.

UNI SYSTEM New Idea, automotrice, 3 rangs, cabine, avec batteuse et éplucheuse 736 à maïs et table pour égrener le maïs en crible, moteur gaz 6 cylindres, en bon état, (514) 796-3454.

NEZ à maïs 4 rangs pour batteuse F2. Tél.: (819) 227-2159. 27/9

TRACTEUR John Deere 3130, 1980, 1 900 heures; COMPRESSEUR à air Devilbiss 10 hp. Tél.: (514) 658-7886. 27/9

CHARRUE FISKARS

Modèle KH, 3 raies 14 po., très propre, très peu d'usage. Tél.: (418) 867-1098. 27/9

SOUFFLEUR ensilage Dion modèle éléphant. Tél.: (514) 796-5846. 27/9

VIS À GRAIN Westfield 8", 51', prix 1 650$. Tél.: (819) 268-2339. 27/9

SILO CAR à vendre, 2 ans d'usure, prix 2 500$. Tél.: (819) 395-2987. 27/9

VIS À GRAIN 7" x 51' Westfield; PLANTEUR à maïs J.D. 7000, 4 rangs; 2 SILOS Victoria 21', cap. 150 tonnes avec plancher perforé, 125 tonnes avec plancher en Y; TRACTEUR Ford 6700, 2 600 heures, cabine Ford, (514) 379-5271. 27/9

ÉQUIPEMENT complet pour PORCHERIE: enclos, silo à grain, pompe à purin, convoyeur à fumier et mangeoire. Pour inf. (514) 445-6011, 984-3599. 27/9

CHARRUE WHITE 549, 5 versoirs, très propre. Tél.: soir ou aux repas (418) 365-5580. 27/9

TRACTEUR Inter modèle 434, chargeur avant, condition excellente, prix 4 900$. Tél.: (418) 328-8245. 27/9

FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE New Holland no 469, prix 1 500$; SOUFFLEUR à ensilage New Holland no 27, prix 2 000$. Tél.: (514) 792-6284. 27/9

ÉPANDEUR à fumier Belarus 380 minots, roues tandem, 1 an d'usure; CHENILLE Bombardier J5. ANIMAUX à bœuf acceptés en échange, (819) 385-4344. 27/9

MACHINERIE À PATATES: Planteur 2 rangs John Deere M 216, coupeur, brosseur, ensacheur, crible, de marque Sylvain; arracheuse à patates marque Thomas à 2 rangs. Prix de débarras 12 000$ négotiable. Tél.: (418) 356-3626. 27/9

TRACTEUR Inter 724 avec loader, benne à gravier et à neige. Tél.: (514) 792-3099. 27/9

TRACTEURS: Inter 966, diesel, 105 forces P.T.O. avec chargeur 2350 et cabine, Inter 574, 444 et 434 avec chargeur, Inter B275 et CHARRUES 73 et 4 raies. Tél.: après 18 h 00 (514) 836-3203, 836-2183. 27/9

VOITURE d'ensilage Dion avec wagon Dion 12 tonnes, déchargement à droite, en très bonne condition. Tél.: (514) 293-6611. 27/9

TRACTEUR Inter 966, avec cabine, roues doubles de compagnie, très propre. Tél.: soir ou aux repas (418) 365-5580. 27/9

TRACTEURS: FIAT 100-90, cabine, 4 x 4, très propre, FIAT 780, cabine, très propre, WHITE 700, 4 x 4, cabine, pelle "quick attach", WHITE 1370, 4 x 4, pelle très propre, WHITE 2-60 pelle, OLIVER Super 65 au gaz, très propre, INTER 885, 4 x 4, cabine, pelle, 1 000 heures, 1988, INTER 276, très propre, INTER 276, très propre, INTER 434 pelle, cabine, J.D. 2550, 4 x 4, cabine, FORD 6600, 4 x 4, "dual power", M.F. 294, 4 x 4, pelle, propre, M.F. 165 propre, M.F. 135 servodirection, UNIVERSAL 640, 4 x 4, 1 100 heures, KUBOTA 7100, 4 x 4, hydrostatique, pelle double action; PETITS TRACTEURS à pelouse, ÉPANDEURS à terre 75 minots; plusieurs CHARRUES différentes grosseurs 4 raies semi-portées, 3 raies portées, 5 raies semi-portées Kverneland; différentes HERSES; TANK à purin 2 500 gallons; SEMOIR M.F. 43, 22 disques doubles; SEMEUR M.F. 15 disques doubles; ALTERNATEUR 30 000 watts; GROS 4 ROUES Coop; TRAILER dompeur 6 x 10 tandem; TRAILER à pitoune tandem; GRADER 6, 7, 8'; TARIÈRE à piquet; MASSE à piquets; ROUES DOUBLES différentes grandeurs avec crochets; CABINES à tracteur. Divers autres équipements. VENTES, ACHATS, LOCATIONS de machineries agricoles usagées. YVON ROUSSIN, Laurier Station (à 1 mille au sud de l'autoroute 20). (418) 728-2092. JNO

TRACTEUR 1988 Kubota B 7200, diesel, avec loader et back-hoe, transmission hydrostatique, comme neuf; CHEVROLET C 60, dompeur, très propre; REMORQUE capacité 6 000 lb. Meilleur offre. (514) 445-2685. 27/9

CAMION FORD F450 avec dompeuse, 1989, 7.3 litres; CHARGEUR sur roues TCM, 1988, godet 65", capacité 0.6 verge; TRACTEUR M.F. 1105, 1976, 2 500 heures, très bonne condition; REMORQUE tandem avec freins électriques; CHARGEUR John Deere pour camion, capacité 4 000 lb; CHARRUES 4 raies; VIBROCULTEUR, 14' de large; SEMOIR à grains Inter 13 disques; ARROSEUSE 28'. Tél.: (819) 876-2575, (819) 876-5083. 27/9

2 FOURRAGÈRES Dion avec nez à maïs 276; 1 BLOWER Dion éléphant; 1 VOITURE Dion 2 rabatteurs; 1 MOULANGE New Holland 352; 2 ENTRÉES d'air motorisées moteur 1 force, 24 po., 2 vitesses. Tél.: (514) 788-2300. 4/10

SÉCHOIR Tox-O-Wic 570, avec P.T.O., très bon ordre et très propre. Tél.: (514) 658-6893. 4/10

TRACTEURS: M.F. 2705 cabine air, 24 vitesses, 2 300 hres; M.F. 1085 cabine, 12 vitesses, 3 000 hres; M.F. 285, 12 vitesses, 3 600 hres; M.F. 275, 8 vitesses, 3 650 hres; CHARRUES USAGÉES: Kongskilde 4 raies semi-portée déclenchement à cylindre; (2) White 4 raies semi-portéee modèle 508 déclenchement à ressort, White 5 raies semi-portée modèle 508 déclenchement à ressort, Hydreen 5 raies semi-portée déclenchement à lame, J.D. sur 3 points 3 raies modèle 1 600 déclencement à cylindre, comme neuve, White sur 3 points modèle 348, 4 raies, peu d'usure; BATTEUSE J.D. modèle 45 gaz, cabine, table à grain 10', nez à maïs 3 rangs; FOURRAGÈRE N.H. modèle 718 pick-up à foin, nez à maïs 2 rangs. Tél.: Gilles (514) 245-7990. 25/10

CASSEUSE-ÉGRENEUSE

À maïs New Idea, 2 rangs, en parfaite condition, prix 2 000$ négociable. Tél.: (418) 887-6985. 18/10

CHISEL Taylor Way, 10 pattes, avec roulettes, prix 4 800$. Tél.: (819) 398-2405. 18/10

CHOPPER New Holland 38, avec cylindre, en très bonne condition. Tél.: entre 6 h 00 et 8 h 00 le matin (514) 473-9479. 18/10

ROULEUSE À GRAIN

Rouleuse à grain Agri Metal simple, 2 ans d'usage. Tél.: (819) 835-9102, (819) 835-5317. 18/10

UNI SYSTEM New Idea 801, 4 RM, 1980, avec éplucheuse 16 rouleaux et nez 6 rangs. En bon état. Tél.: (514) 796-3619. 18/10

NEZ À MAÏS M.F. 1143, 4 rangs, très propre, 2 ÉCHANGEURS A 800 Del-Air. Faut voir! Tél.: soir (418) 885-4550. 18/10

BATTEUSES DE QUALITÉ

N.H. TR 85, 4 x 4, remise à neuf, 37 500$. M.F. 750, 4 x 4, 1982, complète 28 500$. Inter 715 diesel air climatisé, n'a pas battu de blé d'Inde, 13 500$. White 7300 diesel air climatisé, très propre, 16 500$. Harris modèle K au gaz, table 10', 8 500$. TABLE à grain J.D. 213, 3 500$. TABLE à soya Inter 820, 15', 5 500$. TABLE à soya N.H. 15', 3 250$. NEZ à maïs Allis-Chalmers 6 rangs pour L ou M 3, 8 500$. NEZ à maïs 4 rangs M 3, 6 500$. NEZ à maïs N.H. 4 rangs, 3 500$. NEZ à maïs M.F. 1143, 4 rangs 5 500$ et 1163, 6 rangs, 7 500$. Autres à votre choix. Livraison disponible. Gil Beaudry (613) 774-3661. 18/10

TRACTEUR Inter Hydro-100 mécanique A-1 comprenant équipement de déneigement, lame réversible, souffleur 8', prix 20 000$. Tél.: (514) 773-1639. 18/10

BALANCE À BOEUF

Balance à fléau usagée, avec cage. Tél.: (819) 835-9102, (819) 835-5317. 18/10

SILO SÉCHOIR complet avec vis pour transférer automatiquement dans un autre silo. Tél.: (514) 798-2447. 18/10

CHISEL DMI, 10 pattes, avec roulettes, prix 5 500$. Tél.: (819) 398-2405. 18/10

TRACTEUR CASE 4 x 4, 1989, air climatisé, radio, etc., 6 sorties d'huile, loader Lessard, neige et sable, souffleur, rotoculteur de 8', avec contrat si désiré. Peut vendre séparément. (819) 537-9593. 18/10

CHARRUE portée 4 raies automatiques. TRACTEUR Inter 574 pelle, cabine; TRACTEUR Cockshutt 560, pelle, râteau Deutzphare 12'; TRIMOTO Kawasaki; RECHERCHE HERSE à dents droites. (819) 292-3441. 18/10

RÉSERVOIR fumier liquide 2 200 gallons Van Dale, tandem, freins; BATTEUSE Inter 80 traînante; FAUCHEUSE Inter 225 automotrice; PIPELINE De Laval; SÉCHOIR et VIS à grain. (514) 889-2739. 18/10

HERSE 32 disques 20", semi-portée White, 2 000$; ÉPANDEUR N.H. 791 porté arrière, 2 000$. TRACTEUR Farmhall C, 1 000$; 2 VOITURES 18' x 7', 300$ chacune, (514) 795-3861. 18/10

FOURRAGÈRE N.H. 782, en bonne condition; VOITURE ensilage Dion. Tél.: (514) 798-2447. 18/10

TRACTEUR FORD 9700, 18.4 x 38, avec roues doubles, cabine air climatisé, pesée, 3 900 heures, prix 14 000$. Tél.: (819) 398-2405. 18/10

MAISON

MAISON À VENDRE

MAISON 1 1/2 étage, rénovation de 22 000$. Vente moins de 20 000$; petit hangar 18 x 14, cause maladie. GASPÉSIE, VALLÉE MATAPÉDIA. (418) 299-2274. 20/9

MAISON À REVENUS

SITUÉE à ST-FRANÇOIS D'ASSISE, cte Bon.: 4 logements, 1 bar-salon. GASPÉSIE. Demandez AURORE. (418) 299-2249, (418) 299-2815, (418) 299-2621. 27/9

À VENDRE: belle maison de campagne à 15 minutes de Rivière-du-Loup, parfait pour retraité, grand terrain, avec jardin et arbres fruitiers, cause: transfert. (418) 898-2044. 11/10

À LOUER au mois: maison de campagne neuve en France, région race bovine Blonde d'Aquitaine. Renseignements: (418) 527-0608. 18/10

MAISON NEUVE: lac à Tortue, grandeur 24 x 36, comprend 2 c.c., salon, cuisine, salle bain, plancher bois francs: cuisine, salon, passage; remise, grande piscine, terrain 180 x 200, non loin du lac et droit passage au lac. Aubaine! 55 000$ non négociable. Lac à La Tortue non loin Shawinigan. (819) 533-5892, (819) 737-4730.

OFFRE D'EMPLOI

RECHERCHE un couple ou associé pour petite ferme laitière, 20-25 vaches, 4 500 k.g., bon salaire ou 50% d'évaluation avec maison sur la ferme. (819) 398-7603. 20/9

À MIRABEL couple demande pour travailler sur ferme d'élevage de boeuf avec expérience, maison fournie sur place. (514) 475-8333. 27/9

HOMME DEMANDÉ avec expérience pour travail à l'année sur ferme laitière bien mécanisée, maison fournie. Tél.: (514) 451-5243. 20/9

FERMIER DEMANDÉ pour travail sur ferme porcine, avec expérience, travail à l'année, maison fournie. ST-STANISLAS DE CHAMPLAIN: (418) 328-3248. 20/9

CASSEUSE À GRAINS

RANCH: aide-demandée fille ou jeune femme, honnête, soignée, aimant la nature, tranquille, libre, emploi permanent. Faire parvenir c.v. en anglais: P.O. Box 424, TAYLOR, BRITISH-COLUMBIA, V0C 2K0. 20/9

VACHER DEMANDÉ

Le module de remplacement des Laurentides est constitué de 15 producteurs laitiers. Le module recherche un vacher avec expérience pour exécuter le travail chez tous les membres selon un horaire pré-déterminé. Un salaire de 18 000$ par année minimum est garanti. Poste ouvert aux femmes ou hommes. Expédiez votre curriculum vitae avant le 28 septembre 1990 à: SERVICE D'EMPLOI AGRICOLE DE L'UPA DES LAURENTIDES, 55 Grignon, ST-EUSTACHE, (QC), J7P 4X1. Pour renseignements: DANIEL GOYER (514) 472-0440. 20/9

JEUNE HOMME sérieux pour travail permanent sur ferme laitière, expérience requise dans la traite des vaches, honnête, fiable, salaire selon expérience. (514) 427-2780. 20/9

WENDOVER, ONTARIO: emploi sur ferme laitière, région francophone, expérience récente et références requises, bonnes conditions de travail, salaire compétitif, maison disponible. (613) 673-5721. 27/9

ON DEMANDE

ACHÈTERAIS tracteurs de toutes sortes pour pièces. GARAGE LOUIS-PHILIPPE CHOINIÈRE, Route 139, ROXTON POND, cte Shefford, Qc. Tél.: (514) 372-9527. 10/1

ACHÈTERAIS tracteurs de toutes sortes brûlés ou accidentés, pour pièces. URGEL PALIN, 135 rang Lepage, STE-ANNE-DES-PLAINES, J0N 1H0. (514) 478-1311. 28/3

ON DEMANDE: achèterais tracteurs de toutes sortes. DANIEL (514) 548-2538. JNO

ACHÈTERAIS casseuse à maïs usagée, en bonne condition, s'adaptant à une fourragère Hesston 7150. COOKSHIRE, (819) 875-3669. 20/9

ACHÈTERAIS réducteur de vitesse pour 255 Massey Ferguson. Tél.: (514) 478-4131. 11/10

ACHÈTERAIS rouleuse à grain avec vis de déchargement, modèle récent seulement. Tél.: (819) 828-3304. 27/9

PENSIONS

PRENDRAIS taures en pension à STE-EULALIE: (819) 225-4470. 27/9

PRENDRAIS TAURES en pension pour l'hiver prochain. Tél.: (819) 353-2402 ou (819) 353-1395. 27/9

POUSSINS - POULETTES

À VENDRE: poulettes rouges race Warren prêtes à pondre. FERME A. JOLICOEUR, LAVALTRIE. Tél.: (514) 586-1158. 27/9

Centre Avicole Bélanger

POULETTES prêtes à pondre, rouges et noires, communiquez avec nous pour connaître le représentant de votre région. CENTRE AVICOLE BÉLANGER ENR., 72 Route Gaspard, STE-LOUISE, cte l'Islet, G0R 3K0. (418) 354-2557. 25/10

SEMENCES

BLÉ D'AUTOMNE qualité #1, criblé, traité. LES FERMES LORTIE, 121, 11e Avenue, ST-LIN. (514) 439-1936, (514) 439-7223. 20/9

SERVICES

MACOGEP
EXPERTS-CONSEILS
AGRONOMES et INGÉNIEURS
— Fosses à purin
— Plate-formes à fumier
Rive-Sud (514) 466-0548
Cell. (514) 984-9265
Rive-Nord (514) 883-1576

TAILLE DE SABOTS DE VACHE
avec table hydraulique – dans un rayon de 70 miles de Lourseville. Le travail se fait sous surveillance vétérinaire.
Georges-A. Dulac
(819) 228-4386

ENTREPRISE DE PEINTURE CLÉMENT ROBILLARD INC.
SPÉCIALITÉS
- Peinture de bâtiments de ferme, intérieur et extérieur.
- Vissage de toitures.
- Ouvrage garanti.

17 ans d'expérience.
Information gratuite
Tél. (514) 756-6305

GILLES ROBILLARD, spécialité: peinture d'aluminium et de couleur pour bâtiments, posage de vis pour toitures, lavage à pression au jet d'air, blanchissage au Voco, "sand-blast". (514) 753-7749. JNO

SERVICE DE BLANCHISSAGE ST-CÉSAIRE: blanchissage à la poudre d'argent. Balayons à l'air compressé. Peintures intérieure et extérieure. J. LANDRY: (514) 469-4536. 25/10

FOSSE AB
L'ASSURANCE D'UN BON PLACEMENT
FOSSE À PURIN, plate-forme à fumier, toutes grandeurs.
Plans. Surveillance et inspection par des ingénieurs.
4345, avenue Richard
St-Grégoire, cte Nicolet
(819) 233-2021
(819) 233-2341
Président: André Boucher
JNO

SILOS

Les Fondations André Lemaire Inc.
TOUJOURS PREMIER DANS L'ENTREPOSAGE ET LA MANUTENTION DES FUMIERS
Ce n'est pas quand le réservoir ou la plate-forme sont construits qu'il faut exiger que l'armature soit bien enrobée dans le béton, c'est lors de l'achat.
Le nombre de rangs d'armature varie selon la hauteur.
Treillis métallique dans le plancher.
Nouveau purot INTÉGRÉ
Descente adaptée
selon localisation
PROGRAMME DE VENTE PRÉ-SAISON
Bureau St-Zephirin (514) 564-2030
Reg. Vict./Québec (819) 371-8614
Reg. Granby/Joliette (514) 591-9493
1650, St-Pierre St-Zephirin-de-Courval (Québec) J0G 1V0
NOUS COPIER C'EST FACILE INNOVER ET RÉALISER C'EST PLUS DIFFICILE

SILOS NEUFS, ET RECONDITIONNÉS. ACHAT, DÉMÉNAGEMENT, RÉPARATION ET EXTENSION DE SILO. FAITES APPELS AUX SPÉCIALISTES.
SILO JEAN-MARC LAMBERT INC.
4230, rue Vachon
Drummondville
(Québec)
J2B 6V4
Tél.: (819) 474-6989
Fax (819) 474-6990

Les Systèmes HARVESTORE de l'Estrie Inc.
Le Seul, le Vrai, l'Original
LE SYSTÈME HARVESTORE
- Structures pour grain humide
- Structure pour haylage
- Ligne complète d'équipement automatisé

(Structure neuves et usagées disponibles)

LE SYSTÈME SLURRYSTORE
- Fosse à purin
- Préfosse
- Système complet de pompes

LE SERVICE HARVESTORE
- Service de pièces
- Service d'entretien
- Service de programme alimentaire et financement

Tél.: (514) 375-5153
999, rue Marcoux, Granby

Construction B.R.N. Inc.
516, 7e rang, St-Dominique J0H 1L0
FOSSE À PURIN PLATE-FORME, etc.
(514) 773-0064
7 jours, 24 heures
(frais virés acceptés)
QUANTITÉ ? QUALITÉ No 1

LES ÉQUIPEMENTS **Daniel Labonté ENR.**
Distributeur exclusif STARLINE STAR-TRAC. Dépositaire PATZ Track de porte indust. CANNON BALL. Avons en inventaire machines neuves ou usagées avec garantie.
Distributeur de laveuse à pression "PAMLINE".
VENTE SERVICE PIÈCES
Réparation de silos
• toit • chute
• tuyau p.v.c.
1178, Lussier, St-Dominique St-Hyacinthe (Québec) J0H 1L0
Tél. (514) 773-6589

SILO SUPÉRIEUR INC.

Pour le fermier progressif

VOUS OFFRE:

- Silos en douves de béton préfabriqué pour foin et maïs d'ensilage, maïs, grain et orge humide.

Achat, vente, réparation, déménagement, extension et entretien de silos usagés.

- Videur de silo "VALAC", système de suspension à 6 points, entraînement indépendant, gardes et souffleuse 28" en acier inoxydable à 4 aubes pivotantes.
- Rouleuses à grains, systèmes de manutention et transformation de moulées.

L'emblème sur lequel on peut se fier.

- Choix d'accessoires
- Rapidité d'érection
- Finition intérieur unique
- Facilité de réhaussement
- Peut être démantelé

SILO SUPÉRIEUR Inc.
C.P. 2199, St-Romuald
Cté Lévis (Québec) G6W 5M5
(418) 839-8808

RÉPARATION

Nous réparons toute sorte de structure

- Plateforme à fumier*
- Fosse à purin*
- Solage de bâtisse, maison
- Toute grandeur, toute forme

* Eligible à la subvention du MAPA

Pour le meilleur prix et un travail professionnel
Un estimé vous convaincra!

J.M. LAMBERT INC.

4250, Vachon
Drummondville
(819) 474-6989

RÉPARATION RÉPARATION RÉPARATION

FONDATIONS CAMILLE CONSTANT INC.

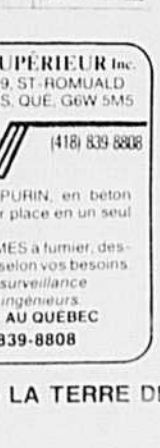


Surveillance d'un ingénieur
(514) 586-2239
100, des Industries
Lavaltrie (Québec)

CONSTRUCTION ACTON VALE LTÉE

794, rte 139
Acton Vale
Québec J0H 1A0
(514) 546-7573
(514) 546-2797
Frais virés acceptés

- Silo à oxygène contrôlé
- Fosse à purin
- Plate-forme
- Bétonair
- Équipement Badger





BUTLER

dépositaire autorisé de videur à silo - convoyeur système d'alimentation complet.

SILO JEAN-MARC LAMBERT INC.

4230, rue Vachon
Drummondville
(Québec)

Tél.: (819) 474-6989
Fax (819) 474-6990

SILO SUPÉRIEUR Inc.
C.P. 2199, ST-ROMUALD
CTÉ LÉVIS, QUÉ. G6W 5M5
(418) 839-8808

- CITERNE À PURIN, en béton armé, coulé sur place en un seul bloc.
- PLATE-FORMES à fumier, descente adaptée selon vos besoins.

Plans et surveillance par des ingénieurs.

PARTOUT AU QUÉBEC
(418) 839-8808

ÉQUIPEMENTS AGRICOLES SARRAZIN



380, Principale
St-Nazaire
d'Acton, Qc
(819) 398-2846

CONSTRUCTION CIRCO INC.

Tél.: (819) 398-7373
Cell (819) 472-9888
Cell. (514) 984-6925
Cell. 1 (819) 370-7284

FOSSES À PURIN
PLATE-FORMES À FUMIER
Fondations de tous genres.

Plan d'ingénieur partout au Québec

LÉANDRE ST-ONGE, prés.
Wickham, cté Drummond, Qc

SILOS SILODORS
Fosses et plate-formes à fumier

silos BEAUDRY
1685 boul. de l'Industrie
Beloeil (Québec) J3G 4S5

(sortie 109 - route 20)
Tél. (514) 464-5011
Urgence soir 584-3116

Patz

Pour un vide-silo neuf ou usagé, pour des pièces ou du service compétent, consultez le plus important vendeur PATZ du Québec.
Livraison par la poste, Purolator ou autobus.

silos Beaudry
1685, boul. de l'Industrie
Beloeil (Québec) J3G 4S5
Tél. (514) 464-5011

Urgence soir: (514) 584-3116

SILOS SECONDS

À VENDRE: (2) 18' x 60'; (1) 16' x 60'; (1) 14' x 50'; (1) 16' x 50', autres grandeurs disponibles. Nos prix incluent défaire et rebâtir.
Pour inf.: (418) 839-8808 JNO

VIDEURS DE SILO PATZ VENTE-SERVICE-PIÈCES

AVONS en entrepôt: machines neuves ou usagées avec garantie. Service rapide. Échangeons toutes marques. Appelez et VÉRIFIEZ NOS PRIX.
L.A. LACOSTE & FILS INC.
Tél.: (514) 692-2909 JNO

LES ENTREPRISES GRANBY SILO INC.

Tél.: (514) 379-9179
ACHATS ET VENTES de silos en douves, usagés. Construction - rehaussement - réparation - finition intérieure. 3/91

SILO VICTORIA 6 1/2 tonnes avec vis 16'. Tél.: (514) 478-2205. 27/9

SILO 11 tonnes; silo 21 tonnes avec vis flexible 3" x 60' de long de marque Chore-Time. Tél.: (819) 398-2307. 27/9

SILO béton 20 x 50; silo béton 16 x 50; convoyeur 30" ensilage; transmission nettoyeur d'étable idéal; 2 videurs à silo Badger, Butler. (514) 430-1205, (514) 944-0073. 20/9

SILO EN BOIS

À VENDRE: silo en bois 13 1/2' x 30' de marque Bessette, très propre et complet avec videur de silo. Peut contenir 90 t.m. maïs humide à 30%. Tél.: (514) 889-4375. 4/10

2 SILOS Victoria 21': (1) capacité 150 tonnes avec plancher perforé; (1) capacité 125 tonnes avec plancher en Y. (514) 379-5271. 27/9

SILO Coop en douve de béton 20 x 60. (514) 294-2750. 27/9

VIDEUR DE SILO Suprême 18" suspendu, très bonne condition. Tél.: (514) 796-5846. 4/10

TERRE À LOUER

#143 - À LOUER: STE-ÉLISABETH DE JOLIETTE: terre de 50 arpents en foin et pâturage, maison 7 1/2 pièces, et bâtiments. SERVICE IMMOBILIER JOLIETTE INC. COURTIER: GÉRARD DESCHÊNEAUX, FRI. (514) 759-3856. JNO

FERMETTE À LOUER 14 arpents, étable, grange + grande maison, 4 chambres, 2 salles de bain, immense salon + possibilité de s'occuper d'un cheni. ST-BENOIT MIRABEL: (514) 258-4877, (514) 525-8648. 20/9

VAUDREUIL: 40 arpents à louer. Tél.: (514) 424-3710. 18/10

TERRES DEMANDÉES

ATTENTION! Je suis acheteur de ferme au complet, roulant ou troupeau, dans toute la province de Québec. S'adresser à: CLÉMENT CHOINIÈRE: 116 Route 139, ST-ALPHONSE DE GRANBY, J0E 2A0, sortie 68 autoroute des Cantons de l'Est. (514) 375-4022. 20/9

PARTICULIER recherche ferme ovine ou caprine, capacité minimum 500 à 600 têtes pour production combinée, boucherie, laiterie, fromagerie. Superficie minimum 300 hectares, région Vaudreuil, Victoriaville, au nord de Montréal. Écrire 1685 De Luçon, DUVERNAY, LAVAL, H7G 1N6. 4/10

ENVIRON 1 h 15 de Montréal dans les Cantons de l'Est, terre avec boisé, prairie, ruisseau. Région vallonnée, orientation sud. Rang tranquille. (514) 523-3362. 4/10

RÉGION ESTRIE - BOIS-FRANCS: vous avez une bonne ferme laitière à vendre? 200 000 l et +. Pour plus d'informations: AFRA STEUDLER, REPTIFO INC., Courtier: (819) 551-1139, (819) 826-6181. 27/9

SERAIS INTÉRESSÉ à louer avec ou sans option d'achat, ferme porcine en operation, installation assez récente, maternité environ 150 truies, avec l'engraissement et moulange, de préférence dans région Lanaudière. Particulier (514) 439-2621.

AVEZ-VOUS PENSÉ à vendre votre ferme laitière, avicole, porcine ou autres? Plus de 30 ans d'expérience réunis dans le domaine agricole. Clients sérieux canadiens et européens. Financement disponible. La preuve est faite plusieurs fermes déjà vendues à des canadiens et européens. Évaluation de la valeur marchande sans frais. S.M.C., Courtier Inc.

GÉRARD CHASSÉ, agent
(514) 796-2557

SERGE FONTAINE, agent
(514) 778-1137
De 7 h 00 à 23 h 00. 22/11

VENDRE votre ferme est l'affaire d'un spécialiste. Alors contacter LES INVESTISSEMENTS

CEGO
LTÉE COURTIER: (514) 453-6742

Jeannine Philippot, agent
(514) 265-3711

Marcel Schoune, agent
(514) 265-3096

07 **Paul-Émile Simoneau, agent**
(819) 358-2625 18/10

TERRE AGRICOLE RECHERCHÉE

JE RECHERCHE une terre d'environ 50 arpents sur la rive-sud de Montréal (peut accepter plus). Prêt à payer le prix que ça vaut. KARL: (514) 671-8088. 27/9

TERRE À VENDRE

FERME LAITIERE HOLSTEIN PUR SANG
200 arpents - 60 % drainés
2 silos
Quota 710 litres/jour 2 800 kilos
Maison et étable excellente
(514) 756-1164
Après 18 heures

MATERNITÉ en opération 175 truies, lattée 100%, moulange électrique, bungalow avec garage, 46 acres, érablière. RÉGION ST-GERMAIN: (819) 395-2662. 27/9

FERME LAITIÈRE: 235 acres cultivées, et drainées avec roulant et machinerie, quota 8 098 kilos, vaches laitieres et porcine. (819) 839-2039. 11/10

RÉGION GRANBY: ferme 250 arpents, terre drainée, équipement culture mais, porcheries engraissement, capacité 900 porcs, marternité 130 truies; maison. (514) 378-9637. 8/11

RÉGIONS MIRABEL et TÉMISCAMINGUE: fermes agricoels ou laitières. COURTIER MIRABEL, GEORGES E. ST-PIERRE. Tél.: (514) 623-3665.

ÉRABLIÈRE À VENDRE

7 600 ENTAILLES, possibilité 8 000, tout équipée avec chalet. Informations: (418) 453-2529. 4/10

RIVE-NORD MONTRÉAL: culture pommes de terre, récolte 800 acres, 1 100 acres cultivables, vendu avec entrepôt, maison et machinerie, bien équipée. A. VILLEMAIRE, TRANS-ACTION LANAUDIÈRE, Courtier: (514) 759-7951. 18/10

ST-ISIDORE BEAUCE NORD: ferme ovine, 145 acres, 130 cultivées et drainées, 2 bergeries capacité 450 brebis, machinerie et maison. (418) 882-5556. 20/9

FROMAGERIE BIOLOGIQUE avec un troupeau laitier biologique, terre 414 acres, machinerie, maison, permis provincial et fédéral; production sans limite. RÉGION WARWICK: ferme porcine maternité de 200 truies, engraissement 1 250, maison neuve.
RÉGION DE BEDFORD: tres bel emplacement, terre 165 acres, maison, machinerie, bâtiments.
ST-ROBERT: terre en culture, céréalière ou autres de 475 arpents.
ST-EUGÈNE: ferme porcine de 140 truies, maison, roulotte pouvant servir de 2 logis avec terrain paysager, terre 46 acres S.M.C., Courtier, GÉRARD CHASSÉ, agent: (514) 796-2557; SERGE FONTAINE, agent: (514) 778-1137. 20/9

FERME PORCINE avec pouponnière 500 truies, 1 500 porcs d'engraissement, plan de séchage, meunerie, grande culture, 150 arpents en culture drainés, comprend 2 maisons. À 10 minutes de ST-HYACINTHE: (514) 792-3821. 4/10

ST-RÉMI DE TINGWICK: ferme laitière, 174 acres, 120 cultivées, drainées, troupeau Holstein, quota, machinerie, et bâtisse en bon état. (819) 359-2328. 20/9

FERME DE BOVINS DE BOUCHERIE: région Drummond, 260 acres, moitié en culture, maison, étable + stabilisation libre. Peut vendre avec ou sans animaux. (819) 369-9663. 11/10

LYSTER (Lotbinière) ferme 650 acres, beau site bien aménagé, 235 culture drainée, 415 boisé. Peut se vendre en 2 parties. Cause: pas de relève. (819) 389-5472. 4/10

ST-CASIMIR, CTÉ PORTNEUF: ferme laitière bien située, bonne terre sans roche, 165 - 300 arpents en culture, troupeau Holstein, quota, bâtiments, silo, machineries, 1 - 2 maisons. Possibilité vendre séparément. CAMILLE JULIEN. (418) 339-2844. 4/10

RÉGION LOTBINIÈRE: ferme laitière, 6 000 k.g. m.g.; lait nature en attente, 120 arpents, troupeau pur sang, bâtiments et machinerie, très bon état. (418) 886-2305. 4/10

ENGRAISSEMENT

PORCHERIE d'engraissement 1 800 porcs, 400' x 40' entièrement automatisée, avec 10 arpents de terre. STE-ANGÈLE-DE-MONNOIR, soir: (514) 293-3002. 4/10

ESTRIE - BURY: belle terre 344 acres dont 250 en culture, maison centenaire, 12 pièces, bâtiments de ferme. (819) 872-3442. 4/10

ST-PAMPHILE: ferme 110 arpents, frontière du Maine, demi-boisé, demi-culture, grange 43 x 90, 5 hangars, maison et bâtiments en excellent état, convient pour élevage, domaine récréatif, équestre, etc... BENOIT PAULIN, (418) 661-7836, TRUST PRÊT REVENU, Courtier: (418) 627-1333. 11/10

FERME LAITIÈRE en operation superficie 225 arpents dont 130 en culture à vendre avec ou sans roulant. Tél.: (514) 549-2756. 15/11

BELCOMBE: près du Rouyn Noranda, ferme 600 acres, maison, 2 garages, 2 granges, bouvillons d'engraissement. (819) 764-3373. 11/10

ST-ALPHONSE: ferme porcine, 170 truies, 1 300 porcs à l'engraissement, avec garage, génératrice automatique. (514) 777-1677. 11/10

FERME LAITIÈRE, région Drummond: 194 acres, machineries, étable 40' x 245', quota 8 013 k.g., plus 517 litres/jour, lait nature.
FERMETTE ST-DAMASE: pied Mont Rougemont, 54 arpents, étable, érablière, pommiers.
ST-JUDE: 16 arpents, boisés, maison 2 logis, atelier 20' x 40'.
FERME ST-SIMON: 240 arpents, grande culture, maison, plusieurs bâtiments, porcheries.
Commerce pour travaux sur ferme, région St-Hyacinthe, maison, garage, machineries, terrain commercial. Plusieurs autres fermes, fermettes, domaines. MARCEL TALBOT, conseiller agricole, C.P.I., Courtier: (514) 774-0429, (514) 464-9690. 11/10

DONNACONA

TERRE À VENDRE à Donnacona, 150 arpents avec machinerie, étable (avec ou sans maison). CHARLES-EUGÈNE SAUVAGEAU, 119 Route Turgeon, LES ÉCUREUILS, G0A 2N0. (418) 285-0766. 11/10

ST-PAULIN: ferme porcine d'engraissement, capacité 1 300 porcs. (819) 268-2152. 20/9

ST-PAULIN: ferme porcine d'engraissement, capacité 1 600 porcs. Tél.: (819) 268-2152. 20/9

À VENDRE: LAVERLOCHÈRE AU TÉMISCAMINGUE: une ferme de 300 acres dont 220 en culture, maison entièrement rénovée, bâtiments en très bonne condition, prix à négocier. Après 17 h 00: (819) 765-2369. 20/9

ROXTON FALLS: 150 arpents dont 55 en culture, érablière, maternité (capacité 130), bâtiments en excellente condition, très grande maison rénovée, possibilité avec ou sans équipement, animaux. UNE VRAIE BELLE FERME À BON PRIX! CLAUDE ROY: (514) 378-4120 ou (514) 372-2290, RE/MAX AVANT-GARDE (1989) INC, Courtier.

ST-PIE DE BAGOT: maternité en operation de 140 truies, cages et pouponnières lattées, bungalow avec garage. Tél.: (514) 772-2649. 20/9

RÉGION RIVIÈRE DU LOUP: belle ferme 200 acres en culture avec maison et bâtisses. Cause: la retraite. (418) 898-6104. 20/9

STE-CROIX DE LOTBINIÈRE: ferme 88 arpents, 25 boisés, maison centenaire, grange, hangar, prix raisonnable. (819) 684-9870. 20/9

STE-HÉLÈNE: 65 arpents, terre à grande culture avec grange 30' x 80'. Informations: LA FINANCIÈRE, Courtier. J. MICHEL PHANEUF ou FRANÇOIS JACQUES. (514) 774-4838. 20/9

CANTONS DE L'EST, route 243: 100 acres, maison, grange, lac à truites, chalet. 112 000$. Entre 18 h 00 et 21 h 00 (soir): (514) 539-2785. 27/9

RÉGION LANAUDIÈRE: ferme d'élevage à boeuf, 80 cultivables, 30 érablières, maison, bâtiments, roulants, bonne condition. (514) 753-3183. 27/9

ST-FÉLIX VALOIS: 87 arpents, maison, bâtiments. Tél.: (514) 889-5222. 27/9

ST-ZÉPHIRIN DE COURVAL: ferme laitiere dans le village, terre arable 125 acres, lait industriel 6 600 k.g. / an et lait nature 78 litres/ an. DORIS CUSSON, CENTURY 21 AGENCE DC+: (819) 474-1818. 27/9

STE-ANNE-DES-PLAINES: ferme porcine, 2 000 engraissement avec mix mill. Tél.: (514) 478-0540. 27/9

STE-CLOTHILDE DE CHÂTEAUGUAY situé chemin principal: terrain de 19 000 p.c. avec caveau réfrigéré. Tél.: (514) 454-2153. 27/9

À ST-THOMAS: ferme à vendre, 200 arpents de bonne terre cultivable, machinerie, bâtiments, maison, prix à discuter. Tél.: (514) 756-0629. 27/9

À ST-VALLIER BELLECHASSE: rang d'Azur (sortie 356): bonne terre de culture, avec bâtisses, et sucrerie équipée, 92 arpents. Tél.: (413) 786-5761. 4/10

FERMETTE: 6 arpents avec maison, grange-étable et remise à machinerie. SABREVOIS: (514) 346-8907. 22/11

FERME PORCINE avec 280 truies, 1 400 cochons à l'engraissement avec bungalow. Région Pierreville. Tél.: (514) 568-2175. 8/11

LACHUTE: maternité porcine 160 truies de roulement + garage-étable avec parcs pour cochettes, équipement compris, camion 10 roues + boîte et réservoir à purin, grande maison, piscine hors-terre, 60 arpents de terre. (514) 562-6779. 11/10

COATICOOK - ESTRIE

FERME 180 acres dont 130 en culture, drainés, 150 en bois cèdre, sapin, épinette, maison 10 appartements, grange 180 x 38, hangar 70' x 40' cimenté, garage double, pit de sable en exploitation, bon pour laitière ou boeuf. 6 kilomètres centre-ville. (819) 849-3333. 4/10

ST-HUBERT: à 25 minutes de Rivière-du-Loup: ferme 200 acres dont une partie boisée, vue exceptionnelle sur le lac de La Grande Fourche. LE PERMANENT, Courtier, CLAIRE DESCHÊNES: (418) 862-0505.

LA PLAINE: abattoir avec bâtisse, bon chiffre d'affaires. Aubaine! Idéal pour groupe de cultivateurs, volume 30 000 têtes/année. GASTON RÉMILLARD: (514) 327-9261, MONTRÉAL TRUST, Courtier.

#316 ST-ALPHONSE: maternité 120 truies, moderne, sans maison, sur 17 acres.
#352 ROXTON POND: 354 route 139, domaine fruitier, avec kiosque, 85 acres, partie commerciale. CLAUDE FOURNIER COURTIER INC, & TRUST GÉNÉRAL, Courtier: (514) 378-8461 ou (514) 378-7196.

#1 MARIEVILLE: terre 46 hectares drainés avec remise à machinerie.
#2 ST-AGNÈS DE DUNDEE: 168 hectares drainés dont 120 en culture plus 80 hectares en location, équipement complet, bons bâtiments, plan de séchage, bien située.
#3 125 HECTARES dont 105 hectares en culture, 90 drainés avec matériel et bâtiment, plan de séchage. Pour informations: LES INVESTISSEMENTS CEGO LTÉE, Courtier, MARCEL SCHOUNE, conseiller: (514) 453-6742, (514) 265-3096. 18/10

ST-DAMIEN: ferme à vendre 160 arpents, bonne maison, garage neuf, comprenant: bâtiments, machinerie, 45 bêtes Hereford, prix à discuter. (514) 835-5665, (514) 835-5194. 18/10

BEAUCE (ST-BENOIT)

À 5 MINUTES DE ST-GEORGES: 117 arpents dont 100 en culture, boisé, lac, maison rénovée, et bâtiments en excellent état. Idéal pour bovins ou chevaux. Directement du propriétaire: (418) 228-5134. 1/11

ST-PIE DE BAGOT: maternité 140 truies F-1, 6 mâles pur sang, cages lattées, bonnes bâtisses, bungalow. Faut voir! Tél.: (514) 772-5970.

ST-ISIDORE: 15 minutes Montréal: ferme 120 arpents, bâtiments, étable 50 attaches, silo béton 450 tonnes, 3 silos à grain 240 tonnes total, machinerie, pas d'animaux, maison brique 2 étages, prix réduit. Échangerais pour bloc appartement ou autre. Soir: (514) 454-3876. PARTICULIER. 18/10

VILLE DE BÉCANCOUR

PRODUCTION FLORALE de delphinium unique au Québec, comprenant serre Nordique 21' x 100', tout équipée, construction 1987, sur terre 54 arpents avec maison de campagne rénovée 1 1/2 étage, garage double, hangar. Chance unique pour investisseur. (819) 294-1064. 27/9

ST-HUGUES: ferme laitière 4 690 k.g., 187 arpents avec bel environnement, très bon pour luzerne, culture maraîchère et grande culture. (514) 794-2373. 27/9

VERGER à 1 heure à l'est de Montréal, très beau site, 150 acres dont 75 en verger, bonne condition. (514) 298-5214. 4/10

RÉGION ACTON VALE: ferme pour grande culture 130 arpents, 100 drainés, très belle récolte de maïs inclus. À prix plus que raisonnable avec très bon bâtiment. Faites une offre!
RÉGION ST-OURS: très bonne terre en culture à vendre avec bâtiment, 91 arpents en culture, 8 arpents en bois.
FERME LAITIÈRE RÉGION ST-MARC-SUR-RICHELIEU: 278 arpents, drainage souterrain, quota transformation 5 496 k.g. + 221 l/j, machinerie complète, troupeau Holstein. Informations: LA FINANCIÈRE, Courtier, CLAUDE CABANA, DENIS PLAMONDON, GUY PLANTE: (514) 774-4838.

ENCANTEURS

« LES ENCANS » LAFAILLE ET FILS LTÉE
Coaticook, cté Stanstead.

Nous sommes disponibles pour tout genre d'encan et achetons roulant de ferme, troupeau, etc. Aussi: vaches à lait à vendre en tout temps de l'année.

Pour informations:
Jour: (819) 849-3606
Soir: (819) 849-2554
(819) 849-7517

Les services d'encan CRACKHOLM nous avons l'équipe
David "Butch" Crack
C.P. 514, Richmond
Tél. (819) 826-2424
Fax: (819) 826-2418
Cell: (819) 822-5766

POUR VENTE PRIVÉMENT OU PAR ENCAN, CONSULTEZ UN EXPERT. SERVICE ASSURÉ
LES ENCANS LAFOND INC.
225, René-Benoit
St-Pierre-les-Becquets
Tél. (819) 263-2897
Cell. (819) 370-7376

BONJOUR
Si vous désirez vendre votre troupeau et votre roulant par encan ou privément, contacter moi, il me fera plaisir de vous servir.
André Parenteau, encanteur
St-Germain
(819) 395-4150

ATTENTION-ATTENTION
Vous désirez faire évaluer à leur juste valeur vos animaux et machineries sans frais, vendre privément ou par encan. 20 ans d'expérience comme secrétaire d'encanteur, consultez:
Denis Leblanc (Pierrot)
276, St-Amable
St-Barnabé-Sud
Cté St-Hyacinthe
J0H 1G0
Tél. (514) 792-6247
FRAIS D'APPEL ACCEPTÉS

Leo's Livestock Exchange Ltd.
Route 31, Greely, Ontario
(Sale Barn Road)
Boîte 8215,
Postal terminal Ottawa
Ontario K1G 3H7
Vente d'animaux tous les lundi et jeudi à 10 h 00.
Pour informations:
Bur.: 1 (613) 821-2634
Leo Menard
1 (819) 595-2103

Que vous choisissez de faire encan, vendre votre troupeau ou votre machinerie

Je suis votre homme
LES ENCANS JEAN-GUY CHAMPIGNY INC.
Encanteur
Roxton-Falls
Tél. (514) 548-5733 ou 2172

Vous désirez vendre par ENCAN ou privément? Consultez-moi!

★ **DANIEL PAUL-HUS**
ENCANTEUR BILINGUE



Achat et vente de troupeaux et roulants de ferme
(514) 773-5660
cell. (514) 497-5894
635, rue Papineau, St-Hyacinthe (Québec) J2S 7J5
Mes CLIENTS me RECOMMANDENT à leurs AMIS.



À votre disposition pour vendre privement ou par encan: roulant de ferme, animaux, machineries, etc.
Contactez:
MARC GRAVELINE
encanteur
St-Barnabé-Sud
(514) 792-6284
Denis Leblanc, secrétaire
(514) 792-6247

Achat et vente
D'animaux et rolant de ferme par encan ou privement. Estimation gratuite partout au Québec.
ENCAN MAURICE RAINVILLE INC.
Frais d'appel acceptés
Tél. (514) 799-4042-5332

Que vous désiriez faire encan, vendre votre troupeau ou roulant de ferme, une équipe d'expérience et compétente est à votre service.
ENCANS JULES LOTT INC.
(514) 263-0670 ou 263-4480
Cell: 1-594-1019

ATTENTION



Vous désirez vendre par ENCAN
Alors ne cherchez plus

- Offrez-vous un service professionnel.
- Une évaluation précise de votre ferme et roulant.
- Pour encans agricoles, industriels ou commerciaux nous sommes les experts.
- Sommes aussi acheteurs et payons comptant.

Écrire ou contacter

Les Encans Colbert et Fils inc.
9125, avenue des Ormes
Ste-Gertrude, cté Nicolet
G0X 2S0
Tél. (819) 297-2420
(819) 372-1822

Vous désirez vendre votre troupeau et roulant de ferme par encan ou privément partout au Québec ? S'adresser à :

Léo Dastous
encanteur professionnel
Lauriervilie, cté Lotbiniere
Tél. (819) 365-4419

VOUS DÉSIREZ VENDRE
par encan ou privement, la ferme ou le troupeau et roulant, consultez l'experience de:
ALPHONSE LUPIEN
Tél. (819) 397-4934
COLBERT & FRÈRE INC.
Tél. (819) 297-2711
Estimation sur demande

LES ENCHÈRES
René Houde
INC.
Pour un service de ventes professionnelles, une équipe à votre service, pour un succès assuré
Contactez nous:
(819) 846-6267
(514) 649-1122
Cell. (819) 822-9063

ENCANS PUBLICS

ENCAN
Samedi, 29 septembre
12h30 pm
pour le compte de
M. Pierre Lefebvre et
Marie-Andrée Daigneault
340, rang de la Montagne
Calixa-Lavallée, cté Vercheres
(tout près de l'autoroute 30, sortie 149 sud).
SERONT VENDUS LES MACHINERIES SUIVANTES, BONNE CONDITION!: Tracteur Ford diesel, 4 x 4, année 1988, modèle 5610, avec cabine; tracteur 384 Int. pompe à fuel à refaire avec pelle avant; tracteur Int. W4; presse à foin MF No 12 avec systeme atomiseur; hydan No 488; râteau fileur NH No 256; un monte-balle; 4 voitures à foin sur PTO 6 x 30; vis à grain 5 x 18; épandeur à fumier Int. tandem modèle 595; charrue Kverneland 3 raies ajustable modèle à ressorts roues doubles 16 x 9 x 30; pneu; bêche Int. 32 semi-porté; semoir Int. sur pneu (13); charrue rigoleuse; 1 vibro; chopper Gehl; nettoyeur Houle montée de 70 pieds avec 300 pieds chaine; 2 silois à grain 40 et 50 tonnes; environ 1 500 balles de foin vendus en bloc; 300 chaudières à sucre; chalumeaux; 1 quatre roues Suzuki 4 X 4 "full equip"; ski-doo; compresseur Alamo moteur 5 forces; 1 compresseur à air; arrosoir; buvettes; attaches; table en fer; ramasse-balle; trailer, etc., etc.
Condition: Comptant
Informations:
LES ENCANS COLBERT & FILS INC.
(Henri-Jacques & Denis)
(819) 297-2420 ou
(819) 372-1822
Ste-Gertrude, Cté Nicolet
ATTENTION SPÉCIALE
Immédiatement après la vente de la machinerie nous offrirons en vente, avec une mise à prix dont les conditions seront données sur les lieux mêmes, une ferme d'environ 216 arpents (maison, grange, étable à l'état neuf, 1 an, etc., en excellente condition), le tout situé aux lieux mêmes de l'encan. Présentement les dits immeubles sont sujets à hypothèques qui peuvent être transférable à un acheteur éligible. Le dit acheteur devra déposer après l'adjudication un chèque certifié de vingt-mille dollars (20 000 $), la balance du paiement sera exigible dans les dix jours suivants l'adjudication, à moins d'entente.

PRÉAVIS D'ENCAN
Pour
FRANÇOIS &
CLÉMENCE DUMONT
1581 rang Rivière nord
Route 339
ST-ROCH DE L'ACHIGAN
Cté Assomption
Mardi le 9 octobre à 13 h 00
SERA VENDU UN EXCELLENT TROUPEAU LAITIER DE: 35 têtes d'animaux Holstein de qualité incluant: 8 pur sang enregistrées avec papier et 15 N.I.P. provenant toutes d'insémination artificielle, contrôlées P.A.T.L.Q. avec 6 964 k.g. (15 353 lb), 3.66% gras, 3.31% prot.
Un tracteur M.F. 165, quelques pieces du roulant de ferme et l'équipement de laiterie.
Pour plus de détails, surveiller la prochaine édition.

DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
(514) 773-5660

5e VENTE

LANAUDIÈRE LAURENTIDES PAPINEAU PONTIAC
BASSES-LAURENTIDES

VENTE DES BASSES-LAURENTIDES
sur le Terrain d'exposition
de Lachute
Jeudi, 27 septembre 1990
à 12h30
SERA VENDU: 75 Holstein de choix, plusieurs de mères TB et EX.
Les animaux pourront être visités à partir de 12 h 00
mercredi, 26 septembre 1990
Cette vente est organisée conjointement par les Clubs:
PONTIAC - PAPINEAU
LAURENTIDES - LANUDIERE
Pour informations:
Gérant
Jean Paiement
(514) 258-3148
Bertrand Couture, agr.
(514) 836-7444
Encanteur
DAVID "BUTCH" CRACK
(819) 826-2424

DERNIER AVIS

Holstein Canada

FAUT VOIR ÇA FERME S.M.A.

ENCAN ! ENCAN ! ENCAN !
Samedi, 22 septembre 1990
À 13h00
13e Vente annuelle de production
FERME S.M.A.
St-Michel-Archange
Beauport (Québec)
SERONT VENDUES: 30 excellentes taures Holstein enregistrées.
Ces taures sont fraichement vêlées ou dues sous peu par les taureaux les plus populaires du CIAQ.
CONDITION: Comptant
La vente a lieu sur la ferme.
Une cantine mobile sera disponible sur place avant la vente.
YVON ROY
Encanteur
833-6563
RAYMOND CORRIVEAU
Propagandiste
889-0666
Pour informations :
FERME S.M.A.
2222, rue d'Estimauville
Beauport (Québec)
(418) 667-0478
Magella Pichette
Agronome gérant

Club des Eleveurs d'Holstein

32e ENCAN DU CLUB HOLSTEIN DES BOIS-FRANCS
Mercredi, le 10 octobre 1990
à 12h00
Sur le terrain de
l'Exposition de Victoriaville
Un léger dîner sera offert sur place.
SERONT VENDUES: environ 80 taures fraichement vêlées dont plusieurs à leur deuxième veau. Plusieurs sujets provenant de mères T.B. et mieux avec de très bonnes productions et issues des taureaux les plus populaires tel que Tab, Belmont, Sterling, Jethro, Astro Jet, Valiant, Jubilee.
C'est une vente à ne pas manquer cet automne. Bienvenue à tous les éleveurs désireux d'accroitre le potentiel génetique de leur troupeau.
Pour catalogues et informations, communiquez avec:
LES SERVICES D'ENCAN CRACKHOLM
Richmond
(819) 826-2424
M. Jean-Noël Pépin
Président
(819) 358-2446
M. Gilles Tourigny
Gérant
(819) 752-4217
Mme Sylvie Blondeau
Secrétaire
(819) 362-7261

Encan
pour
Jules-Aimé Vachon
401, rang St-José
St-Sylvestre, cté Lotbiniere
Jeudi, le 4 octobre 1990
à 11h30
SERA VENDU: un très bon troupeau Holstein NIP à pourcentage de 75 à 90% de 55 têtes d'animaux, de ce nombre 30 vaches quelques-unes sont fraiches vêlees et la balance sont dues pour le mois de novembre et decembre. 8 belles taures ouvertes prête à saillir et 6 genisses d'élevage. 11 belles grosses taures saillies pour l'automne. Ce troupeau est classifié pour le type et soumis au contrôle laitier PATLQ régulier avec une bonne moyenne de 6 881 kg, 3.6%, 3.2 proteines. Tous les animaux proviennent ou ont été inséminés par: Enhancer, Pinacle, Justin, Volcan, Hugo, Wayne, Jubilant, Casper, Kojac, Max, Dagger, Starbuck, Tab, Marathon, etc.
N.B. Troupeau est testé pour la leucose.
MACHINERIES: un épandeur à fumier New Holland 791 à l'etat neuf, une Kverneland 3 versoirs 16 pouces avec déclencheurs automatiques att. 3 pts, une herse à roulettes White 251 genre semi-portée, une presse à foin New Holland 273 avec lance-balle, un râteau de côté New Holland 256, un fanneur Kuhn 4 toupies, une faucheuse-conditionneuse New Holland 479 10 pieds coupe à doigts courts, un chopper New Holland 38, une voiture mangeoire 20 pieds avec tandem Normand, une mangeoire à foin sur roues 18 pieds avec toit, 3 voitures genre lance-balle dont deux 18 pieds tandem et une 16 pieds, 4 convoyeurs à foin Lessard dont un 75, 60, 50, 36 pieds ainsi que 2 traîneaux à balles, un banc de scie, une scie ronde, un rouleau de bois 2 sections, une paire de sleigh double, une paire de sleigh simple, une sleigh de cabane avec réservoir 110 gallons, une fan à foin Victoria, 2 tondeuses électriques (clipper), une vêleuse, coupe cornes et quelques autres petits articles trop long à énumerer.
EQUIPEMENTS LAITIERS ET RÉCOLTE: un pipeline DeLaval 1 1/2 pyrex installation pour 30 vaches avec compresseur 3 HP, 4 unités de traite, 4 balances pour contrôle Waikato, une chaudière de traite, un réservoir à lait Zéro 500 gallons avec lavage automatique et la balance de foin environ 8 000 balles.
Conditions: Comptant ou prêt bancaire.
Cantine sur les lieux.
Pour informations, s'adresser au propriétaire (418) 596-2549 ou à l'encanteur.
LES ENCHÈRES RENÉ HOUDE INC.
554, chemin Giroux
Bromptonville
Tél. (819) 846-6267
(514) 649-1122

ENCAN

ENCAN
Samedi, le 29 septembre 90
à midi
Aux Services d'encan Boulet
766, Taché ouest (route 132),
Montmagny (sortie 369, rte 20)
G5V 3R8
2e VENTE OPPORTUNITÉ
Toutes les vaches du troupeau Collins-Crest Holstein
Prop.: Marcia Ann Collins
Malone, New York, U.S.A.
24 vaches dont: 1 EX., 12 T.B., 5 B.P., 1 B., 5 N.C.
Des filles de: Majesty, Mattador, Tony, Matinée Sexation, Mandingo, Valiant, Triple-Threat, Chairman, etc.
Aussi des consignations des fermes suivantes:
* Thomas Albert, St-Jacques, N.B. (116 têtes)
* Ferme Ste-Odile, Rimuski (5 têtes)
* Raymond Marie Blouin, Ile d'Orléans (1 tête)
* Marius St-Pierre, Rimouski (11 têtes)
Plusieurs vaches au 1er veau, presque toutes fraiches vêlées ou devant vêler sous peu.
Saillies par: Jethro, Triple-Threat, Inspiration, Avant-Garde, Blackstar, Algonquin, Tab, Counselor, Kay Elevator, etc.

Pour plus de d'informations:
SERVICES D'ENCAN BOULET
Alfred Boulet
St-François, Montmagny
Tél. 1 (418) 259-7066

ENCAN



SIMMENTAL
BLONDE D'AQUITAINE
Vente de dispersion du troupeau de la Ferme Lasen d'Arthabaska
Date:
Dimanche, le 30 septembre
à 12h30
Lieu:
Ferme Lasen
34 rang 11, Arthabaska
SERONT MIS EN VENTE: 105 bovins Simmental et 4 bovins Blonde d'Aquitaine, dont:
- 45 vaches pur sang et full blood Simmental pesant jusqu'à 2000 lb;
- 5 vaches croisées saillies Simmental;
- 12 taures pur sang et full blood Simmental;
- 3 taureaux pur sang Simmental âgés de 1½ an;
- 2 taureaux pur sang Blonde d'Aquitaine, âgés de 1½ an;
- excellents veaux mâles pur sang et full blood Simmental pesant entre 700 et 1 000 lb dont 4 sont Polled (acères);
- 2 veaux mâles pur sang Blonde;
- 20 génisses pur sang et full blood Simmental.

La plupart des veaux sont nés en décembre et janvier 90. Les femelles gestantes sont saillies artificiellement en grande majorité et ce, par d'excellents taureaux dont Bar 5 Locomotion, EDN Destiny, Abricot, Lost River Regent, DEK Quasar, Pathfinder, Polled Mars, Konsdale, etc. Les femelles gestantes auront été vérifiees par le vétérinaire.
Ferme Lasen participe aux expositions depuis 10 ans et s'est souvent méritée les bannieres de Meilleur Eleveur et Meilleur Exposant. Cette année à l'Expo de Victoriaville, nous avons eu la Grande Championne, le 1er et le 2e prix dans la classe des veaux mâles de l'année et le 1er prix dans la classe de taureaux d'un an junior.
Le troupeau est sur le PEG (Programme d'Evaluation Genetique) depuis 10 ans.
Les visiteurs sont les bienvenus pour voir le troupeau avant la vente. Il y aura cantine et des transporteurs sur place.
Cause de la vente:
dissociation des sociétaires
Cependant un des associés va continuer sur une plus petite échelle. C'est pourquoi 12 lots seront vendus en paire et l'acheteur aura le 1er choix, l'autre tête restera à la Ferme Lasen.
Informations:
VIANNEY SENNEVILLE
50 Côte, Arthabaska, G6P 8M9
Tél. (819) 357-9063
Localisation: La ferme est située à 3 milles de Victoriaville par la route 116 en direction de Warwick puis suivre les flèches, ce n'est pas loin!
GEORGE GOGGIN
Encanteur bilingue
(819) 752-2314

ENCAN

ENCAN
Mercredi, le 26 septembre 1990
à 11h00 pour
M. Rolland Beauchemin
2040, rang Argenteuil
Ste-Madeleine, cte Saint-Hyacinthe
SERA VENDU: Un très bon jeune troupeau d'animaux Holstein de choix de 95 têtes croisées, comprenant 57 bonnes jeunes vaches, 10 sont fraiches vêlées, 15 vêlant sous peu, 12 vêlées de 4 à 6 mois resaillies, 15 dues en tout temps, 15 taures dues d'octobre à janvier, 10 taures ouvertes prêtent à saillir, 10 taures de 8 mois et moins. Tous ces animaux sont descendant du CIAQ depuis plus de 25 ans. Toutes gestations seront vérifiées et garanties par vétérinaire.
ÉQUIPEMENTS: Réservoir à lait De Laval 600 gallons avec lavage automatique, lactoduc De Laval 2 po en acier inoxydable installation pour 64 vaches, 4 unités de traite Duo-Vac, compresseur De Laval BP-77 avec récupérateur d'huile et moteur 5 forces, 3 balances Metric True Test, tue-mouche électrique, 2 tondeuses à animaux Sunbeam, tableau régie, chariot ensilage à batterie Agteck, chariot moulée manuel, silo à moulée Westeel Rosco 5 tonnes avec vis 5 po et moteur, silo moulée ou soya Westeel Rosco 25 tonnes avec vis 5 po et moteur, quelques articles de laiterie.
Cause: Abandon industrie laitiere.
Pour informations:
(514) 795-3448
Il y aura cantine sur les lieux.
Si vous desirez faire encan, réservez votre date tôt.
Bienvenue à tous!
MARC GRAVELINE
Encanteur
St-Barnabé-Sud
Comté St-Hyacinthe
Tél. (514) 792-6284

4e

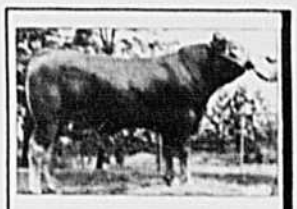


VENTE DE PRODUCTION LIMOUSIN

FERME LIMOUSIN CAMPBELL & FILS
1864, rang des Côtes
Henryville, cté Iberville
Samedi, le 6 octobre 1990
Programme de la journee
10h00 — Visite des animaux
11h30 — Brunch
13h00 — Vente des animaux
"La plus belle vente de Limousins au Quebec"
COMPRENANT: 70 femelles gestantes de HAUTE QUALITÉ, pur sang français, pur sang domestic & 88% vaches - taures saillies - taures ouvertes - et 3 jeunes taureaux full blood âgés de 18 mois.
18h00 — Rafraichissements et souper accompagné de musique Western
Pour information ou demande de catalogues:
Jean-Marc (514) 299-2507
ou
ENCANS JULES CÔTÉ INC.
Encanteurs bilingues
1274, rue Sud, Cowansville, Qc
Tél. (514) 263-0670 - 263-1434



ENCAN HEREFORD
VENTE DE PRODUCTION "NOUVELLE DÉCENNIE"
Dimanche, 30 septembre 1990
13h00 précises
131 ouest, rang Bergeron, Granby.
(près de l'autoroute des Cantons de l'Est, sortie 74).
SONT OFFERTES:
55 têtes de Hereford enregistrées provenant des troupeaux -
MAHJAM
André Tétreault, Bonsecours
(514) 555-6606
SHENANDOAH
Jim Peckham, Granby
(514) 372-4855 ou (514) 777-0513
L.M. VAILLANCOURT
Martial & Linda Vaillancourt
Ile d'Orléans
(418) 829-3497
Excellent choix de vaches et taures gestantes, aussi génisses et jeunes taureaux. Calibre d'exposition. Éprouvés par le PEG.
Donner du PEP à vos troupeaux.
Les lignées représentées sont: Race, Raceway, Stick Rifle, Steel, Nick The Butler, Knight Ryder, Enforcer, Equalizer.
Faites l'impossible pour y assister.



VENTE LIMOUSIN
dans le cadre du
NATIONAL ANNUEL
Femelle et mâle sélectionnés parmi les meilleurs élevages du Québec
PARC JARRY, MTL
Samedi, 22 sept. 90
à 19h00
Inf.:
Yves Larocque
(514) 293-3601



ENCAN
pour
Aimé et Denis Veilleux
1468, rang Jersey sud
St-Côme, Linière, cté Beauce
Samedi, le 29 septembre 1990
à 12 heures
SERA VENDU: un excellent troupeau Simmental de 110 têtes d'animaux dont 60 pur sang et full blood, de ce nombre 75 grosses vaches devant mettre bas en décembre, janvier et février, 15 belles taures gestantes pour les mois de janvier et février, 20 belles genisses de 8 à 10 mois et 2 très bons taureaux reproducteurs full blood.
N.B. que le troupeau Veilleux est un jeune troupeau en excellente condition et que les bases du cheptel proviennent du troupeau le plus célèbre au Canada soit le Ranch Bar 5 dans l'ouest.
Conditions: comptant ou prêt bancaire. Cantine sur les lieux.
Pour informations, s'adresser au propriétaire ou à l'encanteur.
LES ENCHÈRES RENÉ HOUDE INC.
(418) 685-3770
554, chemin Giroux
Bromptonville
(819) 846-6267
(514) 649-1122

FAUT VOIR ÇA!



SIMMENTAL
5e Vente de Production
Dimanche, le 23 septembre 90
À 13h00
chez
Roger Fortier & Fils inc.
827, chemin Gosford
St-Pierre-Baptiste
SERONT VENDU: 55 têtes pur-sang et 7 fullblood dont 20 taureaux de l'année pesant jusqu'à 1 000 lb; 10 sont fullblood, 5 sont sans corne et tous sont blond pâle, de différentes lignées 15 taures de 1 1/2 an garanties gestantes pesant jusqu'à 1 450 lb; 6 sont fullblood, 10 vaches garanties gestantes, 5 sont fullblood 10 genisses de l'annee, 5 sont fullblood.
Troupeau sur évaluation génétique P.E.G. depuis 10 ans et 13 femelles avec indice de 100 à 116.
L'encan se fera à l'intérieur.
George Goggin
Encanteur bilingue
(819) 752-2314
Cantine sur les lieux.
Pour informations:
Roger Fortier & Fils inc.
(418) 428-3851
Gagnant 1990 des bannieres d'éleveur et d'exposants aux expositions de Québec, Victoriaville et Thetford-Mines.

ENCAN



CHEVAUX R. BOLDUC
Samedi, 29 sept. 90
sur terrain
Expo Cookshire
12 h 00 - Vente d'équipements
1 h 00 - Chevaux
7 h 30 - Tire de chevaux du Club Estrie-Beauce
Entrée : 5 $
Tél. (819) 889-2739

PRÉAVIS D'ENCAN



Samedi, le 27 oct. 90
Sur la ferme et framboisière du Toit Rouge Enr.

Prop.:
Réal et Mariette Jean
36, rue Principale
St-Valerien
Rimouski G0L 4E0

Tél. 1-418-736-8170

Tout le troupeau Hereford et la machinerie sera vendu.

Pour renseignements:

SERVICES D'ENCAN BOULET
St-François, Montmagny
Tél. 1-418-259-7086



PRÉAVIS D'ENCAN
Mardi, 2 oct. 90 à 10h00 am
chez
Louiselle Demers et André Lachance
St-Gilles, cte Lotbinière
Tél. (418) 888-4519
335, Rte 218
à 4 milles de
St-Gilles vers St-Lambert

SERA VENDU: Un magnifique troupeau Holstein de 112 bêtes, tout l'equipement de la laiterie, de l'étable et la récolte de 11 000 balles de foin.
Toute la machinerie, 3 tracteurs et la machinerie d'ensilage.
Informations:

LÉO DASTOUS
Encanteur
Laurierville, cte Lotbiniere
Tél. (819) 365-4419



12e ENCAN ANNUEL
Le mercredi, 3 octobre 1990
à 12h00
Endroit:
Terrain de l'Exposition
rue Bédard, Thetford-Mines
Consignataires: 27
Nombre: 79 Holstein, pur sang: 38 - N.I.P.: 1 "A", 10 "B", 8 "C", 16 "D", 6 "E"
Vêlages: 60 fraiches - 19 véleront sous peu.
Filles de: Tab, Showbow, Dagger, Hugo, Marv, Hay Elevator, Warden, Sterling, Starbuck, Hawkeye.
Plusieurs 2e veau.
Productions: jusqu'à 11 240 kg + 86 + 80 + 67.
Qualité: toutes les bêtes sont à déviation positive.
Conformation: plusieurs bêtes issues de très bonnes.
Transport: subvention pour achat de 5000$ et plus.
CONDITION: comptant.
Noter: Visites l'avant-midi. Dîner offert par l'Association les Éleveurs Progressifs. Catalogue de présentation sur demande. Prix de présence.

PIERRE GARNEAU
88, rang 10
Plessisville (Québec) G6L 2Y2
(819) 362-3312 ou 362-6215
Encanteur
DANIEL PAUL-HUS
(514) 773-5660

Préavis d'encan
De consignation
Pour
JEAN-MARC ALARIE
17 235 rue Victor
ST-JANVIER, MIRABEL
Sortie 31 autoroute 15
Samedi le 13 octobre
Tous ceux qui voudraient vendre de la machinerie agricole ou industrielle inscrivez-les avant le 27 septembre pour publicité.
Informations:
JEAN-MARC ALARIE
(514) 435-1101

ENCAN MAURICE RAINVILLE
Encanteur licencié
1640 R.R. #1 Nord
ST-HYACINTHE, QC
Tél.: (514) 799-4042
ou (514) 799-5332
Toujours à votre disposition pour tous genres d'encan.

ENCAN EXCLUSIF
De ARTISANS AFRICAINS
Samedi le 22 septembre à 10 h 00
1271 North Avenue
BURLINGTON, VERMONT 05401
Présenté par
HILLTOP LIGHT MINISTRIES
(pour aider les pauvres d'Afrique)
SERA VENDU: une collection de haute qualité de sculptures de bois faites à la main directement d'Afrique.
AUSSI: peintures, statuettes, etc..., modèle unique, vêtements traditionnels et beaucoup d'articles trop long à énumérer.
• Chaises et rafraîchissements disponibles.
CONDITIONS: comptant ou Chèque accepté
JIM VILLA
ENCANTEUR
(802) 878-0850

VENTE PAR ENCAN
À la ferme
PAUL BERNIER
47, Principale ouest
ST-SIMON
Samedi, le 29 septembre à 10 h 00
SERA VENDU: un bon troupeau de 49 têtes Holstein comprenant 24 vaches laitières vêlant à peu près toutes à l'automne. Ce troupeau provient tout de l'insémination depuis 25 ans; 7 taures gestantes, 5 taures ouvertes de 1 1/2 à 2 ans, 8 veaux d'un an, 5 veaux 0 à 6 mois.
ROULANT DE LA FERME: tracteur Allis Chalmers 6060, 4 roues motrices avec loader et cabine, 1981, 3 000 heures, roues doubles pour tracteur avec attaches; tracteur David Brown 995 transmission relaite à neuf; moissonneuse batteuse Inter 93 en parfaite condition; faucheuse-conditionneuse P.T. 10 Hesston; presse à foin Massey Ferguson #124 avec lance-balles; semoir à grain John Deere 16 disques combinés; rouleau de fer 3 sections; épandeur à fumier New Idea semi-liquide; épandage côté gauche avant, 2 ans d'usage; épandeur à engrais chimique; charrue Overum 3 versoirs; déclencheurs automatiques; trailer dompeur tandem Normand avec ridelles de la compagnie; herse à ressorts 12' hydraulique; herse à disques semi-portée 32 disques White, roues doubles; herse hydraulique à déchaumer, dents à doubles ressorts; râteau faneur Vicon Rc 301, 2 ans; râteau Oliver 55 avec contrôle sur le peigne; boite à ensilage Dion à 3 peignes, dessous wagon tandem; fourragère Hesston #7020; souffleur à ensilage Coop; chopper M.G. 5' de coupe; 2 voitures à foin avec ridelles en bois; wagon avec plate-forme 21'; faucheuse 10' pour tracteur Inter (portée); arroseuse insecticide avec barres 21'; planteur à patates combiné, double, John Deere; arrache-patates; trailer, convoyeur à foin à peu près 100'; 2 moteurs 1 h.p.; séchoir à foin 5 h.p.; génératrice 15 000 watts.
ÉQUIPEMENT LAITIER: pipeline 1 1/2 acier inoxydable Surge, laveuse automatique, ligne à lait, 2 ans, installation pour 32 vaches, compresseur 3 h.p., 3 unités de traite, réservoir à lait 500 gal. Zero, lavage automatique; boite magnétique; bois à eau et installation d'étable, pompe à eau avec réservoir; peseé à lait, clipper à vaches, etc.; écureur d'étable Lajoie 240' de chaine, centrifuge; tableau de gestion; fan d'étable avec thermostat; silo à grain Bernard, 1 200 poches avec fan; vis à grain; silo à ensilage 16 x 50 avec désileuse, transmission refaite à neuf.
À peu près 4 000 balles de beau foin.
ATTENTION: très peu d'articles de hangar.
CONDITION: comptant
CANTINE SUR LES LIEUX
Informations: (418) 738-2283

FERNAND DUBÉ
ENCANTEUR
L'ISLE-VERTE
Tél: (418) 898-2160

ENCAN
Sur la
FERME THÉORET ENR
1359 boul. Pie XII
ST-TIMOTHÉE, Cte Beauharnois
(1 km au nord du
Pont de St-Louis de Gonzague)
Samedi, le 29 septembre
À 13 h 00 "PRÉCISES"
SERA VENDU PAR ENCAN PUBLIC toute la machinerie agricole. (Machinerie en excellente condition, entreposée à l'intérieur.)
TRACTEURS: Ford 7700 diesel, Ford 4000 diesel, pneus neufs; Ford 3600 diesel 1 400 hres, servodirection; tous les tracteurs sont en excellente condition.
MACHINERIE: ensileuse Inter #720, nez à maïs 2 rangs, nez à foin, comme neuve; ensileuse N.H. #718, nez à maïs; cultivateur Ford 20', gratte 3 h.p.; herse à disques A.C. 40 roulettes; semeuse Massey 17 drill sur pneus; herse à finition 20' sur pneus; arroseuse Calsa 300 gals. sur pneus; sarcleur à maïs 2 rgs; épandeur d'engrais 3 h.p.; presse à foin Inter #425; fileur Inter #16; faucheuse-conditionneuse Ford #535; chopper Gehl; monte-balles tubulaire sur pneus; moulin à foin Ford 3 h.p.; charrue Overum 3 raies auto-reset 3 h.p.; souffleur à maïs Ford #618; 3 bons wagons avec plate-forme 6 roues, wagon boite à grain 10 tonnes, gros pneus; wagon soigneur; 2 mangeoires sur roues; génératrice Surge 25 000 sur pneus, roues doubles 18.4 x 34 quick attach; pelle à fumier 3 h.p.; épandeur à fumier Inter 135 minots; fendeuse à bois hydraulique, vis à grain 4", rouleau; tarière à piquets; silo 16 x 45 Dion; débouleur à silo Butler; 3 trayeuses Surge; bulk tank 400 gals. Mueller; soudeuse 225 amp. Miller; séchoir à foin 36"; fans aération centrifuge avec courroie 24", "saddle tank" J.D. 120 pour incorporation; set peigne pour grubber 14'.
CONDITIONS: comptant ou Prêt bancaire
Tout doit être vendu car la ferme est vendue.
Pour plus d'informations ou demande de crédit s'adresser à l'encanteur.

ROGER D'AOUST
ENCANTEUR BILINGUE
1189 Upper Concession
ORMSTOWN
Tél: (514) 829-3487

ENCAN
Pour
FERME SAMDUC ENR.
GÉRARD & ANDRÉ SAMSON
Ancienne ferme de J.-PAUL SAMSON
1601 rang Bord de l'Eau
HENRYVILLE, cté Iberville
Vendredi le 28 septembre 1990
À 10 h 00 "PRÉCISES"
SERA VENDU: 108 têtes d'animaux Holstein dont 28 pur sang enregistrées avec papier et les autres N.I.P., comprenant: 61 vaches dont 14 pur sang incluant plusieurs fraiches et d'autres dues sous peu; 6 taures saillies dont 1 pur sang incluant quelques fraiches et d'autres dues sous peu; 17 taures ouvertes dont 5 pur sang, 23 génisses dont 8 pur sang et un taureau pur sang bon reproducteur.
Ce troupeau est sur le contrôle P.A.T.L.Q. régulier avec une moyenne de 6 989 k.g. (15 408 lb), 3.59% , 3.30% p.
MACHINERIE: tracteur International 5088, 1985 diesel, servodirection, barrage de roues, 2 sorties hydrauliques doubles, roues doubles, cabine avec air climatisé, radiot AM-FM, seulement 2 130 heures; tracteur International 884, 4 roues motrices, neuf, diesel, servodirection, barrage de roues, 2 sorties hydrauliques doubles, chargeur sur le devant International double action avec fourche à fumier et pelle à gravel, seulement 359 heures; tracteur International 986, diesel, servodirection, barrage de roues, 2 sorties hydrauliques doubles et cabine avec air climatise; tracteur International 784 diesel, servodirection, barrage de roues, 2 sorties hydrauliques; camion Ford F-100XL, 1983, transmission automatique avec boite; automobile Acadian 1981, 4 portes; presse à foin international 440 avec lance-balles et contrôle; faucheuse-conditionneuse International 1190; râteau de côté New Holland 258 neuf, avec dents de caoutchouc; faneuse à foin Vicon RS-510T, 17'; 3 voitures tandem dont 2 de 20' et une de 24' toutes avec panier en métal Valac et Hymeter pour recevoir les balles; 3 voitures tandem de 18' avec plate-forme, semeuse à maïs International 800, 4 rangs à plate; semoir à grain International 510, 16 disques; fourragère New Holland 890 avec nez à maïs 2 rangs; fourragère sur le champ International 8; épandeur à fumier International 570 tandem avec panneau pour fumier liquide; voiture avec boite à ensilage Dion 3 rouleaux; arroseuse Calsa, capacité 300 gallons sur roues; herse à roulettes International 475, 56 roulettes avec roues doubles, oreille repliante et cylindre; 2 charrues International dont une 720, 4 versoirs décl. semi-portée et une autre 3 versoirs, décl. sur att. 3 pts; grobbeur Internationnal 4500, 22 1/2' roues doubles avec oreille repliante et rouleau emotteur; sarcleur maïs 4 rangs sur att. 3 pts; herse à finir Allied 18' tr., remorque à roues doubles avec boite en acier 6 x 11' sur P.T.O.; grosse charrue à rigole; souffleur à neige Snow-Lander, génératrice Winpower 25 000 watts sur chariot; remorque à 2 roues, épandeur à chaux sur roues; monte-balles Kewanee 50' sur P.T.O.; fendeuse à bois sur att. 3 pts, neuve; banc de scie; laveuse à pression, press-drill; soudeuse Miller 225 amperes; étaux; meule Émery; ensemble de torche; frigidaire; 2 réservoirs à l'huile; bureau; filiere; chaise; sleigh double.
ÉQUIPEMENT LAITIER, RÉCOLTES, INSTALLATION D'ÉTABLE ET SILO: réservoir à lait De Laval capacité 800 gallons, comp. 5 h.p. et lavage automatique, pipeline De Laval installation 64 vaches, tuyauterie 2", 4 unités avec lavage automatique, 4 balances True-Test, compresseur à pipeline, silo Coop en dalles de beton 20 x 65; débouleur de silo Val Métal 20', neuf suspendu avec égalisateur; silo à maïs Bernard capacité 100 tonnes app. avec plancher perforé, fan vis et moteur; silo à maïs Butler 18 x 22 avec fan, vis et moteur; silo à grain capacité 5 tonnes avec vis et moteur; vis à grain Brandet 7" x 51' sur roues; 2 convoyeurs d'étable dont un Coop 65' et un Ideal 60' tous avec moteur; séchoir à foin avec moteur 5 h.p.; 2 nettoyeurs d'étable Lajoie 325' et 70'; piston Houle avec compresseur; rouleuse à grain Rovibec avec moteur; 6 éventails d'étable avec thermostat; hache-paille Wic avec moteur 7 h.p.; chariot à moulée Agri-Métal; installation d'étable 64 vaches; 40 bois à eau; 2 chaufferettes, 12 000 balles de foin; 80 tonnes d'avoine, orge et pois.
Informations:
GÉRARD: (514) 299-2086
ANDRÉ: (514) 299-2920
CAUSE: abandon
CONDITIONS: comptant
Ou prêt de banque
Pour informations ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur.

ENCANS JULES CÔTÉ INC
Encanteur bilingue
1274, rue Sud
COWANSVILLE, QC
Tél: (514) 263-0670
ou (514) 263-4480
CELL.: (514) 594-1019
FAX.: (514) 263-8448 20/9

Préavis d'encan
Pour
RENÉ GOULET
2605 rang St-Pierre
SHAWINIGAN SUD
Cte St-Maurice
Jeudi le 4 octobre 1990
À 10 h 30 "PRÉCISES"
SERA VENDU: 80 têtes d'animaux Holstein incluant 72 pur sang de choix.
• Ce troupeau est sur le contrôle P.A.T.L.Q. Régulier avec une moyenne de 6 254 k.g. (13 787 lb), 3.63%, 3.27% p.
Gros roulant de ferme au complet, équipement laitier, récoltes.
Pour plus de détails, surveiller l'édition du 27 septembre.
Pour informations ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur.

ENCANS JULES CÔTÉ INC
Encanteur bilingue
1274, rue Sud
COWANSVILLE, QC
Tél: (514) 263-0670
ou (514) 263-4480
CELL.: (514) 594-1019
FAX.: (514) 263-8448

VENTE PAR ENCAN
Chez
GEORGES ABEL
7096 Lotbinière
Vers STE-CROIX, Lotbiniere
Samedi, le 22 septembre
À 13 h 00 "PRÉCISES"
SERA VENDU: tracteur Inter #674 diesel, servodirection, barrage de roues, 4 sorties d'huile, cabine, seulement 3 900 heures de travail; tracteur David Brown #990 diesel, servodirection, barrage de roues avec cabine Case, air force; tendeuse à bois att. 3 pts; 4 wagons sur pneus à 6 roues avec plate-forme, 2 de 24', 2 avec plate-forme de 20'; souffleur à neige de 7 1/2' avec chute hydraulique, att. 3 pts; 2 monte-balles de 24 et 36' et moteur 1 force; convoyeur de 70' avec moteur 1 force; fan à foin Jutras, moteur 5 forces; chaines à anneaux pour tracteur; presse à foin Inter #440 avec lance-balles #15 directionnel; râteau fileur Massey Ferguson; faucheuse-conditionneuse New Holland #488, 10' faux; souffleur à neige Inter #70 de 7', att. 3 pts; râteau fileur Inter #9, att. 3 pts; râteau fileur International; semoir M.F. 35; herse à disques International, semi-portée, 40 disques; épandeur d'engrais M.F. 160, faucheuse-conditionneuse Hesston PT-10; charrue 3 versoirs Kverneland; presse à foin N.H. 273 avec lance balles; faucheuse N.H. 7' à courroie; att. 3 pts; semoir à grain Seed Easy, att. 3 pts; trailer, traineau et fourche à balles; chaines à glace à tracteur; malaxeur à ciment avec moteur 1/2 force, 400' de tuyau en plasti-3/4"; brouette; chaine bloc 1/2 tonne; 2 scies mécaniques Echo #550 et Husqvarne #266; soudeuse Lincoln 225 ampères; tente-roulotte sur trailer à 2 roues; 100 piquets 6' de cèdre.
UN PEU DE MÉNAGE: 2 balayeuses électriques, système de son, coffre et quantité d'articles trop long à énumérer.
CONDITIONS: comptant ou Prêt de banque
NOTEZ BIEN: la terre de 200 arpents, près du fleuve, (30 en bois) très bien bâtie est aussi à vendre privement.
Pour informations ou demande de crédit, s'adresesr à (418) 796-2748 ou à

SERVICES D'ENCANS LEO DASTOUS
ENCANTEUR PROFESSIONNEL
LAURIERVILLE
Tél: (819) 365-4419

Encan de machinerie
En consignation
Chez
JEAN-GUY CHAMPIGNY
Village de Roxton Falls
Route 139
Cté Johnson
Mardi le 25 septembre à 10 h 00
SERA VENDU: tracteur Case 1494, 4 roues, cabine, air, radio, toit ouvrant, seulement 500 heures; M.F. 290, pneus 38, pesées, seulement 1 100 heures; M.F. industriel gaz, pelle double action; J.D. 301 gaz, cabine et pelle double action; M.F. 135; M.F. 50 à gaz; D.B. 990 diesel; Universel 530 pelle Allied double action, cabine 850 heures; Belarus 820, 4 roues; Bélarus 420 4 roues, cabine; Cockshutt 35 gaz avec pelle double action muni de palettes; Inter 414 diesel, pelle, 414 gaz, pelle; B 275 diesel; M.F. 1085, cabine très propre (pas de moteur); bulldozer Inter T6 gaz; pick-up Chev. 1978 petite boite; camion Dodge 1977 4 roues avec lame sur devant; camion Inter 1978, gaz, aut. avec boite à gravier 14'; Ford Fairmont 1982; 2 remorques animaux de 12 et 16'; plusieurs tracteurs gazon; plusieurs tracteurs (petits) de ferme, boite ensilage Dion 3 rabatteurs avec voiture Dion capacité 12 tonnes; chisel 10 dents; 2 choppers mais; casseuse épis 1 rang New Idea; fourragère N.H. 717, 1 rang et pick-up foin; épandeur fumier N.H. tandem; autres épandeurs Oliver et J.D. capacité 140 minots; souffleur mais Inter 56; 3 vibros; rotoculteurs neufs de 4 et 5'; niveleuse de 6 et 7'; plusieurs arroseuses; presses à foin Case et M.F.; drill grain 51' x 6"; faneur foin; charrues 2 et 3 raies; mangeoire balles rondes; débroussailleuses 4 et 5'; perceuses à piquets; roues doubles; souffleurs à neige Allied 7' neufs et Fontaine 8'; ramasse-roches Degelman modèle R 570M qui dompe 8'; hache-paille Wic moteur 7 forces; génératrice att. 3 pts; fournaise bio-énergie; beaucoup d'autres machineries non listées. Cette liste est sujette à changement.
ENCAN À TOUS LES 2 ET 4IEMES MARDI DE CHAQUE MOIS
BIENVENUE AUX CONSIGNATAIRES ET COMMERÇANTS
CONDITION: COMPTANT

JEAN-GUY CHAMPIGNY INC.
Encanteur
VILLAGE DE ROXTON-FALLS
CTE JOHNSON
Tél.: (514) 548-5733
ou (514) 548-2172
À votre disposition pour tous genres d'encans: ferme, industriel, ménage, etc...

Fin de semaine
DE L'ACTION GRÂCE
5 au 7 octobre
EN VENTE: 237 lots: 189 full blood; 48 pur sang
Vendredi 5 octobre: VENTE DES ÉTOILES - SIMMENTAL: 19 h 00; A.M. BARR ARENA, KEMPTVILLE, COLLÈGE DE TECHNOLOGIE AGRICOLE, KEMPTVILLE: en vente: 49 lots; 5 paires de vaches-veaux; 29 femelles saillies; 15 femelles non saillies.
SAMEDI 6 octobre: VENTE SIMMENTAL - CAPITALE NATIONALE: 13 h 00; HOBB'S SALE ARENA, ASHTON: en vente: 55 lots: 3 mâles; 4 paires vaches-veaux; 28 femelles saillies; 19 femelles pur sang; 1 embryon.
SAMEDI 6 OCTOBRE: "SELL-A-BRATION '90", 19 h 00: FOUR ISLAND FARMS, ASHTON: en vente: 60 lots: 2 mâles, 40 femelles saillies; 8 femelles non saillies; 10 lots d'embryons.
SAMEDI 6 OCTOBRE: "STONEY HILL SIMMENTAL", VENTE DE PRODUCTION FERME GAGNON, 21 h 00: FOUR ISLAND FARMS, ASHTON: en vente: 15 lots; 2 mâles, 7 femelles saillies; 5 femelles non saillies; 2 lots d'embryons.
DIMANCHE 7 OCTOBRE: "PRIME TIME SALE": 12 h 00: STONE GATE RANCH, KANATA: en vente: 58 lots: vaches saillies et taures, et taures-vaches.
Pour plus d'informations, communiquer:

TRANSCON LIVESTOCK
(403) 938-6680 27/9

Préavis d'encan
Pour
FERME MARINOR LTD
(Marie-Reine et
Normand Deneault, prop
78 Route 217
ST-BERNARD-DE-LACOLLE
Cté Lacolle
Jeudi, le 11 octobre 1990
À 12 h 00 "PRÉCISES"
SERA VENDU: 148 têtes d'animaux Holstein de choix dont 30 pur sang enregistrées avec papier et les autres sont N.I.P.
• Ce troupeau est sur le contrôle P.A.T.L.Q. reg. avec une moyenne de 7 272 k.g. (16 032 lb) 3.52% - 3.27% prot.
CAUSE: transfert de culture
CONDITIONS: comptant ou Prêt de banque
Informations: (514) 246-3352
Pour informations ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur.

ENCANS JULES CÔTÉ INC
Encanteur bilingue
1274, rue Sud
COWANSVILLE, QC
Tél: (514) 263-0670
ou (514) 263-4480
CELL.: (514) 594-1019
FAX.: (514) 263-8448

ENCAN
À la ferme de
JACQUES W. GOSSELIN
262 Route St-Patrice
Au village de
ST-LIBOIRE, cte St-Hyacinthe
Samedi le 29 septembre à 13 h 00
SERA VENDU UN ROULANT DE FERME COMPRENANT: tracteur Case Inter 685, diesel avec servodirection, barrage de roues, sorties d'huile, pneus 18.4 x 30, neuf avec seulement 400 heures d'ouvrage; 2 Inter dont un 786, 4 roues motrices, avec cabine, chargeur frontal à double action, muni de pelle à gravier, en très bonne condition et un 624; 2 Massey Ferguson dont un 165 diesel avec servodirection, et un 35, 4 cylindres au gaz; 2 Ford 5000 diesel avec servodirection dont un avec chargeur frontal à double action; tracteur à gazon Inter Cub Cadet 582 avec tondeuse de 42"; trimoto Honda; charrue Overum Sweeden à déclencheur à boudins à 4 raies ajustables modèle semi-porté; charrue Fiskars à déclencher à ressorts à 4 raies ajustables att. 3 pts; herse à roulettes White 18 x 36, disques dentelés à l'avant modèle semi-porté; herse à finir; vibroculteur de 14 1/2' avec extension et peigne att. 3 pts; semeuse sur roues de fer; faucheuse-conditionneuse John Deere 1209, de 9' de faux; faneur à foin Kuhn 4 toupies; 2 râteaux de côté New Holland 256; 2 presses à foin dont une N.H. 320 avec lance-balles tension hydraulique et une Inter 435; 3 voitures à 6 roues avec plate-forme 20, 22 et 24'; 2 voitures à 4 roues Dion sur pneus 11-L-15; fourragère New Holland 880 avec nez à maïs 2 rangs et ramasseur d'andain; boite à ensilage Dion à 3 batteurs avec toiture sur voiture 6 roues; souffleur à ensilage Dion modèle Elephant; hachoir "chopper" Gehl 72; épandeur à fumier New Holland 512 sur prise de force; génératrice 25 000 watts sur remorque; souffleur à neige de 7'; chute hydraulique att. 3 pts; grosse niveleuse avec cylindre double att. 3 pts; remorque à bascule à cylindre double tandem sur pneus 11-L-15 avec boite en métal 5 x 10; citerne à purin Lely 2 000 gallons sur remorque tandem, pneus ballons; pompe à purin Houle att. 3 pts; râtelier en métal; et quelques autres articles trop long à énumérer.
CAUSE DE L'ENCAN: terre vendue
CONDITIONS: comptant
Ou prêt de banque
CANTINE SUR LES LIEUX
Pour informations, s'adresser au propriétaire: tel.: (514) 793-2214 ou à l'encanteur.

DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
(514) 773-5660

ENCAN
Pour
FERNAND LEVEILLÉ
209 rang 6
BROMPTONVILLE
Cté Johnson
Samedi le 6 octobre à 11 h 00
TROUPEAU: 21 vaches Holstein en lactation, dues pour janvier et février; 6 vaches et taures à boeuf; 1 très bon taureau noir à tête blanche.
LAITERIE: pipeline Surge de 1 1/2" en acier inoxydable, équipé pour 38 vaches avec 4 unités de traite, pompe Surge Alamo 100+, moteur 5 1/2 c.v.; réservoir à eau chaude Giant de 40 gallons; bassin double en acier inoxydable; balance à lait True-Test.
ÉQUIPEMENT D'ÉTABLE: silo Martin en métal 15 x 42; débouleur Silo-Matic, moteur de 5 c.v.; silo à moulée Victoria 6 tonnes avec vis à grain 4" x 15', moteur 1/3 c.v.; chariot à ensilage Agri-Métal.
MACHINERIE: tracteur International 624 moteur diesel, 2 sorties d'huile, pneus 16.9 x 30, en très bonne condition; tracteur International B-275, moteur diesel, en très bonne condition; faucheuse-conditionneuse New Holland 479, 9' de coupe en bonne condition; râteau à foin New Holland 256 dents de caoutchouc; râteau à foin Massey Ferguson de 9' sur att. 3 pts; faneuse à foin Kuhn; 2 voitures à foin Massey Ferguson et Normand, 4 roues, plate-forme de 16'; côtes en métal pour lance-balles; presse à foin New Holland 273 avec lance-balles, convoyeur à foin Allied, 72', moteur 1 c.v.; monte-balles Allied, 32' moteur 1 c.v.; remorque domestique, à roues doubles, boite hydraulique de 6' x 8' x 6'; treuil à bois Fransgard sur att. 3 pts; épandeur à fumier Macdon industriel, 225 minots; épandeur à engrais chimique; scie ronde domestique avec scie au carbure 30" sur P.T.O. att. 3 pts; fendeuse à bois domestique avec cylindre de 4"; souffleur à neige International 70, 6'; herse à finir, Pittsburg, 12'; hache-paille Wic, moteur 7 c.v., en très bonne condition; vaporisateur Shur-flo pour additif.
ARTICLES DE GARAGE: compresseur à air Speedare, moteur 3/4 c.v.; soudeuse Farney C-5; banc de scie Canadian Tire, 10"; scie à chaine Pioneer 1120; grosse enclume; beaucoup d'article trop long à énumérer.
CONDITIONS DE LA VENTE: comptant Ou cheque d'acheteur connu
CANTINE SUR LES LIEUX
Pour plus d'informations, contacter:

LES ENCANS LAFAILLE & FILS
512 rue Main ouest
COATICOOK, QC
Tel.: (819) 849-3606
(819) 849-4702
MICHEL: (819) 849-2554
JEAN-LOUIS: (819) 835-9385
DANIEL: (819) 849-7747

ENCAN
Pour
"PROJET M & M INC."
JACQUES MARTIN, prop
La vente aura lieu à
12 235 des Glaieuls
(près de l'autoroute 30)
STE-ANGÈLE DE LAVAL, Cté Nicolet
Samedi le 29 septembre à 13 h 00
SERONT VENDUES: de très bonnes machineries agricoles servant à la grande culture: tracteur CASE INTER #2294, 4 roues motrices avec cabine, tout équipée, n'a que 2 500 heures d'ouvrage, comme neuf; set de roues 23.1 x 34; tracteur Case #930 avec cabine; set de roues traileur dompeur Valac à double essieu, avec boite; cribble mobile à grain Percus modèle K531A avec remorque de 45' fermée, isolée Themasko modèle Cancan 1974; semoir à grain Massey-Harris 30 disques, 3 rouleaux; cultivateur Kongskilde 13 dents; charrue 5 versoirs Case, déclencheuse automatique et enclancheuse; niveleuse Lessard 7'; charrue à rigole sur hydraulique; herse à disques White #271, 56 roulettes, équipée sur hydraulique et ressorts; andaineuse Massey Fergusson #685 hydro avec table de 18', hydrostatique; camion Ford F250, année 1984 diesel encore 1 an de garantie, girophare, coffre à outils; souffleur à neige John Deere, quatre-roues miniature; bobsleigh miniature; plusieurs pieces de machineriies; 2 réservoirs à diesel de 135 gallons; réseroir diesel de 200 gallons; d'autres articles trop long à énumérer ici.
N.B.: la machinerie est très propre.
CONDITIONS: comptant ou prêt de banque accepté pour acheteurs qualifiés.
Pour informations s'adresser au propriétaire, tél: (819) 373-0663 après 18 h 00
ou à
CANTINE SUR LES LIEUX

COLBERT & FRÈRE INC.
GILBERT COLBERT, encanteur
STE-GERTRUDE, Cté Nicolet
Tél: (819) 297-2711
Toujours à votre service pour tous genres de vente par encan.

Préavis d'encan
Chez
D. MARTIN ÉQUIPEMENT INC.
1215 Dufferin
GRANBY
Samedi le 6 octobre 1990
Encan de consignation: vous qui avez des articles à consigner pour profiter de notre publicité enregistrer-les avant le 26 septembre.
BIENVENUE À TOUS!
Informations: (514) 375-4962, (514) 777-1227

DANIEL PAUL-HUS
(514) 773-5660

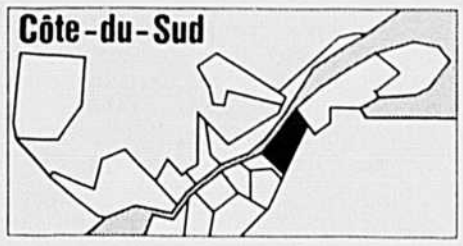
ENCAN
Pour
LIONEL LEVREAULT
40 Route 202
Tout près du centre d'achats de
LACOLLE, cté St-Jean
Jeudi le 27 septembre 1990
À 12 h 00 "PRÉCISES"
SERA VENDU: 130 têtes d'animaux Holstein comprenant: 87 bonnes vaches dont plusieurs fraiches et quantité dues pour octobre, novembre et décembre; 5 taures fraiches vêlées ou dues sous peu; 21 génisses âgées de 4 à 13 mois et un taureau bon reproducteur.
• Beaux sujets d'élevage
Pour informations: (514) 243-3225.
CAUSE: transfert de culture
CONDITIONS: comptant ou Prêt de banque
Pour informations ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur.

ENCANS JULES CÔTÉ INC
Encanteur bilingue
1274, rue Sud
COWANSVILLE, QC
Tél: (514) 263-0670
ou (514) 263-4480
CELL.: (514) 594-1019
FAX.: (514) 263-8448 20/9

VENTE PAR ENCAN
Sur le terrain de
L'encan d'Inverness
Propriété de
ASSOCIATION DES ÉLEVEURS D'ANIMAUX DE BOUCHERIE
Samedi le 13 octobre à 13 h 00
SERA VENDU: 155 femelles de 1 1/2 an, toutes saillies pour vêler au printemps 1991, ces taures sont croisées Charolais et Simmental et sont saillies par des taureaux Simmental et Hereford. Ces taureaux seront dans la vente et seront vendus un par un avant chaque groupe de taures qu'ils auront saillis, 3 taureaux sont Simmental et 2 sont Hereford. Les Simmental proviennent des fermes suivantes: Roger Fortier et Fils, la ferme Gouin, et la ferme Menard. Les Hereford sont de la ferme Bérard; toutes ces taures appartiennent à JEAN-LOUIS LECLERC de St-Adrien d'Irlande.
CONDITION: COMPTANT
Pour informations s'adresser à la ferme: (418) 338-1307 ou à l'encanteur.

GEORGE GOGGIN
ENCANTEUR
VICTORIAVILLE
(819) 752-2314 4/10

CHRONIQUE SYNDICALE RÉGIONALE



Les producteurs de sucre et sirop d'érable de la Côte-du-Sud s'impliquent dans la promotion

Le conseil d'administration du Syndicat des producteurs de sucre et sirop d'érable de la Côte-du-Sud a décidé de s'impliquer dans une campagne de promotion des produits de l'érable.

En effet, 20 000 napperons, dont y figureront trois desserts au sirop d'érable (tarte, pouding, galettes), seront distribués dans les restaurants et les hôtels de la région. Les recettes y seront également inscrites.

Le syndicat croit qu'une telle initiative sera un incitatif à une meilleure consommation de nos produits. Ce napperon devrait être disponible au cours du mois d'octobre prochain.

Assemblées d'information des producteurs et productrices de sucre et sirop d'érable de la Côte-du-Sud

Le Syndicat des producteurs de sucre et sirop d'érable de la Côte-du-Sud a tenu quatre grandes assemblées de consultation et d'information dans le cadre de l'application du plan conjoint. Ces réunions ont eu lieu les 18, 19, 20 et 25 septembre à Saint-Pamphile, Montmagny, Saint-Jean-Port-Joli et Saint-Athanase.

Parmi les sujets à l'ordre du jour, on retrouvait, entre autres: l'agence de vente, le service de ramassage et d'entreposage, le plan de commercialisation, le contingentement. Les producteurs ont donc eu à se prononcer sur ces points qui sont d'une grande importance pour l'avenir de la mise en marché de ce produit.

L'élevage du lapin, un nouveau souffle!

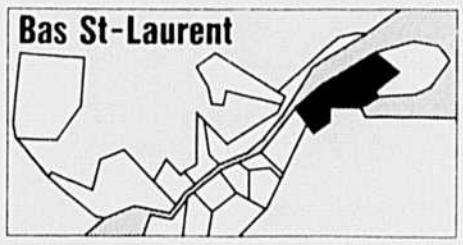
En effet, avec la période estivale et la promotion effectuée, il semble que cet élevage redémarre tranquillement mais sûrement.

Avec les difficultés connues au cours de l'année 1988-1989, les acheteurs (abattoirs) avaient baissé leur prix, diminué leur demande et leur capacité d'abattage. Au niveau régional, le comité ne pouvait plus assumer le réseau de transport.

Voici qu'au cours de l'été la demande augmente et le prix semblerait suivre.

Cela est dû en grande partie au travail promotionnel du Syndicat des producteurs de lapins du Québec et des abattoirs participants.

Sur le plan de la technique de production, les membres du comité cunicole ont présenté un projet d'outil de gestion pour le lapin de chair. Ainsi, pour tester les données recueillies, certains membres remplissent depuis ce printemps, une fiche de production qui nous l'espérons, permettra une meilleure régie de troupeau et un meilleur suivi au niveau régional de la capacité d'abattage.



Gestion des fumiers: le programme entraîne de sérieuses difficultés

Coûts de construction astronomiques par rapport aux revenus de l'entreprise, lourdeur et rigidité administratives joints au manque d'expérimentation sont autant de facteurs qui entraînent une situation déplorable pour ceux qui sont inscrits au Programme d'aide à la gestion des fumiers. Si rien ne change, on peut s'attendre à ce que ce dossier connaisse divers rebondissements sous peu.

Malgré les problèmes, les entreprises agricoles de la région sont très dynamiques

L'enquête réalisée en collaboration avec l'UQAR, au printemps, démontre qu'une grande majorité des répondants envisagent d'investir et/ou d'augmenter leur production d'ici quelques années.

Quant à la relève, il semble qu'elle soit plus assurée sur les fermes où la valeur de l'entreprise, l'endettement et la valeur du quota sont supérieurs à la moyenne.

1 131 entreprises de la région ont participé à cette enquête qui fournit une foule de renseignements sur nos entreprises agricoles et ceux qui en vivent.

POUR VOS BESOINS EN PIERRE À CHAUX, EXIGEZ DES PRODUITS EFFICACES:

LE CALCO

Neutralise l'acidité du sol en lui fournissant du **CALCIUM**

- Pouvoir neutralisant 97 %
- IVA: 79 %

LE CALCO-MAG

Une chaux magnésienne qui neutralise l'acidité du sol en lui fournissant du calcium et du magnésium.

COMMUNIQUEZ DÈS MAINTENANT AVEC LE DISTRIBUTEUR «CALCO» LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS

LE GRAND CHAULEUR PAR EXCELLENCE — CALCO — CARBONATE DE CALCIUM

LES CARRIÈRES CALCO
Div. du Groupe Cogeneuf Inc.
595, boul. Dussault
St-Marc-des-Carrières
1-418-268-3584

Diminution du prélevé à l'écrémage

Depuis le 1er août dernier, le prélevé d'écrémage est de 0,53 $ l'hectolitre de lait de classe I. Il s'agit d'une diminution de 0,19 $/hl par rapport au prélevé de l'année laitière 1989-90 qui était de 0,72 $ l'hectolitre.

Depuis l'homologation par la Régie des marchés agricoles de la méthode utilisée pour établir ce prélevé, la Fédération fixe le nouveau taux au début de chaque année laitière. Le taux pour 90/91 a été établi conformément à la méthode homologuée par la Régie et avec les données de 88/89 vérifiées par cette dernière.

Puisque le coût de maintien du plan national, entre les années 1987-88 et 1988-89, a diminué de façon plus importante que n'ont augmenté proportionnellement les quantités d'écrémage, le prélevé à l'écrémage est à la baisse.

Le règlement homologué par la Régie oblige également la Fédération, à publier dans un périodique agricole à grande diffusion, la méthode et les données utilisées pour établir ce prélevé. (voir tableau ci-dessous)

1990/1991

ÉTAPE 1

DÉTERMINATION DE LA QUANTITÉ TOTALE DE MATIÈRE GRASSE MISE EN MARCHÉ PAR LE QUÉBEC

	Kilos	En %
Écrémage total Pool I Pool II 1988-89	5 445 058 (1)	6,294
Quota autorisé Pool II 1988-89	81 070 000 (2)	93,706
TOTAL	86 515 058	100,00

ÉTAPE 2

DÉTERMINATION DE LA RESPONSABILITÉ PROVINCIALE

Montant total versé par la province à la Commission canadienne du lait en 1988/89	67 538 001 $ (3)
Surplus de frais de mise en marché	10 333 150 $ (4)
Responsabilité de la province envers la Commission canadienne du lait en 1988/89	57 204 851 $

ÉTAPE 3

DÉTERMINATION DE LA RESPONSABILITÉ DE CHAQUE POOL

POOL I	POOL II
6,294 %	93,706 %
3 600 473 $	53 604 378 $
BUDGET TOTAL:	57 204 851 $

ÉTAPE 4

DÉTERMINATION DU PRÉLEVÉ À L'HECTOLITRE

Responsabilité du Pool I:	3 600 473 $
Ventes en classe I:	6 831 896 hl (5)
Responsabilité à l'hectolitre:	0,53 $/hl

VENTE PAR ENCAN
Pour
LEANDRE BOUTIN
676 Chemin des Érables est
CAP ST-IGNACE
Cte Montmagny
Samedi le 29 septembre à 12 h 30
SERA VENDU: un magnifique troupeau à boeuf de 50 têtes croisées Simmental, Hereford, et Charolais dont: 25 vaches avec 25 veaux; dont une pur sang Simmental avec papier fourni et saillies pour vêler en décembre par un taureau pur sang Simmental; 1 taureau Simmental de 2 ans.
Une bonne occasion de vous procurer de bons sujets.
SERA VENDU lors de l'encan du ménage de maison, beaucoup d'antiquités, articles de hangar, beaucoup d'articles trop long à énumérer.
Informations: (418) 246-3412
CONDITION: COMPTANT
CANTINE SUR LES LIEUX

ALBERT & LUC BRETON
Encanteurs bilingues
INVERNESS, QC
Tél.: (418) 453-2681
(418) 453-2281
Toujours acheteurs de terres et de roulants de ferme au complet et à votre disposition pour tous genres de vente par encan.

VENTE PAR ENCAN
Sur la ferme de
MICHEL GENEST
EAST ANGUS
La ferme est située au coin de la route 214 et du chemin Bassin Nord à 1 1/2 mille de la ville.
Mercredi, le 26 septembre à 13 h 00
SERA VENDU: un troupeau Holstein de 50 bêtes dont 40 sont enregistrées et 10 N.I.P.; les vêlages sont répartis sur toute l'année, il y a 26 vaches, 5 taures gestantes dues de septembre à janvier, 4 taures dues au cours de l'hiver, 15 génisses de 2 à 12 mois.
LE ROULANT COMPREND: tracteur Massey Ferguson diesel #265 avec pelle, attache rapide, il n'a que 1 800 heures et un moteur neuf du printemps; tracteur Cockshutt #30 au gaz; tracteur Cockshutt #40 avec pelle; faucheuse-conditionneuse New Holland #488 de 4 ans; presse à foin New Holland #311 avec lance-balles #70; wagon Normand tandem avec panier à foin en fer de 20'; wagon Valac avec panier en fer de 20'; râteau fileur New Holland #56; faneuse Kuhn de 13'; grosse herse à disques Inter #350 de 32 disques semi-portée; herse à ressorts à 3 sections Oliver; semoir à grain de 13 disques; épandeur à fumier New Holland #512 à prise de pouvoir; génératrice Winco de 15 000 watts sur roues; souffleur à neige McKee de 6' comme neuf; charrue à 2 versoirs; rotoculteur de 5 forces; soudeuse électrique; torches pour couper; laveuse à pression; scie à chaîne; 3 balances de contrôle Waikatoo; adoucisseur d'eau 90 000 grammes; échelle d'extension en aluminium de 40'; tondeuse à animaux Sunbeam; brûle cornes; chariot à moulée; chariot pour trayeuse; chaînes à tracteur et divers items non énumérés.
CONDITION: comptant
Raison de la vente: la ferme est vendue avec toute la récolte et l'installation de l'étable et de laiterie au complet.
Pour informations, s'adresser à la ferme au tél: (819) 832-3774 ou à l'encanteur.

GEORGE GOGGIN
ENCANTEUR
VICTORIAVILLE
Tél: (819) 752-2314

ENCAN AGRICOLE
Route 34
10 milles au sud d'Alexandria et un mille à l'est sur Conc. 4 ou 4 milles au nord de l'autoroute 401, sortie Lancaster.
Surveillez les affiches!
Mercredi 26 septembre à 9 h 30
HOLSTEIN PUR SANG, MACHINERIE, ÉQUIPEMENT D'ÉTABLE, FOIN, FAUCHEUSES MÉCANIQUES, GÉNÉRATRICES
• 85 Holstein pure race; vente de detail à 12 h 30 "PRÉCISES"
CLASSIFICATION DU BÉTAIL: 1 EX., 10 V.G., 25 G.P., 4 G., RHA 157-167-169
15 vaches à vendre, vêlage récent ou éminent. Plusieurs taureaux de reproduction dont Southwind, Blackstar, Chief Mark, Michael, Vanguard et Inspiration. Catalogue disponible auprès du propriétaire ou du personnel de vente.
MACHINERIE:
VENTE À 9 h 30 "PRÉCISES"
TRACTEUR I.H. 1486, 145 c.v.; pneus radiaux neufs, cabine et air conditionné; tracteur Case I.H. 685 avec chargeur à attache rapide 2250, 1 200 heures, très bonne condition; tracteur diesel M.F. 165; emballotteuse avec Kicker 40, 2 ans d'usage; 3 wagons de 8 tonnes avec boîte (2 de 20', 1 de 22'); huche à foin John Deere 1219 (sans bouchon de protection); râteau Kuhn Tedder; moissonneuse I.H. 720 avec boîte maïs 2 rangées, et commande électrique, excellente condition; boîte à fourrages et wagon tandem J.D. 716A, comme neuf; wagon à fourrages J.D. avec toit 14'; ventilateur de fourrage John Deere 65; motoculteur vibroshank, 18 1/2'; ailettes hydr. et herse roulante; herse à disques I.H. 14'; meche à grain et herbe J.D. 16 pistes; planteuse de maïs I.H. 56; épandeur de fumier I.H. 550, chaine neuve; réservoir de purin Wic, 2 300 gallons, blaireau agitateur; pompe à purin; laboureuse I.H. 720, demi-mont. 4 sillons, auto; foreuse à grain P.T.O., 6" x 50"; herse à chaine, 16'; souffleuse à neige I.H. 7'; foreuse; remorque pulvérisateur Caisa 200 gal; monte-charge à conduite, 22'; wagon et boite d'alimentation par gravité J.M.; monte-charge et chariot solides J.D.; épandeuse à engrais Bogballe; tendeuse à bois fixation à 3 pts; et beaucoup d'autres articles.
MACHINERIE: faucheuse mécanique, faucheuse mécanique John Deere #165 16 c.v., lames de 38"; hydrostatique 3 ans d'usage; génératrice; remorque à génératrice Windpower 30 000 kw.
ÉQUIPEMENT D'ÉTABLE: gros réservoir Surge, 600 gal. lavage automatique, 5 c.v.; pipeline Surge pour 38 vaches, acier inox. tube 2"; 4 trayeuses à orbites; pompe Alamo 75; 4 compteurs Surge True-Test; ventilateur Dynavent Alley; 2 mangeoires à foin rondes; 2 réservoirs à eau; 3 mangeoires de minéraux; joint de pression.
AUSSI: 6 000 balles de foin de première qualité; récolte de 1990.
CONDITIONS: chèque ou comptant
Références bancaires requises pour les non-habitues.
CANTINE SUR LES LIEUX.
NOTE: tous les articles en vente sont de modèles récents et en très bonne condition.
La vente débute à 9 h 30
Un troupeau exceptionnel de Holstein pur sang sera mis en vente à 12 h 30 "précises".
La ferme est vendue, tout est à vendre.
Inf: GERARD ST-PIERRE, prop.
Tél: (613) 347-2735
Pédigrees: Don Johnston
Tél: (613) 528-4331
ENCANTEURS:
HUGH FAWCETT
(613) 774-3363
Fax: (613) 774-5537
JAMES COOPER
(613) 652-4145
RENÉ HOUDE
(819) 846-6267

Préavis d'encan
Pour
RAOUL PEPIN
305 rang 4, Route 224
ST-BONAVENTURE
Cte Yamaska
Vendredi le 5 octobre à 13 h 00
SERA VENDU un très bon troupeau laitier de: 32 têtes d'animaux Holstein provenant d'insemination artificielle depuis les débuts du C.I.A.Q.
L'équipement d'étable et de laiterie.
Pour plus de détails, surveillez la prochaine édition.

DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
(514) 773-5660

CULTIVATEURS
JE SUIS ACHETEUR de troupeaux et de roulant de ferme au complet ou si vous désirez faire encan, communiquez avec:
FERNAND CARDIN
Encanteur licencié
BIC, Cté Rimouski
Tél: (418) 736-4912
Cell.: (418) 725-9595
DURHAM SUD
Tél.: (819) 858-2953 JNO

ATTENTION CULTIVATEURS!
JE suis toujours "ACHETEUR" de terres avec roulant de ferme au complet quel que soit l'endroit au Québec. Paierais argent comptant.
ALBERT BRETON
Encanteur licencié
INVERNESS, cté Megantic
Tél.: (418) 453-2681 JNO

L'Outaouais vit de ses tensions

Outaouais-Laurentides
Colette Duhaime

MONTEBELLO — C'est au château Montebello, à quelques pas seulement du manoir Louis-Joseph-Papineau, où ont été écrites tant de pages d'histoire que Jacques Proulx est venu lancer, officiellement, les États généraux du monde rural dans la région de l'Outaouais-Laurentides.

Ils n'étaient cependant pas nombreux à ce rendez-vous et, si l'on remarquait la présence de plusieurs producteurs agricoles, de nombreux secteurs brillaient par leur absence. Le monde municipal, entre autres, n'était représenté que par quelques personnes mais le président de l'UPA ne s'est pas laissé désarçonner par la faible assistance (50 personnes sur 400 invités). «Ce n'est pas le nombre qui compte mais l'intérêt que les gens ont démontré pour les États généraux» a-t-il en effet précisé à l'issue de la rencontre.

Ceux qui étaient présents étaient en effet à peu près tous conscients du piètre état de la ruralité québécoise dont l'Outaouais, comme s'est plu à le rappeler M. Proulx, est un exemple frappant.

Microcosme de la société québécoise, la région est en effet à limage du «Deux Québec dans un», formule rendue célèbre l'année dernière par le Conseil des affaires sociales. Tout à côté du grand centre urbain de la Communauté régionale de l'Outaouais qui connaît une des croissances les plus phénoménales au Québec, on retrouve en effet des campagnes désolées, désertées, vidées de leurs forces vives et sombrant peu à peu dans la morosité. Et, pour amplifier le problème, le Pontiac se retrouve déchiré entre ses deux communautés culturelles, ses deux solitudes qui, bien que pratiquant le même métier et partageant le même amour de la terre, n'arrivent pas à communiquer vraiment.

Tensions entre ses villes et ses campagnes et tensions entre ses groupes culturels, l'Outaouais est à l'image même du Québec d'aujourd'hui qui devra, comme le disait M. Proulx, réapprendre à se définir.

C'est d'ailleurs ce message rempli d'espoir que le président de l'UPA est venu lancer aux citoyens de la région tout comme il l'avait fait, au cours des dernières semaines, dans les autres régions du Québec.

«Nous sommes les exclus de prospéritéé», a-t-il lancé en précisant que la convocation des États généraux était chargée d'espoir. «C'est un geste pour rompre avec notre propre fatalité en nous ressourçant de l'audace et du courage qui qualifient nos jours depuis toujours. J'espère que cette réflexion nous amènera à déposer devant toute la société québécoise un projet de société où les humanités ne seront plus jamais exclusivement décidées par les économies, où nous laisserons le diagnostic pour nous engager sur la voie emballante des solutions.»

Car c'est là, aussi, le message qu'est venu lancer Jacques Proulx: non plus seulement récriminer mais se reprendre en main et assurer l'avenir de la ruralité et, surtout, sa survie.

«De plus, a ajouté M. Proulx, les États généraux devraient mener le monde rural à esquisser un nouveau projet de société d'où les ruraux émergeraient en véritables partenaires de la société globale mais avec le droit à la différence!»

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC

Système centralisé de vente des quotas

SEPTEMBRE 1990

	Tout le Québec sauf l'Abitibi-Témiscamingue			Abitibi-Témiscamingue		
	Consommation	TRANSFORMATION Produit	Non produit	Consommation	TRANSFORMATION Produit	Non produit
Prix fixé par catégorie	380,01 $	*	22,50 $	290,00 $	*	17,50 $
Quantité vendue par les producteurs	6 652 ℓ	*	151 867 kg	315 ℓ	*	3 115 kg
Quantité achetée par les producteurs	6 489 ℓ	*	156 391 kg	286 ℓ	*	3 570 kg
Quantité vendue par la réserve	0 ℓ	*	4 524 kg	0 ℓ	*	455 kg
Quantité achetée par la réserve	163 ℓ	*	0 kg	29 ℓ	*	0 kg
Nombre d'offres de vente réussies	36	*	89	11	*	6
Nombre d'offres d'achat réussies	148	*	325	10	*	9
TOTAL						
Nombre d'offres de vente	39	*	115	11	*	6
Nombre d'offres d'achat	293	*	665	13	*	25
Quantité offerte en vente	7 176 ℓ	*	196 195 kg	315 ℓ	*	3 115 kg
Quantité offerte pour achat	11 913 ℓ	*	348 053 kg	428 ℓ	*	12 370 kg

* Pour la vente de septembre, aucune quantité de quota de transformation produit ne peut être transigée.

APPEL D'OFFRES

Agriculture Canada

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

APPEL D'OFFRES

ENTENTE AUXILIAIRE CANADA-QUÉBEC SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES RÉGIONS DU QUÉBEC (RÉGIONS DE RESSOURCES) PROGRAMME DE RÉSEAUX D'ESSAIS EN AGRICULTURE

Les ministères signataires de l'Entente lancent un appel d'offres aux entreprises agricoles de la région Ouest-du-Québec (MRC de Abitibi-Ouest, Abitibi, Rouyn-Noranda, Vallée-de-l'Or, Témiscamingue, Pontiac, La Vallée-de-la-Gatineau, Antoine-Labelle, Papineau) qui répondent aux exigences et aux conditions mentionnées ci-après.

Les objectifs du programme sont d'accélérer le transfert technologique susceptible d'accroître la rentabilité des entreprises agricoles et d'évaluer les gains de productivité qui en résultent.

Réseau d'essais

AR: 03 Gestion technico-économique en production bovine.

Le Comité de programme est à la recherche de trente producteurs bovins, pour former deux groupes d'essais (vache-veau, vache-veau et semi-finition), pouvant remplir les conditions suivantes:

Conditions de réalisation

— Posséder un minimum de 30 vaches.
— Disposer des équipements nécessaires à la manutention et à la pesée individuelle des veaux au sevrage et à la vente.
— Tenir une comptabilité pour fin de gestion.
— Tenir un registre de troupeau (carnet de régie).
— Effectuer des analyses de fourrage et de sol et suivre les recommandations appropriées.
— Suivre les instructions du coordonnateur responsable du réseau et s'engager à recueillir les données exigées dans la forme prescrite.

Durée et aide financière

D'une durée de trois ans, ce réseau d'essais débutera le 1er novembre 1990 et se terminera le 31 octobre 1993. La contribution financière accordée sera de 1 500 $ par année, pour un total de 4 500 $ conformément aux modalités et aux conditions d'Agriculture Canada.

Evaluation des soumissionnaires

En plus, des conditions de réalisation, le Comité de programme évaluera chaque soumission en considérant la capacité technique et la situation financière de l'entreprise.

Demande de soumission

La date limite de réception des soumissions est le 19 octobre 1990. Pour obtenir les formulaires de soumission et des renseignements complémentaires, veuillez vous adresser aux personnes suivantes:

Laurent Prévost
MAPA
180, rue Rideau
local 2.01
Rouyn-Noranda, Qc
J1X 1N9
(819) 764-3287

Joanne Trépanier
Agriculture Canada
Dév. agricole
180, rue Rideau
local 2.01
Rouyn-Noranda, Qc
J9X 1N9
(819) 797-4842

Guy Lapointe
MAPA
390, rue Principale
Buckingham, Qc
J8L 2G7
(819) 986-8541

LES ÉLEVAGES BAILLARGEON INC.

Vente Élite de porcs pur sang de reproduction, provenant de nos meilleures lignées, jeudi le 27 septembre 90.

166, St-Charles
Ange-Gardien
Rouville
J0E 1E0



Tél. (514)
293-7439

EN VENTE: 50 femelles gestantes de race Yorkshire, Landrace, Duroc dont une partie est saillie en hybride; 25 mâles de race Yorkshire, Landrace, Duroc, Hampshire, prêts au service.

Visite: 13 h 00 **Vente:** 14 h 00

Tous ces animaux sont testés négatifs à l'Haemophilus 1 et 5

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

SUPPLÉMENTS 2000 INC.

Suppléments 2000 Inc. est une compagnie oeuvrant dans le domaine de l'alimentation animale et commercialisant des produits issus des résultats de la recherche en biotechnologie.

Nous sommes à la recherche de **Technico-commerciaux** pour le Québec:

Ils devront:
— Assurer un suivi technique de la régie du troupeau des clients.
— Tenir un rôle de conseiller.
— Faire la vente et la promotion des produits.
— Gérer un territoire au niveau activités technique et commerciale.

Exigences requises:
— Technologiste ou agronome ayant 2 ans d'expérience ou ayant une expérience permettant de combler la formation académique.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae à l'adresse suivante:

Suppléments 2000 Inc.
a/s Directeur du personnel
330, 7e Rang
St-Cyrille (Québec)
Cté Drummondville J0C 1H0

La bourrache: plante d'avenir?

Saguenay-Lac-St-Jean
Yves Ouellet

Une autre première en agriculture au Saguenay-Lac-Saint-Jean, on y a entrepris cette année la culture de la bourrache, une plante médicinale transformée par la compagnie pharmaceutique britannique Efamol.

Pierre Fortin, agronome de l'UPA, avait constaté que l'on procédait en Ontario, à des expériences sur la culture de l'onagre. Comme cette plante pousse à l'état sauvage au Saguenay-Lac-Saint-Jean dans des conditions climatiques idéales et avec un couvert neigeux qui en protège efficacement les racines, il proposa à Efamol de s'approvisionner dans la région. Cette offre intéressa la compagnie pharmaceutique qui y vit l'opportunité de diversifier ses approvisionnements qui proviennent d'Angleterre, de la Nouvelle-Zélande et de l'Europe de l'Est. Le fabricant se trouve ainsi à étaler sur toute l'année les périodes de récolte où il est alimenté en matière première.

Toutefois, le moment où M. Fortin a pris contact avec Efamol n'étant pas propice à la semence de l'onagre, on a plutôt proposé la culture de la bourrache en attendant.

L'onagre et la bourrache contiennent tous deux de l'acide gamma-linolénique, substance de base de médicaments qui interviennent dans le traitement de la pression artérielle, du cancer, de l'arthrite, de l'eczéma atopique, de l'obésité, de l'alcoolisme et du diabète.

Expansion

Quatre producteurs, les fermes expérimentales du cégep d'Alma et de Normandin au Lac-Saint-Jean ainsi que des agriculteurs de La Doré et de Chicoutimi, ont donc coupé ces derniers jours leur première récolte de bourrache qui ne s'étendait que sur une superficie de 8 acres. Ils sont donc les premiers au Québec à procéder à cette culture. Presque en même temps, ils plantaient leur première semence d'onagre qui pourra être récolté l'automne prochain.

Selon Pierre Fortin, la culture de la bourrache, plus que celle de l'onagre, est appelée à prendre de l'expansion dans la région, le Saguenay-Lac-Saint-Jean en étant le seul producteur avec l'Angleterre. Il prévoit donc que 50 acres seront semés dès l'an prochain.

On est aussi en train de chercher de nouveaux marchés internationaux puisque quelques autres compagnies en Angleterre, au Japon et en Australie produisent également des médicaments qui font appel à cette matière première.

Des recherches seront également menées à l'Université du Québec à Chicoutimi pour tenter d'isoler de ces plantes des huiles essentielles qui puissent elles aussi avoir des propriétés médicinales.

Naturellement, il est encore un peu tôt pour évaluer avec exactitude le rendement de cette première récolte mais avec une production qui peut aller de 100 à 400 kg l'hectare, on espère pouvoir cueillir environ 200 kg l'hectare et ces grains peuvent être évalués à 4,75 $ le kilogramme.

Rendements intéressants

Cela signifie donc un revenu potentiel brut de 400$ l'acre qui se compare très avantageusement à d'autres cultures céréalières semblables.

Rock Gilbert, producteur maraîcher de Chicoutimi, semble très heureux de l'expérience qu'il a tentée cet été. Non seulement sa récolte est-elle d'excellente qualité mais encore, selon un spécialiste anglais venu en constater les résultats sur le terrain, la bourrache cultivée ici est arrivée à maturité deux semaines avant la récolte européenne.

« Il reste cependant plusieurs améliorations à apporter à notre culture », reconnaît M. Gilbert. Il songe plus spécialement au contrôle des mauvaises herbes qui se sont montrées envahissantes. Déjà, il prépare aussi une technique de mise en terre plus efficace. Quant à la récolte, elle peut s'effectuer de façon conventionnelle en fauchant les plans qui sont mis en ondins et dont on sépare les grains à la batteuse.

De plus, les propriétés mellifères de la culture de cette plante aux nombreuses fleurs bleues sont très appréciées du producteur maraîcher.

On sent toutefois une certaine appréhension de M. Gilbert devant la dimension internationale de la culture de la bourrache et les incertitudes de ce nouveau marché. L'automne permettra donc aux producteurs comme à leur client de confirmer leur sérieux et d'établir un fonctionnement réciproque bien rodé.

POURQUOI NOTRE GARANTIE EST-ELLE SUPÉRIEURE AUX AUTRES?

...PARCE QU'ELLE EST GRATUITE

FIATAGRI



A 1ère ANNÉE COMPLÈTE SUR TOUT LE TRACTEUR SANS FRAIS

B 2e ANNÉE GARANTIE PROLONGÉE DE 12 À 24 MOIS SANS FRAIS

- TRANSMISSION
- DIFFÉRENTIEL
- ESSIEUX ARRIÈRE
- ESSIEUX AVANT 4 rm.
- PIÈCES D'EMBRAYAGE
- TOUS LES BOÎTIERS D'ENTRAÎNEMENT ET LEURS COMPOSANTS INTÉRIEURS.

C 3e ET 4e ANNÉE DE 12 À 48 MOIS (ou 3000 hrs.) SANS FRAIS

- BLOC MOTEUR
- CARTER À HUILE
- LA CULASSE
- COUVERCLE DE LA CULASSE
- COUVERCLE DES PIGNONS DE RÉGLAGE ET TOUS LEURS COMPOSANTS INTÉRIEURS.

POUR PLUS DE DÉTAILS, VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE FIATAGRI

AMQUI
Centre agricole Coop de la Matapédia
(418) 629-4388

BLACK-LAKE
Mac-Lam Machinerie inc.
(418) 428-3411

COATICOOK
Coop Fédérée de Québec
(819) 849-6301

GRANBY
Coopexcel
(514) 378-2667

LAC-MÉGANTIC
SCA Lac-Mégantic-Lambton
(819) 583-4444

MONT-JOLI
Purdel machinerie agricole
(418) 775-4369

MONTMAGNY
Unicoop (Garage Minville)
(418) 248-2477

NAPIERVILLE
SCA Sud de Montréal
(514) 245-3308

NICOLET
Centre de la mécanique Lemire-Blais
(819) 293-6867

PARISVILLE
Coop agricole régionale Parisville
(819) 292-2013

PLAISANCE
Équip. de ferme Papineau ltée
(819) 427-5476

PLESSISVILLE
Mailhot Machinerie inc.
(819) 362-7301

ST-AGAPIT
SCA La Seigneurie
(418) 888-3938

ST-ANDRÉ EST
Garage Jean-Paul Giroux inc.
(514) 537-3984

ST-ANSELME
Unicoop
(418) 885-9637

ST-BARTHÉLÉMY
Garage Pierre Dugré inc.
(514) 885-3202

ST-BRUNO
Nutrinor
(418) 343-3233

ST-CASIMIR
SCA St-Casimir
(418) 339-2011

ST-CHARLES
Unicoop
(418) 887-3391

ST-CLET
Équip. Séguin & frères inc.
(514) 456-3358

ST-HILARION
Garage Guy Gauthier inc.
(418) 457-3977

ST-JACQUES
Centre agric. Coop Lanaudière
(514) 839-3641

ST-JEAN-PORT-JOLI
Coop Côte-Sud
(418) 598-3015

STE-MARIE
Unicoop
(418) 387-5987

ST-MICHEL
SCA Sud de Montréal
(514) 454-4681

ST-PASCAL
Coop Côte-Sud
(418) 492-6343

STE-ROSALIE
COMAX coopérative agricole
(514) 799-5571

ST-VALLIER
Unicoop
(418) 884-3114

ST-ZÉPHIRIN
Centre agricole Oliver
(514) 564-2171

TROIS-RIVIÈRES-OUEST
Garage Denis Trudel
(819) 377-4417

TROIS-PISTOLES
SCA Rivière-du-Loup
(418) 851-2822

VICTORIAVILLE
SCA des Bois-Francs
(819) 758-9922

VILLE DÉGELIS
Garage Ghislain St-Pierre inc.
(418) 853-2310

EN BREF

Journalistes préoccupés d'environnement honorés

Le Centre d'information sur les technologies de conservation (Conservation Technology Information Center), vient de décerner trois prix à des journalistes qui ont sensibilisé la population aux dimensions économiques et environnementales de la conservation en agriculture. Quelque 150 journalistes se sont inscrits à ce concours. Les juges analysaient les écrits acheminés en fonction d'un regroupement en trois grandes catégories : éditorial, reportage et approfondissement d'un problème précis en plusieurs articles. Une bourse de 2 000 dollars accompagnait le prix PACT (Profitable Agriculture through Conservation Technology) remis dans le cadre de l'assemblée annuelle de la Société de conservation du sol et de l'eau évoluant aux États-Unis.

Droit compensateur sur le porc

Le directeur général de l'Office des producteurs de porcs de la Saskatchewan, M. Jim Morris, craint, malgré l'importante victoire du Canada devant le tribunal du GATT relativement au droit compensateur américain sur le porc en coupe, que le litige ne dure encore un bon bout de temps. D'après lui, on peut s'attendre à ce que le Conseil général du GATT entérine la décision du tribunal en octobre prochain, mais avec la dissidence des États-Unis. Diverses options s'offrent aux Américains par la suite : soit lever le droit compensateur et rembourser intégralement les sommes perçues, soit entreprendre une enquête pour déterminer le droit compensateur acceptable et rembourser la différence s'il se situe à un niveau inférieur à huit cents/kg, soit ne rien faire et s'exposer aux représailles du Canada à l'endroit de l'industrie du porc américain.

Libre-échange USA-Mexique : un désastre pour les maraîchers de Floride

« L'ouverture des frontières entre le Mexique et les États-Unis causerait des pertes économiques graves aux maraîchers de Floride », peut-on lire dans l'hebdomadaire américain, « The Packer », du 25 août dernier sous la plume d'un officiel au Département de l'agriculture de cet État. L'auteur du texte poursuit en disant que les coûts de production et les salaires sont plus élevés en Floride qu'au Mexique et que les restrictions sont plus sévères sur l'usage des pesticides aux États-Unis que chez les compétiteurs mexicains. « Si le libre-échange force des producteurs à abandonner la production, les États-Unis seront alors, pendant la saison hivernale, à la merci de fournisseurs étrangers », conclut le texte du Packer. Curieux comme ces arguments ressemblent à ceux utilisés par les producteurs canadiens pour s'opposer il y a quelques années au libre-échange avec les États-Unis !

Médecine vétérinaire

Le docteur Jean Piérard, professeur titulaire à la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, a été élu président de la Corporation professionnelle des médecins vétérinaires du Québec regroupant quelque 1 400 membres. La valorisation de la profession de même que la protection de l'environnement font partie des priorités du nouveau président. Anatomiste de formation et auteur de près de 40 publications scientifiques, le docteur Piérard se distingue en outre par ses connaissances en zooarchéologie, science qui étudie les civilisations anciennes par l'identification et l'analyse des vestiges animaux.

M. Michel Major, médecin vétérinaire du MAPA, est le lauréat du prix « Service SPGQ-Desjardins » décerné pour souligner les efforts visant à améliorer les relations entre l'administration publique et la population.

La télédétection pour mesurer l'érosion hydrique

L'érosion hydrique est la principale cause de la perte des sols arables au Québec. Utilisant des outils modernes (imagerie satellitaire, modèle numérique d'élévation, carte pédologique numérisée), un contrat de recherche octroyé dans le cadre de l'Entente auxiliaire Canada-Québec a permis de mieux cerner l'importance de l'érosion hydrique sur une superficie de 500 km². Pour l'ensemble du territoire, les pertes de sol atteignent 791 tonnes réparties comme suit : 24 tonnes pour les surfaces forestières, 95 tonnes pour les surfaces en culture et 672 tonnes pour les surfaces en sol nu qui ne représentent que 7,35 % du territoire. Cette nouvelle méthodologie permet d'obtenir, à des coûts inférieurs aux façons traditionnelles, une carte des pertes annuelles de sol à l'hectare et constitue un outil majeur pour l'aménagement des territoires agricoles. L'introduction d'autres variables permettrait de connaître l'évolution dynamique des pertes de sols sur plusieurs années, de mesurer les pertes en éléments fertilisants et de calculer la pollution diffuse occasionnés par les pertes de sol. Cette recherche a été réalisée sur un territoire situé à 5 km au sud-est de la ville de Sherbrooke, dans une région à vocation agro-forestière où évoluent principalement des fermes laitières se livrant à la culture du maïs ensilage et des plantes fourragères.

POUR L'ÉLEVEUR QUI EXIGE HAUTE PERFORMANCE ET FIABILITÉ

LE ROBOT DISTRIBUTEUR WIC-200

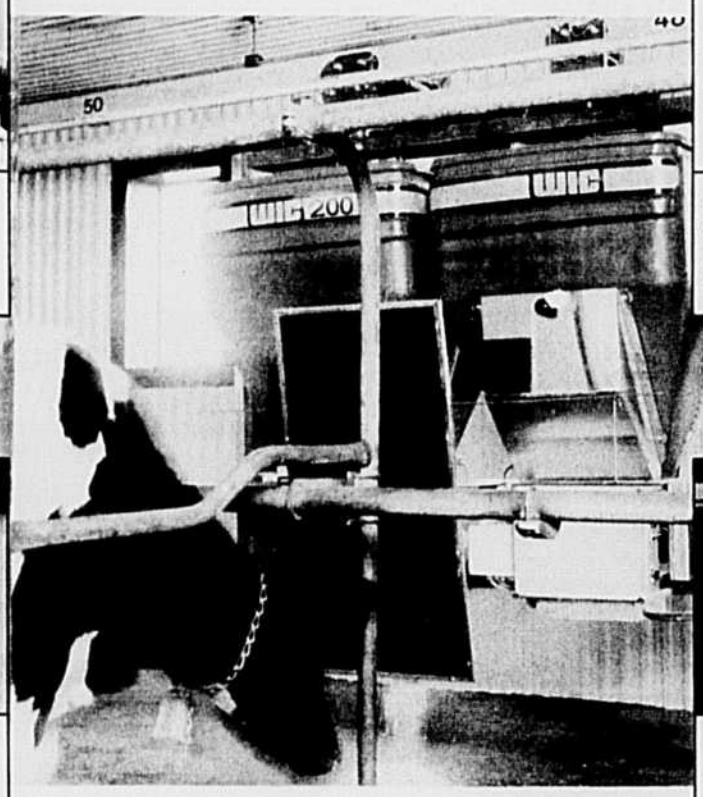
- DISTRIBUTION INDIVIDUELLE DE 1 À 6 ALIMENTS
- CALIBRATION PRÉCISE ET DISTRIBUTION RAPIDE
- IDENTIFICATION PAR NUMÉRO DE STALLE OU PAR ÉMETTEUR
- REMPLISSAGE AUTOMATIQUE



KARLINA FARM
DON ET JOHN HERRINGA
FRASERVILLE, ONTARIO, CANADA
«Le robot WIC-200 nous a permis d'accroître la production laitière grâce à un meilleur contrôle de l'alimentation.»



FERME RODALYN
JOCELYN DESROCHERS
VICTORIAVILLE, QUÉBEC, CANADA
«Rentabilité accrue: le robot WIC-200 m'a permis de réduire mes coûts de moulée.»





TRIPLE G FARM
ERIC GREENING
MUSGRAVETOWN, TERRE-NEUVE, CANADA
«Réduit ma charge de travail et mon coût de main-d'oeuvre.»



KINGDOM HAVEN FARM
MIKE ET KEVIN KING
EDGAR, WISCONSIN, ÉTATS-UNIS
«Malgré que la Cie WIC est localisée à 1 400 milles, il nous semble , grâce au vendeur, qu'elle est à peine située à un mille.»



VOTRE DÉTAILLANT WIC **DU TRAVAIL BIEN FAIT**

LE SPÉCIALISTE EN ÉQUIPEMENT D'ALIMENTATION

WIC

784, RUE PRINCIPALE WICKHAM (QUÉBEC) J0C 1S0
TÉL. : (819) 398-6822 - TÉLÉCOPIEUR: (819) 398-5227

COMMUNIQUEZ IMMÉDIATEMENT AVEC VOTRE DÉTAILLANT WIC PARTICIPANT:

QUÉBEC:

- AMQUI — Équipements de ferme Alno Inc. (418) 629-3181
- ANGE-GARDIEN DE ROUVILLE — Lucien Malo (514) 293-6456
- CHÂTEAU RICHER — Équipements Réjean Mercier Inc. (418) 822-1296
- COATICOOK — Garage P.E. Lynch (819) 849-2376
- HOWICK — Les équipements agricoles B.H.R. Inc. (514) 825-2158
- JOLIETTE — Équipements Jean Lavallée Inc. (514) 753-7423
- LAMBTON — André Bilodeau (418) 486-7770
- LAURIERVILLE — Eugène Bédard et fils Inc. (819) 758-2711
- MÉTABETCHOUAN — Équipements Laurent Boudreau (418) 349-2866
- MONTMAGNY — Les équipements Bilodeau & Fils Inc. (418) 248-5908
- NAPIERVILLE — Napierville Automotiv Inc. (514) 245-3565
- PARISVILLE — C.A.R. Parisville (819) 292-2013
- PLAISANCE — Les services agricoles Papineau Ltée (819) 427-5147
- ST-ADRIEN — Équipements P.L.P. (819) 828-2027
- ST-ALEXANDRE — H. Desjardins Inc. (514) 296-4506
- ST-BARTHÉLÉMY — Garage P. Dugré Inc. (514) 885-3202
- ST-CLÉMENT — Service Agromécanique Inc. (418) 963-2844
- ST-FRANÇOIS-XAVIER DE BROMPTON — Michel Simard (819) 845-3646
- ST-HÉNÉDINE — Équipements Dallaire Inc. (418) 935-3351
- ST-LÉON — Équipements de ferme C. Lesage Inc. (819) 228-5694
- STE-LUCE — Bertrand Ouellet (418) 739-4576
- ST-MICHEL DE BELLECHASSE — Garage G.L. Gagnon Enr. (418) 884-2271
- ST-NARCISSE — Équipement métallurgique SN Inc. (418) 475-6094
- ST-PHILIPPE DE NÉRI — Équipements Richard D'Anjou Inc. (418) 498-3114
- STE-SCHOLASTIQUE — Clinique de la ferme laitière (514) 258-4863
- VICTORIAVILLE — S.C.A. des Bois-Francs (819) 758-0671
- VILLE DES LAURENTIDES — Équipements Michel Archambeault (514) 439-2760
- WEST BROME — Machinerie agricole Page Inc. (514) 263-1700
- WICKHAM — Les équipements Goyette Inc. (819) 398-7456
- YAMASKA — Yves Ménard (819) 398-7580

ONTARIO:

- ALEXANDRIA — R.B. Farm and Dairy Equipment Ltd (613) 525-3691
- ALFRED — Fernand Prégent & Fils/Son Inc. (613) 679-2200
- BRINSTON — Plante Farm Equipment Ltd (613) 652-2009
- COBDEN — Jack McLaren Farm Sercices Ltd (613) 646-2062
- L'ORIGNAL — Lloyd Cross Sales and Services (613) 675-4697
- NORTH-GOWER — Norm Sinclair Ltd (613) 489-2074

Hommage aux artistes québécois

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DU MONDE RURAL

CATÉGORIE POÉSIE

NÉRÉE BEAUCHEMIN (1850-1931)

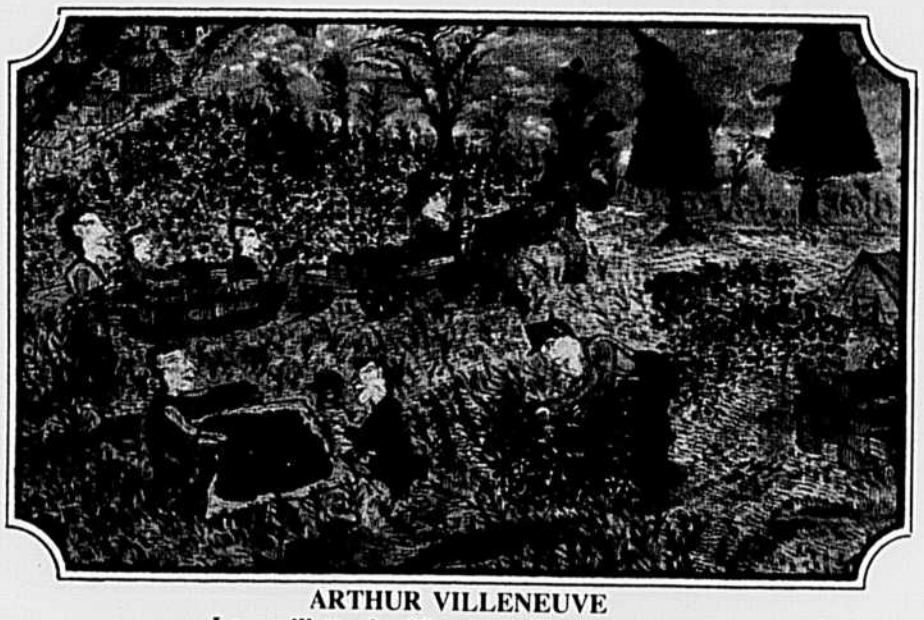
Né à Yamachiche, Nérée Beauchemin y fut toute sa vie poète et médecin. Jacques Ferron raconte qu'enfant, il allait avec son père voir le poète se bercer sur sa galerie. «Bien rares sont ceux qui écrivent comme ils parlent. Ce serait, à mon avis, le comble de l'art», dit ce patriarche tranquille, honnête artisan, souvent raffiné et subtil, qui vise toujours le naturel, en faisant «difficilement des vers faciles». Les Floraisons matutinales (1897) et Patrie intime (1928) représentent à peine le tiers de la production de Beauchemin, recueillie par Armand Guilmette dans son édition critique.

BUJOLD, FRANÇOISE (1933-1981)

Écrivain, née à Bonaventure, en Gaspésie. Elle est diplômée de l'Institut des arts graphiques de Montréal où elle s'est spécialisée dans l'édition de livres d'art. Françoise Bujold fait de nombreuses expositions de broderies et de monotypes. Son oeuvre — deux recueils de poésies, trois contes et un roman — se distingue par sa fraîcheur et sa simplicité; elle est agrémentée par les gravures de l'auteur. «La poésie, avoue Françoise Bujold, c'est la lune penchée comme un canot qui éclaire son «grément» dans nos nuits d'attente.»

JEAN-PAUL LEMIEUX (non illustré ici)

Né à Québec en 1904, Jean-Paul Lemieux présente une oeuvre très particulière et personnelle. Elle est, suivant les critiques, l'introduction la plus précise, la plus poétique de notre pays immense et désert. Pays habité de-ci, de-là par des créatures éprouvant la vie et la mort dans l'étonnement des premiers jours du monde. Québec, l'Île-aux-Coudres, Montmorency, Charlevoix, l'Islet, la Gaspésie, les Cantons de l'Est, par la main de ce grand peintre passent notre pays au crible de son coeur si singulier.



ARTHUR VILLENEUVE
La cueillette des bleuets, collection privée.

ARTHUR VILLENEUVE

Le peintre-barbier de Chicoutimi est probablement le plus connu dans la catégorie des peintres dits naïfs du Québec. Né en 1910 à Chicoutimi, il est décédé l'année dernière. Chacun connaît sa maison toute représentative de son art. Il a d'abord exposé à Montréal au début des années 60 et c'est le musée des Beaux-Arts de Montréal qui l'a révélé au grand public en 1972 sous le thème: «Les chroniques du Québec».



JEAN-PAUL LADOUCEUR
Tertiaires, 1981, Aquarelle et acrylique sur gesso, Collection particulière.

JEAN-PAUL LADOUCEUR

Ce peintre contemporain né à Montréal en 1921 a cumulé plusieurs fonctions à l'ONF, à Radio-Canada et aux Productions JPL Inc. Les très belles réussites de Ladouceur le classent parmi les maîtres du paysage réaliste du Québec. Ainsi dans le tableau ci-contre tout centré sur la maison canadienne on retrouve la texture sensible et sensuelle propre à Ladouceur.

ALFRED DESROCHERS (1901-1978)

Né à Saint-Élie-d'Orford, orphelin de père à douze ans. Alfred Desrochers doit très tôt gagner sa vie comme livreur apprenti, forestier, commis.

Solide critique littéraire, Desrochers a une meilleure technique et plus de souffle que ses prédécesseurs. À l'ombre de l'Orford (1929) ouvre le régionalisme et incarne l'universel dans des mythes précis (le Nord, l'Héritage) et un langage vigoureux, qui ne dédaigne ni le juron ni l'anglicisme. Il n'est pas «enraciné» comme une souche, il s'anime, invoque la liberté des ancêtres, chante le Vent pur...

GASTON MIRON

Né à Sainte-Agathe-des-Monts en 1928, Gaston Miron domine de sa personnalité la poésie québécoise contemporaine. Arrivé à Montréal en 1947, il occupe divers métiers et étudie le soir en sciences sociales avant de fonder les Éditions de l'Hexagone en 1953.

Malgré la parution de «La Marche à l'amour», dans le Nouveau Journal en 1962 et de la «Vie agonique», dans Liberté en 1963, ce poète-éditeur ne verra l'essentiel de son oeuvre rassemblé qu'en 1970, avec l'Homme rapaillé, dont l'impact dépasse celui de tout autre recueil paru au Québec. Poète «national», légende vivante, Miron n'est jamais folklorique: il invente une écriture-parole qui traverse la tradition québécoise pour lui donner un sens, celui d'une recherche épique du réel, contre vents et marées, parmi les fantômes de «l'aliénation délirante». Il a reçu de nombreux prix, dont le Prix Duvernay en 1977.

GATIEN LAPOINTE

Né à Sainte-Justine (Dorchester) en 1931, Gatien Lapointe étudie à l'école des Arts graphiques de Montréal puis entreprend des études littéraires. Après un long séjour en Europe, il rentre au Québec en 1962. Déjà auteur de deux recueils, il publie le Temps premier, mais c'est avec son Ode au Saint-Laurent, un des recueils-clés de la «poésie du pays», qu'il s'impose vraiment comme poète en 1963. Par la suite, il enseignera à Saint-Jean avant de devenir professeur à l'Université du Québec à Trois-Rivières, tandis qu'il dirige sa maison d'édition, les Écrits des Forges, où sont publiés de jeunes poètes.

CATÉGORIE SCULPTURE

BOURGAULT MÉDARD

Père de la célèbre lignée des Bourgault qui ont parsemé le Québec de leurs oeuvres, il est né à St-Jean-Port-Joli en 1897. À la fois agriculteur, marin et menuisier Médard Bourgault a produit des oeuvres de grande classe qui font de lui le grand artiste sur bois du Québec. Décédé en 1967, des scènes rurales illustrant les travaux agricoles constituent une grande part de son oeuvre.

ALFRED LALIBERTÉ

Né à Ste-Élisabeth de Warwick en 1879. À 16 ans il créa sa première oeuvre sur bois «Les roses». On retrouve ses réalisations un peu partout au Québec. On lui doit 214 bronzes illustrant les métiers d'autrefois. «La faux» fait partie de ceux-là. Il a passé son adolescence sur la ferme. En 1896, il s'installe à Montréal au Conseil des arts et métiers. Il raffina son art à Paris et devint l'un des sculpteurs les plus connus du Québec. Mort en 1979.

LOUIS-PHILIPPE HÉBERT (1850-1917)

Hébert fut formé dans la tradition québécoise de la sculpture sur bois. Il a découvert un autre matériau, le bronze. C'était un artiste raffiné et délicat, et aussi un artiste d'avant-garde.

Si on doit à Louis-Philippe Hébert des oeuvres religieuses (sculptures pour la cathédrale Notre-Dame d'Ottawa et pour l'église Notre-Dame de Montréal), sa réputation repose principalement sur les monuments commémoratifs érigés à Québec, Ottawa et Montréal.

ROGER LANGEVIN

Né au Lac-St-Jean en 1940, plusieurs sculptures monumentales, dont le célèbre monument aux Travailleurs (CSN, Montréal, 1981), ont d'abord fait sa réputation. L'une d'entre elles, «Le lien du sang» a été remise en cadeau à la France par le gouvernement du Québec en 1987.

Au cours de l'hiver 1989, de sa propre initiative, Langevin réalise, en plâtre, le «monument Félix-Leclerc». Cette oeuvre monumentale désormais de bronze sera installée en permanence au parc Lafontaine, le 21 octobre 1990.

Hommage aux artistes québécois

CATÉGORIE THÉÂTRE

UN REEL BEN BEAU BEN TRISTE

de Jeanne-Mance Delisle

Une pièce qui n'a pas peur de montrer les conséquences extrêmes, en Abitibi, du chômage, de la misère et de l'ignorance. Entre une mère qui a renoncé à ses rêves et un fils fou, un père tyrannique convoite sa fille aînée.

Créée par le théâtre de Coppe à Rouyn en 1978. Reprise au Théâtre du Bois-de-Coulonge à Québec et au Théâtre du nouveau monde à Montréal. Donnée en lecture-spectacle par Le Centre des auteurs dramatiques dans sa tournée européenne de 1982.

Éditions de La Pleine Lune, 1980.

LE TEMPS D'UNE VIE

de Roland Lepage

La vie simple d'une femme de la campagne, Rosana Guillemette, de sa naissance en 1900 à sa mort dans les années soixante, ses joies, ses peines, et son attachement aux valeurs traditionnelles dans une société qui change.

Créée en 1974 à l'École nationale de théâtre. Reprise au Théâtre d'Aujourd'hui en 1975. Présentée ensuite en tournée québécoise et européenne. Reprise en 1988 par Le Théâtre populaire du Québec et la compagnie Jean Duceppe.

Éditions Leméac, 1974.

C'ÉTAIT AVANT LA GUERRE À L'ANSE À GILLES

de Marie Laberge

En 1936, dans un petit village près de Montmagny, une jeune femme, Mariana, prend conscience de l'étouffement et des injustices qui règnent dans un milieu davantage tourné vers le passé que vers l'avenir.

Créée par L'Atelier de la Nouvelle compagnie théâtrale à la salle Fred-Barry en 1981. La pièce a été reprise la même année par la compagnie Jean Duceppe à Montréal et le Théâtre de la commune à Québec. D'autres productions ont eu lieu à Ottawa-Hull et à Moncton. Une reprise importante a eu lieu en 1989 à la salle Denise-Pelletier de la Nouvelle compagnie théâtrale.

VLB éditeur, 1981.

CATÉGORIE ROMAN

MENAUD MAÎTRE-DRAVEUR

de Félix-Antoine Savard

Menaud est une fresque héroïque. C'est le roman de la mystique canadienne française, de l'inquiétude nationale. C'est le roman de la fidélité. C'est un roman poétique où la poésie se situe dans la communication avec la nature.

30 ARPENTS

de Ringuet

Un classique du roman du terroir. Jean-Éthier Blais dans le Devoir du 18 septembre 1965 disait que c'était la dernière oeuvre canadienne française dans laquelle «triomphe, d'une manière absolue, le naturalisme paysan».

LE SURVENANT

de Germaine Guèvremont

Peinture de la vie et des moeurs des gens de la région de Sorel en 1910 et évocation de l'âme québécoise. Il dépasse le cadre d'un roman paysan et régionaliste. On en fait un téléroman qui fut fort populaire.

KAMOURASKA

de Anne Hébert

Roman aux qualités littéraires exceptionnelles. C'est un roman où se mêlent l'amour, le crime, la fureur de vivre et la neige. Ce roman a obtenu le prix des libraires en 1971.

LES MEMBRES DU JURY

Serge Turgeon	**président**
Paul Lefebvre	**(théâtre)**
Carmelle Dumas	**(cinéma)**
Bruno Roy	**(chanson)**
Jocelyn Lazure	**(roman)**
Frank Furtado	**(artiste)**
Gilles Leduc	**(peinture, sculpture)**
Rosaline Ledoux	**(téléroman)**
Guy Marceau	**(poésie)**
Jacques Proulx	**(président des États généraux)**
Marie Anne Rainville	**secrétaire**

LES BALISES DU JURY

Les membres du jury ont retenu des oeuvres québécoises inspirées de la vie rurale d'ici et s'étant illustrées pour leur qualité artistique indéniable. Si chaque juré était responsable d'une catégorie, les oeuvres mises en lice font l'unanimité. Elles vous sont présentées par ordre alphabétique d'auteur. Le jury avait retenu de présenter entre trois et cinq oeuvres par catégorie.

Comme lecteur et lectrice de *La Terre de chez nous*, vous avez l'opportunité de voter dans toutes les catégories ou dans l'une ou l'autre des catégories de votre choix. Pour le faire, vous pouvez utiliser le bulletin de vote prévu à cette fin ou un fac-similé.

Vous êtes invité à retourner votre bulletin de vote à:
États généraux du monde rural
Maison de l'UPA
C.P. 600
Succursale A — Longueuil
135, chemin Chambly
Longueuil (Québec)
J4H 4C4

MERCI

Nous tenons à remercier les jurés pour leur professionnalisme et leur dévouement, la Coopérative fédérée de Québec pour son support financier et l'Union des artistes pour son leadership.

BULLETIN DE VOTE

THÉÂTRE:
- ☐ *UN REEL BEN BEAU BEN TRISTE* de Jeanne-Mance Delisle
- ☐ *C'ÉTAIT AVANT LA GUERRE À L'ANSE À GILLES* de Marie Laberge
- ☐ *LE TEMPS D'UNE VIE* de Roland Lepage

CINÉMA:
- ☐ *LA VRAIE NATURE DE BERNADETTE* de Gilles Carle
- ☐ *LES BRÛLÉS* de Bernard Devlin
- ☐ *LES TISSERANDS DU POUVOIR* de Claude Fournier
- ☐ *MON ONCLE ANTOINE* de Claude Jutra
- ☐ *POUR LA SUITE DU MONDE* de Pierre Perreault et Michel Brault

CHANSON:
- ☐ *LA BITT À TIBI* de Raoul Duguay
- ☐ *HYMNE AU PRINTEMPS* de Félix Leclerc
- ☐ *SCHEFFERVILLE, LE DERNIER TRAIN* de Michel Rivard
- ☐ *HA! QUE L'HIVER* de Gilles Vigneault

ROMAN:
- ☐ *LE SURVENANT* de Germaine Guèvremont
- ☐ *KAMOURASKA* de Anne Hébert
- ☐ *30 ARPENTS* de Ringuet
- ☐ *MENAUD MAÎTRE-DRAVEUR* de Félix-Antoine Savard

PEINTURE:
- ☐ Rodolphe Duguay
- ☐ Marc-Aurèle Fortin
- ☐ Jean-Paul Ladouceur
- ☐ Jean-Paul Lemieux
- ☐ Arthur Villeneuve

SCULPTURE:
- ☐ Bourgault
- ☐ Hébert
- ☐ Laliberté
- ☐ Langevin

TÉLÉROMAN:
- ☐ *LE SURVENANT* de Germaine Guèvremont
- ☐ *LES BELLES HISTOIRES DES PAYS D'EN HAUT* de Claude-Henri Grignon
- ☐ *LE TEMPS D'UNE PAIX* de Pierre Gauvreau

POÉSIE:
- ☐ Nérée Beauchemin
- ☐ Françoise Bujold
- ☐ Alfred Desrochers
- ☐ Gatien Lapointe
- ☐ Gaston Miron

ARTISTES ET CRÉATEURS:

Dans le cadre des États généraux du monde rural, y a-t-il des artistes et des créateurs que vous souhaitez voir honorer pour avoir exprimé et marqué la vie rurale?

☐ _____
☐ _____
☐ _____
☐ _____
☐ _____

Ce coupon doit être retourné avant le 19 octobre à l'adresse suivante: ÉTATS GÉNÉRAUX DU MONDE RURAL, Maison de l'UPA, C.P. 600, Succursale A — Longueuil, 135, chemin Chambly, Longueuil (Québec) J4H 4C4.

La Terre de chez nous a soixante ans

André Charbonneau

1966

N.D.L.R. : Afin de répondre aux désirs de nombreux collectionneurs, nous reproduisons cette semaine la chronologie des événements survenus en 1966. Malheureusement, cette chronique d'André Charbonneau avait été oubliée dans l'ordre chronologique des publications. Nos excuses à l'auteur, aux lecteurs et lectrices.

Janvier :
— Entrée en vigueur du régime des rentes du Québec.
— l'UCC proteste contre une nouvelle hausse des prix des grains de provendes.
Février :
— Les producteurs d'oeufs votent par référendum à 92 % en faveur du premier plan conjoint provincial.
Mars :
— L'UCC réclame un prix minimum de 4 $ le cent livres pour tout le lait industriel.
— dans son mémoire au Conseil des ministres du Québec, l'UCC insiste pour obtenir la reconnaissance du syndicalisme agricole, une politique provinciale de prix, une politique pour les cultivateurs appelés à quitter l'agriculture et une protection des producteurs en cas de faillite des acheteurs.
— l'Office fédéral de stabilisation des prix agricoles est autorisé à verser directement au producteur un paiement de 85 cents — moins un prélevé de 10 cents comme aide à l'exportation — de façon à porter à 4 $ le revenu net moyen du cent livres de lait de transformation.
— *La Terre* publie des documents officiels concernant la dénonciation par la Fédérée de l'entente UCC-Fédérée.
Avril :
— Décès de Jean-Baptiste Lemoine, ex-président de l'UCC.
— fondation de la Fédération des producteurs de lait industriel du Québec qui regroupe 13 syndicats.
— dépôt d'un projet de loi fédéral en vue de la création d'une Commission canadienne des grains de provendes.
— l'UCC se porte à la défense des producteurs de crème qui reçoivent 50 cents de moins que leurs confrères en vertu de la nouvelle politique laitière canadienne.
Mai :
— Premier congrès de la Fédération des femmes du Québec.
— entrée en vigueur des règlements sur les contributions et les quotas de la Fédération des producteurs d'oeufs de consommation du Québec.
— neige surprise.
— «étranges» importations d'oeufs au Québec qui bénéficie de prix favorables aux producteurs (56,2 ¢ pour les A-gros).
— création d'un fonds de 50 millions de dollars pour lutter contre la pauvreté rurale.
— création d'une société de revalorisation des sols au Saguenay-Lac-St-Jean.
— une grève dans les ports crée une pénurie de grains de provendes au Québec.
— les agronomes à l'emploi du gouvernement du Québec font grève.
Juin :
— La Fédération des producteurs d'oeufs de consommation du Québec réclame des interventions gouvernementales pour contrecarrer les importations d'oeufs dans la province.
— mesures fédérales d'urgence visant l'acheminement des grains de provendes de l'Ouest vers le Québec.
— avec 40,9 % des suffrages exprimés, l'Union nationale prend le pouvoir avec 56 des 108 sièges, alors que le Parti libéral avec 47,2 % des votes n'en détient que 50; Daniel Johnson, premier ministre.
Juillet :
— Création de la Commission canadienne du lait et des produits dérivés.
— adoption d'un nouveau système fédéral de classement des porcs.
— la Fédération des producteurs d'oeufs de consommation du Québec et l'UCC réclament la création d'une Commission canadienne des oeufs de consommation.
Août :
— Organisation de la vente collective du bleuet dans le nord-ouest du Québec.
— 90,3 % des producteurs de bleuets du Saguenay-Lac-Saint-Jean votent en faveur d'un plan conjoint.
Septembre :
— L'UCC, la CSN et la FTQ réclament un régime universel complet obligatoire et public d'assurance-maladie.
— l'UCC, la CSN et la FTQ accordent une dernière chance au régime constitutionnel canadien.
Octobre :
— 91 % des producteurs de lait industriel votent en faveur d'un plan conjoint provincial.
— l'UCC refuse de participer aux États généraux du Canada français à moins qu'ils ne soient transformés en États généraux du Québec.
— adoption de la Loi instituant un Office canadien des provendes.
Novembre :
— Les fromages du Québec ont remporté les quatre premiers prix de la catégorie cheddar à la Royal Dairy Show de Londres.
Décembre :
— Formation de la Commission canadienne du lait.
— rencontre des producteurs du Québec et de l'Ontario.
— le prix du lait de classe I passe à 6 $.

Le Plan vert mûrit tranquillement!...

Jean-Charles Gagné

«Il faut passer aux actes!», telle est la recommandation formulée par près de 75 % des participants dans le cadre du processus de consultation sur le Plan vert du gouvernement fédéral. En août 90, cinq mois, 41 séances d'information, 17 ateliers de consultation, 3 000 pages de recommandations et plus de 1 000 mémoires plus tard, nous avons enfin eu droit au... «Compte-rendu des consultations sur le Plan vert».

Le développement durable constitue l'axe principal du Plan vert autour duquel le fédéral veut rallier les entreprises, les individus et les collectivités. En agriculture, cette orientation se traduit en cinq grands objectifs : garantir la productivité à long terme des ressources agricoles, réduire la pollution originant des exploitations agricoles et assurer leur rentabilité économique, produire des aliments sains et finalement sensibiliser les consommateurs et les agriculteurs à adopter des mesures favorables à l'environnement.

Les agriculteurs seront, sans doute, heureux d'apprendre que le fardeau financier relié à l'adoption de pratiques agricoles en harmonie avec le développement durable ne doit pas reposer sur leurs seules épaules. Diverses mesures sont suggérées pour le répartir entre plusieurs intervenants comme l'introduction des coûts de la protection de l'environnement dans le prix des produits régis par des offices de mise en marché, l'interdiction d'importer des produits traités avec des pesticides non approuvés au Canada, le dédommagement adéquat des agriculteurs qui favorisent l'intégration des ressources agricoles, fauniques et forestières ainsi que la préservation de la compétitivité d'un secteur agricole axé sur le développement durable.

Une vision différente

À contre-courant des tendances à la spécialisation et à l'industrialisation des fermes, on affirme que des primes d'encouragement devraient être offertes pour favoriser la diversification et l'autosuffisance des exploitations agricoles. Loin des visées libre-échangistes et des échanges multilatéraux en agriculture, on souhaite une politique agro-alimentaire globale recherchant l'autarcie alimentaire.

Le gouvernement fédéral doit faire le ménage dans sa propre cour. Ses politiques ou programmes qui contribuent à la dégradation des ressources et de l'environnement ou qui ne tiennent pas compte de l'interdépendance de l'agriculture, de la faune et des forêts doivent être réformés sans délai ou supprimés. Les terres agricoles de premier ordre, assises incontournables de la productivité agricole à long terme, ne doivent pas être détournées de

suite à la page 47

L'EXCAVATRICE-NIVELEUSE **TITAN**

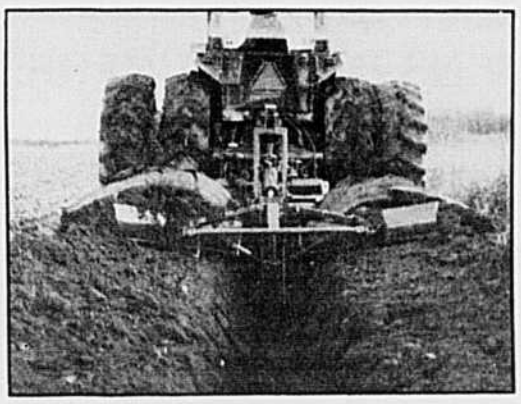
Vous désirez un équipement efficace pour l'entretien de votre ferme? Alors utilisez la force des TITANS...



Cet équipement unique en Amérique, s'installe simplement sur le système hydraulique 3 points de tous les types de tracteur.

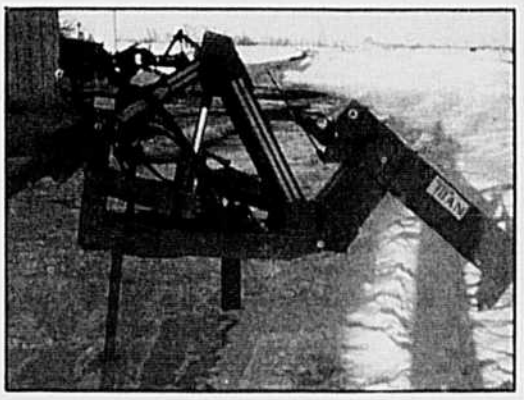
Une fois installée sur votre tracteur, vous avez entre les mains le plus puissant ACTIONNEUR hydraulique DOUBLE ACTION qui soit sur le marché. Sa puissance hydraulique est aussi forte vers le bas (pour le creusage) que vers le haut (pour soulever la charge).





Et maintenant en 1990, TITAN vous offre la possibilité de raccorder à votre actionneur TITAN, l'option qui vous convient, soit:
- une LAME À ANGLE DROIT.
- une LAME PIVOTANTE À 45 DEGRÉS, avec inclinaison ajustable.
- une CHARRUE À RIGOLE, spécialement développée par Titan.
- une TAUPE pour le drainage naturel en terrain glaiseux.

L'ENTRETIEN ÇA SE PLANIFIE...
N'attendez pas d'être débordé, et d'être obligé de faire appel à la machinerie lourde...
Faire l'entretien avec TITAN :
- ça compacte moins le sol.
- c'est plus rapide.
- ça coûte moins cher.
- et c'est disponible en tout temps et partout.



Spécifications
- Modèles disponibles pour 50 à 200 HP.
- Largeur de lame de 7 à 12 pieds.
- Profondeur de creusage de 4 pieds et 6 pouces.
- Articulations entièrement graissées et verrouillées.
- Soupape de contrôle de pression intégrée sur chaque machine.

Vous voulez égoutter, aplanir, creuser, drainer ?...
Faites appel à TITAN pour des produits robustes et écologiques.

★ Profitez de nos spéciaux de fin de saison ★
sur tous nos modèles en inventaire et en particulier sur le «MODEL II» pour les tracteurs de 50 à 80 HP.

Pour informations, communiquez avec: **Les Équipements agricoles TITAN**
528, Route 132, Baie-du-Febvre, Yamaska J0G 1A0 (514) 783-6542

Une espèce en voie de disparition: les gares

Christine Larose
(Collaboration spéciale)

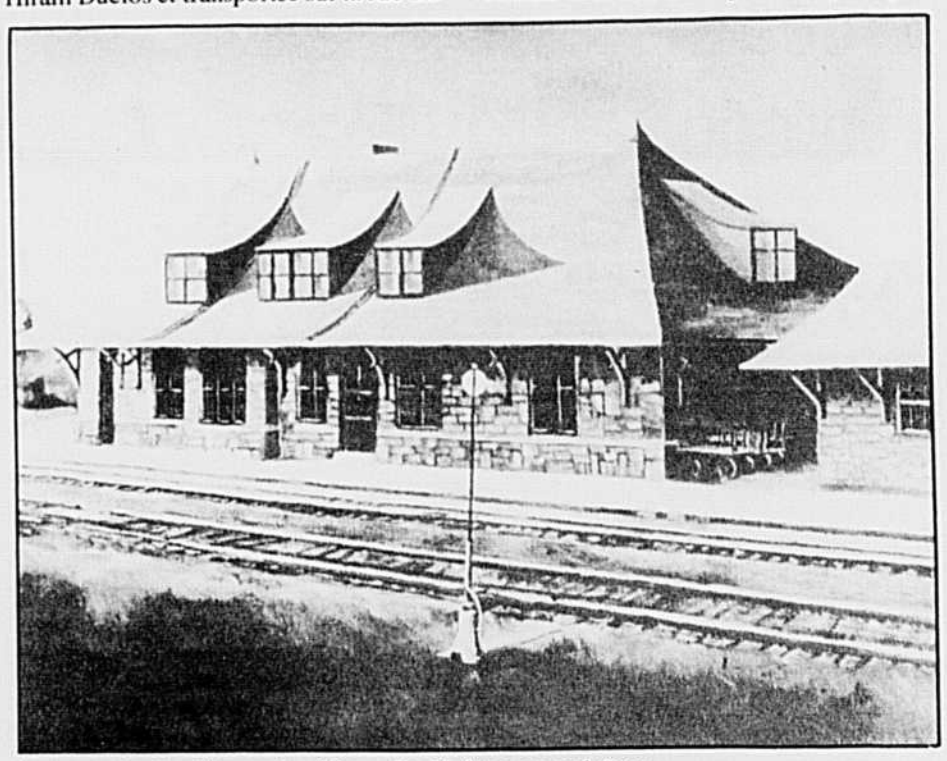
Que sont devenues les gares? Que reste-t-il de ces témoins de l'histoire locale? À partir de 1960, le réseau routier supplante le chemin de fer, qui perd progressivement de son attrait. Le service est interrompu sur plusieurs lignes et les gares ne sont plus entretenues. Les trains express ou semi-express devenant plus nombreux, amènent la fermeture de nombreuses gares, sans compter celles qui deviennent désuètes.

Mouvement pour la protection des gares

L'intérêt manifesté par le public pour la conservation de gares particulières, a permis la transformation de certaines d'entre elles et leur utilisation à des fins diverses: musée, centre culturel, restaurant, etc. La fermeture des gares ne s'en poursuit pas moins à un rythme rapide: leur nombre a diminué de plus de moitié depuis les années 1970.

Dans les Laurentides, un mouvement s'est organisé en 1985, pour empêcher la démolition des gares restantes. Appuyé par le Conseil de la culture des Laurentides et la Société nationale des Québécois et Québécoises des Laurentides, le Mouvement s'incorpore sous le nom de Corporation des gares des Laurentides, regroupant des représentants de 8 gares. Un premier projet de rénovation d'un groupe de quatre gares, est approuvé par le ministère des Affaires culturelles et l'Office de planification et de développement du Québec, deux ans plus tard. La première gare rénovée est celle de l'Annonciation, suivront celles de Mont-Tremblant, Prévost et Lac-Carré.

La plus ancienne gare à avoir été reconvertie fut probablement celle de La Prairie, en 1853... Elle fut désaffectée à la suite de l'extension de la première ligne de chemin de fer de Saint-Jean/La Prairie, à Saint-Lambert. La gare fut acquise par M. Hiram Duclos et transportée sur la rue Ste-Marie à La Prairie. Durant les 10 années suivantes, le propriétaire la prêta à la Société littéraire de Laprairie, après quoi elle servit aux bazars organisés par les Soeurs de la Providence jusqu'à ce qu'un incendie la détruise en 1876.



La gare du Pacifique du «Vieux St-Jérôme en peinture».

Parmi les rénovations plus «récentes», mentionnons les gares de Rivière-Blanche et de St-Jean-d'Iberville devenues des musées, celle d'Huberdeau relocalisée au village, où elle sert de bureau de poste. À Wakefield, on a transformé la gare en restaurant et centre d'art, alors qu'à St-Armand, elle devint Hôtel de ville.

Projet de loi

Dans de nombreuses régions du Canada, des organismes voués à la protection du patrimoine, des sociétés d'histoire et des citoyens ont fait pression pour limiter les démolitions en série de gares. La Fondation canadienne pour la protection du patrimoine (Héritage Canada) a aussi engagé une lutte pour la protection des gares, depuis 1982. Tout cela a porté fruits puisque le Parlement fédéral adopta, en septembre 1988, le projet de loi C-205 visant à protéger les gares ferroviaires patrimoniales.

L'objectif de cette nouvelle loi est d'instaurer des mécanismes qui permettront au public d'exprimer leur opposition à la modification, au déménagement ou à la démolition des gares présentant une valeur historique et culturelle, de même qu'à assurer leur conservation. La loi se veut efficace et prévoit des amendes minimales de 50 000 $. Cependant de nombreuses gares disparaissent encore, puisque ce projet de loi qui s'est rendu en troisième lecture, n'a finalement pas été adopté à cause de certaines technicalités. Il devrait l'être finalement au cours de l'été ou au plus tard à l'automne, après avoir été partiellement reformulé. Événement attendu impatiemment un peu partout au Canada par tous les passionnés de chemin de fer, d'histoire, de patrimoine et par ceux qui ont la chance de compter encore une gare dans leur localité.

Pour en savoir plus:
Histoire des chemins de fer au Saguenay-Lac-Saint-Jean, J.-B. Vaillancourt, 1982, 60 p.
Nos gares. Cahier pédagogique. Corporation des gares des Laurentides, 1989.
Encyclopédie du Canada. Stanké.
Revue Décormag, mars 1979.
«Souvenons-nous des gares...», Normand Cayelais.
L'avènement du premier chemin de fer au Canada. St-Jean-Laprairie 1836. François Cinq-Mars. Editions Mille Roches, 1986, St-Jean-sur-Richelieu.





UN PRODUIT HORTICOLE QUÉBÉCOIS À SAVEUR FRANÇAISE

Les serres Deshaies de Ste-Sabine produisent du melon charentais

Saint-Hyacinthe
Alain Ménard

Une vingtaine d'agronomes des bureaux du MAPA de St-Rémi, Joliette et St-Hyacinthe se sont rendus récemment chez les Serres Deshaies à Ste-Sabine, voir sur place la production en serre de melons charentais récoltés par Jacques et Monique Deshaies.

La production n'en est qu'à ses tout premiers pas au Québec pour ce melon qui doit être considéré comme un produit de luxe. Le Charentais contient 45 arômes différents et M. Deshaies, tout au long de la culture et au moment de la récolte, veille à faire ressortir cette saveur et ce goût sucré très supérieur au cantaloup américain. Cela lui permet d'obtenir auprès de certains restaurateurs un prix de 3,30 $ le kilo pour un melon qui pèse environ 900 grammes.

M. Deshaies a débuté une production l'automne dernier mais il n'a pas pu la mener à terme. La malchance s'est acharnée sur lui. Le tiers des plants sont morts lorsqu'une source est sortie d'en dessous de la serre et le reste de la récolte a été achevée lorsqu'une tornade a soufflé, le 17 novembre 1989, le recouvrement de plastique.

Ces malheurs ne l'ont pas arrêté. Au printemps 1990, il a débuté le semis direct en pots de 4 pouces le 14 mars. Il a transplanté le 6 mai dans une serre Quatre saisons de 225 m carrés 525 plants répartis dans 5 rangées de 69 plants et dans 3 rangées de 60 plants. Ils ont une distance de 1,8 mètre entre les rangs et 0,5 m entre les plants. Un rûcher de 40 000 abeilles assure la pollinisation.

M. Deshaies préfère l'utilisation de film transparent comme paillage au sol à un film noir. Selon lui, il y gagne quelques degrés bien précieux pour un melon gourmand de chaleur qui doit avoir toujours les pieds bien au chaud à une température toujours supérieure à 20°C.

Le sol a été enrichi avec un vieux fumier de trois ans et aucun engrais solide n'a été ajouté. Les engrais sont fournis à la plante sous forme soluble par le système d'irrigation goutte à goutte.

L'apport d'engrais au bon moment et en bonne quantité est important pour faire ressortir toute la saveur du melon charentais. Une acidité trop grande doit être corrigée par du nitrate de chaux, pour éviter qu'il ne devienne amer. Le magnésium, fourni sous forme de sulfate, est important pour produire un fruit qui n'a presque pas de peau et qui contient le maximum de concentration de sucre.

M. Deshaies apporte beaucoup de soin au moment de la récolte. Il sait reconnaître qu'un fruit est prêt à cueillir grâce au léger jaunissement de la peau. Il coupe le pédoncule avec un sécateur pour éviter qu'il se détache du fruit.

Puisque c'est un produit de luxe, la présentation doit en être soignée. Six melons, d'un poids le plus uniforme possible, se situant entre 800 et 900 grammes, sont placés dans des caissettes qui contiennent un coussinet de paille.

M. Deshaies est assez satisfait des résultats obtenus lors de la première récolte pour doubler la production dans les deux serres jumelées Tessier d'une grandeur de 900 mètres carrés qui ont servi jusqu'à maintenant à la production de tomates. Les premiers melons devraient sortir vers le 4 octobre et la récolte se prolongera durant deux mois.

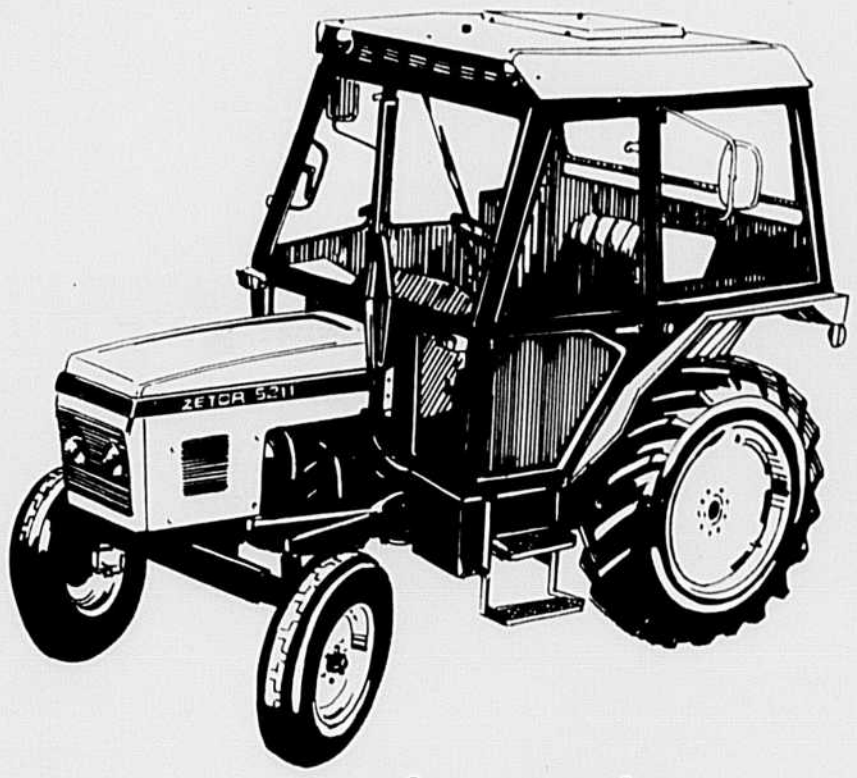
M. Deshaies explique sa décision. « Devant la chute des prix des tomates du printemps dernier, la production de melons charentais permet d'obtenir une rentabilité plus grande. ■

ZETOR

Disponible chez:

ALMA	J.B. Maltais Ltée. (418) 668-5254
AMOS	Agritibi R. H. Inc. (819) 732-6296
BLACK LAKE	G. Guillemette & Fils Inc. (418) 423-4737
CHAMPLAIN	Garage Champoux & Frères Inc. (819) 295-3225
COURCELLES	Benoit Rouillard Inc. (418) 483-5321
DUNHAM	Equipements Gilles Boucher Inc. (514) 295-2636
JOLIETTE	Equipements de Ferme Jean Lavallée inc. (514) 753-7423
LAURIER STATION	Les Entreprises Michel Girouard Inc. (418) 728-4534
LORRAINVILLE	Garage J.G. Neveu Inc. (819) 625-2290
MASKINONGÉ	Machinerie R.C. Inc. (819) 227-2023
MONTMAGNY	Bossé Machinerie Enr. (418) 248-0955
NAPIERVILLE	Equipement Lefebvre & Frères Inc. (514) 245-3366
NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL	Machinerie Benoit & Frères Inc. (819) 336-2130
STE-HÉLÈNE-DE-BAGOT	Les Equipements Ste-Hélène Inc. (514) 791-2435
ST-JANVIER	Garage Julien Demers Inc. (514) 435-1357
STE-MARGUERITE	Dorchester Equipment Inc. (418) 935-3336
STE-ROSE DE POULARIES	Machineries Horticoles d'Abitibi inc. (819) 782-5604
THURSO	Hector Labelle Equipement Enr. (819) 986-7783
TROIS-PISTOLES	Equipement D'Auteuil Enr. (418) 851-3772
VICTORIAVILLE	Les Entreprises MichelGirouard Inc. (819) 758-9566 (819) 758-9043
WATERLOO	Picken's Farm Equipement Inc. (514) 539-1114

GAGNEZ



... un des trois tracteurs ZETOR 5211

édition du 25ième anniversaire

Pour célébrer 25 ans au Canada, ZETOR organise un tirage à l'occasion de nos célébrations d'argent et vous donne la chance de gagner l'un des trois tracteurs de modèle 5211.

ZETOR

Le tracteur dont vous avez besoin.

Visitez votre détaillant ZETOR pour plus de détails.

ZETOR
CELEBRATION D'ARGENT
du 25ième ANNIVERSAIRE au CANADA
1965 • 1990

France Luzerne de passage à La Pérade

Mauricie — Nicolet
Caroline Duval

Le Centre de déshydratation Nord-Sud de Sainte-Anne-de-la-Pérade accueillait, le 5 septembre dernier, une délégation du groupe France Luzerne, leader mondial de la luzerne déshydratée.

Ce séjour au Québec fait suite à une première rencontre entre Paul Lavoie, vice-président de la compagnie québécoise et Jean-Jacques Odot, directeur général de France Luzerne, lors d'un congrès des déshydrateurs canadiens à Edmonton en novembre dernier. Le but de ce voyage était, selon M. Odot, «de découvrir et démystifier l'agriculture québécoise puisque notre organisme s'intéresse beaucoup au développement des autres régions».

Contrôlant 25 % de la production européenne, France Luzerne est le premier producteur mondial de luzerne déshydratée. Il représente une union de vingt coopératives regroupant dix-huit usines situées dans les départements champenois de la Marne et de l'Aube. Né en 1960, France Luzerne produit aujourd'hui 45 000 tonnes de luzerne déshydratée annuellement. Le groupe français est ainsi devenu, au fil des ans, un spécialiste mondial de la déshydratation.

C'est un départ

L'usine du Centre de déshydratation Nord-Sud est entrée officiellement en fonction depuis quelques jours seulement. Rappelons que Catien Rompré, président de la compagnie, et la Ferme Couture et frères de St-Prosper de Champlain en sont les promoteurs. Considérant les équipements industriels utilisés et les objectifs poursuivis, l'usine de La Pérade est la première du genre en Amérique du Nord. On peut parler, à l'heure actuelle, d'une production de trois tonnes métriques de produit sec par heure ; production qui devrait s'accroître progressivement à plus de huit tonnes par heure.

Les dirigeants de l'entreprise misent beaucoup sur le marché de la transformation de la luzerne qui est plus rentable que la simple utilisation ou exportation du foin. De plus, étant donné la qualité agronomique de nos sols pour la culture de la luzerne, l'accroissement considérable de la superficie consacrée à cette culture et les nombreux débouchés qu'offre cette reine des légumineuses, ceux-ci envisagent, pour la région, un avenir fort prometteur. Actuellement, le projet d'extraction des jus verts de luzerne est une des préoccupations de la compagnie. En alimentation animale, on retrouve des suppléments d'origine végétale et d'autres d'origine animale. Ces concentrés sont ajoutés aux grains ou aux fourrages afin de satisfaire tous les besoins alimentaires de l'animal. À ce sujet, certains produits de transformation de la luzerne présentent des potentiels de marché intéressants. Les principaux sont le concentré protéique de luzerne, destiné à l'alimentation du porc, de la volaille, du cheval et du lapin, ainsi que la pâte protéique de luzerne, présentant la même concentration en protéines mais possédant un pourcentage plus bas de matière sèche, pour le secteur laitier. Mentionnons que, pour le moment, ces potentiels de marché sont évalués sur le plan théorique seulement.

La recherche scientifique

Afin d'avoir davantage accès au domaine de la recherche scientifique, le Centre de déshydratation Nord-Sud collabore présentement avec la Société de placement en entreprise du Québec (SPEQ), en vue d'une émission d'actions. La totalité de l'argent ainsi amassé serait essentiellement consacrée à la recherche en milieu universitaire.

Outre l'aide financière reçue du MAPA, l'entreprise obtient un support important, pour ses projets de recherche, de la part du Centre de recherche et développement en alimentation (CRDA) et du Centre québécois de valorisation de la biomasse (CQVB). Une entente est également sur le point de se conclure avec le Conseil national de la recherche du Canada.

Du Québec à la France

Cette première rencontre, à la fois professionnelle et amicale, pourrait très bien être le début d'une collaboration fructueuse entre France Luzerne et le Centre de déshydratation Nord-Sud. Les dirigeants québécois et français ont découvert une complémentarité intéressante au niveau de leurs besoins et de leurs procédés respectifs. France Luzerne possède, avec ses 45 000 tonnes de luzerne déshydratée par an, une solide expertise en termes de taux de production. De plus, on accorde en France la plus grande importance à la recherche scientifique : nouveaux produits et procédés y sont mis au point chaque année. Du côté du Québec, des recherches concernant l'isolement des protéines blanches de la luzerne ainsi que l'utilisation de la technologie de pressage intéressent particulièrement les Français. Ce climat laisse présager, dans un avenir rapproché, une collaboration enrichissante entre la structure coopérative française et la structure corporative nord-américaine.

PETITES NOUVELLES

Des anticorps contre le mélanome

(ASP) Dès le premier essai, des anticorps produits à partir de cellules humaines en culture se sont avérés efficaces pour contrer le mélanome, un cancer de la peau causé par les rayons solaires. Détectés à temps, 90 pour cent des mélanomes sont guéris par simple chirurgie. Dans le cas contraire, c'est la mort en moins d'un an. Les chercheurs Donald L. Morton et Reiko F. Irie, de l'Université de la Californie, ont cultivé des anticorps spécifiques aux cellules cancéreuses de 25 patients. Puis ils les ont injectés directement dans la tumeur. Dans la plupart des cas, les mélanomes sont disparus. Ce traitement local n'a pu cependant contrer la généralisation du cancer. Les chercheurs espèrent faire mieux dès qu'ils pourront produire des anticorps monoclonaux en plus grande quantité.

Le THA : trop toxique contre Alzheimer

Le THA, un médicament que l'on croyait prometteur pour combattre la maladie d'Alzheimer, s'avère plutôt inefficace et toxique. Telle est la conlusion d'une étude menée au Centre d'études sur le vieillissement de l'Université McGill. Selon le Dr Serge Gauthier, directeur du centre, les chercheurs avaient bon espoir que le THA puisse relever le niveau de l'acétylcholine, un transmetteur chimique des impulsions nerveuses. La maladie d'Alzheimer détruit ces transmetteurs. Or l'étude n'a trouvé aucun effet bénéfique du THA sur les symptômes de la maladie d'Alzheimer. Au contraire, les chercheurs ont observé de sévères dommages au foie. Dans ce contexte, le THA a été remisé sur la tablette, déjà bien remplie, des faux espoirs.

(Source : The McGill Reporter, 9 mai 1990)

2e Concours automnal québécois
du 2 au 8 octobre 1990
Pavillon des pionniers — site de l'exposition de St-Hyacinthe
Le rendez-vous par excellence des amateurs de chevaux



SPECTACLES

Plus de 10 classes par représentation
Chevaux et poneys attelés

Mardi, mercredi 2 et 3 octobre : 18 h 00
Jeudi, vendredi 4 et 5 octobre : 19 h 00
Samedi 6 octobre : 19 h 00
Dimanche 7 octobre : 12 h 00



CONCOURS

Vendredi 5 octobre : 13 h 30
Concours de traction de poneys

Samedi 6 octobre : 13 h 00
Concours de traction de chevaux lourds

JUGEMENTS

Lundi 1er octobre : 11 h 00
Chevaux Clydesdale et Belge

Mardi 2 octobre : 11 h 00
Chevaux Arabe et Morgan

Mercredi 3 octobre :
10 h 00 : *Chevaux American Saddle Bred et Routier*
12 h 00 : *Poneys Hackney*
14 h 00 : *Poneys Welsh, Cob et Shetland*



Jeudi 4 octobre : 11 h 00
Chevaux Canadiens et Percheron

Lundi 8 octobre : 10 h 00
Épreuves de sélection «Futurité Provincial»

Organisé par :
le Comité conjoint des races chevalines du Québec.

BANDES RIVERAINES

On se mettra d'accord avant de bouger

Jean-Charles Gagné

La Terre informait ses lecteurs, le 19 juillet dernier, des grandes lignes de la politique sur la protection des rives et du littoral (bandes riveraines) que souhaitait implanter à l'automne le ministère de l'Environnement du Québec (MENVIQ). Cette politique a donné lieu à la formation d'un comité composé de représentants des ministères de l'Agriculture (MAPA) et de l'Environnement du Québec qui a déposé en août dernier un rapport traitant de l'ensemble de la problématique de la conservation de l'eau en milieu agricole. Bien qu'il ait été impossible d'en connaître le contenu, ce rapport favoriserait une approche globale pour remédier aux problèmes de pollution diffuse engendrés par les activités agricoles. Il est bien connu que le MAPA n'a jamais partagé l'orientation faisant de la bande riveraine une solution à tous les maux relevés en milieu agricole.

Deux principes auraient guidé les fonctionnaires dans l'élaboration de leur rapport : l'implication de l'ensemble des intervenants et la mise en place d'une démarche intégrée et concertée. Débordant largement la réalité de la bande riveraine, les fonctionnaires impliqués ont adopté une approche intégrant des aspects comme la gestion des fumiers, les habitats fauniques, la gestion des multiples usages de l'eau, les produits phytosanitaires, etc.

On se souviendra que le MENVIQ désirait, qu'en milieu agricole, une bande de protection de 10 à 15 mètres soit implantée le long de tous les cours d'eau. À l'exception des cours d'eau creusés, entretenus et nettoyés à des fins de drainage agricole pour lesquels une bande minimale de 3 mètres à partir de la ligne des hautes eaux naturelles (incluant au moins un mètre de protection sur le haut du talus) devrait être respectée.

L'Union des producteurs agricoles devrait être consultée avant que cette politique sur la conservation de l'eau en milieu agricole ne soit acheminée au COMPADRE (Comité ministériel permanent sur l'aménagement, le développement régional et l'environnement).

EN ONTARIO

Pas de margarine jaune

La Cour suprême du Canada a refusé d'entendre une demande sur la constitutionnalité de la loi ontarienne sur la coloration de la margarine. Cette loi datant de 40 ans demeurera en vigueur. Elle oblige les fabricants de margarine à vendre leur margarine de couleur blanche ou presque orange.

L'Institute of Edible Oil Foods voulait invoquer la charte canadienne des droits et libertés. Après cette défaite devant le plus haut tribunal du pays, l'Institut a déclaré vouloir continuer son action auprès des législateurs. Il n'est pas du tout certain que le nouveau gouvernement de l'Ontario, dirigé par le néo-démocrate Bob Rae, soit très ouvert à une demande de la sorte.

Pendant ce temps, au Québec, l'Association des margariniers conteste toujours la loi québécoise qui date de 1987. Le porte-parole de l'Association déclarait qu'il était déçu de cette décision. Mais il ne croit pas qu'elle influencera nécessairement leur cause car il s'agit de deux lois différentes dans deux provinces différentes.

A.B.

ÉVALUATION DES TAUREAUX

Beaumont agrandit sa station

Clôde de Guise

Le 18 août dernier, le Syndicat des producteurs de bovins de la région de Québec et le comité de la Station d'évaluation génétique des taureaux de Beaumont inauguraient l'agrandissement de la Station en présence de 450 producteurs-trices de bovins.

La Station, située sur la ferme de M. Jean-Yves Thibault, du rang des Fiefs à Beaumont, dans le comté de Bellechasse, a doublé sa capacité d'accueil des taureaux passant de 75 à 150.

Cet agrandissement va permettre de répondre aux besoins sans cesse croissants des producteurs de pur-sang et par extension des producteurs commerciaux. L'objectif est d'établir le plus précisément possible les différences pour quelques caractères importants du point de vue économique. Les races suivantes sont concernées par cet échantillonnage : Charolaise, Limousin, Hereford et Simmental. Ainsi, l'éleveur de pur-sang peut identifier ses meilleurs sujets ou lignées pour les performances mesurées et les comparer à celles des sujets provenant d'autres élevages. Quant à l'acheteur, il pourra se référer aux tests en station pour choisir les élevages et les sujets offrant le meilleur potentiel génétique et économique.

Pour plus d'informations : Station d'évaluation génétique des taureaux de Beaumont, tél. (418) 833-5189.

CARGILL LTÉE

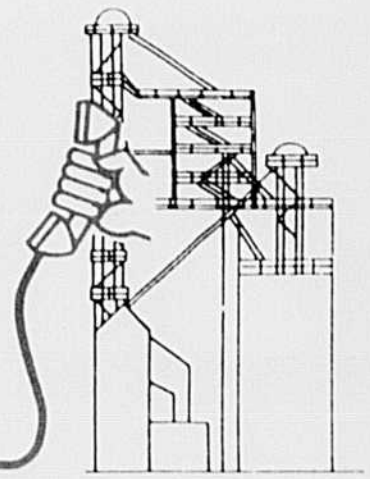
TOUT CE DONT VOUS AVEZ BESOIN...
...DU SEMIS À LA RÉCOLTE

MAÏS

Les disponibilités d'entreposage s'en vont rapidement.
CONSULTEZ-NOUS POUR LE SÉCHAGE
DE VOTRE MAÏS

ACHAT : — BLÉ DE CONSOMMATION HUMAINE
— BLÉ — ORGE — AVOINE — FÈVES DE SOYA
— MAÏS (SEC OU HUMIDE)

Pour la mise en marché de vos produits, consultez-nous en toute confiance.



Nous ne sommes jamais plus loin qu'au bout du fil...

SERVICES ET AVANTAGES

- Séchage à prix compétitif
- Entreposage
- Commercialisation
- Transport disponible
- Rapidité de réception
- Garantie de paiement
- Information sur les marchés
- Heures d'ouverture flexibles
- Classification

ENGRAIS

AERO

FERTILISATION D'AUTOMNE :
— Dans vos prairies de légumineuses
— Dans votre maïs avec la potasse

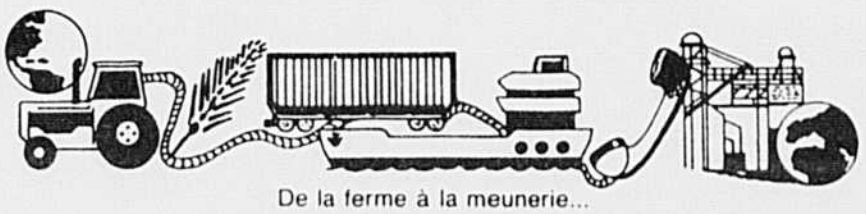
HERBICIDES

ROUNDUPMD
POUR LE CONTRÔLE
DU CHIENDENT

Adressez-vous en toute confiance au centre de service le plus près de chez vous

• St-Jean-sur-Richelieu	348-0976	* 1-800-363-1940
• Ste-Rosalie	799-3245	* 1-800-363-1063
• St-Rémi	454-3971	1-800-363-9433
• L'Assomption	589-4717	1-800-363-2771
• St-Benoit	258-3426	1-800-363-2771
• Les engrais St-Grégoire		(514) 346-5384
• Les engrais Lévis ltée		(418) 832-6196
• Les engrais Victoria		(819) 758-1583

Comptez sur Cargill



De la ferme à la meunerie...

* *Sans frais de toutes les régions du Québec*

REVUE DES MARCHÉS

VOLAILLES

Les prix des volailles nous sont fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture. Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviculture.

VOLAILLES VIVANTES

Semaine se terminant le 22 sept. 1990

Prix aux producteurs au Québec

POULETS*

Moins de 1,70 kg	1,24 $
1,71 à 1,85 kg	1,25 $
1,86 à 2,30 kg	1,24 $
2,31 à 3 kg	1,22 $
3 kg et plus	1,33 $

POULES

Moins de 2,3 kg	24 ¢
2,3 kg et plus	64 ¢

DINDONS

Grill femelle & mâle	1,395 $
Femelle	1,445 $
Mâle	1,55 $

Prix aux producteurs en Ontario

POULETS

1,60 à 1,77 kg	1,255$
1,95 à 2,15 kg	1,24 $
2,5 à 2,94 kg	1,30 $

Semaine se terminant le 8 sept. 1990

POULES

Moins de 2,3 kg	28 ¢ - 28,7 ¢
2,3 kg et plus	55 ¢ - 55,1 ¢

** Prix fournis par la Fédération des producteurs de volailles du Québec*

OEUFS D'INCUBATION

Prix des oeufs d'incubation de poulets à chair en vigueur à partir du 5 août 1990

(sur la base du poussin) 31,82 ¢

OEUFS

Prix des oeufs
Semaine 17 sept. 1990

	Producteurs Québec
A-Extra Gros	1,15 $
A-Gros	1,15 $
A-Moyens	1,05 $
A-Petits	0,65 $
A-Très petits	0,23 $
B	0,53 $
C	0,33 $

LAIT

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC PÉRÉQUATION AOÛT 1990

% utilisation des quotas de lait de consommation dans le pool I	81,45 %
% utilisation des quotas de lait de consommation en classe I	76,91 %
Prix pool I	54,24 $
Prix pool II*	42,57 $

(Prix de base pour 100 litres de lait dosant 3,6 kilogrammes de matière grasse. Le différentiel de prix est de 0,68 $ par dixième de kilogramme de gras en plus ou en moins de 3,6 kilogrammes).

PRODUITS LAITIERS

Beurre, lait en poudre, fromage
Prix en vigueur à partir du 1er août 1990

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92 points 5,167 $/kg à 5,331 $/kg (contenants de 25 kg) et 93 points 5,167 $/kg à 5,331 $/kg.

Prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) 5,678 $/kg.

Poudre de lait écrémé : ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé. Canada 1re catégorie, sacs 3,130 $/kg. Aliments du bétail, 1,373 $/kg.

Poudre de lait de beurre, animale : trop peu de prix. Poudre de lait de beurre comestible, pulvérisé 2,480 $/kg.

Poudre de lactosérum (petit lait de fromage) comestible, pulvérisé 0,649 $/kg. Animale 0,612 $/kg.

Prix du fromage cheddar de Belleville blanc 5,381 $/kg, coloré 5,388 $/kg.

BOIS

Prix moyens de vente des scieries aux grossistes à Montréal incluant la taxe fédérale (9 %) le 14 septembre 1990

		($/1 000 p.m.p.)
2 x 4 po L/A (vert)	construction/standard	265,00
	utilité	187,00
2 x 4 x 8	colombage	223,00

Source : Ass. des manufacturiers de bois de sciage du Québec

FRUITS et LEGUMES

Prix de gros dans la région de Montréal le 17 septembre 1990

AUBERGINE : 7,75-11,15/baril.
BETTERAVE : 3,25-3,65/sac 25 lb, 4,50-5,15/12 cellos 2 lb, 10,00-13,60/caisse de 24.
BETTE A CARDE : 8,50/dz.
BLEUET SAUVAGE : 21,50-22,25/12 x 1 pinte.
BROCOLI : 8,00-8,90 caisse 14 unités.
CANTALOUP : 8,90/caisse de 9, 11,75-11,90/dz.
CAROTTE : 6,15-6,55/24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb ; jumbo 6,90-7,00/50 lb, en botte 10,00-11,25/caisse 24, mini 6,40-7,25/20 x 12 oz.
CÉLERI : coeur 6,40-7,50/caisse 24, 7,05-7,65/12 x 2, 13,00-14,20/24 x 2.
CHAMPIGNON : 9,20-9,60/sac 5 lb, 12,90-13,15/12 paquets de 227 g ; pleurote 13,40-14,90/2 lb.
CHOU : chou-fleur 10,15-12,65/caisse 12 no 1, vert moyen 4,45-5,50/caisse 40 lb, large 3,00/sac 50 lb, rouge 6,00-7,90/caisse 12, de Savoie 6,65-8,25/caisse 12, chinois 5,65-8,20/30 lb, de Bruxelles 18,15-18,90/25 lb, 9,30-9,85/12 cellos de 10 oz no 1.
NAPPA : 11,50-15,00/38 lb.
CITROUILLE : 12,00-15,40/dz.
CONCOMBRE : de champ 9,15-11,95/6 dz, à mariner 11,65-13,80/1 1/9 minot, de serre du Québec petit 6,75/dz, moyen 8,25-8,80/dz, large 8,90-9,30/dz.
COURGE : acorn pepper 8,15-8,25/35 lb, buttercup 8,15-9,90/35 lb, butternut 8,15-9,90/35 lb, spaghetti 8,15-9,15/35 lb, hubbard 15,20/35 lb, vegetable Marrow 7,25-9,90/35 lb.
ÉCHALOTE FRANÇAISE : 10,75-16,15/10 lb, 9,00-12,65/12 x 250 g.
ENDIVE : 17,85-20,65/5 lb.
ÉPINARD : 8,50-8,70/caisse 12 cellos 10 oz.
ESCAROLE : 6,25-9,00/caisse 12.
HARICOT : vert et jaune 12,50-16,05/20 lb.
LAITUE : Boston 6,00-7,15/16 unités, Boston de serre 7,50-7,95/12 unités, Boston hydroponique 9,70/12 unités, en feuilles 8,65-9,40/24 unités, romaine 6,00-6,80/16 unités, pommée 7,95-8,65/18 unités.
RADDICIO : 13,90/2,5 kg.
MAÏS : 5,65-6,00/6 dz, bicolore 6,00-7,35/6 dz.
NAVET : 9,15-11,40/25 lb.
OIGNON : à bouillir 0,95-1,25/10 lb, jaune moyen 5,80-6,15/24 sacs 2 lb ou 10 sacs 5 lb, large 7,40-9,35/50 lb, jumbo 8,25-10,00/50 lb, vert 8,65-9,70/caisse 48, à mariner silver 7,50-9,05/10 lb, à mariner rouge 8,00-13,00/10 lb, à mariner vert 8,65-9,70/4 dz.
PANAIS : 5,65-5,90/12 sacs 1 lb.
PERSIL : 10,50-14,15/5 dz.
PIMENTS : vert large 8,00-9,35/1 1/9 minot, rouge 16,00-20,70/minot.
POIREAU : 11,75-14,75/caisse 12 x 3, 3,90-4,00/dz.
RADIS : 5,15-5,70/30 paquets 6 oz, 14,00-15,95/paquet de 48, 9,00-11,00/paquet de 36.
TOMATE : de champ rouge 6,50-9,75/20 lb no 1, rose 8,15-11,75/20 lb no 1, de serre rose 6,75-8,60/8 lb, rouge 9,30/8 lb, cerise 7,60-10,50/12 x 1 pinte.
ZUCHINI : 13,50-14,40/20 lb.

Source : Agriculture Canada

Prix des pommes de terre, en provenance du Québec, catégorie Canada n° 1 lavées, livrées aux grossistes à Montréal par les emballeurs

Semaine du 13 au 20 sept. 1990

	Nouvelles blanches	Nouvelles rouges
5 lb sur emballage (10 x 5 lb)	6,00	7,00
10 lb	0,85 à 0,90 la plupart 0,90	0,90 à 1,05
10 lb sur emballage (5 x 10 lb)	5,00	5,50 à 5,75
20 lb	1,75	—
50 lb	4,00 à 4,50	5,00
50 lb grosse (2¾" et +)	6,25	—

Source : Fédération des producteurs de pommes de terre du Québec

CHEVRES

Prix des caprins vendus à l'encan de St-Hyacinthe le 17 sept. 1990

	Qté	$
Chèvres/boucs	79	40-128 $
Chevreaux	82	15-85 $

Source : Les Encans de la Ferme, St-Hyacinthe.

PROVENDES

Prix de référence basés sur la fermeture des marchés le 14 septembre 1990

Prix de vente des céréales fourragères aux points suivants: (en dollars la tonne métrique)

	Montréal	Sorel	Québec
blé	136,70 $	—	136,70 $
avoine	—	—	—
orge	109,75 $	—	112,60 $
maïs no 3 jaune	—	—	158,05 $

Prix de vente des ingrédients à Montréal (en dollars la tonne métrique)

	semaine dernière	an dernier
son de blé	116,80 $	132,70 $
gru de blé	106,80 $	122,70 $
tourteau de soya 48 %	274,85 $	353,80 $
tourteau de canola 34 %	—	219,14 $
luzerne déshydratée	189,00 $	190,00 $

Prix publiés à la fermeture des marchés (en dollars la tonne métrique, en entrepôt)

	blé fourrager	avoine fourragère no 1	orge fourragère no 1
14 sept. 90	105,10 $	76,00 $	82,90 $
13 sept. 90	104,80 $	75,20 $	83,70 $
12 sept. 90	105,40 $	77,20 $	85,55 $
11 sept. 90	106,50 $	77,50 $	87,20 $
10 sept. 90	106,80 $	74,90 $	88,10 $

***Note** : les prix des céréales, à Thunder Bay, sont publiés après la fermeture de la Bourse de Winnipeg, à titre d'indication des prix au comptant.*

Source : Office des provendes du Canada.

Prix moyen de vente aux centres régionaux St-Jean & St-Hyacinthe.
Maïs 160,40 $ Orge : 110,30 $ Avoine : 103,50 $ Blé : 131,75 $

BOVINS

VEAUX D'EMBOUCHE

Marché de Toronto ($/100 lb poids vif)

	10-11-12 sept. 1990	semaine précédente
Bouvillons 800-900	87,00-97,00 $	84,25-93,00 $
Bouvillons 500-600	99,00-114,50 $	96,00-107,75 $
Bouvillons 400-500	98,00-115,75 $	91,00-114,50 $
Taures 700-800	80,00-94,00 $	78,50-89,00 $
Taures 500-600	92,00-105,00 $	82,00-97,75 $
Taures 400-500	90,00-100,50 $	85,00-105,75 $

Source : Ag. Canada

Marché à Terme-Chicago (U.S.$/100 lb poids vif)

Fermeture Contrat	13 sept. 1990	Jeudi précédent	Année précédente
Sept. 90	88,20	87,00	83,32
Oct. 90	86,95	86,05	82,95
Nov. 90	86,65	85,92	83,10
Janv. 91	86,25	85,35	83,30
mars 91	84,87	84,00	82,35

Source : Chicago Mercantile Exchange

BOUVILLONS D'ABATTAGE

Ventes aux enchères par ordinateur du Québec ($/100 lb carcasse)

	Jeudi 13 sept. 90 Nb	Écart de prix*	Jeudi précédent Nb	Écart de prix*
(chargements complets)				
Bouvillons A1-A2 (prix moyen)	280	147,50-149,00 (148,30)	158	147,25-148,50 (147,60)
Toute catégorie (prix moyen)	543	145,00-149,00 (147,75)	220	142,25-148,50 (146,95)

**** Transport aux frais de l'abattoir***

Source : — Fédération des producteurs de bovins du Québec — Ag. Canada, Montréal (514) 381-7173

Ventes directes aux abattoirs de l'Ontario ($/100 lb carcasse)

	Vendredi 14 sept. 90 Nb	Écart de prix*	Vendredi précédent Nb	Écart de prix*
Bouvillons A1, A2	135	147,50	225	147,00-147,50
Taures A1, A2	294	145,50-148,00	282	144,00-148,00

**** Transport au frais du producteur***

Source : Ag. Canada, Montréal (514) 381-7173

Ventes aux enchères par ordinateur de l'Ontario (OLEX) ($/100 lb carcasse)

	Vendredi 14 sept. 90 Nb	Écart de prix*	Vendredi précédent Nb	Écart de prix*
Bouvillons A1, A2	704	147,00-149,00	779	147,00-149,25
Taures A1, A2	221	146,50-147,75	93	147,75-148,00

**** Transport aux frais du producteur***

Source : Ag. Canada

Marché de Toronto ($/100 lb poids vif)

	10-11-12 sept. 90	semaine précédente
Bouvillons A1, A2, 1 000 lb et +	85,00-89,00	85,00-89,00

Source : Ag. Canada, Montréal (514) 381-7173

Ventes directes aux abattoirs de l'Alberta ($/100 lb poids vif)

	Jeudi 13 sept. 90 Nb	Prix moyen*	Jeudi précédent Nb	Prix moyen*
Bouvillons A1, A2	2 222	83,16	1 494	80,87
Taures A1, A2	1 691	83,57	347	80,58

**** Poids vif moins 4 % (freinte) et Transport au frais de l'abattoir***

Source : Ag. Canada

Marché d'Omaha (U.S.$/100 lb poids vif)

	Mercredi 12 sept. 90	Semaine précédente
Bouvillons de choix 1 000-1 300 lb	76,00-77,50	74,00-75,00
Taures de choix 900-1 100 lb	74,00-76,00	72,00-74,00

Source : Commodity News Service, Chicago

Marché à Terme-Chicago (U.S.$/100 lb poids vif)

Fermeture Contrat	12 sept. 1990	Jeudi précédent	Année précédente
Oct 90	78,70	77,82	72,52
Déc 90	76,52	75,82	73,72
Fév 91	75,10	74,80	73,17
Avr 91	75,65	75,47	74,22
Juin 91	73,65	73,42	—

Source : Chicago Mercantile Exchange

Prix des abats — Est du Canada

($/100 lb carcasse)

Semaine terminée le 15 sept. 1990	Semaine précédente	Année précédente
16,61	16,65	16,24

Source : Rapport sur le marché des bestiaux, et de la viande au Canada, Agriculture Canada

VEAUX LAITIERS D'ENGRAISSEMENT

Encan de St-Hyacinthe ($/100 lb poids vif)

	10-11-12 sept. 90	Semaine précédente
Choix et Bons	165,00-212,00	160,00-212,00
Moyens et communs	78,00-160,00	81,00-160,00

Source : Ag. Canada, Montréal (514) 381-7173

VEAUX D'ABATTAGE

VEAUX LAITIERS

Encan de St-Hyacinthe ($/100 lb poids vif)

	10-11-12 sept. 90	Semaine précédente
Choix et Bons	105,00-133,00	86,00-113,00
Moyens et communs	70,00-99,00	70,00-87,00

Source : Ag. Canada, Montréal (514) 381-7173

VEAUX DE LAIT LOURDS

Marché de la région de New York (É-U) (US $/lb carcasse)

	Lundi 17 sept.	Lundi précédent
Veaux de lait lourds* (220-280 lb)	2,10-2,15	2,10-2,15

**** carcasse chaude avec peau livrée à l'abattoir***

Source : New York state department of Agriculture and markets Codaphone (518) 457-6672.

Prix de gros à Montréal ($/kg carcasse*) (Ventes des grossistes aux détaillants)

	Semaine 10 sept.	Semaine précédente	Année précédente
Veau de lait (85-125 kg) A1	6,05	6,11	6,22

**** Carcasse froide sans peau***

Source : Ag. Canada

VEAUX DE GRAIN DU QUÉBEC

Ventes aux enchères par ordinateur du Québec ($/100 lb carcasse)

Quotidien	Lundi 17 sept. 90 Nb*	Prix carcasse**	Lundi précédent Nb*	Prix carcasse**
Poids vif estimé				
400-500 lb	31	153,50	95	151,00
501-550 lb	124	153,00	139	150,50
551-600 lb	16	143,00	14	139,00

Cumulatif	10 au 14 sept. 90	Semaine précédente
Volume*	648	668
Prix moyen misé 400-500 lb**	152,75	150,75

**** volume total au Québec***
***** catégorie A2-A3, centre du Québec et carcasse chaude avec peau***

Source : — Fédération des producteurs de bovins du Québec — Ag. Canada, Montréal (514) 381-7173

Prix de gros à Montréal ($/kg carcasse*) (Ventes des grossistes aux détaillants)

	Semaine 10 sept.	Semaine précédente	Année précédente
Veau de grain (85-125 kg) A2	4,35	4,41	4,49

**** Carcasse froide sans peau***

Source : Ag. Canada, Montréal (514) 381-7173

VACHES DE RÉFORME

Ventes aux enchères par ordinateur du Québec ($/100 lb carcasse)

Quotidien	Lundi 17 sept. 90	Lundi précédent
Volume*	55	109
prix désossage 4**	125,75	121,25
prix désossage 5**	—	—

Cumulatif	Semaine 10 au 14 sept. 90	Semaine précédente
Volume*	242	219
prix désossage 4**	130,75	121,50
prix désossage 5**	—	—

**** volume total au Québec***
***** carcasse chaude, centre du Québec***

Source : — Fédération des producteurs de bovins du Québec — Ag. Canada, Montréal (514) 381-7173

Encan de St-Hyacinthe ($/100 lb poids vif)

	17 sept. 90	Semaine précédente
D1, D2	57,00-62,50	55,00-59,00
D3	47,00-58,75	46,50-57,00
Taureaux	67,00-73,25	63,75-74,25

Source : Ag. Canada, Montréal (514) 381-7173

Prix de gros à Montréal ($/kg) (Ventes des abattoirs aux grossistes)

Boeuf frais désossé	Semaine 10 sept.	Semaine précédente
85 % maigre	3,41	3,34
60-65 % maigre	—	2,14

Source : Ag. Canada

Marché américain (U.S.$)

	Semaine 10 sept. 90	Semaine précédente	Année précédente
Marchés vivants (U.S.$/100 lb poids vif)			
utility et commercial	54,98	54,97	50,41
canner et cutter	48,73	48,81	44,83
Marchés abattus (U.S.$/100 lb carcasse)			
utility boning	95,00	95,00	87,00
canner et cutter	104,00	102,00	99,00

Source : Cattle Fax

REVUE DES MARCHÉS

PORCS

Semaine se terminant le 14 sept. 1990

Prix de pool des porcs au Québec (base indice 100)

1,4934 $/kg (67,74 $/100 lb)

Source: FPPQ

Nombre de porcs vendus et payés au Québec
89 113 têtes

Source: FPPQ

Prix de pool des porcs en Ontario: (base indice 100)

1,5696 $/kg (71,20 $/100 lb)

Source: OPPMB

Nombre de porcs vendus et payés en Ontario:
80 221 têtes

Source: OPPMB

Prix moyen des porcs sur sept marchés américains:

53,25 $ US/100 lb vivant

Nombre de porcs abattus aux États-Unis
1 751 000 têtes

Source: USDA
Compilation: Office des Provendes

Porcelets québécois Région	Prix le plus élevé par porcelet (poids moyen 30 lb)
Estrie	41,87 $
Québec	44,22 $
Beauce	40,87 $
Nicolet	40,87 $
Lanaudière	42,87 $
St-Hyacinthe	43,87 $

Prix fournis par le comité des naisseurs de ces régions.

Suggestion des prix des porcs reproducteurs québécois évalués sur le P.E.G. et vendus à la ferme d'élevage.

Prix établis en date du 17 sept. 1990

Sujets	Indice	Prix
Truies de race pure	100 et plus	à partir de 300 $
Verrats de race pure	100 et plus	à partir de 450 $
Truies hybrides	contrôlées	à partir de 200,00 $

Source: Société des éleveurs de porcs du Québec.

N.B.: Les prix ci-haut mentionnés ne sont qu'à titre de suggestion et ne sont pas fixes. Les prix sont fixés à 100/kg de poids vif.

TOUS LES ACHETEURS SE DOIVENT D'EXIGER LE CERTIFICAT SANITAIRE ET LE CERTIFICAT D'ÉPREUVE OFFICIELLE DU MAPA CHEZ LEUR FOURNISSEUR.

Marché à terme — Chicago (U.S.$)

Porcs vivants	Haut saisonnier	Bas saisonnier	13 sept. 1990	Jeudi précédent
oct. 90	55,70	40,80	50,62	49,35
déc. 90	55,45	44,25	51,00	50,20
fév. 91	52,95	45,25	48,32	48,15
avr. 91	48,80	43,60	44,90	44,30
juin 91	51,85	47,70	49,32	48,70
juil. 91	51,00	48,30	49,62	49,15

AGNEAUX

Prix des agneaux à l'encan de St-Hyacinthe le 17 sept. 1990

Catégorie	Poids moyen (lb)	Nombre	Écart de prix ($/lb)	Prix moyen ($/lb)
lait (30-40 lb vif)	—	—	—	—
lait (40-50 lb vif)	43	41	1,26-1,80	1,50
lait (50 lb et + vif)	55	130	1,08-1,54	1,32
léger (30-50 lb vif)	50	23	0,62-0,82	0,72
léger (50 lb et + vif)	70	75	0,80-0,96	0,90
lourd	83	165	0,70-0,86	0,80
brebis et béliers de réforme	111	124	0,27-0,46	0,34

Prix des agneaux à l'encan de Toronto le 10 sept. 1990

Catégorie	Nombre	Écart de prix ($ lb)	Prix moyen ($ lb)
Bons agneaux A & B 80-95 lb	133	0,70-0,89 $ jusqu'à 0,99 $	0,8008 $
Légers 50-80 lb	355	0,70-1,04 $ jusqu'à 1,13 $	0,8684 $
Agneaux de lait	105	1,15-1,42 $ jusqu'à 1,62 $	1,3162 $

Source: Agr. Can. 931-6716

ACTUALITÉS DANS LES PRODUCTIONS

Prévisions de rendement record pour le maïs Perspectives des prix du maïs québécois

La récolte de maïs aux États-Unis



Dans son dernier rapport mensuel sur la production céréalière américaine, le Département américain de l'Agriculture (DAA) prévoit un rendement record de 121,7 boisseaux à l'acre de maïs, si les conditions climatiques demeurent favorables jusqu'à la période de récolte. Le risque d'un gel hâtif est de moins en moins présent et les producteurs américains débuteront la récolte vers le début du mois d'octobre. La récolte aux États-Unis accuse un retard de 15 jours et s'effectuera principalement entre le milieu d'octobre et tout au long du mois de novembre.

Aux États-Unis, la base du maïs va baisser graduellement à compter de la fin septembre, début octobre. Actuellement, à Toledo, la base est de 0,15 $ le boisseau au-dessus de décembre pour les livraisons de maïs de la récolte 1989. La base se transige habituellement à quelques sous en deçà des prix de Chicago lors de la période de récolte.

Les cours du maïs à la bourse de Chicago ont continué à fléchir tout au long de la semaine du 10 septembre. Le prix du contrat à terme sur le mois de décembre a atteint son niveau le plus élevé à 2,96 1/2 $ le boisseau, le 2 juillet. Actuellement, décembre se transige légèrement au-dessus du prix plancher atteint le 31 juillet 1989, à 2,22 $ le boisseau. Historiquement, le prix du contrat sur décembre atteint son plus bas niveau entre la deuxième et quatrième semaine de septembre. Les analystes entrevoient un prix entre 2,20 et 2,25 $ le boisseau.

Sur la scène mondiale, les acheteurs de maïs se montrent peu empressés de passer des commandes et surveillent attentivement les conditions climatiques aux États-Unis, ainsi que la chute des prix du maïs. Les problèmes économiques et de logistique en Union soviétique, une bonne récolte de maïs en Chine, 80 millions de tonnes comparativement à 78,93 millions de tonnes l'an dernier, ainsi que la grande compétitivité qui prévaut sur les marchés internationaux pour le blé, rendent les prix du maïs dépressifs.

Le DAA prévoit que l'Union soviétique passera des commandes de maïs pour 12 millions de tonnes au cours de l'année 1990-91, comparativement à 18,1 millions de tonnes en 1989-90. Il est fort probable que cette année, l'Union soviétique sera active sur les marchés au cours des mois d'hiver, contrairement au mois d'octobre, l'an dernier. Au cours de l'année 1989-90, les importations net de la CEE furent de 444 000 tonnes et cette année, le DAA estime à 3,82 millions de tonnes leurs besoins net en provenance de l'extérieur.

Sur la scène locale

Au cours de la semaine du 10 septembre, le maïs à la ferme se transigeait entre 156,00 et 158,00 $ la tonne métrique dans le sud-ouest de Montréal. La base pour le maïs de la récolte 1989 a varié entre 1,65 et 1,70 $ le boisseau au-dessus de décembre. Les offres demeureront probablement restreintes d'ici la nouvelle récolte. La base fléchira fortement dès que la période de récolte aura débuté. La base offerte aux producteurs pour livraison à la récolte, se situe entre 0,60 et 0,70 $ le boisseau au-dessus de décembre, dans les principales régions productrices de maïs au sud de Montréal. À la fermeture des marchés, en date du 14 septembre, décembre a clôturé à 2,24 $ le boisseau, ce qui représente un prix aux producteurs de 112,00 à 115,00 $ la tonne. Il se peut que la période de correction des prix au cours de l'année 1990-91 soit longue à venir mais je crois qu'il y aurait intérêt à retarder la mise en marché. La structure actuelle des cours de maïs à la bourse de Chicago, reflète assez bien les coûts d'intérêt et de conservation. La faiblesse des inventaires de report du maïs aux États-Unis rendra la bourse sensible aux conditions qui prévaudront sur les marchés. Avant de prendre cette décision, considérez bien vos coûts de conservation et d'intérêt. Par exemple, un prix de 115,00 $ la tonne à la récolte, financé à 16 % sur une période de 6 mois, représente des frais d'intérêt de 9,50 $ la tonne.

Tableau sur les disponibilités du maïs aux États-Unis, en millions de boisseaux, publié par le DAA

	1990-91 12 sept.	9 août	1989-90 12 sept.
Inv. de début	1,330	1,330	1,930
Production	8,118	7,850	7,527
Importation	2	2	2
Total	9,450	9,182	9,460
Utilisation	6,000	5,900	5,780
Exportation	2,075	2,075	2,350
Total	8,075	7,975	8,130
Inv. de report	1,375	1,207	1,330
Prix à la ferme	2,10-2,50	2,35-2,75	2,38

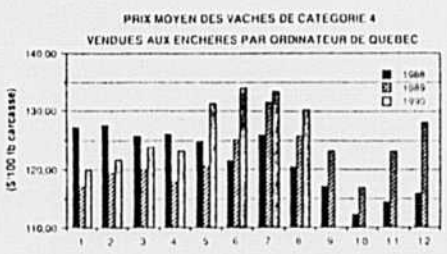
Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec votre Fédération, au (514) 679-0530.

Armand Mousseau
Agent d'information,
B Sc.A., M.B.A.

Marché de la vache de réforme: correction des prix à la baisse



Après avoir enregistré des niveaux de prix exceptionnels au cours de l'été (jusqu'à 136,25 $/100 lb/semaine du 6 juillet) le marché de la vache de réforme a connu une chute importante en fin d'août, ramenant les niveaux de prix aux alentours de 123,00 $/100 lb carcasse.



Cette baisse s'explique d'abord par une augmentation considérable des volumes d'abattage au cours des dernières semaines. Ces volumes avaient considérablement décliné au cours du mois de juillet enregistrant des niveaux de l'ordre de 2 400 têtes/semaine. Au cours du mois d'août, près de 1 300 têtes additionnelles étaient abattues sur une base hebdomadaire. Ces niveaux sont cependant proches des volumes qui prévalaient au printemps dernier (3 700 têtes/semaine) mais demeurent cependant bien en deçà des pics que nous connaissons saisonnièrement à l'automne. Au cours des 3 dernières années, par exemple, les niveaux d'abattage au cours du mois de septembre ont varié entre 4 500 et 5 000 têtes semaine.

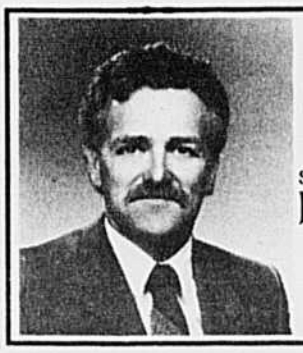
Outre l'augmentation des volumes d'abattage, la hausse graduelle du dollar canadien par rapport à la devise américaine a certainement contribué à amplifier la chute de prix de la vache de réforme sur nos marchés. En l'espace d'un an, notre dollar a gagné 3 ¢ sur le dollar américain (84 ¢ en janvier par rapport à 87 ¢ en août) ce qui constitue un handicap majeur pour un marché dont les prix sont fixés en fonction du marché américain.

Notre marché a également subi des secousses, fin août, lorsqu'un des 4 principaux acheteurs dans la vache de réforme (Interstate) suspendait pour un temps indéfini, ses opérations d'achat après avoir expérimenté certaines difficultés financières. En réponse à cette déstabilisation sur le marché, le prix de vente chutait brusquement de 7 $/100 lb carcasse dans la semaine du 24 août, ramenant le prix de vente de 131 $/100 lb à 124 $/100 lb.

Bien que le marché de la vache de réforme évolue actuellement dans un contexte difficile, les prix de marché se maintiennent actuellement à des niveaux relativement élevés, proches de l'an dernier (123-125 $/100 lb carcasse). En Amérique du Nord, la disponibilité de sujets d'abattage demeure relativement serrée ce qui contribue à mousser la demande. Les abattages dans la vache de réforme en Ontario et au Québec accusent cette année un recul de 38 % et 7 % respectivement. Aux États-Unis en 1990, les abattages de vaches de réforme devraient chuter de 5 % par rapport aux niveaux de l'an dernier.

Sur le marché de détail, le prix de gros du boeuf désossé maigre à 85 % est remonté à 3,41 $/100 lb (semaine 10-13 septembre) mais la demande pour les autres coupes demeure encore faible.

Ann Fornasier, agr.
Agente de développement et de commercialisation



SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE
JM VEILLEUX
INC

André Harbec
Économiste

VOTRE ARGENT AUGMENTE DE VALEUR ... A L'ABRI DE L'IMPÔT!

Producteur, Productrice,
*Vous croyez à la solidité de l'**IMMOBILIER**,*
*en l'**honnêteté** et à la **crédibilité**.*
*Pour investir avec **profit$***
et toute sécurité dans l'immobilier,

Contactez-moi: 1-800-363-6523
(514) 866-1587

ou **Postez sans tarder!**
1425, René-Lévesque O., #1100, Montréal (Qc) H3G 1T7
☐ *Inscrivez mon nom sur votre liste d'envois postaux*
Nom _____
Adresse _____
_____ **Code postal** _____
 # de téléphone (___) _____

AGROMÉTÉO

AGROMÉTÉO contient des informations statistiques sur les 12 régions agricoles du Québec. Le lecteur de LA TERRE pourra, en choisissant la station météorologique représentative de son territoire, obtenir des renseignements pertinents sur divers paramètres météorologiques en cours de saison.

Ces statistiques proviennent de 41 stations dont une sise dans le comté ontarien de Prescott. Les données recueillies couvrent différentes périodes. Une première porte sur sept jours et s'échelonne du dimanche au samedi précédant la parution du journal. On retrouve aussi des données cumulatives pour la saison dans la partie de droite du tableau principal. Enfin, en bas de page, il est possible de référer aux valeurs normales mensuelles obtenues par le calcul des moyennes sur une période de dix ans, et ce, pour 24 stations météorologiques sélectionnées.

LA TERRE publiera ainsi, jusqu'au 1er novembre 1990, ces différentes données météorologiques; leur diffusion rencontre les objectifs du programme Agrométéo auquel collaborent les organismes suivants: le Centre météorologique du Québec (Environnement Canada), le Service de la météorologie du Québec (Environnement Québec) et le Service de recherche en défense des cultures (Agriculture, Pêcheries et Alimentation du Québec). À noter enfin que les informations contenues dans cette page sont complémentaires aux avertissements phytosanitaires diffusés périodiquement par le MAPAQ.

Malgré du temps plus frais en début de semaine les températures se sont maintenues au-dessus des moyennes saisonnières dans la plupart des régions avec des écarts allant jusqu'à 2 et 3 degrés au-dessus de la moyenne hebdomadaire. On a quand même rapporté du gel à plusieurs endroits surtout dans les régions plus au nord et à l'est. Les précipitations ont généralement été inférieures à 20 mm à l'exception des régions de l'est, du nord et du nord-ouest où le total de la semaine a dépassé les 30 et même les 40 mm. Val-d'Or et La Sarre ont mesuré 73 et 77 mm respectivement. Le cumul des UTM demeure légèrement sous les moyennes saisonnières sauf dans les régions du nord et de l'est de la province.

Données normales, mois d'octobre (moyennes 10 années)

Région #	Stations météorologiques ○ : localisation sur carte	Temp moyenne (°C)	Précipitation totale (mm)	Degrés-jours de croissance (5°C et +)	Unités therm. maïs (effectives)
1	Amqui ②	4,5	81	44	0
	La Pocatière ⑤	6,3	76	68	39
2	Baie St-Paul ⑥	5,7	77	58	21
	Montmagny ⑦	5,9	100	63	43
	St-Augustin ⑨	6,3	93	70	34
3	St-Ludger ⑪	5,6	84	64	9
	St-Prosper ⑫	5,0	93	55	0
4	Nicolet ⑬	6,9	84	84	55
5	Richmond ⑯	6,4	95	79	25
	Lennoxville ⑰	6,7	93	85	15
6	St-Hyacinthe ⑱	7,5	85	101	65
7	Ste-Martine ㉑	7,6	85	104	46
8	Angers ㉔	6,5	89	81	27
	Sheenboro ㉕	6,5	83	77	43
	Maniwaki ㉖	5,3	80	60	10
9	Ville-Marie ㉗	4,7	78	55	2
	La Sarre ㉘	3,5	80	35	0
10	L'Assomption ㉛	6,7	85	84	35
	Ste-Béatrix ㉝	5,6	90	61	9
11	Louiseville ㉞	6,3	92	73	41
	St-Narcisse ㉟	6,0	88	66	19
12	Normandin ㊱	3,8	64	37	1
	Péribonka ㊲	4,4	76	41	0
	St-Ambroise ㊳	4,5	95	43	0

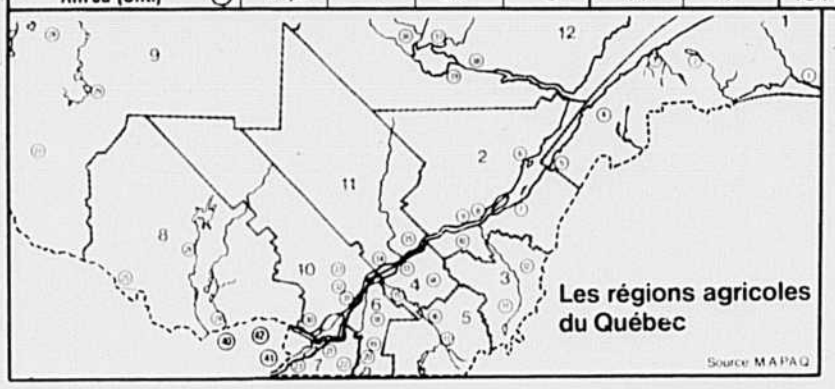
Données météorologiques hebdomadaires et cumulatives par région agricole

M = MANQUANT

RELEVÉ POUR PÉRIODE DU 9 AU 15 SEPTEMBRE 1990

Compilation: Environnement Canada

Région #	Stations météorologiques ○ : localisation sur carte	Temp. moy. (°C)	Écart de la normale (°C)	Temp. max. (°C)	Temp. min. (°C)	Précipitation totale (mm)	Jours de précip. (0,2mm et +)	Données cumulatives: Degrés-jours de croissance (5°C et +) depuis 1er avril	Degrés-jours de croissance (5°C et +) écart de la normale	Unités thermiques maïs effectives: Cumul	Unités thermiques maïs effectives: ÉCART À LA NORMALE
1	Caplan ①	13,6	1,6	21	4	28	4	1389	81	2168	143
	Amqui ②	12,1	1,2	22	0	47	3	1309	47	2031	186
	Mont-Joli ③	13,8	2,6	24	2	18	2	1359	134	1984	180
	St-Clément ④	12,6	1,6	24	- 1	24	4	1333	67	2064	157
	La Pocatière ⑤	14,9	2,0	27	3	17	4	1517	62	2291	74
2	Baie St-Paul ⑥	13,2	0,9	25	2	11	3	1451	59	2203	95
	Montmagny ⑦	15,3	2,3	27	4	12	2	1611	126	2383	94
	Ste-Foy ⑧	14,1	1,2	26	3	9	3	1581	59	2363	26
	St-Augustin ⑨	—	—	—	—	—	—	—	—	—	— —
	St-Flavien ⑩	13,5	0,8	26	1	6	6	1501	- 2	2278	- 27
3	St-Ludger ⑪	15,1	2,7	25	2	9	2	1475	25	2239	64
	St-Prosper ⑫	14,8	2,9	25	- 2	20	3	1393	33	2034	62
4	Nicolet ⑬	14,2	0,3	26	2	8	1	1646	-102	2500	-185
	Arthabaska ⑭	15,2	1,5	25	4	14	3	1651	20	2505	- 6
	St-Guillaume ⑮	14,8	0,8	27	3	11	4	1742	26	2584	- 22
5	Richmond ⑯	15,4	1,9	25	3	9	4	1650	34	2461	3
	Lennoxville ⑰	16,4	2,5	26	2	23	3	1693	49	2511	38
6	St-Hyacinthe ⑱	15,9	0,8	27	6	9	3	1831	- 28	2738	- 93
	Farnham ⑲	15,9	1,1	26	6	8	2	1785	5	2642	- 57
	Sabrevois ⑳	15,4	0,6	25	5	18	4	1790	21	2677	- 10
7	Ste-Martine ㉑	15,5	0,4	26	7	8	3	1823	- 18	2688	- 88
	St-Bernard ㉒	15.6	0,6	26	2	9	3	1782	- 46	2681	- 96
	St-Anicet ㉓	15,3	- 0,1	26	4	17	4	1816	- 22	2689	- 98
	St-Polycarpe	14,9	—	27	4	6	3	1802	—	2692	—
	Côteau-du-Lac ㊶	14,7	0,3	26	4	6	3	1762	44	2657	18
8	Angers ㉔	13,2	- 0,9	24	1	18	3	1633	- 58	2344	-229
	Sheenboro ㉕	14,5	0,7	26	2	9	6	1705	19	2476	- 57
	Maniwaki ㉖	13,4	1,1	23	3	8	4	1580	101	2343	90
9	Ville-Marie ㉗	12,4	0,5	21	1	17	5	1470	78	2195	59
	La Sarre ㉘	10,1	0,0	19	- 4	77	6	1202	- 29	1496	-214
	Val d'Or ㉙	9,7	- 0,7	21	0	73	6	1321	51	1994	76
10	St-Benoit ㉚	14,6	0,4	27	3	9	2	1780	58	2641	30
	L'Assomption ㉛	14,6	0,3	26	2	5	4	1778	39	2643	- 19
	St-Jacques ㉜	14,8	0,4	26	3	4	2	1773	11	2629	- 41
	Ste-Béatrix ㉝	12,8	- 0,3	23	- 2	7	3	1505	- 65	2207	-210
11	Louiseville ㉞	13,9	0,1	25	2	5	3	1674	22	2512	- 13
	St-Narcisse ㉟	13,9	0,9	26	2	7	2	1600	53	2392	20
12	Normandin ㊱	12,0	1,6	25	- 2	13	4	1327	78	1982	114
	Péribonka ㊲	12,7	1,7	26	- 1	21	4	1383	113	2085	138
	St-Ambroise ㊳	11,7	0,5	26	- 1	33	7	1347	2	1987	42
	Lac Ste-Croix ㊴	13,0	1,4	25	2	26	5	1467	90	2232	133
	Alfred (Ont.) ㊵	14,8	—	25	5	11	4	1811	—	2674	—

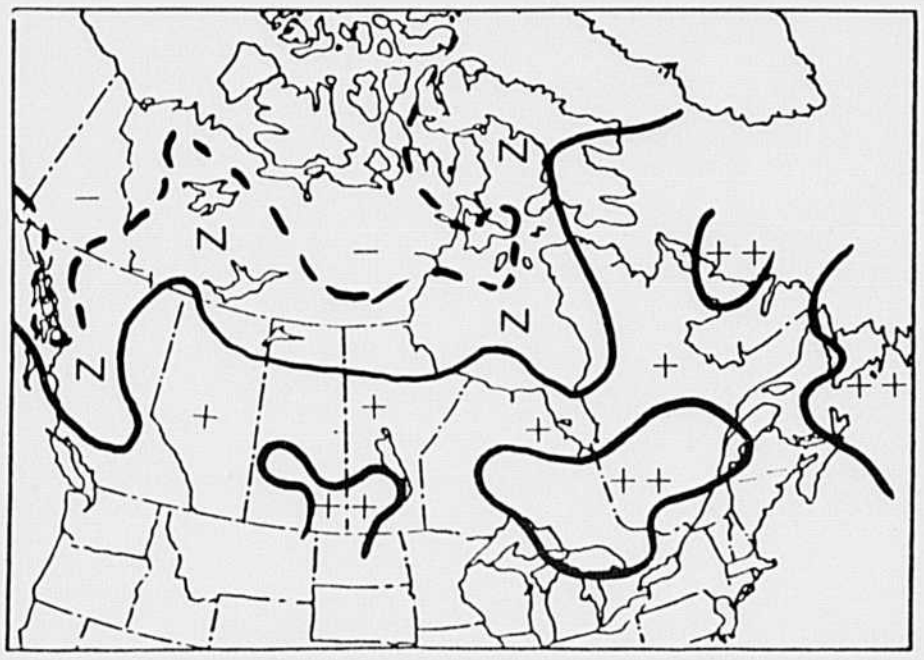


Les régions agricoles du Québec

Source MAPAQ

Termes et abréviations:

- Temp: température ■ °C: degré Celcius
- mm: millimètre
- Degrés-jours de croissance (5°C et +): unités de chaleur obtenues en cumulant les jours dont la température moyenne excède 5°C. Cette référence permet de mesurer le développement de la plante et de suivre l'évolution des ennemis des cultures.
- Unités thermiques maïs (effectives): unités de mesure de la chaleur utile à la croissance du maïs. Elles sont cumulatives et compilées séparément pour chacune des stations.
- Normale: moyenne pour une période de dix années. Cette normale est établie à partir des dernières statistiques disponibles, soit la décennie 1974-83.



PRÉVISION DES ANOMALIES DE TEMPÉRATURE

Période de validité: du 17 au 31 septembre 1990

++	très supérieure à la normale	Cette prévision est établie sur l'hypothèse que l'évolution connue, sur une quinzaine de jours, de situations météorologiques d'années passées similaires à la situation actuelle peut, par analogie, servir de prévision pour les 15 prochains jours à venir.
+	sup. à la normale	
N	normale	
-	inf. à la normale	
--	très inférieure à la normale	

Source: Environnement Canada

Pagé part...

suite de la page 2

ces, il serait au conseil des ministres du 10 octobre. Tous les observateurs s'attendent à le voir à un nouveau poste, un déplacement «probable» reconnaissent ses collaborateurs. Il est rare cependant que les ministres cherchent ainsi à faire pression sur le premier ministre pour obtenir ce qu'ils désirent. Mais il y a là beaucoup de la personnalité de celui qui en 1985 accédait au MAPA. D'origine rurale, ses parents étaient agriculteurs, ce jeune avocat avait été le plus jeune élu de l'Assemblée nationale en 1973. Représentant de Portneuf, il avait commis l'erreur d'appuyer Raymond Garneau au leadership libéral de 1978, ce qui lui valut quelques problèmes avec le nouveau chef Claude Ryan. Dès ses premières années, il s'est acquis la réputation d'un élu qui travaille très fort pour son comté, gage de réélection. La station agricole de son comté n'a pas eu à souffrir de son passage au MAPA. Portneuf a aussi obtenu d'immenses serres subventionnées en partie par Ottawa et qui fournissent des tomates à l'année.

Finalement, l'Aluminerie Alumax-Lauralco, qui a choisi de s'installer dans ce comté n'a pas eu trop de problèmes à éviter la loi sur le zonage; on a même déposé un projet de loi privé pour créer, par expropriation, la «zone tampon» jugée nécessaire par l'environnement.

Habile parlementaire

Whip de son parti et président du Caucus lorsque les libéraux formaient l'opposition, il s'était fait remarquer par ses attaques cinglantes — «sournoises» — estimait René Lévesque. Mais tous s'entendent pour trouver en Michel Pagé l'un des plus redoutables «débaters», l'un des parlementaires les plus habiles de la dernière décennie.

Bien qu'il termine son mandat au MAPA sans trop d'écorchures, le ministre Pagé a subi bien des secousses au sein de ce ministère «à crises». L'an dernier, il était plongé dans la tourmente autour du dézonage, devant expliquer, à titre de responsable de la Commission de protection du territoire agricole, des décisions de l'organisme favorisant des bailleurs de fonds du PLQ. Après plusieurs mois de moratoire à Laval, histoire de favoriser la période électorale, le gouvernement édictait d'autres règles. Du même souffle M. Bourassa scindait le MAPA en deux confiant le dossier du zonage à Robert Middlemiss, député anglophone de l'Outaouais, bien que dans les faits, le ministre en titre M. Pagé, en ait toujours été responsable.

M. Pagé, peu intéressé par le dossier des pêches — un paquet de lignes emmêlées que lui avait léguées Jean Garon — s'est retrouvé sur le gril quand il est devenu évident que ses inspecteurs n'avaient pas suffisamment contrôlé des lots de poissons avariés. Dans l'une de ses sorties — esquives dont il a le secret —, M. Pagé s'était sorti de cette impasse en «engueulant» Provigo, comme du poisson pourri...

On a vu un autre exemple de son adresse quand aux prises avec le même problème politique que son collègue fédéral Pierre Blais — l'article XI du GATT — il parvint sans rien garantir, à obtenir des applaudissements d'un congrès de l'UPA. Avec les mains tout aussi vides, mais bien moins d'habileté, Pierre Blais fut littéralement cloué au pilori, par la même salle.

Certaines promesses du ministre Pagé resteront en suspens. On ne sait plus à son cabinet ce qu'il est advenu de la politique sur les terres en friche — allez voir chez M. Middlemiss — répond-on.

Dans certains dossiers, la performance du ministre Pagé fut jugée totalement inadéquate par le «bunker», le bureau du premier ministre Bourassa. M. Pagé et son équipe furent, par exemple, rapidement écartés du dossier délicat et complexe de la vente de Blue Bonnets.

La semaine dernière, l'air de fermer ses dossiers, le ministre pagé profitait de la cérémonie annuelle de l'Ordre du mérite agricole pour remercier «tous les employés du ministère pour cinq ans de travail et de solidarité». Et comme dans une dernière poignée de main, il décorait de l'ordre de «commandeur» du mérite agricole, M. Jacques Proulx, président de l'UPA, M. Alphonse Roger Pelletier, de la Coopérative Fédérée de Québec et son prédécesseur à ce poste, M. Paul-Émile St-Pierre.

En outre, comme pour souligner qu'il estimait pouvoir dire «mission accomplie» au MAPA, le ministre Pagé annonçait la signature d'un «accord historique» qui mettait fin à 10 ans d'affrontement dans le secteur laitier, entre le mouvement coopératif et la Fédération des producteurs de lait. Fin de la bagarre juridique pour le transport, précision des rôles respectifs des deux parties, l'entente de principe devait assurer le développement de l'industrie laitière québécoise, forte de 48 % des quotas canadiens.

Opinion rurale...

suite de la page 6

perait au détriment du quota de transformation qui lui serait en chute libre.

Vous dites aussi qu'en 1979 on a conclu une entente sur l'intégration, relisez l'entente, on y parle d'un lait au Québec.

Parlez-nous de l'entente de 1972, lorsque nous sommes allés vous appuyer à Ottawa pour que vous puissiez avoir votre subside sur votre transformation dans cette entente signée par la Fédération des producteurs de lait «nature» vous deviez remettre au lait de transformation 5% des ventes de lait de consommation de l'année précédente, tous les ans. Si cela avait été fait, aujourd'hui nous n'aurions pas à écrire ces textes.

Comme quoi la bonne foi, ça va dans un sens comme dans l'autre.

Enfin, moi aussi j'ai payé un prélevé de publicité pour augmenter les ventes de beurre, aujourd'hui, c'est votre écrémage qui sert à le fabriquer et ce n'était pas l'entente.

Charles Toupin
Champlain

Le plan vert...

suite de la page 39

leur vocation première. Pas plus que l'eau ne doit être exportée.

La pollution agricole

Les activités des entreprises agricoles ont des incidences environnementales tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des limites de l'exploitation. La promotion de méthodes de fertilisation non chimique alliée à un contrôle plus rigoureux quant à l'utilisation des pesticides (formation, permis et code de gestion) constitue un pas dans la bonne direction. Soumettre les nouvelles techniques agricoles au processus d'évaluation environnementale et raffiner les procédés de contrôle pour détecter plus précisément les répercussions de l'activité agricole sur les sols, l'eau, l'air, la faune et les autres éléments de l'environnement, deux autres avenues à ne pas négliger. Sans oublier la recherche pour mettre au point différents moyens de lutter contre les parasites comme les contrôles biologiques, la gestion intégrée des parasites et l'utilisation de pesticides synthétiques à dégradation rapide.

Santé et nutrition

Les auteurs du Compte-rendu estiment qu'on encouragera d'autant plus les consommateurs à acheter des produits agricoles locaux qu'on pourra leur garantir que la présence de résidus chimiques dans les aliments est réduite à sa plus simple expression. La confiance du public ne sera de retour qu'à la suite de l'implantation de méthodes de détection des contaminants améliorées et de normes nationales de certification des produits organiques. Rien de moins qu'une mini-révolution culturelle sera, par ailleurs, nécessaire pour reléguer au second plan, dans les méthodes de classification, l'importance de l'apparence des produits agricoles à la source de bien des pulvérisations.

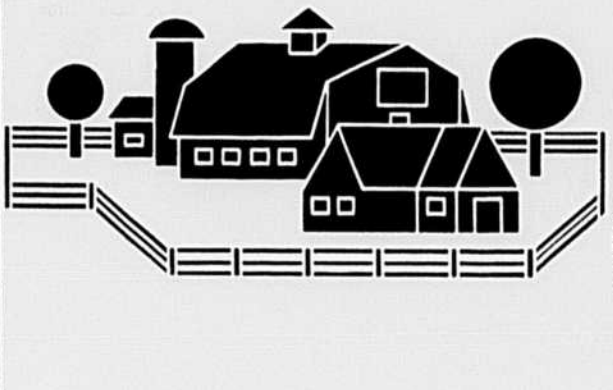


— AVIS —

AUX PRODUCTEURS DE BOVINS DU QUÉBEC
ASSEMBLÉES DE CONSULTATION ET D'INFORMATION

SYNDICATS	DATE		HEURE	LIEU
Abitibi/Témiscamingue	16 octobre	1990	19 h 30	Rouyn-Noranda
Bas-St-Laurent	03 octobre	1990	13 h 00	Ste-Luce-sur-Mer
Beauce	25 septembre	1990	20 h 00	Notre-Dame-des-Pins
Côte-du-Sud	17 septembre	1990	20 h 00	La Pocatière
Estrie	18 octobre	1990	20 h 00	Ascot-Corner
Gaspésie	02 octobre	1990	13 h 30	New-Richmond
Lanaudière	11 octobre	1990	20 h 30	Joliette
Laurentides	15 octobre	1990	20 h 00	Gatineau
Mauricie	09 octobre	1990	20 h 00	Cap-de-la-Madeleine
Nicolet	09 octobre	1990	20 h 00	Notre-Dame-du-Bon-Conseil
Québec	24 octobre	1990	13 h 30	St-Charles de Bellechasse
	24 octobre	1990	20 h 00	Ste-Agathe
	25 octobre	1990	13 h 30	St-Hilarion
	25 octobre	1990	20 h 00	St-Augustin
Saguenay-Lac-St-Jean	17 octobre	1990	19 h 30	Alma
St-Hyacinthe	10 octobre	1990	20 h 30	St-Hyacinthe
St-Jean-Valleyfield	18 septembre	1990	20 h 30	St-Étienne
FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE BOVINS DU QUÉBEC	13 novembre	1990	10 h 00	Québec

OBJET: Plan de développement du boeuf de boucherie et modification du prélevé au plan conjoint.



CEGEP DE VICTORIAVILLE

POUR UNE FORMATION AGRICOLE DE NIVEAU COLLEGIAL

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

OU CONVENTIONNELLE

FORMATION AUX ADULTES

Une formation sur mesure en agriculture biologique dans votre localité.
Consultez la Commission de formation professionnelle de votre région.

FORMATION REGULIERE

A.E.C. en un an
D.E.C. en trois ans
Début des cours: 8 octobre
Fin des cours: mi-avril

Pour se renseigner ou pour s'inscrire:
CEGEP DE VICTORIAVILLE
475, rue Notre-Dame est
Victoriaville G6P 4B3
(819) 758-6401

Venez rencontrer votre concessionnaire Case IH

BERTHIERVILLE
BENOÎT BELLEROSE INC.
(514) 836-3602

COATICOOK
J.M. CHAGNON INC.
(819) 849-2663

GRANBY
LES ÉQUIPEMENTS ADRIEN PHANEUF
(514) 372-7219

HÉBERTVILLE/LAC-ST-JEAN
ANTONELLI VILLENEUVE & FILS
(418) 344-1741, 1854

HUNTINGDON
ÉQUIPEMENT DE FERME KELLY
(514) 264-5198

LACHUTE
J. & P. RAYMOND LTÉE
(514) 562-8856

LA DURANTAYE
JEAN-GUY & DENIS BOLDUC INC.
(418) 884-2841

LA GUADELOUPE
GARAGE BROCHU INC.
(418) 459-6405

LENNOXVILLE
GEO. DELISLE INC.
(819) 569-9821

LOUISEVILLE
ÉQUIPEMENT MALBOEUF INC.
(819) 228-4592

LYSTER
GARAGE E. BOISSONNEAULT INC.
(819) 389-5793

MARIEVILLE
ÉQUIPEMENT BOUCHER INC.
(514) 460-4951

MONT-LAURIER
LES ENTREPRISES D. RAYMOND INC.
(819) 623-1458

NAPIERVILLE
NAPIERVILLE AUTOMOTIVE INC.
(514) 245-3565, 7747

NICOLET
CENTRE AGRICOLE NICOLET/YAMASKA
(819) 293-4441

PLAISANCE
GARAGE LÉONARD MÉNARD
(819) 427-6448

POINTE-AU-PÈRE
LES ÉQUIPEMENTS ANDRÉ BELLAVANCE INC.
(418) 723-2747

PONT-ROUGE
LES MACHINERIES PONT-ROUGE INC.
(418) 873-3232

RIVIÈRE-DU-LOUP
SERVICE AGRO-MÉCANIQUE INC.
(418) 862-5505

STANBRIDGE STATION
LES ÉQUIPEMENTS MESSIER & FRÈRES INC.
(514) 296-8212

ST-ANICET
J.R. CAZA ET FRÈRES INC.
(514) 264-2388, 264-2300

STE-MARTINE
LES ÉQUIPEMENTS LAZURE ET RIENDEAU
(514) 427-3612, 825-2546, 692-1568

ST-CLÉMENT
SERVICE AGRO-MÉCANIQUE INC.
(418) 963-2177

ST-CLET
H. FARAND & FILS LTÉE
(514) 456-3331

ST-DENIS-SUR-RICHELIEU
CLAUDE JOYAL INC.
(514) 787-2105

ST-ESPRIT, CTÉ MONTCALM
LES ÉQUIPEMENTS R. MARSAN INC.
(514) 839-2294

ST-GUILLAUME
CLAUDE JOYAL INC.
(819) 396-2161

ST-LAMBERT, CTÉ LÉVIS
MACHINERIES AGRICOLES G.M.R. INC.
(418) 889-9701

ST-MAURICE
R. CLÉMENT & FILS INC.
(819) 376-3877

ST-PASCAL DE KAMOURASKA
GARAGE CONRAD LORD INC.
(418) 492-6038

ST-PIERRE, ÎLE-D'ORLÉANS
AGRI MAG INC.
(418) 828-2243

UPTON
LES ÉQUIPEMENTS ADRIEN PHANEUF
(514) 549-5811

VICTORIAVILLE
GARAGE MAURICE LEBLANC
(819) 752-4855, 2594

VILLE DE L'ISLET
GARAGE CONRAD LORD INC.
(418) 247-3924

WOTTON
GARAGE E. COMTOIS INC.
(819) 828-2662

J. I Case Canada
Une division de Tenneco Canada Inc.
3350, S. Service Rd.
Burlington, ON L7N 3M6

LA NOUVELLE SÉRIE 95

6 nouveaux modèles au choix
395, 495, 595, 695, 895, 995, 2 et 4 roues motrices
avec inverseur de marche et vitesses rampantes.



Disponible dès cet automne chez votre concessionnaire Case IH

Informez-vous sur nos taux réduits de financement et notre programme de location.

case ih